EXAMEN DU PORTEFEUILLE DE 2017 : RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCEMENTS ET PERFORMANCES

Pour information

N.B. : Les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la politique du PME en matière de transparence, ne sont pas des documents publics tant que le Conseil ne les a pas examinés lors de ses réunions. Il est entendu que les groupes constitutifs distribueront les documents du Conseil à leurs membres avant la réunion du Conseil à des fins de consultation.

1. OBJECTIF STRATÉGIQUE

1.1 Ce document a pour but de présenter au Conseil l'examen du portefeuille du Secrétariat de 2017 et quelques réflexions du Comité de financements et performances sur les moyens de l'améliorer et de parfaire son utilisation.

2. CONTEXTE

2.1 Lors de sa réunion du 23 au 25 octobre 2017, le GPC a passé brièvement en revue l'examen du portefeuille du Secrétariat de 2017. Le Comité a noté que la qualité de l'examen du portefeuille s'est considérablement améliorée. Ce dernier comprend de nombreuses données et informations utiles et propose des moyens d'améliorer l'examen du portefeuille. Plus précisément :

- L'Examen du portefeuille et le rapport sur les résultats ne devraient pas être fusionnés. Premièrement, les audiences de ces deux rapports sont différentes. L'Examen du portefeuille contient des données et des analyses sur les tendances et la performance du portefeuille - fournissant au Conseil et à ses Comités une base de données probantes sur la mise en œuvre du modèle opérationnel du Partenariat Mondial pour l'Education (PME). L'étendue et la profondeur de ce rapport, même sous sa forme résumée, fournissent des informations spécifiques au portefeuille qui ont une valeur interne pour le Partenariat. En comparaison, le rapport sur les résultats est un document plus ouvert qui fournit aux donneurs et aux partenaires une source unique sur les résultats du GPE. Deuxièmement, l'examen du portefeuille garantit la disponibilité des données utilisées pour le rapport sur les résultats six mois avant que celui-ci ne soit finalisé. Aussi l'élimination de l'examen du portefeuille entrainerait une période d'attente d'au moins six mois avant que le Comité des financements et performances et le Conseil puissent avoir accès à

ces données / renseignements complets. Cela limiterait la capacité du GPC à évaluer les risques et à suivre les progrès.

- L'ampleur de l'examen du portefeuille devrait être considérablement réduite avec l'élimination des répétitions/duplications pour faciliter la lecture. Les éléments de texte devraient être réduits au profit d'utilisation plus systématique des tableaux et des figures.
- Dorénavant, pour les prochains rapports, un résumé analytique des pages 16-17, comprenant des informations clés en caractères en gras et des tableaux / chiffres devrait être considéré.
- En ce qui concerne les rapports énoncés dans l'examen du portefeuille, le Comité est résolu à être plus délibéré en fixant un délai clair pour la réception des rapports sur les ESPIG, afin que le nombre d'itérations de l'examen du portefeuille soit connu et qu'un suivi soit assuré. Pour les rapports existants pour lesquels un délai précis n'a pas été fixé, un suivi sera assure pendant toute la durée du financement, sauf disposition contraire et explicitement établi par le GPC.

2.2 Au vu des suggestions du GPC, le Secrétariat a élaboré un résumé analytique distinct et a réduit la taille du rapport intégral d'environ vingt pour cent (annexe 1 et annexe 2, respectivement).

2.3 A la réunion du GPC les 17-19 janvier 2018, le Comité examinera des moyens d'améliorer encore le document d'examen du portefeuille et son utilisation.

3. VEUILLEZ CONTACTER : Matthew Smith (mdsmith@globalpartnership.org) pour plus d'informations.

4. ANNEXES ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

4.1 Cet article comprend les annexes suivantes :

Annexe 1 – Résumé exécutif 2017 de l'examen du portefeuille

Annexe 2 – L'examen du portefeuille de 2017

ANNEXE 1



REVUE DU PORTEFEUILLE 2017

Résumé analytique

PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'ÉDUCATION

RESUME ANALYTIQUE[1]

OBSERVATIONS CLES

Les conclusions de ce rapport soulignent l'alignement des financements à la vision stratégique du GPE 2020 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, en particulier pour les enfants vivant dans des situations extrêmement difficiles. Un exercice de codage par activité sous-sectorielle et thématique de 41 financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) actifs à la fin de l'exercice 17 a été réalisé[2]. Au niveau thématique, les conclusions de cet exercice indiquent que les investissements ESPIG du GPE se concentrent fortement sur l'amélioration de l'apprentissage, puisque 40 ESPIG appuient la formation des enseignants et 35 fournissent du matériel d'apprentissage. En outre, afin de promouvoir un accès équitable à l'éducation, 30 financements appuient l'agrandissement/la remise en état de salles de classe, 30 autres appuient des projets liés à l'égalité des sexes, 12 appuient des programmes pour le bien-être[3] et dix projets sont dédiés aux enfants handicapés. La totalité des 41 ESPIG comportaient des activités de renforcement du système et, parmi eux, la majorité (33 ESPIG) était dédiée aux systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE).

Comme les années précédentes, ce rapport montre que la majeure partie des allocations des financements du GPE est consacrée aux pays ayant des besoins importants, notamment ceux touchés par la fragilité et les conflits (PFC) et les pays à faible revenu. Cinquante et un pour cent des pays qui ont bénéficié d'une allocation ESPIG au cours de l'exercice 17 sont des PFC, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Cinquante-cinq pour cent sont classés parmi les pays à faible revenu, tandis que 36 % appartiennent à la catégorie des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire tranche inférieure. En outre, 67 % des 42 pays/États fédéraux4 qui ont bénéficié de financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) pour réaliser une analyse sectorielle de l'éducation et élaborer des plans sectoriels de l'éducation (PSE) représentent des pays touchés par la fragilité et les conflits.

Amélioration du taux de décaissement. Comparées à l'exercice précédent, les notations des décaissements pendant l'exercice 17 révèlent des améliorations en ce qui concerne le pourcentage des financements sur la bonne voie, qui est passé de 54 % pendant l'exercice 16 à 63 % pendant l'exercice 17, tandis que le pourcentage des financements en retard reste relativement similaire (25 % pour l'exercice 17 et 26 % pour l'exercice 16). La hausse de la proportion des financements en bonne voie, sans une amélioration correspondante du pourcentage de financements retardés, est en partie attribuable à une amélioration du pourcentage de financements légèrement retardés (passant de 20,4 % au cours de l'exercice 16 à 12,5 % au cours de l'exercice 17). Au cours de l'exercice 17, 54 pays ont bénéficié de 59 ESPIG d'un montant d'environ 2,32 milliards de dollars. Les décaissements pour les ESPIG au cours de

[1] Ce résumé analytique souligne les informations clé de la Revue du portefeuille du GPE 2017. Veuillez consulter le rapport principal pour plus de détails et de contexte. Pour faciliter la comparaison avec le rapport principal, les graphiques et tableaux contenus dans ce résumé ont gardé la numérotation du rapport principal, et ne sont pas nécessairement consécutifs.

[2] Les 41 financements codés n'incluent pas les sept fonds communs sectoriels (Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique, Népal, Rwanda et Zambie), qui étaient également actifs au cours de l'exercice 17. Compte tenu de la multiplicité des bailleurs de fonds impliqués dans les fonds communs sectoriels, une approche analytique différente sera nécessaire pour les fonds communs sectoriels.

[3] Les programmes pour le bien-être comprennent des initiatives en matière de nutrition et de santé intégrées aux composantes d'équité du projet, visant à optimiser la scolarisation et les résultats d'apprentissage. Des programmes pour le bien-être ont par exemple trait à l'alimentation scolaire, au déparasitage, au dépistage des troubles de la vue/les lunettes, aux programmes pour la promotion du lavage des mains et au soutien psychologique.

[4] Veuillez noter que notre référence aux pays/États fédéraux couvre les pays souverains dont les entités sous-régionales sont comptées comme des bénéficiaires individuels de l'ESPIG. Par exemple, le Pakistan en tant que pays serait compté comme un pays en développement partenaire (PDP) alors qu'en tant que pays/État fédéral, il serait compté comme deux provinces, le Sindh et le Baloutchistan , qui sont des bénéficiaires de l'ESPIG.

l'exercice 17 se sont élevés à 420,7 millions de dollars, alors que le montant cumulé décaissé pour les ESPIG actifs au cours de l'exercice s'élevait à plus de 1,51 milliard de dollars. Soixante-dix-sept pour cent de ce montant, soit 1,7 milliard de dollars, ont été décaissés au profit des pays ou États d'Afrique subsaharienne.

Une analyse du taux de mise en œuvre des financements présente des résultats mitigés. D'une part, le pourcentage des financements en bonne voie ou légèrement en retard reste constant à 79 % de l'exercice 16 à l'exercice 17, de même que la proportion des financements en retard dans la mise en œuvre n'a guère changé (20,4 % au cours de l'exercice 16 et 20,8 % pour l'exercice 17). Cependant, lorsque les données sont davantage désagrégées, les taux de mises en œuvre pour l'exercice 17 indiquent une augmentation du pourcentage de financements légèrement en retard (de 52 % au cours de l'exercice 16 à 60 % pour l'exercice 17). Au cours de la même période, on note également une diminution de la part du portefeuille des financements évalués comme étant en bonne voie (de 28 % à 19 %). Le nombre total d'ESPIG en cours a diminué, passant de 54 pendant l'exercice 16 à 48 à la fin de l'exercice 17, tandis que six des 11 financements clôturés qui étaient sur la bonne voie pendant l'exercice 16 ont été retirés de l'échantillon à la fin de l'exercice 17 en raison de leur clôture.

Une fonction d'assurance de la qualité qui soutient les produits et les processus des pays et qui tire parti du nouveau modèle de financement. Le nouveau modèle de financement met l'accent sur la préparation afin de répondre aux exigences du modèle de financement ainsi qu'à un programme solide. Le Secrétariat a continué de consolider et d'institutionnaliser sa fonction d'assurance de la qualité au cours de l'exercice 17, dans le but de fournir un appui plus rationnel et cohérent à l'élaboration des plans et des programmes sectoriels des pays. À la fin de l'exercice 17, les requêtes ESPIG de 16 pays avaient reçu des rétroactions par le biais du nouveau processus d'assurance qualité - un processus qui fait désormais partie des normes pour tous les pays soumettant une requête de financement ESPIG. La fonction renforcée d'assurance de la qualité veille à un engagement précoce, itératif et normatif du Secrétariat avec les pays au cours des étapes critiques de la planification sectorielle et du processus de conception du programme, contribue au dialogue technique au niveau des pays, et soutient le développement de plans et programmes sectoriels plus solides et pertinents au niveau des pays. Au cours de l'exercice 17, les outils d'assurance qualité ont également été mis à jour pour permettre au Secrétariat de fournir des rétroactions plus précoces et stratégiques aux pays souhaitant être conseillés sur la requête de la part variable de leur allocation maximale par pays (AMP). Au fur et à mesure de la mise en place du modèle de financement, le Secrétariat continuera de recueillir les rétroactions des PDP et des agents partenaires sur l'utilité et la réactivité du soutien de l'assurance qualité par rapport aux processus au niveau des pays.

Cadre des risques opérationnels. Dans l'ensemble, les agents partenaires et les partenaires de mise en œuvre ont contribué à gérer les risques liés à la réalisation des objectifs de financements. Cependant, le partenariat n'a pas été en mesure d'avoir un impact sur l'atténuation des risques en termes de financement intérieur, hormis au cours du processus de requête en amont du modèle de financement. Une nouvelle politique est en cours d'élaboration pour le Cadre de mobilisation et d'allocation des financements qui contribuera à atténuer ce risque.

Alignement des financements sur les systèmes nationaux et choix des modalités. À la fin de l'exercice 17, seulement 16 des 57 ESPIG actifs et clôturés (soit 28 %) étaient sensiblement alignés sur les systèmes nationaux[5]. Ces seize ESPIG alignés se composaient de cinq fonds communs sectoriels, de deux dispositifs

[5] L'ESPIG au profit de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) au nom de la Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le financement accéléré au profit du Somaliland ont été exclus de l'échantillon sur l'alignement : l'OECO est une organisation

de soutien budgétaire direct et de neuf projets. Au cours de l'exercice 17, le pourcentage d'ESPIG aligné sur les systèmes nationaux était inférieur au pourcentage estimé pour l'exercice 15 (34 %) et l'exercice 16 (31 %). Le Secrétariat travaille avec les pays partenaires pour instaurer le dialogue relatif à l'efficacité de l'aide et à la nécessité d'une meilleure harmonisation et d'un meilleur alignement de l'aide extérieure. Les pratiques en matière de prestation de l'aide doivent être davantage examinées en fonction des objectifs du partenariat afin de mettre en place des modalités mieux alignées. Ceci devrait se retrouver à l'avenir dans les décisions et les processus, y compris dans le choix de la modalité permettant de soutenir l'allocation de financements du GPE et les processus de revue de la qualité des programmes financés par des ESPIG. Les enseignements tirés des fonds communs alignés seront capitalisés afin de mieux informer les pays en développement partenaires et les agents partenaires, en particulier en ce qui concerne la gestion des risques et les stratégies de renforcement des capacités. Les partenaires de développement joueront un rôle essentiel en facilitant les progrès, en remettant en question les pratiques existantes et en encourageant la mise au point d'une aide pouvant combiner de manière adéquate des degrés d'alignement importants sur les systèmes nationaux, des financements à grande échelle et des mesures de sauvegarde fiduciaires appropriées.

LE PORTEFEUILLE DES FINANCEMENTS AUJOURD'HUI

Ce rapport sur la revue du portefeuille couvre l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017. Il examine le portefeuille des financements du GPE au niveau des pays et présente les tendances des allocations en termes géographiques, thématiques et de volume de trois mécanismes de financements du GPE au niveau des pays — le financement pour la préparation d'un programme (PDG), le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation et le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation. Le rapport a été préparé par le Secrétariat du GPE en fonction des données fournies par les pays en développement partenaires, les agents partenaires et le personnel du GPE.

Depuis sa création en 2002, le GPE a octroyé 4,662 milliards de dollars de financements à travers trois mécanismes de financements au niveau des pays : le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, le financement pour la préparation d'un programme et le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation. Grâce à son financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, le GPE appuie les analyses sectorielles de l'éducation et les processus de planification. Entre 2012 et le 30 juin 2017, **18,7 millions de dollars** ont été alloués au profit de financements de **72 ESPDG dans 58 pays**. En 2014, le GPE a doublé les financements disponibles pour soutenir chaque ESPDG passant de 250 000 dollars à 500 000 dollars, pour lesquels la moitié du financement est affecté à l'analyse sectorielle. Le financement pour la préparation d'un programme soutient la préparation de programmes sur trois ou quatre ans appuyant la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation. À la fin du mois de juin 2017, 48 financements avaient été approuvés pour un montant cumulatif de 9,26 millions de dollars. Le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation soutient la mise en œuvre des PSE. Depuis 2002[6], **129 ESPIG** ont été octroyés à **57 pays** pour une allocation totale de **4,634 milliards de dollars**. De cette somme, **3,625 milliards de dollars** ont été décaissés. Le décaissement des ESPIG sur la période de 12 mois se clôturant au 30 juin 2017 s'est élevé 420,7 millions de dollars US, soit une baisse d'environ 16 % par rapport à l'exercice 16

intergouvernementale et le financement accéléré n'est pas un instrument visant à favoriser l'alignement, mais plutôt visant à canaliser les financements le plus rapidement possible.

[6] De 2002 à 2011, les financements actuellement appelés ESPIG étaient financés par le Fonds catalytique et on y faisait référence en tant que financements du Fonds catalytique. En outre, des financements équivalents aux PDG s'appelaient des financements pour le fonds de l'élaboration du programme d'éducation (EPDF).

(503 millions de dollars) et une baisse d'environ 2 % par rapport à l'exercice 15 (427,8 millions) ; alors que le montant cumulé décaissé (depuis le début de la mise en œuvre) pour les ESPIG qui étaient actifs en juin 2017 dépassait 1,51 milliard de dollars.

Le GPE dispose de deux instruments de financement aux niveaux mondial et régional : le financement au titre du programme d'activités mondiales et régionales (AMR) et le fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE). Le portefeuille actuel pour l'AMR comprend 15 financements d'une valeur s'élevant à 31,1 millions de dollars. L'AMR appuie l'innovation, le renforcement des capacités, le développement des connaissances et le partage. Depuis qu'il est devenu opérationnel en 2013, 31,1 millions de dollars ont été décaissés. Le fonds de la société civile pour l'éducation soutient l'engagement de la société civile dans la politique, la planification, la budgétisation et le suivi du secteur de l'éducation. Depuis sa création en 2013, 48,3 millions de dollars ont été alloués et 38,6 millions ont été décaissés. Cependant, ce rapport ne couvre pas ces deux instruments ; il porte sur les mécanismes de financements au niveau des pays.

LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION AU COURS DE L'EXERCICE 17

I. Petits financements

Financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation

Environ 12,6 millions de dollars ont été alloués aux financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation au profit de 42 pays/États fédéraux au cours de l'exercice 17. Sur les 42 pays/États fédéraux qui ont bénéficié d'un ESPDG, 28 sont classés en tant que PFC. Les financements ont été utilisés pour mener une analyse sectorielle de l'éducation ainsi que pour soutenir l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation (PSE). Sept différents agents partenaires, dont le DFID qui est devenu pour la première fois agent partenaire d'un ESPDG, ont géré un portefeuille d'ESPDG du GPE au cours de l'exercice 17. Les autres organismes agissant en qualité d'agent partenaire sont la Banque asiatique de développement (BAsD), Save the Children, l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC), l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale.

Tableau 5 : Répartition des ESPDG par agent partenaire et PFC[7]

Agent partenaire	Nombre d'ESPDG		Nombre total d'ESPDG	Montant total des ESPDG (USD)	Part du montant total des ESPDG approuvés
	PFC	Autres pays			
BAsD	3	0	3	636 802	5,1 %
Banque mondiale	4	6	10	3 711 482	29,5 %
Direction du développement et de la coopération	0	1	1	428 794	3,4 %
DFID	1	0	1	323 570	2,6 %
Save the Children	1	0	1	483 327	3,8 %
UNESCO	2	2	4	1 196 270	9,5 %
UNICEF	13	5	18	5 815 457	46,2 %
Total	**24**	**14**	**38**	**12 595 02**	**100 %**

[7] Les tableaux et les graphiques se trouvant le résumé analytique ne sont pas numérotés de manière séquentielle.

Financements pour la préparation d'un programme

Les fonds alloués aux financements pour la préparation de programmes se sont élevés à 3,3 millions de dollars au cours de l'exercice 17. Ils ont contribué à la préparation des programmes de l'éducation conformes au PSE de 18 pays/États fédéraux.

Tableau 9 : Aperçu des PDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 17

PDG	Actifs au début de l'exercice 17	Approuvés au cours de l'exercice 17	Clôturés au cours de l'exercice 17	Actifs à la clôture de l'exercice 17
Nombre de financements	3	12	3	12
Valeur (USD)	887 750	2 383 909	836 750	2 434 909

II. Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation

Description du portefeuille d'ESPIG actifs

Au cours de l'exercice 17, 58 pays/États fédéraux (54 pays en développement partenaires)[8] ont bénéficié de 59 ESPIG totalisant environ 2,32 milliards de dollars[9]. Conformément aux exercices précédents, l'Afrique subsaharienne a enregistré le plus grand nombre d'ESPIG en cours de mise en œuvre. À la fin de l'exercice 17, 69 % des ESPIG actifs totalisant des engagements de 1,446 milliard de dollars étaient mis en œuvre en Afrique subsaharienne, tandis que dix des 11 ESPIG qui se sont clôturés au cours de l'exercice se trouvaient aussi dans cette région.

[8] Veuillez noter que notre référence aux pays/États fédéraux couvre les pays souverains dont les entités sous-régionales sont comptées comme des bénéficiaires individuels de l'ESPIG. Par exemple, le Pakistan en tant que pays serait compté comme un pays en développement partenaire alors qu'en tant que pays/État fédéral, il serait compté comme deux provinces, le Sindh et le Baloutchistan, qui sont des bénéficiaires de l'ESPIG.
[9] Pour les ESPIG approuvés lors de ou après la réunion du Conseil d'administration de novembre/décembre 2016, le montant de l'allocation de supervision est soustrait du montant du financement.

Tableau 13 : Nombre d'ESPIG selon les régions (en cours, clôturés et en attente au 30 juin 2017)

Région	Nombre d'ESPIG	% d'ESPIG	Nombre d'ESPIG dans des		Montant total approuvé (en millions USD/%)		Décaissement cumulé au 30 juin 2017 (en millions USD/%)	
			PFC	Autres que PFC				
En cours au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	33	69 %	21	12	1446,01	74 %	873,08	60 %
Amérique latine et Caraïbes	4	8 %	1	3	44,5	2 %	41,73	94 %
Asie du Sud	4	8 %	3	1	259,3	13 %	125,76	48 %
Europe et Asie centrale	3	6 %	0	3	78,8	4 %	53,95	68 %
Asie de l'Est et Pacifique	2	4 %	0	2	55,3	3 %	40,28	73 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2	4 %	2	0	76,4	4 %	22,77	30 %
Total	**48**	**100 %**	**27**	**21**	**1960,31**	**100 %**	**1157,57**	**59 %**[10]
Clôturés au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	10	91 %	7	3	301,66	84 %	296,99	98 %
Asie du Sud	1	9 %	1	0	55,7	16 %	55,7	100 %
Total	**11**	**100 %**	**8**	**3**	**357,36**	**100 %**	**352,69**	**99 %**[11]
En attente au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	3	100 %	2	1	201,6	100 %	En attente	En attente
Total	**3**	**100 %**	**2**	**1**	**201,6**	**100 %**	**En attente**	**En attente**

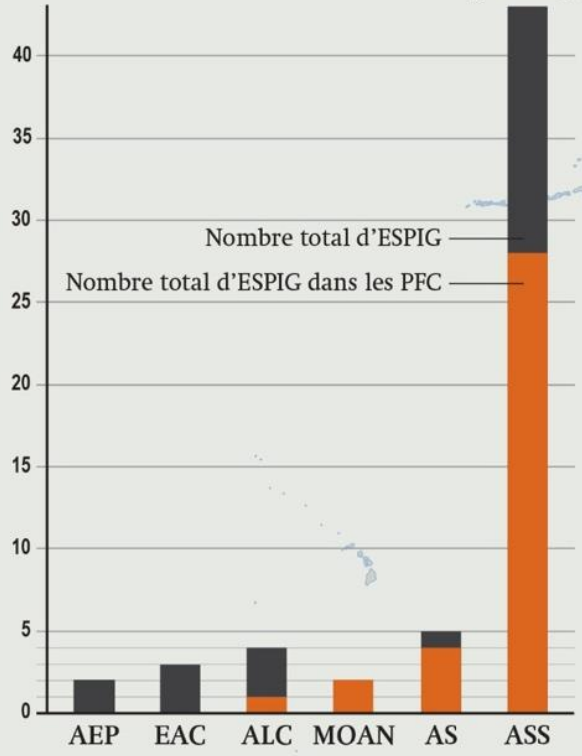
La Banque mondiale est restée l'agent partenaire pour la majorité des ESPIG. Sur les 62 ESPIG actifs et en attente au cours de l'exercice 17, la Banque mondiale a agi en qualité d'agent partenaire pour 40 financements (soit 65 %) atteignant un montant de 1,93 milliard de dollars, et représentant 76 % du montant total des ESPIG (2,52 milliards de dollars). L'UNICEF a géré le deuxième plus grand portefeuille, soit 24 %, d'une valeur s'élevant à 346 millions de dollars. Le ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) et l'Agence suédoise pour le développement international (Sida) ont tous deux agi en qualité d'agent partenaire pour deux ESPIG, chacun d'une valeur, respectivement, de 60,4 millions de dollars et 100 millions de dollars en engagements. L'UNESCO, l'Agence française de développement (AFD) et Save the Children ont chacun agi comme agent partenaire pour un ESPIG au cours de l'exercice 17 atteignant en moyenne 29,1 millions dollars en engagements.

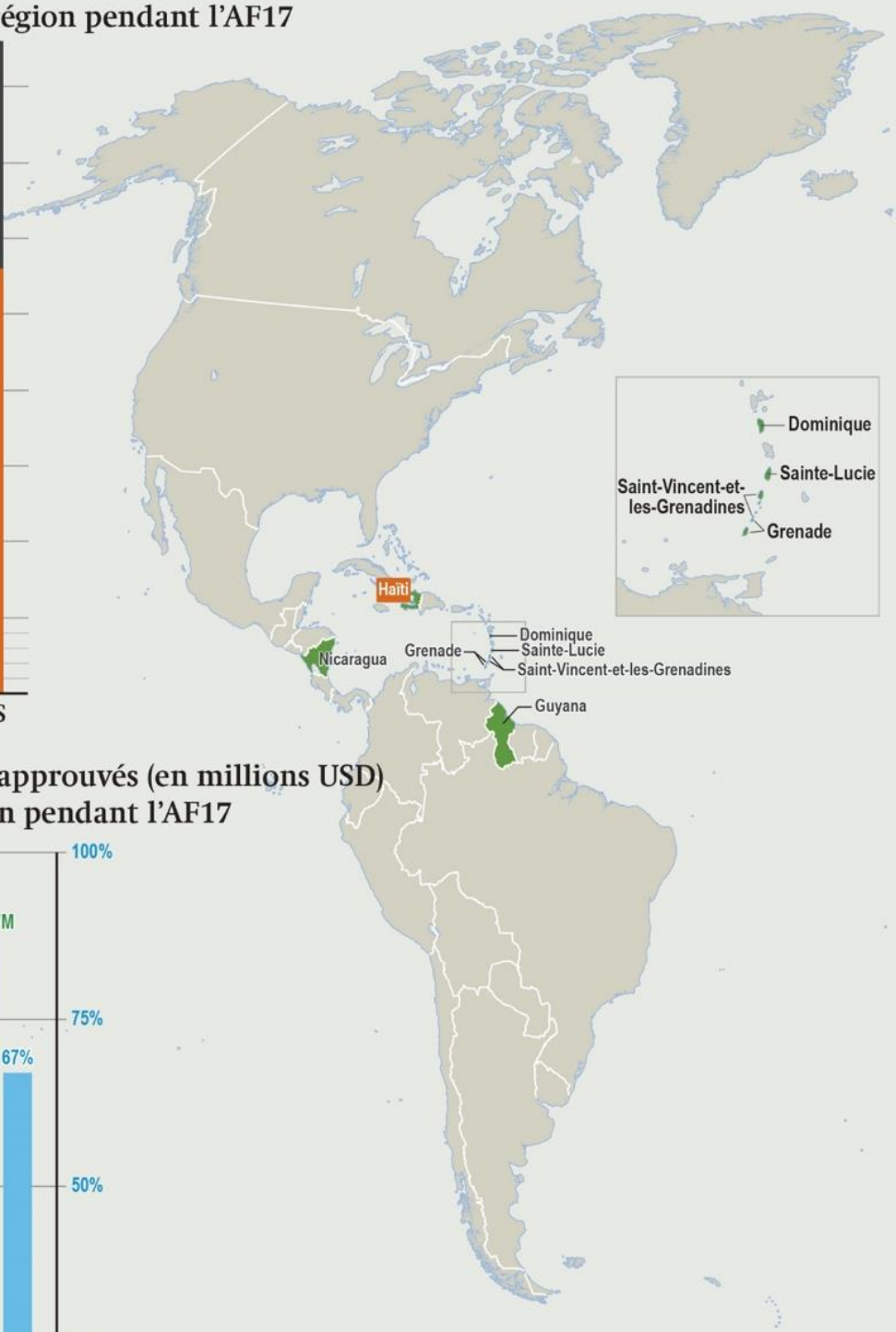
[10] Il s'agit du taux de décaissements cumulés pour l'ensemble des 48 ESPIG en cours au 30 juin 2017.

[11] Il s'agit du taux de décaissements cumulés pour l'ensemble des 11 ESPIG clôturés au 30 juin 2017.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR RÉGION POUR LA MISE EN OEUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'ÉDUCATION (ESPIG)
(ACTIFS/CLÔTURÉS PENDANT L'AF17)

Total d'ESPIGs actifs/clôturés par région pendant l'AF17

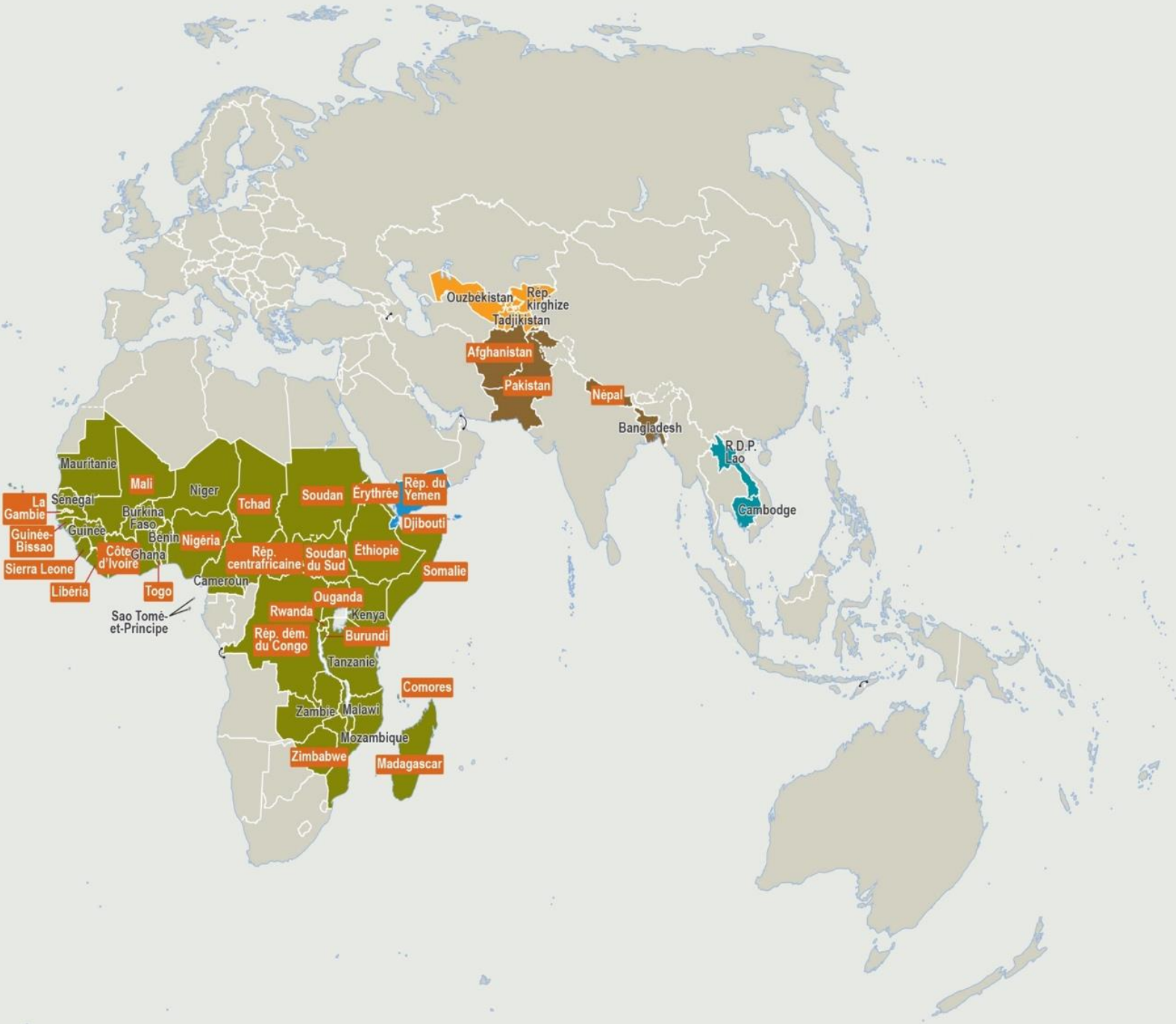




Montants totaux de financements approuvés (en millions USD) et pourcentage distribué par région pendant l'AF17



PARTENARIAT MONDIAL
pour L'EDUCATION



- Asie de l'Est et du Pacifique
- Europe et Asie centrale
- Amérique latine et Caraïbes
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Asie du Sud
- Afrique subsaharienne

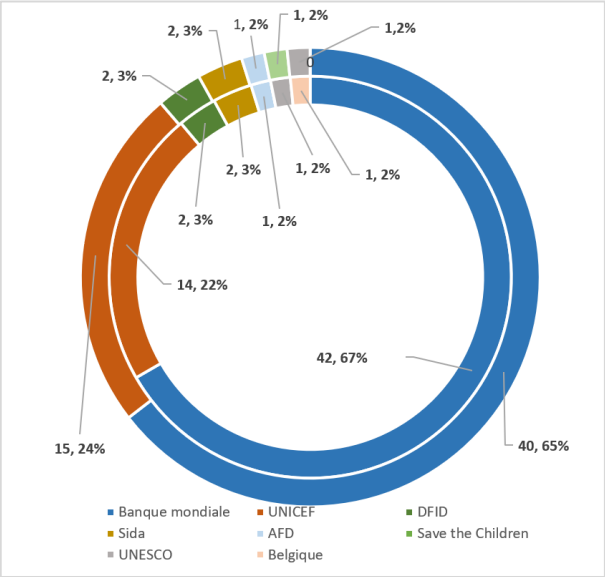
Grenade — États en développement partenaires du GPE (PDP)

Somalie — PDP touchés par la fragilité et les conflits (PFC)

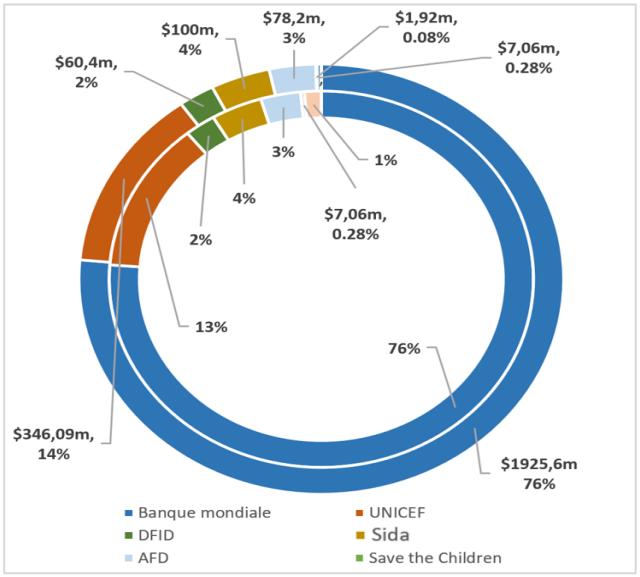
IBRD 42523 |
OCTOBRE 2017

WORLD BANK GROUP

Graphique 3 : Nombre d'ESPIG en cours, clôturés et en attente par agent partenaire au 30 juin 2016 (cercle intérieur) et au 30 juin 2017 (cercle extérieur)



Graphique 4 : Valeur des ESPIG en cours, clôturés et en attente par agent partenaire au 30 juin 2016 (cercle intérieur) et au 30 juin 2017 (cercle extérieur)



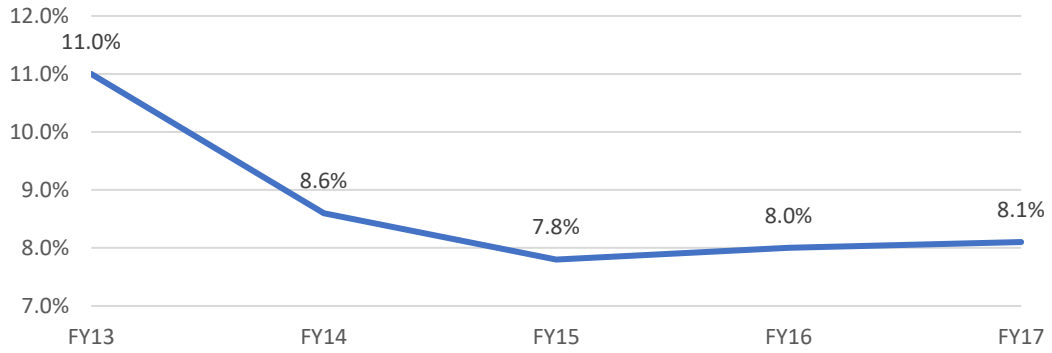
Coûts administratifs

Entre le mois de décembre 2011 et le 30 juin 2017[12], la valeur totale des ESPIG approuvés équivaut à 2,71 milliards de dollars, dont 2,63 milliards de dollars correspondent aux AMP des pays et 84,4 millions de dollars aux commissions des agents partenaires et aux allocations de supervision[13]. Pour la période allant de décembre 2011 au 30 juin 2017, le montant total des commissions des agents partenaires, des allocations de supervision et des frais directs de gestion et d'administration des programmes encourus par les agents partenaires s'élevait à 219,8 millions de dollars, soit 8,1 % du total des allocations de financement approuvées pour cette même période. Cela représente une augmentation de 0,1 % par rapport aux 8 % déclarés pour l'exercice 16, une augmentation de 0,3 % par rapport aux 7,8 % déclarés pour l'exercice 15, une baisse de 0,5 % par rapport aux 8,6 % déclarés pour l'exercice 2014, et une baisse de 2,9 % par rapport aux 11 % déclarés pour l'exercice 2013. (Voir graphique 6).

[12] Cette analyse a été lancée après la publication du premier examen du portefeuille en 2013 et, pour maintenir la cohérence, décembre 2011 demeure la date de démarrage.

[13] Ce montant inclut les commissions des agents partenaires, les commissions approuvées en sus et les allocations de supervision pour les financements préalablement à la décision du Conseil BOD/2015/10-02, mais n'inclut pas les 2,3 millions de dollars d'allocations de supervision qui sont prélevés sur l'allocation maximale par pays pour les financements approuvés pendant et après le second cycle de financement de 2016.

Graphique 6 : Tendance des frais totaux des agents partenaires pour la période 2013/2017 (en pourcentage)



Généralement, les États fragiles et les financements plus petits continuent à engendrer un pourcentage de frais administratifs plus élevé, tandis que les financements plus importants et les mécanismes de financement conjoint entraînent généralement des frais administratifs réduits lorsqu'ils sont exprimés en pourcentages (voir les tableaux 20 et 21). Les frais ont tendance à être plus élevés lorsque des agences de l'ONU et les ONG internationales agissent en qualité d'agent partenaire, étant donné que leurs commissions sont de l'ordre de 7 % à 8 % de la valeur du financement.

Tableau 20 : Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision, par PFC et par pays autre que PFC

Statut du pays	Valeur totale approuvée de l'allocation (déc. 2011-juin 2017)	% des frais de l'agent partenaire/ de supervision et frais directs de gestion et de supervision
PFC	1,618 milliard USD	9,7 %
Autres que PFC	1,096 milliard USD	5,7 %
Total	**2,714 milliards USD**	**8,1 %**

Tableau 21 : Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision, par volume de financement

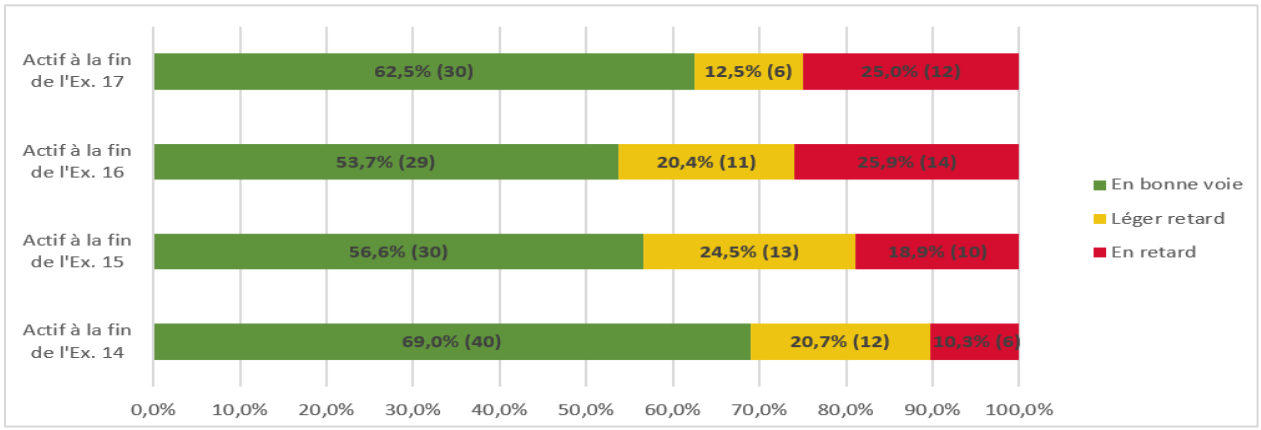
Volume de l'allocation approuvée[14]	Valeur totale approuvée de l'allocation (déc. 2011-juin 2017)	% des frais de l'agent partenaire/ de supervision et frais directs de gestion et de supervision
Moins de 10 millions USD	75 millions USD	16,2 %
Supérieur ou égal à 10 millions USD	2,639 milliards USD	7,8 %
Total	**2,714 milliards USD**	**8,1 %**

[14] Sur les 68 financements utilisés pour calculer les coûts administratifs, 17 sont inférieurs à dix millions de dollars et 51 y sont supérieurs (compte tenu de la commission de supervision).

Performance

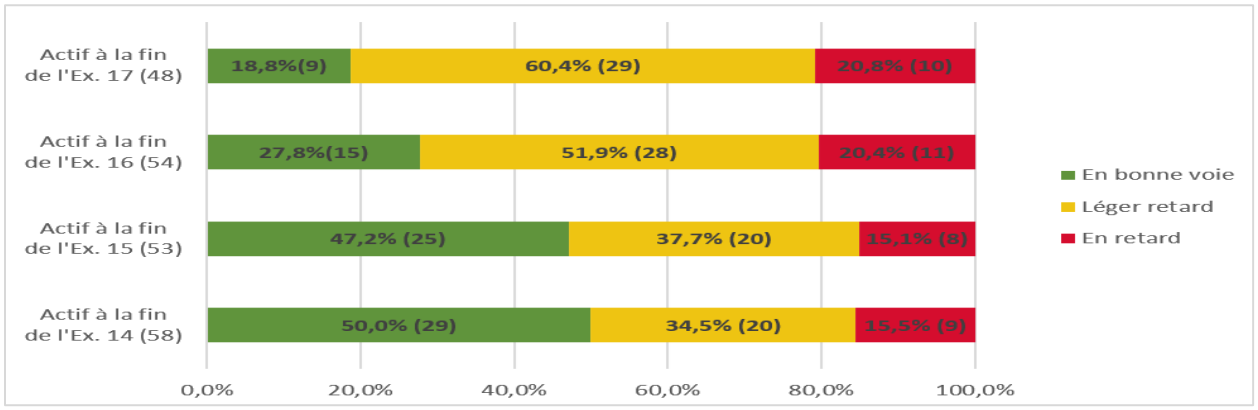
Depuis l'exercice 14, chaque année, au moins 74 % de tous les financements actifs ont présenté des décaissements cumulés en bonne voie ou légèrement en retard, laissant un quart des financements actifs considérés comme en retard au cours d'une année donnée.

Graphique 7 : ESPIG : Situation des décaissements, Ex. 14-Ex. 17 (en pourcentage et nombre d'ESPIG)



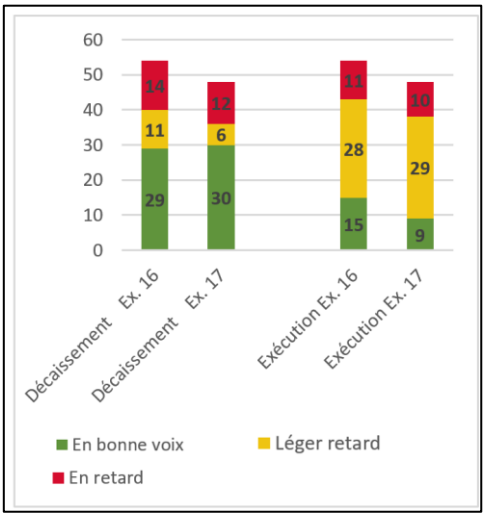
Quant aux notes attribuées concernant l'exécution des financements, chaque année depuis l'exercice 14, au moins 79 % des financements en cours ont obtenu les notes « sur la bonne voie » ou « légèrement en retard » ; ainsi pas plus de 20,8 % des financements en cours pend

Graphique 8 : ESPIG : État d'exécution, Ex. 14-Ex. 17 (en pourcentage et nombre d'ESPIG)

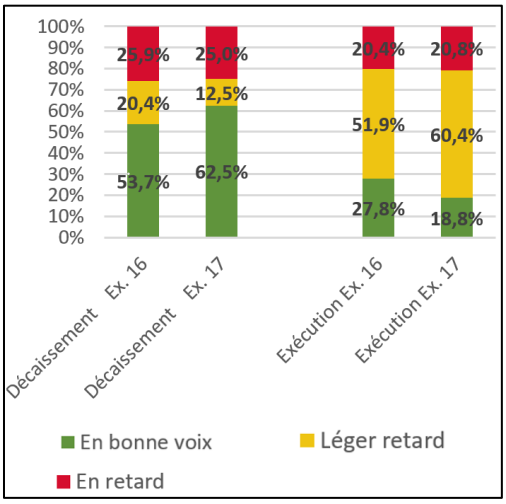


Par rapport à l'exercice précédent, les taux des décaissements au cours de l'exercice 17 indiquent des améliorations en termes de pourcentage de financements étant en bonne voie, passant de 54 % au cours de l'exercice 16 à 63 % au cours de l'exercice 17, alors que le pourcentage de financements en retard reste relativement similaire (25 % pour l'exercice 17 et 26 % pour l'exercice 16). La hausse de la proportion des financements en bonne voie, sans une modification correspondante du pourcentage de financements en retard, est en partie attribuable à une diminution du pourcentage de financements légèrement en retard (de 20,4 % pour l'exercice 16 à 12,5 % pour l'exercice 17). Au cours de l'exercice 17, 54 pays ont bénéficié de 59 ESPIG d'une valeur d'environ 2,32 milliards de dollars. Le montant cumulé décaissé pour les ESPIG actifs pendant l'exercice 17 était supérieur à 1,51 milliard de dollars. De ce montant, 1,17 milliard de dollars (soit 77 %) a été décaissé au profit des pays ou États d'Afrique subsaharienne.

Graphique 9 : ESPIG : État des décaissements et état d'exécution, Ex. 16 et Ex. 17



Graphique 10 : ESPIG : État des décaissements et de la mise en œuvre, Ex. 16 et Ex. 17 (en pourcentage)



Les taux de mise en œuvre présentent des résultats mitigés. En l'absence de conclusion claire sur les raisons pouvant expliquer le manque d'amélioration des financements en retard et légèrement en retard, le Secrétariat a procédé à une évaluation individuelle des financements et de leurs contextes de mise en œuvre (d'après les informations communiquées par les agents partenaires et les responsables-pays). Les causes des retards sont classées en trois raisons principales. La première catégorie comprend les difficultés imprévues dans les pays, tels que les changements dans le leadership politique ou dans la politique nationale de l'éducation, les conflits actifs, le manque d'accessibilité en raison des problèmes de sécurité ou du retrait d'un organisme de financement. La seconde catégorie comprend les difficultés dans la planification et les obstacles au moment du démarrage. Il s'agit par exemple, du retard des pays dans le recrutement de postes clés pour la mise en œuvre des activités de financements, de retards d'approbations par les autorités gouvernementales ou encore de retards dans l'élaboration d'une évaluation des besoins ou d'un plan d'action. La troisième catégorie a trait aux défis de mise en œuvre rencontrés tout au long du déploiement du projet, notamment en termes d'irrégularités dans les passations de marchés au niveau des pays, d'irrégularités dans les procédures de mesures de sauvegarde, aux retards en termes d'assistance technique des partenaires de développement et aux problèmes de coordination entre l'agent partenaire et le gouvernement.

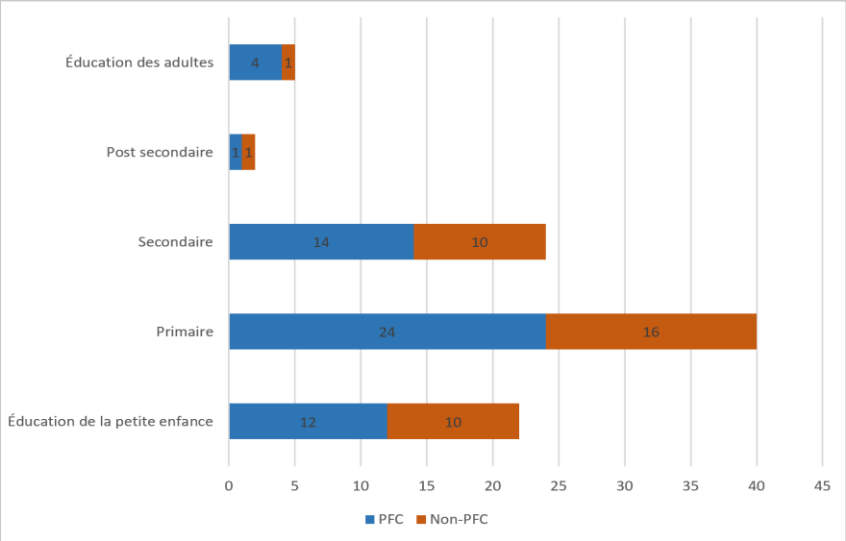
Le Secrétariat poursuivra l'examen des tendances générales du portefeuille ESPIG afin d'obtenir davantage d'informations sur les causes des retards. Il est important de souligner que l'évaluation de la performance des financements par le biais des notations du Secrétariat est un exercice qui donne un aperçu du portefeuille des financements, mais ses résultats ne doivent pas être utilisés isolément pour définir la performance des financements. La notation n'indique pas les effets de certains facteurs importants qui peuvent influer sur la performance des financements, tels que l'implication du gouvernement, la coordination entre tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre et la qualité des interventions. La note attribuée désignant le retard d'un financement spécifique peut être due à la lenteur de la passation de marchés. Il se pourrait aussi que le gouvernement utilise pour la première fois un processus de passation de marchés et qu'il renforce son expérience. En substance, évaluer les financements est un exercice utile tant que ses résultats sont utilisés aux côtés d'autres informations visant à améliorer la performance du financement.

Les ESPIG par composantes thématiques et résultats

Les activités sous-sectorielles et thématiques des 41 ESPIG actifs à la fin de l'exercice 17 (à l'exclusion des financements communs sectoriels) ont été codées afin de fournir une idée plus approfondie des types d'activités soutenues par les ESPIG et de leur alignement sur les objectifs stratégiques du GPE 2020. Introduit pour la première fois au cours de l'exercice 16 en vue d'accroître la compréhension des investissements réalisés grâce aux ESPIG, le codage a été amélioré au cours de l'exercice 17 afin d'être davantage harmonisé avec les codages des autres partenaires (tels que l'OCDE et la Banque mondiale) et de mieux s'aligner sur les activités thématiques clés dans le cadre des objectifs stratégiques du GPE : l'apprentissage, l'équité et l'efficacité.

Les résultats du codage par sous-secteurs de l'éducation ont indiqué que tous les ESPIG (40), à l'exception d'un, privilégient l'enseignement primaire. Alors que plus de la moitié (22) des ESPIG couvrent l'éducation et la protection de la petite enfance, et l'enseignement secondaire (24 ESPIG), cinq ESPIG appuient l'éducation et la formation des adultes.

Graphique 13 : Sous-secteurs de l'éducation couverts par les ESPIG de l'exercice 17 codés, ventilés par pays PFC/autres pays



Les résultats du codage par activités thématiques ont montré que les objectifs stratégiques étaient bien pris en compte dans les ESPIG de l'exercice 17. S'agissant des activités soutenant l'objectif d'apprentissage, la formation des enseignants (40 ESPIG) et l'élaboration des programmes/fourniture de matériel d'apprentissage (35 ESPIG) sont les plus codés. S'agissant de l'équité, la plupart des financements codés (30 ESPIG) ont privilégié l'agrandissement/la remise en état des écoles et des salles de classe ainsi que l'égalité des sexes. Les 41 ESPIG comportaient des activités de renforcement du système, qui ont majoritairement concerné le Système d'information pour la gestion de l'éducation (33 ESPIG).

Tableau 35 : Résumé des activités thématiques soutenues par le portefeuille de financements actifs pour l'exercice 17

Buts du GPE 2020	Activités thématiques	PFC	Autres pays	Total
Apprentissage	Gestion des enseignants	19	7	**26**
	Formation des enseignants	23	17	**40**
	Normes/programmes/matériels d'apprentissage	19	16	**35**
	Systèmes d'évaluation de l'apprentissage	17	12	**29**
	Utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage	1	4	**5**
Équité	Installations et infrastructures scolaires	20	10	**30**
	Égalité des sexes	17	13	**30**
	Transferts monétaires/autres incitations ciblées sur les élèves	2	2	**4**
	Accès pour les enfants non scolarisés	12	5	**17**
	Apprentissage des adultes	4	1	**5**
	Programmes de bien-être	7	5	**12**
	Appui aux enfants présentant un handicap et des besoins spéciaux	5	5	**10**
Systèmes	Renforcement des systèmes : au niveau central	24	17	**41**
	Renforcement des systèmes : au niveau décentralisé	15	10	**25**
	Renforcement des systèmes : au niveau des écoles	18	11	**29**
	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation	20	13	**33**

Mises à jour sur le modèle de financement

Trois ans après l'adoption du modèle de financement du GPE axé sur les résultats, neuf requêtes ESPIG (six au cours de l'exercice 16 et trois au cours de l'exercice 17) ont été accordées dans le cadre le modèle de financement. Pour optimiser l'impact du modèle de financement, le Secrétariat a affiné ses activités d'examen de la qualité afin d'être davantage systématique et rationnel en fournissant un soutien aux pays durant les processus de planification sectorielle et de conception du programme. Il est important de souligner que l'engagement précoce et itératif du Secrétariat vis-à-vis des pays a facilité une évaluation et un dialogue plus nuancés, sensibles au contexte et cohérents autour des références des modèles de financement, en particulier concernant l'élaboration de plans sectoriels crédibles, le financement intérieur de l'éducation et la disponibilité et l'utilisation des données. Cet engagement plus solide a été favorablement accueilli, mais il a aussi augmenté le délai nécessaire aux pays pour soumettre les requêtes ESPIG.

À la fin de l'exercice 17, 16 pays avaient soumis des requêtes ESPIG au processus d'examen de l'assurance de la qualité dans le cadre du processus de requêtes d'ESPIG. Au cours de l'exercice 17, un soutien technique et des conseils ont été fournis aux PDP dont les ESPIG avaient été approuvés ainsi qu'aux ESPIG ayant soumis une requête de financement.

Parmi les requêtes ESPIG de l'exercice 17, seule l'Éthiopie a soumis une requête pour la tranche variable et la tranche fixe. La requête de l'Éthiopie, demandant une allocation de 100 000 000 dollars[15], dont

[15] Ce montant de l'ESPIG inclut l'allocation de supervision.

70 000 000 dollars pour la part fixe et 30 000 000 dollars pour la part variable, a été présentée au GPC en octobre 2016. Cependant, en ce qui concerne la part variable, le Comité a fait part de ses préoccupations relatives à la période de mise en œuvre très courte qui a été prévue (à peine 15 mois) et à des objectifs limités à ce qui serait réalisable sur une si courte période. L'Éthiopie a par la suite révisé et réintroduit les indicateurs de la tranche variable (ITV). Le pays a proposé des indicateurs de résultats pour deux ans afin d'aligner les résultats et de synchroniser l'examen des résultats sur l'examen à mi-parcours du V^{e} Plan de développement du secteur de l'éducation (ESDP V) et sur la réalisation du II^{e} Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation générale (GEQIP II) en juillet 2018. Cette proposition est importante étant donné que le projet soutenu par la part fixe du financement qui a été approuvée pour préparer le prochain GEQIP prendra plus de temps. Par conséquent, le pays a décidé d'obtenir des résultats pour la part variable du financement dans le temps imparti pour le GEQIP II. Après des délibérations manifestement intenses, cette décision a été intégralement endossée par le groupe de travail technique sur l'éducation (ETWG), qui est l'équivalent d'un GLPE pour l'Éthiopie.

Tableau 15 : ESPIG octroyés dans le cadre du modèle de financement

Nom du pays	PFC	Agent partenaire	Date d'approbation du financement	Montant du financement[16]	Montant de la tranche variable	Modalité de décaissement de la part variable	Remarques
Ex. 16							
Mozambique		Banque mondiale	23-mai-15	57 900 000	17 400 000	Ex-post	
Népal	PFC	Banque mondiale	23-mai-15	59 300 000	17 800 000	Ex-post	
Rwanda	PFC	DFID	23-mai-15	25 200 000	7 560 000	Ex-post	
RD Congo	PFC	Banque mondiale	15-juin-16	100 000 000	30 000 000	Ex-post	
Malawi		Banque mondiale	15-juin-16	44 900 000	13 470 000	Ex-post	
OECO		Banque mondiale	15-juin-16	2 000 000	s.o.	s.o.	Exemption pour les petits États insulaires[17]
Ex. 17							
Zimbabwe	PFC	UNICEF	9-sept-16	20 580 000	s.o.	Ex-post	Tranche variable à soumettre lors de l'exercice 18
Éthiopie	PFC	Banque mondiale	2-déc.-16 15-fév.-17	100 000 000	30 000 000	Ex-post	Approbation de la part fixe le 02/12/16, et de la part variable le 15/02/17
Lesotho		Banque mondiale	7-juin-17	2 300 000	s.o.	s.o.	Ex-ante[18]

[16] Le montant du financement pour les trois financements octroyés au cours de l'exercice 17 inclut l'allocation de supervision.

[17] En vertu de l'exemption pour les petits États insulaires, le financement destiné aux États insulaires des Caraïbes ne doit pas comporter une requête pour la part variable, mais a tout de même été octroyé dans le cadre du modèle de financement, sous la forme d'un financement fixe. Cette exemption est précisée à l'annexe 2 des Principes et options pour la révision du modèle de financement du Partenariat mondial pour l'éducation adoptés par le Conseil le 26 février 2014.

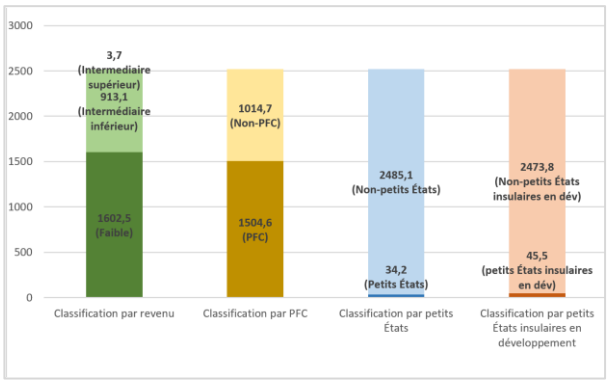
[18] Le Lesotho a présenté une requête dans le cadre de l'approche ex-ante pour la part variable du modèle de financement en se fondant sur la disposition relative aux ESPIG de moins de cinq millions de dollars, comme proposé par le Secrétariat dans le document CGPC/2015/07 DOC 05.

Sur six ESPIG avec une part variable approuvée, deux ont atteint les résultats de la part variable : le Mozambique et le Népal. Ces deux pays figuraient parmi les premiers à bénéficier d'un ESPIG approuvé dans le cadre du nouveau modèle de financement. Le Mozambique et le Népal ont établi des objectifs intermédiaires dans le cadre de la part variable, à réaliser au cours de la première ou de la deuxième année du programme de la part variable. Les deux pays sont en bonne voie de réaliser leurs objectifs de la tranche variable au cours de l'exercice 17. Le Rwanda et le Malawi, également parmi les six pays, n'ont pas fait l'objet de vérification en termes de réalisation des objectifs prévus par les Indicateurs de la tranche variable au cours de l'exercice 17. S'agissant de la RDC, l'ESPIG n'était pas encore entré en vigueur à la fin de l'exercice 17.

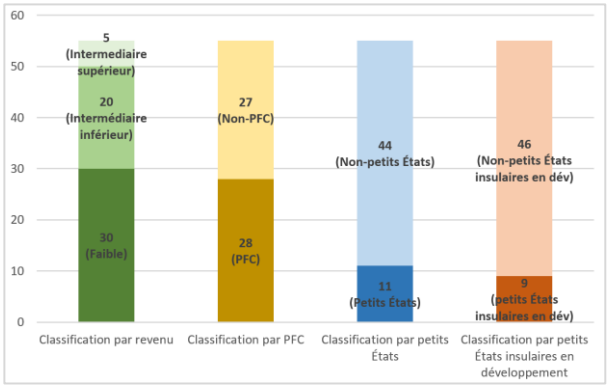
III. Aide aux pays touchés par la fragilité ou les conflits

Les pays touchés par les conflits et la fragilité (PFC) et les pays à faible revenu continuent de recevoir la majorité des engagements ESPIG. Cinquante et un pour cent des PDP ayant des financements en cours ou en attente au cours de l'exercice 17 sont des PFC, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice 16. Cinquante-cinq pour cent sont classés parmi les pays à faible revenu tandis que 36 % appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire tranche inférieure.

Graphique 1 : Montant total des ESPIG en cours, clôturés et en attente (en millions USD) par revenu, PFC, petits États, et petits États insulaires en développement au cours de l'exercice 17[19]



Graphique 1 : Pays en développement partenaires du GPE qui bénéficient d'ESPIG en cours, clôturés et en attente, classés par revenu, PFC, petits États et petits États insulaires en développement au cours de l'exercice 17



Le mécanisme d'intervention d'urgence du GPE pour les partenaires des PFC comprend un financement accéléré, une restructuration des financements, une planification pour la préparation aux situations d'urgence par le biais de l'ESPDG, ainsi qu'un soutien au plan de transition de l'éducation. Au cours de l'exercice 17, 20 ESPIG ont été restructurés dans les pays/États fédéraux des PFC. Cela représente 77 % de toutes les restructurations qui se sont produites au cours de l'exercice 17. Sur ces 20 restructurations ESPIG intervenues dans les PFC, la restructuration de huit (40 %) d'entre elles a été justifiée en raison de

[19] Les niveaux de revenu des pays (PFR — pays à revenu faible, PRITI — pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, PRITS — pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, PRE— pays à revenu élevé) sont basés sur la Liste des économies de la Banque mondiale (juin 2017). La liste des pays fragiles ou touchés par un conflit (PFC) établie par le GPE est basée sur la liste harmonisée des situations fragiles établie pour l'exercice 17 par la Banque mondiale et sur la liste des pays touchés par un conflit établie par l'UNESCO dans son rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2016. La classification petits États repose sur la Classification des petits États établie par la Banque mondiale pour l'exercice 17 ; tandis que la classification PEID – petits États insulaires en développement – est fondée sur la liste des petits États insulaires en développement de l'UNESCO.

crises spécifiques. Ces PDP ont reconnu que la flexibilité permise par le GPE en termes de réaffectation des fonds ou de modification des indicateurs est utile pour pouvoir s'adapter aux besoins qui surviennent en cas de crise. Grâce au processus de restructuration des financements, les partenaires sont en mesure de réagir de façon rapide et appropriée à l'évolution des circonstances. Par exemple, en Haïti, un ouragan dévastateur s'est produit en octobre 2016, causant la plus grande urgence humanitaire dans le pays depuis le séisme survenu en 2010. Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a sollicité une réaffectation d'un million de dollars de la composante ayant trait à l'évaluation de la maîtrise du calcul dans les petites classes au profit du programme d'alimentation scolaire, dans le cadre du financement du GPE. L'ouragan a frappé le 4 octobre, la requête a été soumise par le PDP le 14 octobre et la restructuration a été approuvée le 28 octobre. Seulement 24 jours après la catastrophe initiale, le GPE a pu soutenir le gouvernement pour répondre aux nouvelles exigences du contexte. La Somalie (Somaliland) a pu accéder à un financement accéléré, autre mécanisme d'intervention d'urgence, au cours de l'exercice 17, afin de lutter contre la crise résultant de la sécheresse. Le fonds, qui a été approuvé en avril 2017 pour un programme de dix mois allant du 1er juin 2017 au 31 mars 2018, a ciblé environ 7 800 enfants en âge d'aller à l'école. L'aide a été conçue pour aider les écoles touchées à répondre à leurs besoins en matière d'enseignement, d'apprentissage, d'alimentation et d'eau, ainsi qu'à fournir un renforcement des capacités approprié aux communautés touchées par la sécheresse.

Gestion des risques du portefeuille

En octobre 2015, le Conseil d'administration a approuvé un certain nombre de recommandations visant à renforcer le modèle opérationnel du GPE, notamment l'élaboration d'un Cadre des risques opérationnels. L'objectif du Cadre des risques opérationnels est de veiller à ce que le Secrétariat comprenne et soutienne la gestion des risques en fonction de chaque pays et de chaque financement. Le cadre contribue à améliorer la cohérence de la gestion des risques en abordant les risques aux niveaux du pays, du secteur et du financement de manière systématique.

Au cours de la première moitié de l'exercice 17, le Secrétariat a évalué les risques opérationnels dans 58 pays/États fédéraux et a élaboré des plans de gestion des risques pour les contextes à risques critiques et élevés. Les évaluations ont montré que 34 % des pays/États fédéraux dans le portefeuille du GPE sont classés, en termes de risque sectoriel global, comme étant à risque élevé ou critique (une moyenne des notations pour trois risques subsidiaires sélectionnés étant liés aux domaines clés du travail du GPE). Soixante-quinze pour cent des pays/États fédéraux avec des risques sectoriels élevés ou critiques représentent des pays touchés par la fragilité et les conflits. Vingt-huit pour cent des ESPIG en cours ont été classés sur leur ensemble des risques de financement comme étant élevés ou critiques (une moyenne des notations pour les risques subsidiaires sélectionnés). S'agissant des financements avec des risques élevés ou critiques en termes de risque global de financement, 81 % sont classés dans les PFC. En ce qui concerne les évaluations des risques contextuels, fondés sur la notation du Fonds mondial, l'évaluation du portefeuille du GPE divise de manière plus ou moins égale les pays à risques faibles ou moyens (52 %) et ceux à risques élevés ou très élevés (48 %). Les deux risques subsidiaires les plus élevés concernaient la possibilité de ne pas atteindre les objectifs de financements au cours de la période de mise en œuvre prévue et que les pays en développement partenaires du GPE soumettant une requête pour un ESPIG ne parviennent pas à augmenter ou à maintenir leurs dépenses consacrées l'éducation à 20 % au minimum. **Globalement, 19 pays/États ont été évalués par le Secrétariat du GPE comme étant à risques élevés en termes de financement ou à risques critiques au niveau sectoriel dans les domaines clés du travail du GPE.**

Au cours de la deuxième moitié de l'exercice 17, le Secrétariat a élaboré et mis en œuvre des plans de gestion des risques pour les contextes à risques moyens et faibles. Le Secrétariat a également examiné les plans de gestion des risques pour tous les contextes à risques critiques et élevés ayant en cours un financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (29 contextes) et a évalué l'impact des mesures du Secrétariat pour atténuer les risques, qu'il s'agisse de la nécessité de mettre à jour l'évaluation des risques, et le cas échéant, d'y ajouter des mesures d'atténuation.

Au-delà de l'exercice 17, le Secrétariat réévaluera chaque année les risques opérationnels dans le portefeuille des ESPIG. Pour son examen de l'exercice 18, le Secrétariat reliera les données des examens du portefeuille des financements et l'analyse du cadre des résultats par pays avec le Cadre des risques opérationnels. Il continuera à examiner l'efficacité des mesures d'atténuation des risques et à rendre compte des progrès à la direction de manière régulière, en particulier en ce qui concerne les pays et les financements classés comme étant à risques critiques ou élevés. Les révisions de la méthodologie d'évaluation des risques opérationnels seront finalisées et présentées au Conseil une fois que les spécialistes de la gestion des risques auront terminé d'examiner les pratiques actuelles et de les comparer avec des organismes similaires.

L'examen par le Secrétariat des rapports d'audit concernant l'agent partenaire a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'exercice 16. Au cours de l'exercice 17, le Secrétariat a examiné les 42 rapports d'audit reçus et la plupart d'entre eux étaient positifs. Parmi ces rapports, 27 étaient assortis d'une opinion sans réserve (satisfaisant), cinq d'une opinion avec réserve, deux d'une opinion défavorable, sept avec des opinions multiples, et un sans opinion, car il s'agissait d'un rapport d'audit interne. Les problèmes rencontrés dans les rapports d'audit examinés au cours de l'exercice 17 étaient généralement d'ordre technique et systémique. La majorité des problèmes techniques concernait l'inexactitude des états financiers, les dépenses inéligibles, les dépenses non justifiées ou d'autres types de difficultés liées à la non-conformité avec la politique. Certains rapports ont évoqué des problèmes systémiques tels que la faiblesse des systèmes de passation des marchés, la faiblesse des systèmes de gestion financière, la faiblesse des capacités du ministère de l'Éducation ou d'autres problèmes relatifs aux ressources humaines et aux systèmes en place pour la mise en œuvre des programmes.

ANNEXE 2



REVUE DU PORTEFEUILLE 2017

PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'ÉDUCATION

TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations et des acronymes 5
Remerciements 6
Observations clés 7
Le portefeuille des financements aujourd'hui 11
1 Introduction 12
1.1 Structure de la présente revue 12
1.2 Modèle opérationnel 13
1.2.1 Point sur le modèle de financement 13
2 Petits financements 17
2.1 Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation 17
2.2 Financement pour la préparation du programme 22
3 Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation 25
3.1 Description du portefeuille de financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation 25
3.1.1 Répartition par région et par montant du financement 27
3.1.2 Répartition par revenu, fragilité, petits États et petits États insulaires en développement 28
3.1.3 Répartition par agent partenaire 29
3.1.4 Requêtes d'ESPIG pour l'ex. 2017 – Tranche variable 30
3.1.5 Modalités 36
3.1.6 Coûts administratifs 40
3.2 Performances 43
3.2.1 Analyse des décaissements et de l'exécution des financements 43
3.2.2 Restructuration 58
3.2.3 Financements clôturés 59
3.3 Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation par composante thématique et objectif 61
3.3.1 ESPIG par activités sous-sectorielles et thématiques 61
4 Appui aux pays touchÉs par la fragilitÉ et les conflits 75
5 Gestion des risques 79
5.1.1 Cadre des risques opérationnels 79
5.1.2 Analyse des rapports d'audit 80
Annexe 1-A : financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation 83
Annexe 1-B : financements pour la préparation du programme 86
Annexe 1-C : financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation 87
Annexe 1-D : éligibilité au financement et à l'allocation maximale par pays 91
Annexe 2 : liste des pays en développement partenaires du GPE 95
Annexe 3 : réponses aux recommandations à la revue du portefeuille 2016 96
Annexe 4 : état d'avancement des décaissements et de la mise en œuvre 100

Annexe 5-A : révisions non mineures approuvées de programmes de financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation 112
Annexe 5-B : révisions substantielles approuvées de programmes de financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation 128
Annexe 6 : comptes rendus sur les recommandations et préoccupations du CCF/CGPC 137
Annexe 7-A : dictionnaire de codage ESPIG pour les sous-secteurs de l'éducation 146
Annexe 7-B : dictionnaire de codage ESPIG pour les domaines thématiques 151
Annexe 7-C : activités thématiques par objectif stratégique, pays/état fédéral 156
Annexe 8 : liste des indicateurs d'équité, d'efficience et d'apprentissage pour la tranche variable 162

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Aperçu des principales activités axées sur les pays, menées par le Secrétariat durant l'exercice 17 14
Tableau 2 : Nombre de rapports d'examen de la qualité réexaminés dans des réunions de revue depuis mars 2017 15
Tableau 3 : Aperçu des ESPDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 17 17
Tableau 4 : Décomposition des 18 ESPDG approuvés au cours de l'exercice 17 18
Tableau 5 : Répartition des ESPDG par agent partenaire et PFC 18
Tableau 6 : Évolution du nombre d'ESPDG approuvés et dans la diversité des AP 19
Tableau 7 : ESPDG prorogés au cours de l'exercice 17 20
Tableau 8 : Évaluation de l'exécution des ESPDG au cours de l'exercice 17 21
Tableau 9 : Aperçu des PDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 17 22
Tableau 10 : Financements pour la préparation d'un programme clôturés entre l'exercice 15 et l'exercice 17 (1er juillet 2014 - 30 juin 2017). 23
Tableau 11 : Portefeuille d'ESPIG au 30 juin 2017 25
Tableau 12 : ESPIG approuvés au cours de l'exercice 17 26
Tableau 13 : Nombre d'ESPIG selon les régions (actifs, clôturés et en attente au 30 juin 2017) 27
Tableau 14 : Dix principaux PDP récipiendaires au cours de l'exercice 17 28
Tableau 15 : ESPIG octroyés dans le cadre du modèle de financement 31
Tableau 16 : ESPIG par modalité au cours de l'exercice 17 38
Tableau 17 : ESPIG alignés/non alignés au cours de l'exercice 17 38
Tableau 18 : Description du type de coût 40
Tableau 19 : Allocation de supervision supplémentaire, approuvée lors de l'exercice 17 (en USD) 41
Tableau 20 : Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision, par PFC et par pays autre que PFC 42
Tableau 21 : Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision, par volume de financement 42
Tableau 22 : Critères de classement des décaissements liés aux financements 44
Tableau 23 : Notation du niveau d'exécution au moyen de feux de circulation 44
Tableau 24 : Catégories de notation du niveau d'exécution 45
Tableau 25 : ESPIG : Situation des décaissements dans les PFC et dans les pays autres que les PFC, fin de l'Ex.17 48
Tableau 26 : ESPIG : État d'exécution dans les PFC et les pays autres que les PFC, fin de l'Ex.17 49
Tableau 27 : Liste des ESPIG selon la situation des décaissements et l'état d'exécution, financements actifs à la fin de l'Ex.17 49
Tableau 28 : Liste des ESPIG clôturés à la fin de l'Ex.17, selon le niveau de décaissement et d'exécution 50

Tableau 29 : Critères de classification des décaissements annuels au titre des financements 51
Tableau 30 : Décaissements annuels prévus pour l'exercice 17, financements actifs et clôturés 51
Tableau 31 : Liste des ESPIG actifs à la fin de l'exercice 17, par décaissement cumulé et état du décaissement annuel 52
Tableau 32 : Nouveaux financements pour l'Ex.15, l'Ex.16 et l'Ex.17 et évolution des notations du niveau d'exécution 54
Tableau 33 : Financements actifs et retards au niveau des décaissements ou de l'exécution pendant l'Ex.17 55
Tableau 34 : ESPIG clôturés en 2017 60
Tableau 35 : Résumé des activités thématiques soutenues par le portefeuille de financements actifs pour l'exercice 17 62
Tableau 36 : L'apprentissage dans les ESPIG codés de l'exercice 17 64
Tableau 37 : L'Équité dans les ESPIG actifs de l'exercice 17 68
Tableau 38 : Initiatives ciblées en faveur de l'éducation des filles 69
Tableau 39 : Renforcement des systèmes dans le portefeuille actif de l'exercice 17 72

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Montant total des ESPIG en cours, clôturés et en attente (en millions USD) par revenu, PFC, petits États, et petits États insulaires en développement au cours de l'exercice 17 29
Graphique 2 : Pays en développement partenaires du GPE qui bénéficient d'ESPIG en cours, clôturés et en attente, classés par revenu, PFC, petits États et petits États insulaires en développement au cours de l'exercice 17 29
Graphique 3 : Nombre d'ESPIG en cours, clôturés et en attente par agent partenaire au 30 juin 2016 (cercle intérieur) et au 30 juin 2017 (cercle extérieur) **Error! Bookmark not defined.**
Graphique 4 : Valeur des ESPIG en cours, clôturés et en attente par agent partenaire au 30 juin 2016 (cercle intérieur) et au 30 juin 2017 (cercle extérieur) 30
Graphique 5 : Proportion d'ESPIG alignés/non alignés par modalité d'aide au cours des exercices 2016 et 2017 38
Graphique 6 : Tendance des frais totaux des agents partenaires pour la période 2013/2017 (en pourcentage) 42
Graphique 7 : ESPIG : Situation des décaissements, Ex. 14-Ex. 17 (en pourcentage et nombre d'ESPIG) . 46
Graphique 8 : ESPIG : État d'exécution, Ex.14-Ex. 2017 (en pourcentage et nombre d'ESPIG) 46
Graphique 9 : ESPIG : État des décaissements et état d'exécution, Ex. 16 et Ex. 17 47
Graphique 10: ESPIG : État des décaissements et de la mise en œuvre, Ex. 16 et Ex. 17 (en pourcentage) 47
Graphique 11 : ESPIG : État d'exécution selon la tranche d'âge, financements actifs en fin d'Ex.17 (nombre et pourcentage) 55
Graphique 12 : ESPIG : État d'exécution selon la tranche d'âge, financements actifs en fin d'Ex.16 (nombre et pourcentage) 55
Graphique 13 : Sous-secteurs de l'éducation couverts par les ESPIG de l'exercice 17 codés, ventilés par Pays PFC/autres pays 63
Graphique 14 : L'apprentissage dans les ESPIG codés de l'exercice 17 64
Graphique 15 : L'Équité dans les ESPIG actifs de l'exercice 17 67
Graphique 16 : Renforcement des systèmes dans le portefeuille actif de l'exercice 17 72

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
AMP	Allocation maximale par pays
AMR	Activités mondiales et régionales
AP	Agent partenaire
CAD	Comité d'aide au développement
CCF	Comité consultatif financier
CGPC	Comité des financements et performances au niveau des pays
CPIA	Évaluation de la politique et des institutions nationales
CTB	Agence belge de développement
DDC	Direction suisse du développement et de la coopération
DFID	Ministère du développement international du Royaume-Uni
DLI	Indicateurs servant de base aux décaissements
EDPE	Éducation et développement de la petite enfance
EPDF	Fonds de l'élaboration du programme d'éducation
ESA	Analyse sectorielle de l'éducation
ESPDG	Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation
ESPIG	Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation
Ex. 16	Exercice 16 (1er juillet 2015 – 30 juin 2016)
FA	Financement accéléré
FSCE	Fonds de la société civile pour l'éducation
FTI	Initiative pour une mise en œuvre accélérée
GPC	Comité des financements et performances
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
GPLE	Groupe local des partenaires de l'éducation
IDA	Association internationale de développement
IIEP	Institut international de planification de l'éducation
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OECO	Organisation des États des Caraïbes orientales
ONG	Organisation non gouvernementale
OPD	L'objectif de développement du projet
PDG	Financement pour la préparation du programme
PDP	Pays en développement partenaire
PEID	Petits États insulaires en développement
PFC	Pays touchés par la fragilité et les conflits
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
PSSE	Plan stratégique du secteur de l'éducation
PTE	Plan de transition de l'éducation
QAR	Processus d'examen de la qualité
SEA	Systèmes d'évaluation de l'apprentissage
Sida	Agence suédoise d'aide au développement international
SIGE	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

REMERCIEMENTS

Le présent rapport couvre l'exercice fiscal du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 (Exercice 17). Il est établi par le Secrétariat du GPE sur la base des données transmises par les agents partenaires, les pays en développement partenaires, les agences de coordination et le personnel du Secrétariat. Il a pour objet de satisfaire aux exigences posées dans le mandat du Comité des financements et performances (GPC), à savoir : Établissement de rapports annuels sur le portefeuille des financements octroyés pour la mise en œuvre de programmes, pour l'élaboration de plans et programmes d'éducation, et pour les activités mondiales et régionales (décaissements, budgets et progrès réalisés dans l'exécution), et recommandations concernant les priorités et stratégies de financement.

Le Secrétariat prépare le rapport final de l'examen du portefeuille pour le compte du GPC en tenant compte des contributions de ce dernier. Le GPC doit ensuite soumettre ce rapport au Conseil d'administration, accompagné de toutes les recommandations ou observations importantes. Il est à noter que la revue du portefeuille devrait être examinée parallèlement au rapport sur les résultats pour avoir un tableau plus large de la performance des financements.

OBSERVATIONS CLES

Les conclusions de ce rapport soulignent l'alignement des financements à la vision stratégique du GPE 2020 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, en particulier pour les enfants vivant dans des situations extrêmement difficiles. Un exercice de codage par activité sous-sectorielle et thématique de 41 ESPIG actifs à la fin de l'exercice 17 a été réalisé[1]. Au niveau thématique, les conclusions de cet exercice indiquent que les investissements ESPIG du GPE se concentrent fortement sur l'amélioration de l'apprentissage, puisque 40 ESPIG appuient la formation des enseignants et 35 fournissent du matériel d'apprentissage et/ou contribuent à l'élaboration des programmes d'enseignement. En outre, afin de promouvoir un accès équitable à l'éducation, 30 financements appuient l'agrandissement/la remise en état de salles de classe, 30 autres appuient des projets liés à l'égalité des sexes, 12 appuient des programmes pour le bien-être[2] et 10 appuient des projets dédiés aux enfants handicapés. La totalité des 41 ESPIG comportaient des activités de renforcement du système et, parmi eux, la majorité (33 ESPIG) était dédiée aux systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE).

Comme les années précédentes, ce rapport montre que la majeure partie des allocations des financements du GPE est consacrée aux pays ayant des besoins importants, notamment ceux touchés par la fragilité et les conflits (PFC) et les pays à faible revenu. Cinquante et un pour cent des pays qui ont bénéficié d'une allocation ESPIG au cours de l'exercice 17 sont des PFC, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Cinquante-cinq pour cent sont classés parmi les pays à faible revenu, tandis que 36 % appartiennent à la catégorie des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire tranche inférieure. En outre, 67 % des 42 pays/États fédéraux[3] qui ont bénéficié de financements ESPDG pour réaliser une analyse sectorielle de l'éducation et élaborer des plans sectoriels de l'éducation (PSE) représentent des pays touchés par la fragilité et les conflits.

Amélioration du taux de décaissement. Comparées à l'exercice précédent, les notations des décaissements pendant l'exercice 17 révèlent des améliorations en ce qui concerne le pourcentage des financements sur la bonne voie, qui est passé de 54 % pendant l'exercice 16 à 63 % pendant l'exercice 17, tandis que le pourcentage des financements en retard reste relativement similaire (25 % pour l'exercice 17 et 26 % pour l'exercice 16). La hausse de la proportion des financements en bonne voie, sans une augmentation correspondante du pourcentage de financements retardés, est en partie attribuable à une augmentation du pourcentage de financements légèrement retardés (passant de 20,4 % au cours de l'exercice 16 à 12,5 % au cours de l'exercice 17). Au cours de l'exercice 17, 54 pays ont bénéficié de 59 ESPIG d'un montant d'environ 2,32 milliards de dollars. Le montant total décaissé pour l'exécution des ESPIG pendant l'exercice 2017 s'élevait à 420.7 million de dollars, tandis que le montant cumulé décaissé pour les ESPIG actifs durant l'année fiscale, s'élevait à plus de 1,51 milliard de dollars. Soixante-dix-sept pour cent de ce montant, soit 1,7 milliard de dollars, ont été décaissés au profit des pays ou États d'Afrique subsaharienne.

[1] Les 41 financements codés n'incluent pas les sept fonds communs sectoriels (Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique, Népal, Rwanda et Zambie), qui étaient également actifs au cours de l'exercice 17. Compte tenu de la multiplicité des bailleurs de fonds impliqués dans les fonds communs sectoriels, une approche analytique différente sera nécessaire pour les fonds communs sectoriels.

[2] Les programmes pour le bien-être comprennent des initiatives en matière de nutrition et de santé intégrées aux composantes d'équité du projet, visant à optimiser la scolarisation et les résultats d'apprentissage. Des programmes pour le bien-être ont par exemple trait à l'alimentation scolaire, au déparasitage, au dépistage des troubles de la vue/les lunettes, aux programmes pour la promotion du lavage des mains et au soutien psychologique.

[3] Veuillez noter que notre référence aux pays/États fédéraux couvre les pays souverains dont les entités sous-régionales sont comptées comme des bénéficiaires individuels de l'ESPIG. Par exemple, le Pakistan en tant que pays serait compté comme un pays en développement partenaire (PDP) alors qu'en tant que pays/État fédéral, il serait compté comme deux provinces, le Sindh et le Balouchistan, qui sont des bénéficiaires de l'ESPIG.

Une analyse du taux de mise en œuvre des financements présente des résultats mitigés. D'une part, le pourcentage des financements en bonne voie ou légèrement en retard reste constant à 79 % de l'exercice 16 à l'exercice 17, de même que la proportion des financements en retard dans la mise en œuvre n'a guère changé (20,4 % au cours de l'exercice 16 et 20,8 % pour l'exercice 17). Cependant, lorsque les données sont davantage désagrégées, les taux de mises en œuvre pour l'exercice 17 indiquent une augmentation du pourcentage de financements légèrement en retard (de 52 % au cours de l'exercice 16 à 60 % pour l'exercice 17). Au cours de la même période, on note également une diminution de la part du portefeuille des financements évalués comme étant en bonne voie (de 28 % à 19 %). Le nombre total d'ESPIG actifs a diminué, passant de 54 pendant l'exercice 16 à 48 à la fin de l'exercice 17, tandis que six des 11 financements clôturés qui étaient sur la bonne voie pendant l'exercice 16 ont été retirés de l'échantillon à la fin de l'exercice 17 en raison de leur clôture. Le Secrétariat a procédé à une évaluation individuelle des financements et de leurs contextes de mise en œuvre (d'après les informations communiquées par les agents partenaires et les responsables-pays). Les causes des retards sont classées en trois raisons principales. La première catégorie comprend les difficultés imprévues dans les pays, tels que les changements dans le leadership politique ou dans la politique nationale de l'éducation, les conflits actifs, le manque d'accessibilité en raison des problèmes de sécurité ou du retrait d'un organisme de financement. La seconde catégorie comprend les difficultés dans la planification et les obstacles au moment du démarrage. Il s'agit par exemple, du retard des pays dans le recrutement de postes clés pour la mise en œuvre des activités de financements, de retards d'approbations par les autorités gouvernementales ou encore de retards dans l'élaboration d'une évaluation des besoins ou d'un plan d'action. La troisième catégorie a trait aux défis de mise en œuvre rencontrés tout au long du déploiement du projet, notamment en termes d'irrégularités dans les passations de marchés au niveau des pays, d'irrégularités dans les procédures de mesures de sauvegarde, aux retards en termes d'assistance technique des partenaires de développement et aux problèmes de coordination entre l'agent partenaire et le gouvernement. Le Secrétariat poursuivra l'examen des tendances générales du portefeuille ESPIG afin d'obtenir davantage d'informations sur les causes des retards. Il est important de souligner que l'évaluation de la performance des financements par le biais des notations du Secrétariat est un exercice qui donne un aperçu du portefeuille des financements, mais que ses résultats ne doivent pas être utilisés de manière isolée pour définir la performance des financements. La notation n'indique pas les effets de certains facteurs importants qui peuvent influer sur la performance des financements, tels que l'implication du gouvernement, la coordination entre tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre et la qualité des interventions. La note attribuée désignant le retard d'un financement spécifique peut être due à la lenteur de la passation des marchés. Il se pourrait aussi que le gouvernement utilise pour la première fois un processus de passation de marchés et qu'il renforce son expérience. En substance, évaluer les financements est un exercice utile tant que ses résultats sont utilisés aux côtés d'autres informations visant à améliorer la performance du financement.

Une fonction d'assurance de la qualité qui soutient les produits et les processus des pays et qui tire parti du nouveau modèle de financement. Le nouveau modèle de financement met l'accent sur la préparation afin de répondre aux exigences du modèle de financement ainsi qu'à un programme solide. Dans le but de fournir un appui plus rationnel et cohérent à l'élaboration des plans et des programmes sectoriels des pays, le Secrétariat a continué de consolider et d'institutionnaliser sa fonction d'assurance de la qualité au cours de l'exercice 17. À la fin de l'exercice 17, les requêtes ESPIG de 16 pays avaient reçu des rétroactions par le biais du nouveau processus d'assurance qualité - un processus qui fait désormais partie des normes pour tous les pays soumettant une requête de financement ESPIG. La fonction renforcée d'assurance de la qualité veille à un engagement précoce, itératif et normatif du Secrétariat avec les pays au cours des étapes critiques de la planification sectorielle et du processus de conception du programme, contribue au dialogue technique au niveau des pays, et soutient le développement de plans et

programmes sectoriels plus solides et pertinents au niveau des pays. Au cours de l'exercice 17, les outils d'assurance qualité ont également été mis à jour pour permettre au Secrétariat de fournir des rétroactions davantage précoces et stratégiques aux pays souhaitant être conseillés sur la requête de la part variable de leur allocation maximale par pays. Au fur et à mesure de la mise en place du modèle de financement, le Secrétariat continuera de recueillir les rétroactions des PDP et des agents partenaires sur l'utilité et la réactivité du soutien de l'assurance qualité par rapport aux processus au niveau des pays.

Dans l'ensemble, les agents partenaires et les partenaires de mise en œuvre ont contribué à gérer les risques liés à la réalisation des objectifs de financements. Cependant, le partenariat n'a pas été en mesure d'avoir un impact sur l'atténuation des risques en termes de financement intérieur, hormis au cours du processus de requête en amont du modèle de financement. Une nouvelle politique est en cours d'élaboration pour le Cadre de mobilisation et d'allocation des financements qui contribuera à atténuer ce risque. Au cours de la première moitié de l'exercice 17, le Secrétariat a évalué les risques opérationnels dans 58 pays/États fédéraux et a élaboré des plans de gestion des risques pour les contextes à risques critiques et élevés. Les évaluations ont montré que 34 % des pays/États fédéraux dans le portefeuille du GPE relèvent des risques élevés ou critiques dans l'ensemble des risques sectoriels. Les risques globaux de financement ont été classés comme étant élevés ou critiques pour 28 % des ESPIG actifs. Les évaluations des risques contextuels, fondés sur la notation du Fonds mondial, divisent de manière plus ou moins égale le portefeuille du GPE entre les pays à risques faibles ou moyens (52 %) et ceux à risques élevés ou très élevés (48 %). Les pays touchés par la fragilité et les conflits (PFC) représentent la plus grande partie du portefeuille du GPE avec un risque global de financement et un risque sectoriel élevés ou critiques. Parmi les pays/États fédéraux à risque sectoriel élevé ou critique, 75 % sont des PFC. Parmi les financements ayant un risque global de financement élevé ou critique, 81 % font partie des PFC. Les deux risques subsidiaires les plus élevés concernaient à la fois la possibilité de ne pas atteindre les objectifs de financements au cours de la période de mise en œuvre prévue et que les pays en développement partenaires du GPE soumettant une requête pour un ESPIG ne parviennent pas à augmenter ou à maintenir leurs dépenses consacrées l'éducation à 20 % au minimum. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice 17, le Secrétariat a élaboré et mis en œuvre des plans de gestion des risques pour les pays à risques moyens et faibles. Le Secrétariat a également examiné les plans de gestion des risques pour tous les contextes à risques critiques et élevés ayant un ESPIG actif (29 contextes) et a évalué l'impact des mesures prises par le Secrétariat pour atténuer ces risques. D'une manière générale, le Secrétariat a eu un impact considérable dans la gestion des risques concernant la réalisation des objectifs de financements.

Alignement des financements sur les systèmes nationaux et choix des modalités. À la fin de l'exercice 17, seulement 16 des 57 ESPIG actifs et clôturés (soit 28 %) étaient sensiblement alignés sur les systèmes nationaux[4]. Ces seize ESPIG alignés se composaient de cinq fonds communs sectoriels, de deux dispositifs de soutien budgétaire direct et de neuf projets. Au cours de l'exercice 17, le pourcentage d'ESPIG aligné sur les systèmes nationaux était inférieur au pourcentage estimé pour l'exercice 15 (34 %) et l'exercice 16 (31 %). Le Secrétariat travaille avec les pays partenaires pour instaurer le dialogue relatif à l'efficacité de l'aide et à la nécessité d'une meilleure harmonisation et d'un meilleur alignement de l'aide extérieure. Les pratiques en matière de prestation de l'aide doivent être davantage examinées en fonction des objectifs du partenariat afin de mettre en place des modalités mieux alignées. Ceci devrait se retrouver à l'avenir dans les décisions et les processus, y compris dans le choix de la modalité permettant

[4] L'ESPIG au profit de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) au nom de la Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le financement accéléré au profit du Somaliland ont été exclus de l'échantillon sur l'alignement : l'OECO est une organisation intergouvernementale et le financement accéléré n'est pas un instrument visant à favoriser l'alignement, mais plutôt visant à canaliser les financements le plus rapidement possible.

de soutenir l'allocation de financements du GPE et les processus de revue de la qualité des programmes financés par des ESPIG. Les enseignements tirés des fonds communs alignés seront capitalisés afin de mieux informer les pays en développement partenaires et les agents partenaires, en particulier en ce qui concerne la gestion des risques et les stratégies de renforcement des capacités. Les partenaires de développement joueront un rôle essentiel en facilitant les progrès, en remettant en question les pratiques existantes et en encourageant la mise au point d'une aide pouvant combiner de manière adéquate des degrés d'alignement importants sur les systèmes nationaux, des financements à grande échelle et des mesures de sauvegarde fiduciaires appropriées.

LE PORTEFEUILLE DES FINANCEMENTS AUJOURD'HUI

Ce rapport sur la revue du portefeuille couvre l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017. Il examine le portefeuille des financements du GPE au niveau des pays et présente les tendances des allocations en termes géographiques, thématiques et de volume de trois mécanismes de financements du GPE au niveau des pays — le financement pour la préparation d'un programme (PDG), le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) et le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG). Le rapport a été préparé par le Secrétariat du GPE en fonction des données fournies par les pays en développement partenaires, les agents partenaires et le personnel du GPE.

Depuis sa création en 2002, le GPE a octroyé 4,662 milliards de dollars de financements à travers trois mécanismes de financements au niveau des pays : le financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG), le financement pour la préparation d'un programme (PDG) et le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG). Grâce à son financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG), le GPE appuie les analyses sectorielles de l'éducation et les processus de planification. Entre 2012 et le 30 juin 2017, **18,7 millions de dollars** ont été alloués au profit de financements de **72 ESPDG dans 58 pays**. En 2014, le GPE a doublé les financements disponibles pour soutenir chaque ESPDG passant de 250 000 dollars à 500 000 dollars, pour lesquels la moitié du financement est affecté à l'analyse sectorielle. Le financement pour la préparation d'un programme (PDG) soutient la préparation de programmes sur trois ou quatre ans appuyant la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation (PSE). À la fin du mois de juin 2017, 48 financements avaient été approuvés pour un montant cumulatif de 9,26 millions de dollars. Le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) soutient la mise en œuvre des PSE. Depuis 20025, **129 ESPIG** ont été octroyés à **57 pays** pour une allocation totale de **4,634 milliards de dollars**. De cette somme, **3,625 milliards de dollars** ont été décaissés. Le montant total décaissé pour l'exécution des ESPIG au cours de la période de 12 mois allant jusqu'au 30 juin 2017 s'élevait à 420.7 million de dollars, ce qui représente environ une diminution de 16 % (503 million de dollars) par rapport à 2016 et environ 2 % de diminution par rapport à 2015 (427,8 millions de dollars), tandis que le montant cumulé décaissé (depuis le début de leur mise en œuvre) pour les ESPIG actifs en juin 2017, s'élevait à plus de 1,51 milliard de dollars.

Le GPE dispose de deux instruments de financement aux niveaux mondial et régional : le financement au titre du programme d'activités mondiales et régionales (AMR) et le fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE). Le portefeuille actuel pour l'AMR comprend 15 financements d'une valeur s'élevant à 31,1 millions de dollars. L'AMR appuie l'innovation, le renforcement des capacités, le développement des connaissances et le partage. Depuis qu'il est devenu opérationnel en 2013, 31,1 millions de dollars ont été décaissés. Le fonds de la société civile pour l'éducation soutient l'engagement de la société civile dans la politique, la planification, la budgétisation et le suivi du secteur de l'éducation. Depuis sa création en 2013, 48,3 millions de dollars ont été alloués et 38,6 millions ont été décaissés. Cependant, ce rapport ne couvre pas ces deux instruments; il porte sur les mécanismes de financements au niveau des pays.

[5] De 2002 à 2011, les financements actuellement appelés ESPIG étaient financés par le Fonds catalytique et on y faisait référence en tant que financements du Fonds catalytique. En outre, des financements équivalents aux PDG s'appelaient des financements pour le fonds de l'élaboration du programme d'éducation (EPDF).

1 INTRODUCTION

1.1 STRUCTURE DE LA PRESENTE REVUE

La revue du portefeuille pour l'exercice 17 analyse la composition du portefeuille de financements au niveau des pays ainsi que la performance de chaque programme. Outre le résumé analytique et l'introduction, la revue s'articule autour de quatre grandes sections et huit annexes brièvement décrites ci-après :

La **Section intitulée 2 — Petits financements** présente brièvement les ESPDG et PDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 17 ainsi que leur répartition par agent partenaire et pays fragile et touché par un conflit (PFC).

La **Section intitulée 3 — Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation** donne un aperçu des ESPIG actifs au cours de l'exercice 17 et précise leur répartition par agent partenaire, modalité, région géographique et état des décaissements et de la mise en œuvre ; elle indique également les demandes de révisions et les financements clôturés, analyse les frais administratifs, la composante principale et les produits clés et fait un panorama des activités thématiques.

La **Section intitulée 4 — Appui aux pays touchés par la fragilité et les conflits :** dresse le bilan des échanges du GPE avec ces pays au cours de l'exercice 17.

La **Section intitulée 5 — Gestion des risques** passe en revue les différents mécanismes par lesquels le GPE gère les risques du portefeuille de financements, notamment le cadre des risques opérationnels et l'analyse du rapport d'audit.

Annexes

- **Annexe 1-A : financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l' éducation, Annexe 1-B : financements pour la préparation du** programme**, Annexe 1-C : financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, et Annexe 1-D : éligibilité au financement et à l'allocation maximale par pays** donnent la liste complète des pays en développement partenaires du GPE et des pays pouvant être admis à devenir membres et présente de façon détaillée les ESPDG, les PDG et les ESPIG actifs, clôturés et actifs durant l'exercice 17.
- **Annexe 2 : liste des pays en développement partenaires du** GPE indique des hyperliens vers les pages du site du GPE réservées aux pays partenaires du GPE.
- **Annexe 3 : réponses aux recommandations à la revue du portefeuille 2016** présente les suites données par le Secrétariat aux questions soulevées par le Conseil d'administration et le Comité des financements et performances au sujet de l'examen du portefeuille de l'exercice 16.
- **Annexe 4 : état d'avancement des décaissements et de la mise en œuvre** indique tous les financements dont le décaissement ou la mise en œuvre ont été retardés au cours de l'exercice 17, ainsi que les raisons des retards et les actions correctives mises en place.
- **Annexe 5-A : révisions non mineures approuvées de programmes de financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation et Annexe 5-B : révisions substantielles approuvées de programmes de financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation** présentent la liste détaillée des demandes de révisions non mineures et substantielles.

- **Annexe 6 : comptes rendus sur les recommandations et préoccupations du CCF/CGPC** fait le point de tous les rapports demandés par le FAC/CGPC/GPC et le Conseil d'administration au moment de l'approbation de l'ESPIG.
- **Annexe 7-A : dictionnaire de codage ESPIG pour les sous-secteurs de l'éducation, Annexe 7-B : dictionnaire de codage ESPIG pour les domaines** thématiques**, et Annexe 7-C : activités thématiques par objectif stratégique, pays/état** fédéral présentent les résultats de l'exercice de codage de l'ESPIG.
- **Annexe 8 : liste des indicateurs d'équité, d'efficience et d'apprentissage pour la tranche variable** décrit les indicateurs de la tranche variable utilisés par les pays ayant sollicité la part variable de l'ESPIG.

1.2 MODELE OPERATIONNEL

Cette section de la revue présente une mise à jour sur les initiatives et les mesures prises pour renforcer le modèle opérationnel du GPE, lequel fournit une mise en perspective importante pour la compréhension du portefeuille de financements du GPE au cours de l'exercice 2017.

1.2.1 Point sur le modèle de financement

Trois ans après l'adoption du modèle de financement basé sur les résultats du GPE, neuf requêtes d'ESPIG (six pour l'exercice 16 et trois pour l'exercice 17) ont été accordées en vertu de ce modèle. Pour donner le maximum d'effet au modèle de financement, le Secrétariat a amélioré les activités d'examen de la qualité en les rendant plus systématiques et les a rationalisés en apportant un soutien aux pays durant les processus de planification sectorielle et de conception des programmes. De manière importante, l'appui en amont et l'engagement itératif du Secrétariat avec les pays ont contribué à une évaluation et un dialogue sur les jalons du modèle de financement plus nuancés, cohérents et tenant compte du contexte, surtout en ce qui concerne le développement d'un plan sectoriel de l'éducation crédible, le financement national de l'éducation et la disponibilité et l'utilisation des données. Cet engagement plus solide a été favorablement accueilli, mais il a également augmenté le temps nécessaire aux pays pour soumettre les applications ESPIG.

À la fin de l'exercice 17, l'examen de la qualité des requêtes de 16 pays était en cours dans le cadre du processus des requêtes d'ESPIG. Le Tableau 1 donne un aperçu des principales activités axées sur les pays, menées par le Secrétariat durant l'exercice 17 en faveur de pays en développement partenaires à différents niveaux du cycle de financement[6]. Au cours de l'exercice 17, un appui technique et des orientations ont été apportés aux pays en développement partenaires dont les ESPIG avaient été approuvés ainsi qu'aux requêtes d'ESPIG actifs.

[6] « Pays » désigne aussi les États fédéraux.

Tableau 1 : Aperçu des principales activités axées sur les pays, menées par le Secrétariat durant l'exercice 17

	Activités axées sur les pays*	Réels pour le 1er trimestre	Réels pour le 2e trimestre	Réels pour le 3e trimestre	Réels pour le 4e trimestre	Total (Ex. 17)
1	Pays/États fédéraux bénéficiant de l'appui du Secrétariat du GPE pour la préparation à l'analyse sectorielle de l'éducation	11	9	11	12	**43**
2	Projets de rapport de l'analyse sectorielle de l'éducation examinés	2	2	1	4	**9**
3	Pays/États fédéraux bénéficiant de l'appui du Secrétariat du GPE pour la préparation au plan sectoriel de l'éducation	22	22	16	24	**84**
4	Projets de plan sectoriel de l'éducation examinés	2	3	6	3	**14**
5	Plans sectoriels de l'éducation évalués	4	1	3	5	**13**
6	Plans sectoriels de l'éducation endossés par le gouvernement/GLPE	1	2	1	5	**9**
7	Missions d'appui au PSE entreprises	7	13	10	12	**42**
8	Missions entreprises pour les revues sectorielles conjointes	4	6	1	8	**19**
9	Missions entreprises pour l'examen de la qualité	4	8	5	6	**23**
10	Missions entreprises pour le suivi des financements	21	25	13	14	**73**
11	Approbations d'ESPDG	4	3	9	2	**18**
12	Approbations de PDG	1	5	3	2	**11**
13	Approbation d'ESPIG	0	2	0	1	**3**
14	ESPIG ayant commencé la mise en œuvre	1	1	1	1	**4**
15	Rapports d'avancement d'ESPIG reçus	27	15	13	16	**71**
16	Rapports de fin d'exécution d'ESPIG reçus	0	0	2	1	**3**

**Les activités axées sur les pays comprennent les États fédéraux*

En ce qui concerne le modèle de financement, le Secrétariat fournit des informations et un soutien aux partenaires au niveau des pays par le biais d'un processus d'examen de la qualité en trois étapes.

La première phase de l'examen de la qualité permet de relever les progrès accomplis par le pays concerné pour se conformer aux exigences du modèle de financement du GPE, de revoir le processus de sélection standard des agents partenaires, d'étudier les modalités envisagées, d'assurer la rétro-information sur la tranche variable du modèle de financement et d'évaluer la cohérence du concept du programme avec les buts et objectifs stratégiques du GPE.

La deuxième phase du processus donne un retour d'informations sur les documents du programme du pays et le cas échéant sur les stratégies du pays pour obtenir la tranche variable de leur AMP. Le retour d'information de QAR II est basé sur un ensemble commun de normes de qualité et vise à soutenir le renforcement des demandes de financement par pays.

L'évaluation finale, qui est la troisième phase du processus d'examen de la qualité, intervient au moment du dépôt de la requête de financement. Le rapport de la troisième phase présente l'évaluation finale par le Secrétariat de la requête de financement du pays.

Pour la plupart des pays, l'implication du Secrétariat dans l'examen de la qualité consiste à fournir des commentaires initiaux aux pays sur les projets de plans sectoriels de l'éducation ou de plans sectoriels de

transition. Lors des premières observations, au cours des phases I et II, le Secrétariat fournit des informations écrites aux pays.

Durant l'année écoulée, les activités d'examen de la qualité soutenant les pays sont devenues plus profondément ancrées dans la culture organisationnelle du Secrétariat. Suite à l'établissement d'un processus d'examen de la qualité en trois étapes en 2012, le Secrétariat a créé en mai 2015 une Unité d'examen de la qualité. L'objectif de l'unité est de soutenir le renforcement de la qualité des demandes de financement des pays en travaillant avec l'équipe de soutien aux pays pour garantir un retour d'informations pertinent et en temps voulu au sujet des projets de plans sectoriels de l'éducation. En mars 2017, le Secrétariat a commencé à conduire des Réunions de revue hebdomadaires pour institutionnaliser la gestion des revues, et par là même améliorer la qualité et la cohérence des rapports d'examen de la qualité, qui constituent la forme officielle de commentaires aux pays en développement partenaires. Seize réunions de revue ont eu lieu entre le 1er mars 2017 et le 30 juin 2017, et un total de 27 rapports d'examen de la qualité ont été revus.

Tableau 2 : Nombre de rapports d'examen de la qualité réexaminés dans des réunions de revue depuis mars 2017

Observations sur le PSE/le PTE[7]	**5**	Soudan du Sud, Madagascar, Djibouti, Comores, Sierra Leone
Phase 1 du processus d'examen de la qualité	15	Puntland, Gambie (P)[8], Afghanistan, Zanzibar, Somaliland, Burkina Faso, Guinée Bissau, Sierra Leone (P), Madagascar, Zimbabwe, Cambodge, Libéria, Somalie (fédéral). (P), Cabo Verde (P), Comores (P),
Phase 2 du processus d'examen de la qualité	3	Puntland, Cambodge, Libéria
Phase 3 du processus d'examen de la qualité	3	Lesotho, Puntland, Libéria
Financement accéléré	1	Somaliland

Des outils d'assurance qualité actualisés, fondés sur une méthodologie normalisée et un ensemble de normes de qualité, ont amélioré la capacité du Secrétariat à répondre aux processus des pays et à les appuyer de manière constructive et cohérente. Des outils révisés aident les pays à mieux aligner les objectifs et activités des financements avec les priorités sectorielles ; et à s'engager dans un dialogue stratégique et opérationnel concernant les stratégies, priorités et indicateurs/cibles de la part variable. Il aide également les pays à concevoir des programmes assortis de dispositions financières et de mises en œuvre adéquates reflétant convenablement les risques et les problèmes d'optimisation des ressources et à intégrer, dans la mesure du possible, les principes d'efficacité de l'aide et de durabilité. La décision d'appliquer une méthodologie normalisée et un ensemble de normes de qualité pour évaluer les documents de programmes des pays, y compris les stratégies liées à la part variable, a été renforcée par le GPC lors de la réunion du Conseil de juin 2017.

Renforcement de l'évaluation indépendante des plans sectoriels. Suite à l'élaboration d'un projet de plan sectoriel de l'éducation, la plupart des pays facilitent la mise en œuvre d'une évaluation indépendante du projet de plan. Le rôle de l'évaluation est de fournir une rétro-information indépendante aux parties prenantes au niveau des pays sur la robustesse et la crédibilité du plan sectoriel. Les pays en

[7] Une première série d'observations préalable à la phase I du processus d'examen de la qualité permet au Secrétariat de communiquer au pays les premières informations sur la qualité du PSE/PTE.

[8] P signifie partiel et indique que le pays concerné n'est pas encore prêt à soumettre le rapport intégral d'examen de la qualité et ne soumet que le rapport sur la part fixe.

développement partenaires utilisent ces informations pour faciliter le dialogue sur les politiques et pour réviser et finaliser le plan sectoriel. Reconnaissant que la « qualité » du consultant réalisant l'évaluation a une influence significative sur la qualité et la pertinence de la rétro-information partagée dans le rapport d'évaluation indépendante, le Secrétariat, en partenariat avec l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE), a élaboré et mis en œuvre des programmes de formation en juillet 2016 et janvier 2017. Grâce à ces formations, près de 40 experts en éducation sont désormais capables de faciliter la mise en œuvre d'évaluations indépendantes de grande qualité qui soutiennent les processus au niveau des pays. Une formation GPE-IIEP en ligne est en cours d'élaboration et devrait être le principal mode de formation d'experts indépendants à l'avenir.

Dans le cadre des ajustements du modèle opérationnel adopté en octobre 2015, un processus standard de sélection des agents partenaires a été retenu et présenté à l'intention des pays soumettant des requêtes au premier cycle de 2017 et plus tard[9]**.** L'Afghanistan a été l'un des premiers pays membres du GPE à appliquer le processus révisé de sélection des agents partenaires du GPE dans le cadre des financements pour la préparation des plans sectoriels de l'éducation pour son prochain ESPIG. Conformément au nouveau guide pour la sélection des agents partenaires, le ministère afghan de l'Éducation a préparé un appel à candidatures. Deux agences ont soumis leurs manifestations d'intérêt. Des partenaires de développement ont développé une évaluation technique des manifestations d'intérêt et des présentations techniques des deux agences candidates. Ces évaluations ont servi de base de collaboration et d'échanges avec le ministère de l'Éducation sur les agents partenaires candidats. Grâce à ce processus d'échanges les parties sont parvenues à un consensus.

[9] Ce document a été approuvé par le Comité des financements et performances au niveau des pays en vertu du pouvoir que lui a délégué le Conseil d'administration le 22 février 2016. Le processus s'applique aux financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et vise tous les pays qui - au 22 février 2016 - n'avait pas fait part au Secrétariat de la sélection d'un agent partenaire. Le Secrétariat fera montre d'une certaine souplesse à l'égard des pays dont le processus de sélection peut être très avancé. Pour en savoir plus, voir : http://www.globalpartnership.org/fr/content/procedure-normalisee-de-selection-des-agents-partenaires.

2 PETITS FINANCEMENTS

2.1 FINANCEMENT POUR LA PREPARATION D'UN PLAN SECTORIEL DE L'EDUCATION

Principaux messages

- Depuis 2012, le GPE a octroyé 72 ESPDG* pour un montant total de 20 millions de dollars.
- Au cours de l'exercice 17, 38 ESPDG ont été actifs dans 42 pays/États fédéraux avec sept différents agents partenaires pour un montant total de 12,6 millions de dollars.
- Quatorze des 18 ESPDG approuvés au cours de l'exercice 17 comprenaient des financements en vue d'une analyse sectorielle de l'éducation.
- Vingt ESPDG ont été prorogés, dont sept pour la deuxième fois.

*Précédemment connue comme financement pour la préparation d'un programme de l'éducation (EPDG)

L'ESPDG, dont le montant peut atteindre 500 000 dollars, apporte un appui au processus de planification du secteur de l'éducation, comprenant l'analyse sectorielle, à laquelle la moitié du financement est réservée (250 000 dollars). Les financements disponibles au titre de l'ESPDG ont été doublés, passant de 250 000 dollars à 500 000 dollars, après l'entrée en vigueur du modèle de financement du GPE adopté en 2014, lequel impose une analyse sectorielle. Ce financement peut soutenir une analyse sectorielle de l'éducation, y compris des études qualitatives et quantitatives, et une analyse du système afin de constituer un ensemble de données factuelles pour la planification du secteur de l'éducation et l'élaboration d'un PSE ou, selon le contexte, l'élaboration d'un plan de transition(PTE).

Le portefeuille d'ESPDG actifs au cours de l'exercice 17 comprenait 38 financements au profit de 42 pays[10] ou états fédéraux pour un montant total de 12 595 702 dollars. Vingt-huit d'entre ces 42 pays sont des PFC (voir Annexe 1). Dix ESPDG ont été clôturés au cours de l'exercice 17, 28 demeurant actifs en fin d'exercice, pour un montant total de 9 585 598 dollars au profit de 33 pays.

Tableau 3 : Aperçu des ESPDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 17

ESPDG	Actifs au début de l'exercice 17	Approuvés au cours de l'exercice 17	Clôturés au cours de l'exercice 17	Actifs à la clôture de l'exercice 17
Nombre de financements	20[11]	18	10	28
Valeur (dollars US)	7 238 300	5 357 402	3 010 104	9 585 598

Dix-huit ESPDG ont été approuvés au cours de l'exercice 17, pour un montant total de 5 357 402 dollars. Douze des 18 ESPDG approuvés ont été attribués à des PFC. L'un des bénéficiaires du financement du GPE, les PEID du Pacifique n'est pas encore membre (ou ne sont pas encore membres) du Partenariat[12]. Les 17 autres pays bénéficiaires sont membres depuis 2002 et pour les plus récents depuis 2013, soit en

[10] L'ESPDG régional des îles du Pacifique couvre les 8 petits États insulaires en développement (PEID) suivants : Kiribati, les Îles Marshall, la Micronésie, Samoa, les îles Salomon, Tonga, Tuvalu, et Vanuatu. Trois de ces PEID ont reçu des ESPDG distincts durant l'exercice 2007 : Kiribati, les îles Marshall et la Micronésie.

[11] Noter que le Népal a obtenu un financement supplémentaire de 78 166 dollars qui, combiné à l'ESPDG initial approuvé durant l'exercice 2015, compte comme un financement.

[12] Les pays ne faisant pas partie du GPE qui répondent aux critères d'admissibilité peuvent solliciter un ESPDG avant de devenir membre puisque l'adhésion est subordonnée à l'endossement d'un Plan sectoriel de l'éducation (PSE) et le financement permet la préparation d'un PSE de qualité.

moyenne 9 années d'appartenance au GPE. La moitié des ESPDG attribués au cours de l'exercice 17 (9) l'ont été à des pays qui ont reçu des ESPDG durant l'exercice 2013 (excepté le Tchad qui a obtenu son premier ESPDG au cours de l'exercice 2014 et la Somalie qui a bénéficié d'un financement supplémentaire en 2014 à la suite de son ESPDG approuvé au cours de l'exercice 2013).

Seuls quatre des ESPDG approuvés au cours de l'exercice 17 ne comprenaient pas de financement au titre d'une analyse sectorielle de l'éducation. La fraction des 14 financements dédiée à l'analyse sectorielle de l'éducation s'élève à 2 757 007 dollars au total, soit l'équivalent de 51 % de l'ensemble des ESPDG approuvés au cours de l'exercice 17. Les pays suivants ont sollicité un financement au titre de l'analyse sectorielle de l'éducation : Burundi, Cambodge, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, PEID du Pacifique, République kirghize, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie (Fédéral), Somalie (Somaliland), et Timor-Leste.

Tableau 4 : Décomposition des 18 ESPDG approuvés au cours de l'exercice 17

Analyse sectorielle de l'éducation	Préparation du plan sectoriel de l'éducation	Total
2 757 007 dollars	2 600 395 dollars	5 357 402 dollars

Les ESPDG ont été gérés par sept agents partenaires au cours de l'exercice 17. Le DFID a pour la première fois servi comme agent partenaire pour un ESPDG. À l'instar de l'exercice précédent, l'UNICEF continue de gérer le plus grand nombre d'ESPDG. L'UNICEF, qui sert d'agent partenaire pour 18 financements, est l'organisation que préfèrent les PFC — plus de la moitié de ces pays le choisissent pour être leur agent partenaire lorsqu'ils sollicitent un ESPDG. Comparé à l'exercice 16, le portefeuille d'ESPDG de l'UNICEF pour l'exercice 17 a considérablement augmenté pour atteindre 5 815 457 dollars, ou 46 % du montant total des ESPDG approuvés. La Banque mondiale a servi d'agent partenaire pour dix ESPDG, pour un montant total de 3 711 482 dollars, ou 30 % du montant total des ESPDG approuvés.

Tableau 5 : Répartition des ESPDG par agent partenaire et PFC

Agent partenaire	Nombre d'ESPDG		Nombre total d'ESPDG	Montant total des ESPDG (USD)	Part du montant total des ESPDG approuvés
	PFC	Autres pays			
Banque asiatique de développement (BAsD)	3	0	3	636 802	5,1 %
Banque mondiale	4	6	10	3 711 482	29,5 %
Direction du développement et de la coopération	0	1	1	428 794	3,4 %
DFID	1	0	1	323 570	2,6 %
Save the Children	1	0	1	483 327	3,8 %
UNESCO	2	2	4	1 196 270	9,5 %
UNICEF	13	5	18	5 815 457	46,2 %
Total	**24**	**14**	**38**	**12 595 702**	**100,0%**

Depuis l'avènement des ESPDG (précédemment appelés EPDG) en 2012, le nombre d'agents partenaires administrant les financements s'est considérablement élargi. Ainsi, depuis 2012 la Banque mondiale et l'UNICEF ont été rejoints par l'UNESCO, Sida, la BAsD, Save the Children, SDC et DFID qui est devenu un agent partenaire pour la première fois au cours de l'exercice 17. Depuis l'exercice 2013 qui a vu l'approbation d'un nombre record d'ESPDG (18), le nombre d'ESPDG approuvés ne cesse d'augmenter chaque année, en même temps que se diversifient de plus en plus les agents partenaires.

Tableau 6 : Évolution du nombre d'ESPDG approuvés et dans la diversité des AP

Exercice	Nombre total d'ESPDG approuvés	Nombre total d'ESPDG approuvés pour chaque agent partenaire							
		Banque mondiale	UNICEF	UNESCO	Sida	BAsD	Save the Children	SDC	DFID
EX. 12	3	2	1						
EX. 13	18	10	7	1					
EX. 14	7	4	2	1					
EX. 15	10	3	6	1					
EX. 16	16	4	5	2	1	2	1	1	
EX. 17	18	5	10	1		1			1
Total	**72**	**28**	**31**	**6**	**1**	**3**	**1**	**1**	**1**

La durée moyenne des ESPDG approuvés au cours de l'exercice 17 est de 12 mois, le Cambodge ayant bénéficié d'un ESPDG d'une durée de trois mois et Djibouti d'un ESPDG d'une durée de 22 mois. Cependant, pour cet exercice 20 ESPDG (53 %) ont bénéficié de prorogations, pour une durée moyenne de 19 mois. Sept ESPDG ont bénéficié d'une deuxième prorogation. La politique du GPE en matière de prorogation des ESPDG ne prévoit qu'une prorogation unique de 6 mois, laquelle ne peut être renouvelée que si des circonstances exceptionnelles l'imposent. Ainsi, dix des 38 financements que comprenait le portefeuille d'ESPDG pour l'exercice 17 ont été exceptionnellement prorogés au-delà de 6 mois. Ces prorogations exceptionnelles s'expliquent, entre autres, par la tenue d'élections qui a occasionné des retards, des changements à la tête des ministères, des retards imprévus et la faiblesse des capacités, dans un contexte de fragilité. Les délais initialement fixés aux pays pour le processus de planification sectorielle ont dû être revus en raison de l'importance qui est de plus en plus accordée aux processus de consultation et à la qualité globale des plans sectoriels.

Tableau 7 : ESPDG prorogés au cours de l'exercice 17

Pays	Pays touchés par la fragilité ou les conflits	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date de démarrage	Date de clôture initiale	Date de fin de la 1e prorogation	Date de fin de la 2e prorogation	Exceptions
Afghanistan	PFC	154 250	Banque mondiale	21 juill. 16	01 mai 17	01 nov. 17		
Cabo Verde		234 775	UNICEF	26 août 14	31 mai 15	01 juill. 16	01 janv. 17	Oui
Comores	PFC	444 274	UNICEF	13 mai 16	31 déc. 16	30 juin 17		
Côte d'Ivoire	PFC	220 219	UNICEF	26 févr. 16	31 août 16	28 févr. 17	30 juin 17	Oui
Éthiopie	PFC	187 170	UNICEF	04 févr. 16	30 juin 16	30 sept 16		
Honduras		500 000	Banque mondiale	08 oct. 15	30 juin 16	30 sept 17		Oui
Îles Marshall	PFC	204 814	BAsD	01 avril 16	31 mars 17	30 sept 17		
Kiribati	PFC	200 000	UNICEF	16 mars 15	30 avril 16	30 oct. 16		
Libéria	PFC	500 000	Banque mondiale	15 janv. 16	31 déc. 16	30 juin 17	30 sept 17	Oui
Micronésie	PFC	231 988	BAsD	01 févr. 16	01 févr. 17	01 août 17		
Nicaragua		500 000	Banque mondiale	09 févr. 15	15 juill. 16	31 déc. 16	31 août 17	Oui
Sénégal		250 000	Banque mondiale	08 avril 16	31 déc. 16	31 déc. 17		Oui
Somalie (Puntland)	PFC	483 327	Save the Children	11 févr. 16	31 août 16	31 déc. 16	30 juin 17	Oui
Somalie (Somaliland)	PFC	488 868	UNICEF	23 sept 16	31 juill. 17	30 nov. 17		
Soudan	PFC	499 900	Banque mondiale	10 mars 16	30 juin 17	30 juin 18		Oui
Soudan du Sud	PFC	467 079	UNESCO	21 oct. 15	30 juin 16	30 nov. 16	31 mars 17	Oui
Tanzanie - Zanzibar		245 541	UNESCO	16 déc. 15	30 juin 16	30 sept 16		
Tchad	PFC	250 000	UNESCO	11 août 16	30 juin 17	31 déc. 17		
Viet Nam		233 650	UNESCO	01 mai 15	01Juill. 16	01 févr. 17	01 juill. 17	Oui
Zambie		498 391	UNICEF	03 mai 16	31 janv. 17	31 juill. 17		
Total	**13**	**6 794 246**				**20**	**7**	**10**

Durant l'exercice 16, le Secrétariat a examiné et révisé le guide sur l'ESPDG qui porte, entre autres, sur le rapport de fin d'exécution type. Il a encouragé les pays partenaires à utiliser ce document révisé à compter de juin 2016. Le nouveau rapport type de fin d'exécution de l'ESPDG adopté par le GPE prévoit une évaluation globale de trois aspects : l'efficacité (concernant les objectifs recherchés du guichet de financement 1 et/ou 2[13] et l'appui à la mise en œuvre de la feuille de route), l'efficience (dans l'utilisation

[13] Le premier guichet de financement prévoit des analyses du secteur de l'éducation, notamment des analyses de la GFP. Le deuxième guichet de financement vise les activités qui succèdent logiquement à l'analyse sectorielle, et soutient la préparation d'un PSE ou d'un PTE ainsi que l'organisation, la conduite et le suivi de l'évaluation indépendante.

des fonds) et la pertinence (s'agissant de la valeur ajoutée dans le processus et la qualité). Les agents partenaires ont le choix entre trois notations : très, efficace/efficient/pertinent, et moins. Cette évaluation est plus complète que la précédente qui ne prévoyait qu'une seule question binaire : Les objectifs du financement ont-ils été réalisés ?

Au cours de l'exercice 17, sept rapports de fin d'exécution ont été reçus : deux de la Banque mondiale, deux de l'UNICEF, deux de l'UNESCO et un de Sida. Les sept rapports ont fait une évaluation positive de l'efficacité. L'efficience et la pertinence n'ont été évaluées que dans le nouveau modèle de rapport introduit par le GPE. Le rapport type de la Banque mondiale n'établit pas si l'exécution a eu lieu en temps voulu[14], mais les modèles de rapport du GPE (ancien et nouveau) indiquent si le financement a été exécuté dans les délais prévus. Il ressort des cinq rapports que deux ESPDG (la Tanzanie continentale et Zanzibar) ont été exécutés dans les délais. Le Secrétariat continue d'accompagner les pays dans leur processus de planification sectorielle, en privilégiant la qualité du PSE et les consultations plutôt que l'exécution dans les délais prévus. Lors de l'examen du financement, l'on insiste de plus en plus sur des délais réalistes.

Tableau 8 : Évaluation de l'exécution des ESPDG au cours de l'exercice 17

Pays	Montant du financement (USD)	Agent partenaire	Date de clôture	Évaluation de l'efficacité	Évaluation de l'efficience	Évaluation de la pertinence	Exécuté dans les délais ?
Éthiopie	187 170	UNICEF	30 sept 16	Oui	-	-	Non
Lesotho	230 000	UNESCO	30 avril 16	Très efficace	Très efficient	Très pertinent	Non
Népal	465 774	UNICEF	15 juill. 16	Très efficace	Efficient	Très pertinent	Non
OECO	298 500	Banque mondiale	13 nov. 16	Satisfaisant	-	-	-
Rép. dém. Du Congo	237 875	Banque mondiale	31 mai 16	Satisfaisant	-	-	-
Tanzanie (continentale)	245 541	UNESCO	30 sept 16	Efficace	Efficient	Très pertinent	Oui
Tanzanie (Zanzibar)	187 309	Sida	15 déc. 15	Oui	-	-	Oui
Total	**1 852 169**	**7**					

[14] La Banque mondiale utilise son propre modèle de rapport qui prévoit des évaluations dans deux domaines : l'évolution globale dans la réalisation des objectifs du financement (qui correspond à l'évaluation de l'efficacité dans le nouveau rapport type adopté par le GPE) et l'évolution globale de l'exécution (qui ne correspond à aucune évaluation dans le nouveau modèle de rapport du GPE).Trois des cinq rapports restants soumis par l'UNICEF, l'UNESCO et Sida ont été établis en suivant le nouveau modèle de rapport de fin d'exécution de l'ESPDG adopté par le GPE.

2.2 FINANCEMENT POUR LA PREPARATION DU PROGRAMME

Principaux messages

- Au cours de l'exercice 17, le portefeuille de financements pour la préparation du programme (PDG) comprenait 15 PDG actifs dans 18 pays/États fédéraux du GPE pour un montant total de 3,3 millions de dollars.
- Au cours du même exercice, sept pays ont reçu des allocations d'un montant supérieur à l'allocation type de 200 000 dollars*.
- Quarante pour cent des PDG actifs au cours de l'exercice 17 ont été prorogés, pour une durée moyenne de 6,8 mois.

* Ces sept pays sont couverts par quatre financements (le PDG régional accordé à l'OECO comprend quatre pays : La République dominicaine, la Grenade, Sainte-Lucie, et Saint-Vincent-et-les-Grenadines).

Tableau 9 : Aperçu des PDG actifs, approuvés et clôturés au cours de l'exercice 17

PDG	Actifs au début de l'exercice 17	Approuvés au cours de l'exercice 17	Clôturés au cours de l'exercice 17	Actifs à la clôture de l'exercice 17
Nombre de financements	3	12	3	12
Valeur (USD)	887 750	2 383 909	836 750	2 434 909

Le financement pour la préparation du programme (PDG) est une allocation standard de 200 000 dollars visant à permettre à l'Agent partenaire (AP), qui travaille sous la direction du gouvernement, de préparer un programme d'appui à la mise en œuvre d'un Plan sectoriel de l'éducation ou d'un Plan de transition de l'éducation répondant aux critères requis pour obtenir un ESPIG[15]**.** Ce financement est essentiel à la préparation d'un programme de qualité financé par un ESPIG. En effet, il permet à l'AP d'affecter des ressources techniques à la conceptualisation et à la préparation du programme au cours d'un processus consultatif auquel participent l'agence de coordination et les groupes locaux des partenaires l'éducation dans le pays concerné. Le PDG est censé aider les pays à élaborer des programmes de qualité soumis à l'approbation du Conseil d'administration du GPE après avoir franchi différents niveaux d'examen de la qualité. Les agents partenaires peuvent solliciter des montants pouvant atteindre 400 000 dollars en justifiant de circonstances exceptionnelles.

Le portefeuille de PDG pour l'exercice 17 comprenait 15 financements dans 18 pays/États fédéraux, pour un montant total de 3,3 millions de dollars. Trois PDG étaient actifs en début d'exercice dans les États des îles Caraïbes, en RDC et au Lesotho. Douze PDG ont été approuvés en 2017en faveur des pays suivants : Afghanistan, Cambodge, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Libéria, Madagascar, Puntland somalien, Somalie (Somaliland), Tanzanie (Zanzibar) et Tchad pour un montant de 2 383 909 dollars. Trois financements ont été clôturés au 30 juin 2017, tandis que 12 autres étaient en cours d'exécution. La durée des PDG serait généralement de 12 à 15 mois. Les PDG clôturés en 2017 ont duré en moyenne 13 mois et sont restés dans la fenêtre estimée.

[15] Partenariat mondial pour l'Éducation directives relatives au financement pour la préparation d'un programme , Mai 2016, p. 1.

Les engagements au titre de l'ensemble des PDG au cours de l'exercice 17 avoisinaient 3,3 millions de dollars. La Banque mondiale a agi comme agent partenaire pour la majorité des PDG du portefeuille actuel. Elle a géré dix PDG, tandis que l'UNICEF en a géré deux, et l'UNESCO, Save the Children et l'ambassade suisse en ont géré un chacun. Les agents partenaires perçoivent entre 1,75 et 8 % de frais pour l'administration des financements. Des 12 financements approuvés dans le portefeuille de l'exercice 17, un PDG a reçu un montant supérieur à l'allocation type de 200 000 dollars, et trois autres PDG actifs dont les allocations étaient supérieures à 200 000 dollars ont été reportés. Madagascar a obtenu 336 420 dollars en avril 2017 pour faciliter la préparation de son PSE dont l'élaboration est en cours. L'AP a sollicité des ressources additionnelles pour s'assurer que le programme conçu pour l'ESPIG est solide et peut répondre à tous les critères du GPE.

Six des 15 PDG actifs au cours de l'exercice 17 ont été prorogés au présent exercice fiscal (Cambodge, Éthiopie, Lesotho, Puntland somalien, Tanzanie-Zanzibar, et Tchad). À la clôture de l'exercice 17, les PDG consentis au Cambodge, au Lesotho, au Puntland somalien, à la Tanzanie-Zanzibar et au Tchad étaient encore actifs, alors que celui de l'Éthiopie avait été clôturé. Le PDG en faveur de l'Éthiopie a obtenu une prorogation rétroactive d'une durée de six mois, la seule prorogation de ce type approuvée durant l'exercice 17. La durée moyenne de prorogation des six PDG est de 6,8 mois. Les principales raisons des prorogations sont, entre autres, la soumission tardive des requêtes d'ESPIG (Tchad, Cambodge, Lesotho et Tanzanie-Zanzibar) et la nécessité d'organiser des ateliers supplémentaires pour familiariser les responsables locaux avec le programme ESPIG à venir (Puntland somalien).

Tableau 10 : Financements pour la préparation d'un programme clôturés entre l'exercice 15 et l'exercice 17 (1er juillet 2014 - 30 juin 2017).

	Pays	Date d'approbation	Date de clôture	ESPIG approuvé dans les 2 ans suivant l'approbation du PDG	Date d'approbation	Durée (mois)
Clôturés au cours de l'exercice 2015 (7)	Guinée	17 juin 14	31 déc. 14	Oui	16 déc. 14	**6**
	Kenya	28 janv. 14	15 févr. 15	Oui	16 déc. 14	**11**
	Nigéria	04 févr. 13	31 déc. 14	Oui	16 déc. 14	**22**
	Pakistan – province du Sindh	07 oct. 13	30 juin 14	Oui	28 juin 14	**9**
	Ouzbékistan	02 mai 14	30 avril 15	Oui	28 juin 14	**2**
	RDP lao	29 juill. 13	31 oct. 14	Oui	16 déc. 14	**17**
	Tchad*	17 juin 14	31 déc. 14	Oui	20 nov. 12	**s.o.**
Clôturés au cours de l'exercice 16 (5)	Bangladesh	09 févr. 15	31 déc. 15	Oui	23 mai 15	**3**
	Guyane	01 juill. 13	31 juill. 15	Oui	16 déc. 14	**18**
	Malawi	29 avril 15	30 juin 16	Oui	15 juin 16	**14**
	Mozambique	08 oct. 14	30 avril 16	Oui	23 mai 15	**7**
	Népal	14 nov. 14	30 sept 15	Oui	23 mai 15	**6**
Clôturés au cours de l'exercice 17 (3)	États des îles Caraïbes (OECO)	26 nov. 14	15 juill. 16	Oui	15 juin 16	**19**
	Éthiopie	07 juill. 16	30 juin 17	Oui	15 févr. 17	**7**
	Rép. dém. Congo	21 oct. 15	31 déc. 16	Oui	15 juin 16	**8**
			Moyenne			**11**

* Le PDG du Tchad était un financement rétroactif. Les activités de préparation du programme ont débuté en 2012 avant l'approbation du PDG par le GPE.

Au cours de l'exercice 17, un rapport de fin d'exécution a été reçu pour le PDG du Malawi, clôturé durant l'exercice 16. Les rapports de fin d'exécution des trois PDG clôturés au cours de l'exercice 17 sont encore attendus. Les rapports doivent être soumis dans les six mois suivant la fin d'exécution. Le PDG du Malawi a été jugé très satisfaisant en ce qui concerne l'évolution globale dans la réalisation des objectifs du financement, et satisfaisant pour ce qui est de l'évolution globale dans l'exécution des activités financées. Le rapport de fin d'exécution a indiqué que le financement a entièrement été consacré au recensement initial des composantes du projet, aux analyses, à la collecte des informations générales, aux visites sur le terrain et à de larges consultations avec les intervenants, la société civile et les membres des GLPE. L'exécution de ce PDG a révélé que l'accent devait être mis autant sur la conception du projet que sur la préparation à la mise en œuvre.

3 FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION

Principaux messages

- Depuis 2002, le GPE a alloué des financements ESPIG à 57 pays pour un montant total de 4,634 milliards de dollars.
- Au cours de l'exercice 2017, 54 pays en développement partenaires (PDP) ont bénéficié de 59 ESPIG pour une valeur d'environ 2,32 milliards de dollars.
- À la fin de l'exercice fiscal, 48 ESPIG étaient encore en cours et représentaient 1,96 milliard de dollars.
- Le montant total décaissé pour l'exécution des ESPIG pendant l'exercice 2017 s'élevait à 420.7 million de dollars, tandis que le montant cumulé décaissé pour les ESPIG en cours en Juin 2017, s'élevait à plus de 1,51 milliard de dollars. De ce montant, 1,17 milliard de dollars (77 %) ont été décaissés au profit de l'Afrique subsaharienne.
- Comme lors des précédents exercices fiscaux, l'Afrique subsaharienne bénéficie du plus grand nombre d'ESPIG en cours de mise en œuvre. Au 30 juin 2017, 33 des 48 ESPIG encore en cours (soit 69 %) et représentant une valeur totale de 1,446 milliard de dollars avaient été alloués à l'Afrique subsaharienne. Dix des onze ESPIG clôturés au cours de l'exercice 2017 concernaient également cette région.
- Les pays touchés par la fragilité ou les conflits (PFC), ainsi que les pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure demeurent ceux qui reçoivent la majorité des engagements au titre d'ESPIG. Au cours de l'exercice 2017, 51 % des PDP bénéficiaires de financements en cours ou en attente étaient des PFC, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice 2016. Parmi ces PFC, 55 % sont classés comme pays à revenu faible et 36 % appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
- Au cours de l'exercice 2017, 5,2 millions de dollars ont servi à couvrir les commissions des agents partenaires et l'allocation de supervision pour les ESPIG, et 8 des 59 financements en cours ont nécessité une allocation de supervision supplémentaire pour un montant de 988 215 dollars.
- Les PFC et les financements plus petits continuent d'engendrer des coûts administratifs plus élevés, si l'on considère leur proportion par rapport au montant total du financement, tandis que les financements plus importants et les mécanismes de financement conjoint ont occasionné des coûts administratifs réduits.

3.1 DESCRIPTION DU PORTEFEUILLE DE FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION

Tableau 11 : Portefeuille d'ESPIG au 30 juin 2017

	Actif	Clôturé	En attente	Total
Nombre de financements	48	11	3	**62**
Valeur (en millions USD)	1 960,31	357,36	201,6	**2 519,27**

Au 30 juin 2017, le portefeuille du GPE comptait 48 ESPIG actifs, représentant des engagements à hauteur de 1,96 milliard de dollars. Au cours de l'exercice 17, 11 ESPIG équivalant à 357,36 millions de dollars ont été clôturés, tandis que 3 devaient encore entrer en vigueur à la fin de l'exercice 17 (voir le tableau 12). Dans

l'ensemble, au cours de l'exercice 17, 54 pays en développement partenaires[16] (PDP) ont bénéficié de 59 ESPIG (clôturés ou actifs) pour un total de 2,32 milliards de dollars[17]. Le montant total décaissé pour l'exécution des ESPIG pendant l'exercice 2017 s'élevait à 420.7 million de dollars, tandis que le montant cumulé décaissé pour les ESPIG actifs en Juin 2017, s'élevait à plus de 1,51 milliard de dollars. Au début de l'exercice 17, le portefeuille comprenait un total de 55 ESPIG actifs et 3 financements en attente dans les États insulaires des Caraïbes (ou pays de l'OECO), en République démocratique du Congo et au Malawi. La mise en œuvre des financements dans les pays de l'OECO et au Malawi a commencé pendant l'exercice 17, tandis que le financement destiné à la République démocratique du Congo était encore en attente au 30 juin 2017, en raison d'un changement de gouvernement. Au cours de la période considérée, 4 nouveaux ESPIG ont été approuvés en Éthiopie[18], au Lesotho, en Somalie-Somaliland (financement accéléré) et au Zimbabwe (voir le tableau 12). Parmi ceux-ci, la Somalie-Somaliland (financement accéléré) et le Zimbabwe ont commencé la mise en œuvre au cours de l'exercice 17. À la fin de l'exercice 17, 11 des 59 ESPIG ont été clôturés dans 9 pays du GPE : Afghanistan, Tchad (3 ESPIG)[19], République démocratique du Congo (approuvé au cours de l'exercice 2012), Ghana, Libéria, Sao Tomé-et-Principe, Somalie-Puntland, Tanzanie-Zanzibar et Zimbabwe.

Tableau 12 : ESPIG approuvés au cours de l'exercice 17

	Éthiopie	Lesotho	Zimbabwe	Total
Allocation maximale par pays (AMP, USD)	100 000 000	2 300 000	29 400 000	131 700 000
Allocation totale (USD)	100 000 000	2 300 000	20 580 000	122 880 000
Part fixe : 70 % du montant (USD)	70 000 000	2 300 000	20 580 000	92 880 000
Part variable : 30 % du montant (USD)	30 000 000	s.o.	s.o.	30 000 000
Agent partenaire	Banque mondiale	Banque mondiale	UNICEF	
Allocation de l'agent partenaire (USD)	500 000	200 000	1 600 000	2 300 000
Commission de l'agent partenaire, % et montant (USD)	1,75 % 1 627 500	1,75 % 40 250	8 % 1 646 400	3 314 150
Période de financement	15 mois	3 ans	3 ans	
Modalité de décaissement de la part variable	Ex-post	s.o.	s.o.	
Pays fragile ou touché par un conflit	Oui	Non	Oui	
Modalité de financement	Mise en commun sectorielle	Indépendante	Indépendante	
Catégorie de revenu	Revenu faible	Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Revenu faible	

[16] Les États fédéraux ou les provinces d'un même pays, même s'ils reçoivent des ESPIG distincts, comptent pour un seul PDP. Par exemple, au cours de l'exercice 2017, le Pakistan reçoit deux financements (pour deux provinces – Baloutchistan et Sindh), mais le pays compte pour un seul PDP. De même, les trois entités somaliennes (Puntland, Somaliland et les régions fédérées de Somalie) ont reçu plusieurs financements, mais le pays constitue un PDP. Il en va de même pour la Tanzanie (régions continentales et Zanzibar). Par contre, les États insulaires des Caraïbes se composent de quatre pays (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines), mais comptent comme un seul PDP parce qu'ils reçoivent et mettent en œuvre collectivement un seul ESPIG dans le cadre d'une organisation régionale connue sous le nom d'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). Il convient également de noter que trois PDP ont reçu plus d'un financement au cours de l'exercice 2017 : le Tchad en a obtenu trois, tandis que la Somalie (Somaliland) et le Zimbabwe avaient chacun deux ESPIG actifs de mise en œuvre. Le Tchad a opté pour deux agents partenaires (l'UNICEF et l'UNESCO) et il a également reçu un financement accéléré, ce qui explique que l'on comptabilise trois ESPIG pour ce pays au cours de l'exercice 2017.

[17] En ce qui concerne les ESPIG approuvés lors de la réunion du Conseil de novembre/décembre 2016 ou après, le montant de l'allocation de supervision est soustrait du montant du financement.

[18] La part fixe (70 millions de dollars) et la part variable (30 millions de dollars) ont été approuvées séparément.

[19] Cela s'explique par le fait que le Tchad a opté pour deux agents partenaires (l'UNICEF et l'UNESCO) et qu'il a également reçu un financement accéléré. On comptabilise donc trois ESPIG pour ce pays au cours de l'exercice 2017.

Note : Ce tableau exclut le financement approuvé pour la Somalie-Somaliland au cours de l'exercice 17 parce qu'il s'agissait d'un financement accéléré et qu'il était donc considéré comme appartenant à une autre catégorie, distincte des trois ESPIG de ce tableau.

3.1.1 Répartition par région et par montant du financement

Comme lors des précédents exercices fiscaux, l'Afrique subsaharienne bénéficie du plus grand nombre d'ESPIG en cours de mise en œuvre. Comme le montre le tableau 13, 33 des 48 ESPIG actifs à la fin de l'exercice 17 (soit 69 %), représentant des engagements à hauteur de 1,446 milliard de dollars, étaient alloués à l'Afrique subsaharienne. Dix des onze ESPIG clôturés au cours de l'exercice 17 concernaient également cette région. À la fin de l'exercice 17, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et celle de l'Asie du Sud détenaient chacune quatre financements actifs, contre trois financements actifs pour la région Europe et Asie centrale et deux pour chaque région de l'Asie de l'Est et du Pacifique et du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Tableau 13 : Nombre d'ESPIG selon les régions (actifs, clôturés et en attente au 30 juin 2017)

Région	Nombre d'ESPIG	% d'ESPIG	Nombre d'ESPIG dans des		Montant total approuvé (en millions USD/%)		Décaissement cumulé au 30 juin 2017 (en millions USD/%)	
			PFC	Autres que PFC				
En cours au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	33	69 %	21	12	1446,01	74 %	873,08	60 %
Amérique latine et Caraïbes	4	8 %	1	3	44,5	2 %	41,73	94 %
Asie du Sud	4	8 %	3	1	259,3	13 %	125,76	48 %
Europe et Asie centrale	3	6 %	0	3	78,8	4 %	53,95	68 %
Asie de l'Est et Pacifique	2	4 %	0	2	55,3	3 %	40,28	73 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2	4 %	2	0	76,4	4 %	22,77	30 %
Total	**48**	**100 %**	**27**	**21**	**1960,31**	**100 %**	**1157,57**	**59 %**[20]
Clôturés au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	10	91 %	7	3	301,66	84 %	296,99	98 %
Asie du Sud	1	9 %	1	0	55,7	16 %	55,7	100 %
Total	**11**	**100 %**	**8**	**3**	**357,36**	**100 %**	**352,69**	**99 %**[21]
En attente au 30 juin 2017								
Afrique subsaharienne	3	100 %	2	1	201,6	100 %	En attente	En attente
Total	**3**	**100 %**	**2**	**1**	**201,6**	**100 %**	**En attente**	**En attente**

Dans le portefeuille de l'exercice 17, les dix principaux PDP récipiendaires de financements se sont vus alloués 14 ESPIG pour une valeur totale de près de 1,16 milliard de dollars, soit 46 % de l'allocation totale des 62 ESPIG actifs, clôturés ou en attente à la fin de l'exercice 17 (voir le tableau 14). Les 48 autres financements du portefeuille ont chacun reçu en moyenne moins de 1,2 % de l'allocation totale.

[20] Il s'agit du taux de décaissements cumulés pour l'ensemble des 48 ESPIG en cours au 30 juin 2017.

[21] Il s'agit du taux de décaissements cumulés pour l'ensemble des 11 ESPIG clôturés au 30 juin 2017.

Tableau 14 : Dix principaux PDP récipiendaires au cours de l'exercice 17

Dix principaux PDP	Allocation totale (en millions USD)	Nombre d'ESPIG	Fragile ou touché par un conflit
RD Congo	200	2	Oui
Éthiopie	199,5	2	Oui
Bangladesh	100	1	Non
Nigéria	100	1	Oui
Pakistan	100	2	Oui
Tanzanie	100	2	Non
Ouganda	100	1	Oui
Kenya	88,4	1	Non
Madagascar	85,4	1	Oui
Niger	84,2	1	Non
Total	**1 157,5**	**14**	**s.o.**

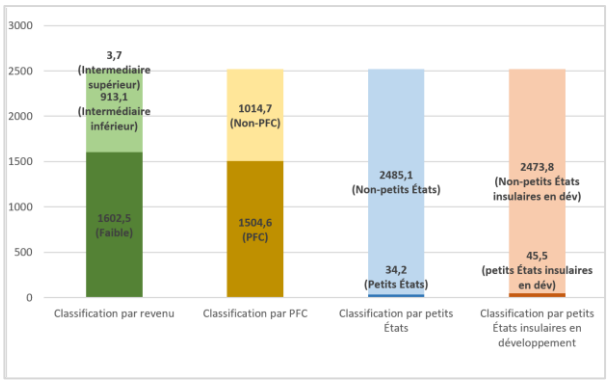
3.1.2 Répartition par revenu, fragilité, petits États et petits États insulaires en développement

Le GPE destine son soutien financier aux pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et aux petits États insulaires, parmi lesquels des pays touchés par des crises. Au total, le GPE a alloué 64 % de ses financements (soit 1 602,5 millions de dollars) à des PDP classés comme pays à revenu faible au cours de l'exercice 17 et 60 % (soit 1 504,6 millions de dollars) à des PFC (voir le Graphique 1). Les PFC représentent 28 (51 %) des 55 PDP[22] bénéficiaires de financements actifs, clôturés ou en attente à la fin de l'exercice 17, et sont donc en légère augmentation par rapport aux 49 % de l'exercice 16 (voir le Graphique 2). Les pays à revenu faible comptent pour 30 des 55 PDP (soit 55 %) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont au nombre de 20 (36 %). Deux financements au Guyana et dans l'OECO sont mis en œuvre dans un total de 5 PDP classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la Banque mondiale. La Banque mondiale a modifié la catégorie de revenu du Guyana, le faisant passer des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pendant l'exercice 16 aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure pendant l'exercice 17. Le financement destiné à l'OECO (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines) a été approuvé au cours de l'exercice 16, mais n'est entré en vigueur qu'à l'exercice 17. Les quatre pays de l'OECO sont considérés comme des pays autres que PFC, petits États insulaires et petits États insulaires en développement. Étant donné leur petite taille, tous les financements du GPE alloués aux petits États insulaires et aux petits États éligibles ne comprennent que la part « fixe » et ne comportent généralement pas de composante « variable »[23]. Ceci explique pourquoi moins de 2 % du total des allocations a été octroyé à des PDP qui sont soit des petits États insulaires, soit des petits États insulaires en développement.

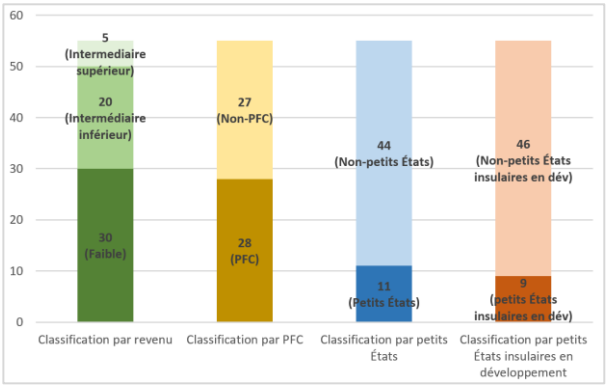
[22] Cette analyse a porté sur 62 ESPIG actifs, clôturés ou en attente à la fin de l'exercice 2017. Comme expliqué au premier paragraphe de la présente section, les 59 ESPIG (actifs ou clôturés) ont été mis en œuvre dans 54 PDP. Sur les trois PDP bénéficiaires de financements en attente à la fin de l'exercice 2017, la République démocratique du Congo et l'Éthiopie bénéficiaient déjà d'ESPIG actifs de mise en œuvre lors de l'exercice 2017. De ce fait, l'ajout de trois ESPIG en attente n'a conduit qu'à une hausse d'une unité dans les PDP, passés de 54 à 55 PDP.

[23] Partenariat mondial pour l'éducation, Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, avril 2017, p. 5.

Graphique 1 : Montant total des ESPIG en cours, clôturés et en attente (en millions USD) par revenu, PFC, petits États, et petits États insulaires en développement au cours de l'exercice 17[24]



Graphique 2 : Pays en développement partenaires du GPE qui bénéficient d'ESPIG en cours, clôturés et en attente, classés par revenu, PFC, petits États et petits États insulaires en développement au cours de l'exercice 17

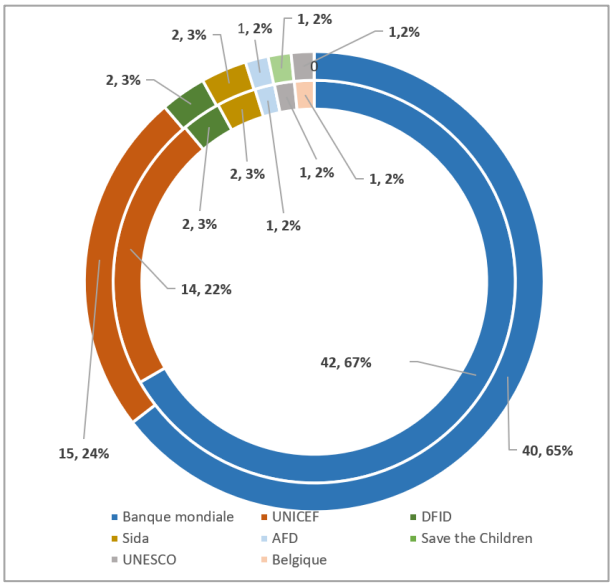


3.1.3 Répartition par agent partenaire

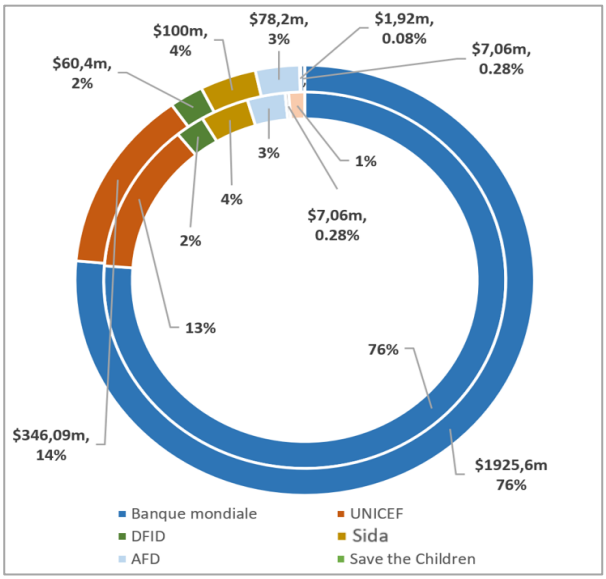
Au 30 juin 2017, une majorité des financements actifs ou en attente sont gérés par la Banque mondiale, ce qui était déjà le cas au cours des deux exercices précédents. La Banque mondiale agit en qualité d'agent partenaire pour 40 ESPIG (65 %), suivie par l'UNICEF et ses 15 financements (24 %) qui constituent la deuxième plus grande proportion de financements pour un agent partenaire. Les engagements pour lesquels la Banque mondiale assume la fonction d'agent partenaire s'élèvent à près de 1,93 milliard de dollars au total, tandis que l'UNICEF gère 346 millions de dollars. Le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni et l'Agence suédoise de coopération au développement international (Suède) agissent tous deux en qualité d'agents partenaires pour deux ESPIG dont les engagements s'élèvent respectivement à 60,4 millions de dollars et 100 millions de dollars. L'UNESCO, l'Agence française de développement ou AFD (France) et Save the Children agissent chacune en qualité d'agent partenaire d'un ESPIG au cours de l'exercice 17, pour des engagements moyens d'environ 29,1 millions de dollars. La Banque mondiale gère 76 % du total des engagements du GPE au cours des exercices 2016 et 2017. Toutefois, la proportion de financements gérés au total par la Banque mondiale passe de 67 % à 65 % entre les exercices 2016 et 2017. La proportion des allocations gérées par d'autres agents partenaires évolue peu entre les exercices 2016 et 2017 — et aucun changement n'atteint plus de 2 %. La Banque mondiale agira en tant qu'agent partenaire pour deux des quatre ESPIG approuvés au cours de l'exercice 17, tandis que l'UNICEF et Save the Children en géreront chacune un. Save the Children est devenue éligible à la fonction d'agent partenaire du GPE récemment, au cours de l'exercice 16.

[24] Les niveaux de revenu des pays (PFR — pays à revenu faible, PRITI — pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, PRITS — pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, PRE— pays à revenu élevé) sont basés sur la Liste des économies de la Banque mondiale (juin 2017). La liste des pays fragiles ou touchés par un conflit (PFC) établie par le GPE est basée sur la liste harmonisée des situations fragiles établie pour l'exercice 17 par la Banque mondiale et sur la liste des pays touchés par un conflit établie par l'UNESCO dans son rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2016. La classification petits États repose sur la Classification des petits États établie par la Banque mondiale pour l'exercice 17 ; tandis que la classification PEID – petits États insulaires en développement – est fondée sur la liste des petits États insulaires en développement de l'UNESCO.

Graphique 3 : Nombre d'ESPIG en cours, clôturés et en attente par agent partenaire au 30 juin 2016 (cercle intérieur) et au 30 juin 2017 (cercle extérieur)



Graphique 4 : Valeur des ESPIG en cours, clôturés et en attente par agent partenaire au 30 juin 2016 (cercle intérieur) et au 30 juin 2017 (cercle extérieur)



3.1.4 Requêtes d'ESPIG pour l'ex. 2017 – Tranche variable

Actuellement, neuf ESPIG (six lors de l'exercice 16 et trois lors de l'exercice 17) ont été octroyés dans le cadre du modèle de financement adopté par le Conseil d'administration en mai 2014[25].

[25] Bien que l'ESPIG pour le Bangladesh (BM) ait été approuvé le 23 mai 2015, l'allocation maximale par pays (AMP) était déjà déterminée préalablement au modèle de financement. Un financement accéléré (FA) pour le Tchad (UNICEF) a été approuvé le 2 février 2016 et un FA pour le Somaliland (Save the Children) a été approuvé le 28 avril 2017. Les financements accélérés ne sont pas considérés comme relevant du modèle de financement.

Tableau 15 : ESPIG octroyés dans le cadre du modèle de financement

Nom du pays	PFC	Agent partenaire	Date d'approbation du financement	Montant du financement[26]	Montant de la tranche variable	Modalité de décaissement de la part variable	Remarques
Ex. 16							
Mozambique		Banque mondiale	23-mai-15	57 900 000	17 400 000	Ex-post	
Népal	PFC	Banque mondiale	23-mai-15	59 300 000	17 800 000	Ex-post	
Rwanda	PFC	DFID	23-mai-15	25 200 000	7 560 000	Ex-post	
RD Congo	PFC	Banque mondiale	15-juin-16	100 000 000	30 000 000	Ex-post	
Malawi		Banque mondiale	15-juin-16	44 900 000	13 470 000	Ex-post	
OECO		Banque mondiale	15-juin-16	2 000 000	s.o.	s.o.	Exemption pour les petits États insulaires[27]
Ex. 17							
Zimbabwe	PFC	UNICEF	9-sept-16	20 580 000	s.o.	Ex-post	Tranche variable à soumettre lors de l'exercice 18
Éthiopie	PFC	Banque mondiale	2-déc.-16 15-fév.-17	100 000 000	30 000 000	Ex-post	Approbation de la part fixe le 02/12/16, et de la part variable le 15/02/17
Lesotho		Banque mondiale	7-juin-17	2 300 000	s.o.	s.o.	Ex-ante[28]

Au cours de l'exercice 17, de nouveaux progrès ont été réalisés en vue de maximiser l'effet de levier souhaité pour le modèle de financement. Les requêtes de l'exercice 17 ont bénéficié d'un temps de préparation plus long pour faciliter un engagement rapide et offrir un soutien à l'analyse sectorielle de l'éducation et à la planification dans le cadre du financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG). Le Comité des financements et performances (GPC) a continué à fournir des contributions préliminaires sur les indicateurs proposés pour la tranche variable des requêtes d'ESPIG en attente. Établi en soutien aux premiers financements approuvés dans le cadre du modèle de financement, ce processus a tout d'abord été envisagé comme un moyen de conseiller les pays pilotes du modèle de financement. Cependant, étant donné le retour positif exprimé par ces pays, il est désormais institutionnalisé. Concernant les trois ESPIG approuvés dans le cadre du modèle de financement lors de l'exercice 17 (Zimbabwe, Éthiopie, Lesotho), l'Éthiopie a reçu un ESPDG afin de préparer un plan d'action pluriannuel pour son V^{e} Programme de développement du secteur de l'éducation 2016-2020 (ESDP V) et

[26] Le montant du financement pour les trois financements octroyés au cours de l'exercice 17 inclut l'allocation de supervision.

[27] En vertu de l'exemption pour les petits États insulaires, le financement destiné aux États insulaires des Caraïbes ne doit pas comporter une requête pour la part variable, mais a tout de même été octroyé dans le cadre du modèle de financement, sous la forme d'un financement fixe. Cette exemption est précisée à l'annexe 2 des Principes et options pour la révision du modèle de financement du Partenariat mondial pour l'éducation adoptés par le Conseil le 26 février 2014.

[28] Le Lesotho a présenté une requête dans le cadre de l'approche ex-ante pour la part variable du modèle de financement en se fondant sur la disposition relative aux ESPIG de moins de cinq millions de dollars, comme proposé par le Secrétariat dans le document CGPC/2015/07 DOC 05.

un PDG afin de concevoir les activités relevant du IIe Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation générale (GEQIP II) dans le cadre duquel l'ESPIG intègre l'aide mise en commun par les bailleurs de fonds. Le Lesotho a reçu un ESPDG pour réaliser une étude diagnostique exhaustive sur le secteur de l'éducation et préparer le PSE 2015-2019, y compris son plan de suivi et d'évaluation. Le Lesotho a également reçu un PDG destiné à la préparation d'un nouvel ESPIG conformément au PSE 2015-2019.

Sur les trois requêtes d'ESPIG présentées pendant l'exercice 17, seule l'Éthiopie a transmis une requête qui couvrait à la fois la part fixe et la tranche variable. Étant donné que le Lesotho présente un petit financement de moins de 5 millions de dollars, une approche ex-ante a été adoptée. Le Zimbabwe prépare une requête distincte pour la part variable en vue de l'exercice 18. Le Zimbabwe a demandé à introduire une requête distincte afin de garantir la qualité du processus de planification pour la part variable. La requête pour la part variable a fait l'objet de la première phase du processus de revue de la qualité (QAR 1) lors de l'exercice 17 et la requête devrait être présentée au Conseil au cours de l'exercice 18. La décision d'introduire deux requêtes distinctes a été prise à l'initiative du pays et pourrait accroître le coût de transaction parce que la phase de préparation de la requête doit être répétée. Le Secrétariat sera peut-être amené à examiner ces cas et à simplifier le processus.

La requête de l'Éthiopie, demandant une allocation de 100 000 000 dollars[29], dont 70 000 000 dollars pour la part fixe et 30 000 000 dollars pour la part variable, a été présentée au GPC en octobre 2016. Cependant, en ce qui concerne la part variable, le Comité a fait part de ses préoccupations relatives à la période de mise en œuvre très courte qui a été prévue (à peine 15 mois) et à des objectifs limités à ce qui serait réalisable sur une si courte période. L'Éthiopie a par la suite révisé et réintroduit la stratégie de la tranche variable. Le pays a proposé des indicateurs de résultats pour deux ans afin d'aligner les résultats et de synchroniser l'examen des résultats sur l'examen à mi-parcours du Ve Plan de développement du secteur de l'éducation (ESDP V) et sur la réalisation du IIe Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation générale (GEQIP II) en juillet 2018. Cette proposition est importante étant donné que le projet soutenu par la part fixe du financement qui a été approuvée pour préparer le prochain GEQIP prendra plus de temps. Par conséquent, le pays a décidé d'obtenir des résultats pour la part variable du financement dans le temps imparti pour le GEQIP II. Après des délibérations manifestement intenses, cette décision a été intégralement endossée par le groupe de travail technique sur l'éducation (ETWG), qui est l'équivalent d'un GLPE pour l'Éthiopie.

Résultats de la tranche variable

Sur les six ESPIG dont la part variable a été approuvée, deux ont obtenu des résultats liés à leurs parts variables : le Mozambique et le Népal. Ces deux ESPIG figuraient parmi les premiers ESPIG approuvés dans le cadre du modèle de financement[30]. Le Mozambique et le Népal ont tous deux fixé des résultats intermédiaires au titre de la part variable, qui doivent être atteints à la fin de la 1re ou de la 2e année du programme lié à la part variable. **Ces deux pays ont atteint leurs objectifs pour la tranche variable au cours de l'exercice 17[31].** En ce qui concerne le Rwanda et le Malawi, aucune vérification de la réalisation des objectifs pour les ITV n'a été prévue au cours de l'exercice 17. En ce qui concerne la République démocratique du Congo, l'ESPIG n'était pas encore entré en vigueur à la fin de l'exercice 17.

La liste des indicateurs de la tranche variable pour tous les ESPIG peut être consultée à l'annexe 8.

[29] Ce montant de l'ESPIG inclut l'allocation de supervision.

[30] Dans le cadre du modèle de financement du GPE, les décaissements de la tranche variable sont réalisés uniquement lorsque les résultats convenus au préalable ont été atteints et vérifiés.

[31] Au Népal, les données indiquent que les résultats ont été atteints, même si le processus de vérification n'était pas terminé au moment de la rédaction du présent rapport. Le rapport de vérification sera publié dans la revue sectorielle conjointe au cours de l'exercice 2018.

Observations clés

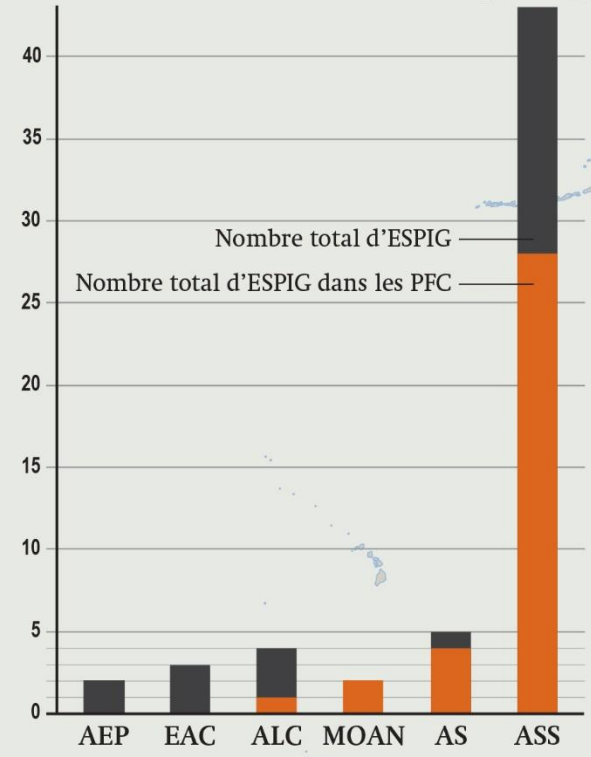
Le nouveau modèle de financement du GPE met l'accent sur la préparation au niveau sectoriel afin de répondre aux exigences du modèle de financement ainsi qu'à la qualité de la requête de financement. En conséquence, l'accent du Secrétariat s'est déplacé vers un appui en amont plus intensif et davantage soutenu envers la planification au niveau sectoriel et envers la préparation des financements, se traduisant par un processus de requête de financement plus long. Afin de mieux soutenir les pays à travers ce processus rigoureux de préparation, le Secrétariat devrait chercher à trouver un équilibre entre la prévisibilité et la flexibilité.

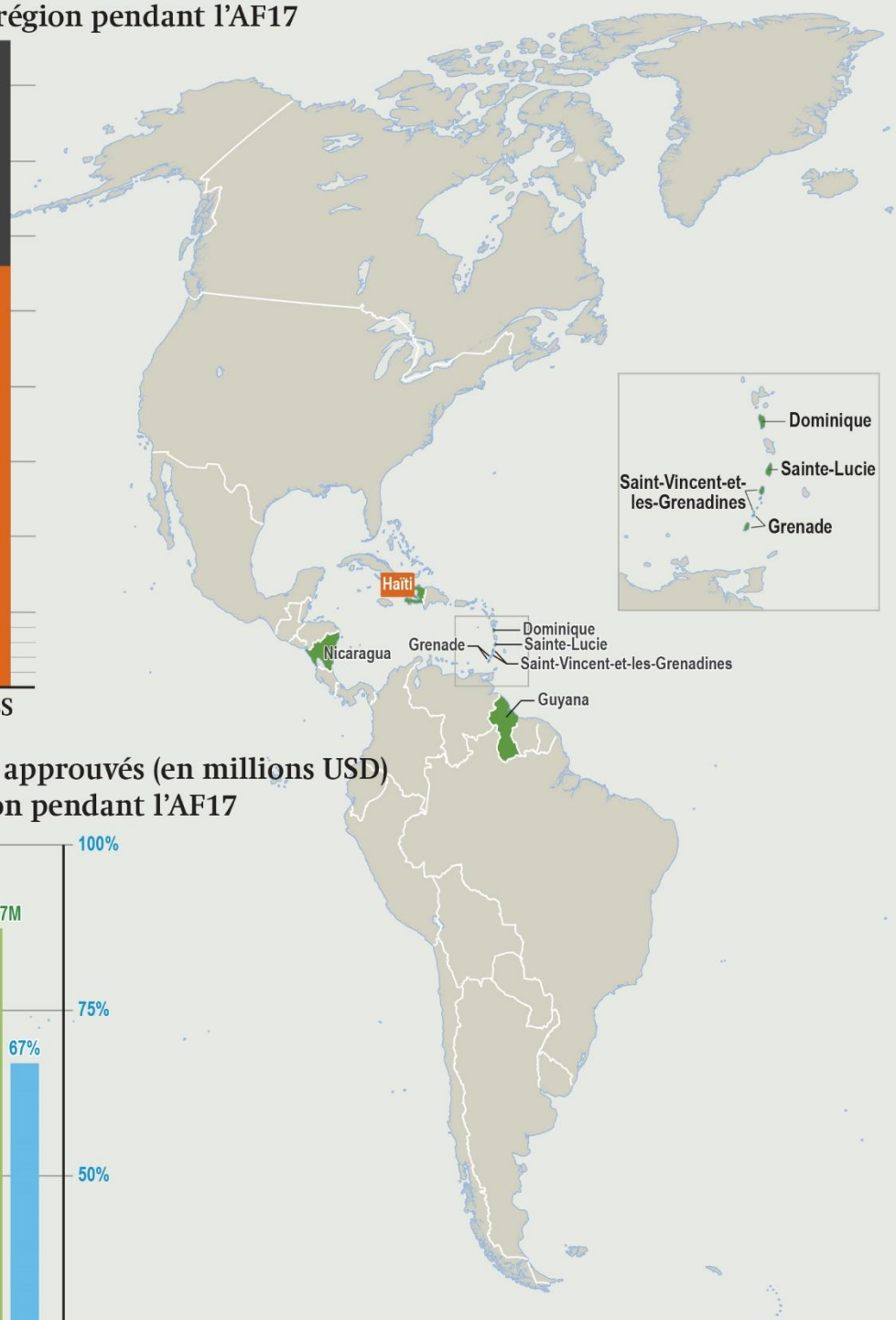
L'introduction de réunions d'examen d'assurance de la qualité offre la possibilité de suivre et d'analyser systématiquement les rétroactions aux PDP afin de recueillir les leçons apprises. Le Secrétariat devrait en profiter pour générer un apprentissage organisationnel.

Au fur et à mesure de la mise en place du modèle de financement, le nombre d'ESPIG commençant à satisfaire aux cibles de la part variable augmentera. Le Secrétariat devrait suivre de près les progrès réalisés vers ces objectifs par le biais de stratégies de la tranche variable et il devrait communiquer avec les agents partenaires afin de discuter des enseignements tirés sur les dispositifs de vérification et de décaissement.

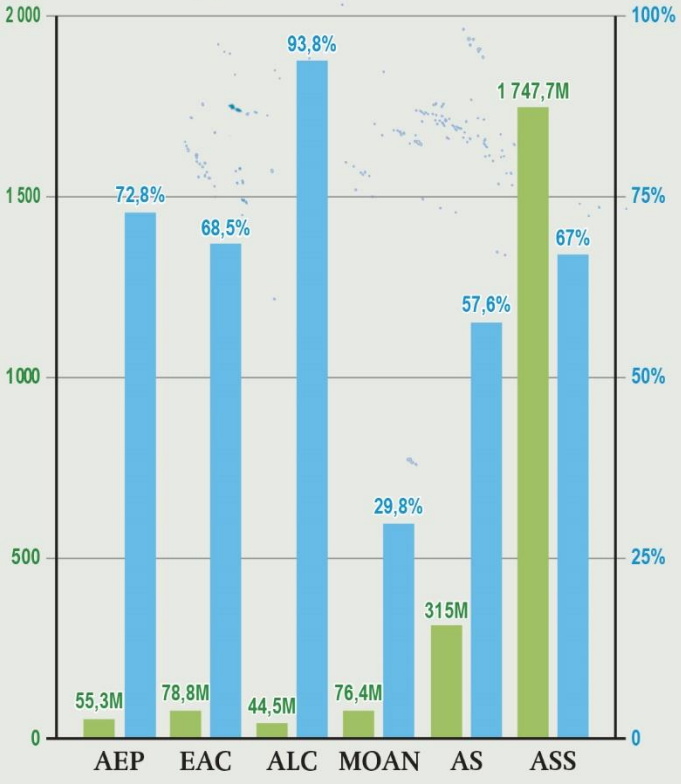
RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR RÉGION POUR LA MISE EN OEUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'ÉDUCATION (ESPIG)
(ACTIFS/CLÔTURÉS PENDANT L'AF17)

Total d'ESPIGs actifs/clôturés par région pendant l'AF17

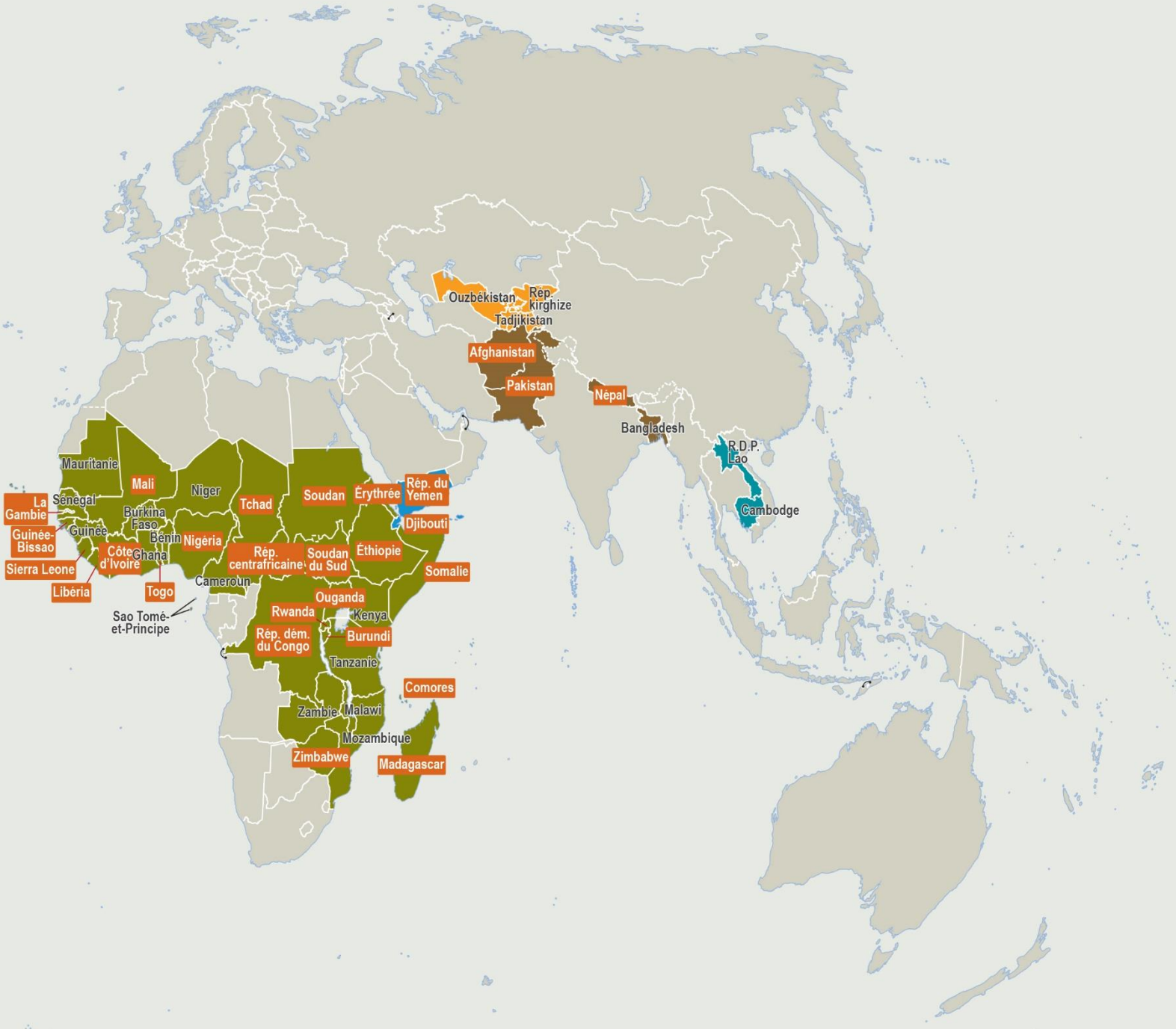




Montants totaux de financements approuvés (en millions USD) et pourcentage distribué par région pendant l'AF17



PARTENARIAT MONDIAL
pour L'EDUCATION



- Asie de l'Est et du Pacifique
- Europe et Asie centrale
- Amérique latine et Caraïbes
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Asie du Sud
- Afrique subsaharienne

Grenade — États en développement partenaires du GPE (PDP)

Somalie — PDP touchés par la fragilité et les conflits (PFC)

IBRD 42523 |
OCTOBRE 2017

WORLD BANK GROUP

3.1.5 Modalités

Alignement sur les systèmes nationaux et choix de la modalité : Comme indiqué dans son plan stratégique (2016-2020), le GPE s'est engagé à mobiliser ***des financements plus importants et de meilleure qualité*** (objectif stratégique 4), notamment en plaidant pour « un meilleur alignement et une plus grande harmonisation des financements du GPE et de ses partenaires internationaux s'agissant des plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et des systèmes éducatifs nationaux ». Ce résultat est couvert par deux indicateurs globaux du cadre de résultats du GPE : i) l'indicateur 29 (une proportion accrue des financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux), et ii) l'indicateur 30 (une proportion accrue des financements du GPE utilisant le cofinancement de projet ou des mécanismes de mise en commun des financements). Concrètement, cela implique d'encourager au niveau des pays l'émergence de mécanismes de financement conjoint (capables de fusionner plusieurs financements d'aide publique au développement selon une approche harmonisée), intégrés et coordonnés autant que possible dans les systèmes nationaux, avec des mesures adaptées de gestion du risque fiduciaire et de soutien au renforcement des capacités.

Définitions

L'**alignement** se définit comme *l'utilisation des institutions, des ressources humaines, des procédures et des outils du pays partenaire comme piliers de la mise en œuvre de l'aide*, en complément du respect des politiques et plans sectoriels de l'éducation pilotés par le pays. Le degré d'alignement peut aller d'opérations d'appui budgétaire direct (parfaitement alignées) à divers types de modalités de financement de projet ou de secteur qui utilisent les systèmes nationaux, mais avec des dérogations suivant les contextes et en y associant des mécanismes de gestion du risque et des mesures de renforcement des capacités.

La **mise en commun des financements sectoriels** est un mécanisme qui *fusionne les contributions de plusieurs bailleurs de fonds afin d'axer le financement sur le soutien à la mise en œuvre de l'éducation à grande échelle*. Un fonds sectoriel commun peut généralement financer un large éventail d'activités dans différentes catégories de dépenses de fonctionnement et d'investissement. L'appui budgétaire direct est également un mécanisme *qui soutient la mise en œuvre de l'éducation à grande échelle et qui peut fusionner les contributions de plusieurs bailleurs de fonds*, mais où les bailleurs versent directement les fonds sur un seul et même compte du Trésor.

Le **financement d'un projet cofinancé*** est un mécanisme qui fusionne ou accepte *les contributions de plusieurs bailleurs de fonds pour axer le financement sur des activités distinctes, relativement non discrétionnaires, de soutien à l'éducation*. Il est le contraire d'un **projet indépendant**, où un seul bailleur de fonds contribue au projet.

L'appui budgétaire direct est parfaitement aligné sur les systèmes nationaux. La mise en commun de financements sectoriels a tendance à s'aligner fortement sur les systèmes nationaux. Les projets, qu'ils soient indépendants ou cofinancés, s'appuient sur les systèmes nationaux, mais sont généralement mal alignés. Ceci est corroboré par les données qui se dégagent du portefeuille du GPE. Il est important de noter qu'il s'agit là d'une catégorisation imprécise. Une modalité d'aide donnée ne correspond pas toujours parfaitement à une catégorie spécifique.

* Il y a été fait référence dans l'examen du portefeuille de l'an dernier en tant que « mise en commun de financements par projet ».

Sur les 57 ESPIG de l'exercice 17, seuls 16 (28 %) étaient fortement alignés sur les systèmes nationaux[32]. Ces 16 ESPIG alignés se composaient de 5 fonds sectoriels communs, de 2 mécanismes d'appui budgétaire direct et de 9 projets. Pour l'exercice 17, le pourcentage d'ESPIG alignés sur les systèmes nationaux est plus faible que le pourcentage estimé pour l'exercice 15 (34 %) et pour l'exercice 16 (31 %). Cette baisse sur une période de deux ans n'est pas nécessairement significative en soi : il y a toujours un degré d'incertitude dans les données de base utilisées pour classer les modalités de l'aide et l'échantillon des pays représentés n'est pas stable sur l'ensemble de la période (certains ESPIG étant clôturés tandis que d'autres commencent à être mis en œuvre, en raison de cycles variables). Par exemple, au cours de l'exercice 15, 15 financements ont été clôturés (9 alignés et 6 non alignés) et, au cours de l'exercice 16, 6 nouveaux ESPIG ont été activés (4 alignés et 2 non alignés). C'est la clôture fortuite de financements alignés qui a entraîné la chute de la proportion globale de financements alignés sur ces deux ans. Toutefois, l'analyse générale est claire : une majorité d'ESPIG demeurent mal alignés sur les systèmes nationaux et la tendance ne répond pas à l'objectif visé dans le cadre de résultats du GPE.

En ce qui concerne la répartition des 57 ESPIG :

- 14 ESPIG (25 %) étaient des projets cofinancés, dont la plupart se limitaient à deux sources de financement (généralement : l'IDA et le GPE).
- 7 ESPIG (12 %) utilisaient des financements sectoriels communs ou un mécanisme d'appui budgétaire direct, tous étant bien alignés sur les systèmes nationaux. C'était le cas du Bangladesh (BANQUE MONDIALE), du Burkina Faso (AFD), de l'Éthiopie (BANQUE MONDIALE), du Mozambique (BANQUE MONDIALE), du Népal (BANQUE MONDIALE), du Rwanda (DFID) et de la Zambie (DFID). Le Rwanda et la Zambie ont utilisé des mécanismes d'appui budgétaire direct au secteur.
- 36 ESPIG (63 %) sont mis en œuvre selon des approches de projets indépendants.

La majorité des financements du GPE continuent à utiliser des mécanismes relativement fragmentés (et indépendants) de mise en œuvre de l'aide, qui sont mal intégrés dans les systèmes nationaux. Seuls 12 % des ESPIG correspondent parfaitement à l'objectif du Partenariat en matière de financements plus importants et de meilleure qualité comme l'indiquent les indicateurs 29 et 30 du cadre de résultats : alignés et mis en commun. Sur une note plus positive, ces ESPIG représentent 25 % des dépenses du GPE liées aux financements, exprimées en part des décaissements cumulés à la fin de l'exercice 17. Cela tient au fait qu'ils représentent généralement des volumes d'allocations plus importants (ESPIG de 65 millions de dollars en moyenne contre une moyenne de 41 millions de dollars dans l'ensemble du portefeuille), mais aussi au fait que leurs modalités ont tendance à produire des taux supérieurs à la moyenne en ce qui concerne la mise en œuvre et l'absorption. L'absorption annuelle moyenne[33] des ESPIG à travers des mécanismes de financements mis en commun et alignés était de 17 millions de dollars, contre une absorption annuelle moyenne de 6,9 millions dans l'ensemble du portefeuille.

[32] L'ESPIG pour l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), qui représente la Dominique, la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines, et le financement accéléré (FA) pour le Somaliland ont été exclus de l'échantillon pour l'alignement : l'OECO est une organisation intergouvernementale et le FA n'est pas un instrument destiné à promouvoir l'alignement, mais plutôt à acheminer le financement le plus rapidement possible.

[33] Le taux d'absorption annuel était calculé en divisant le montant des décaissements cumulés au 30 juin 2017 par la période de mise en œuvre depuis l'accord de financement/la date de démarrage.

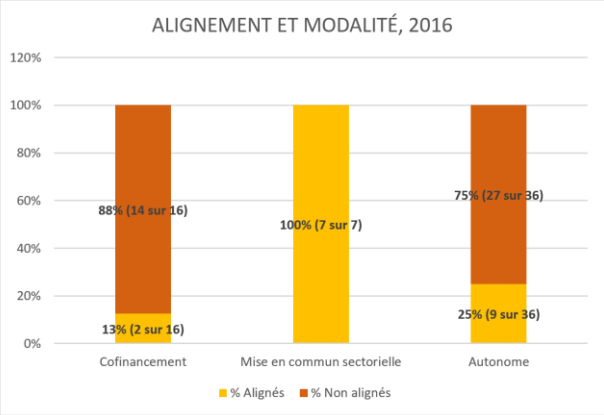
Tableau 16 : ESPIG par modalité au cours de l'exercice 17

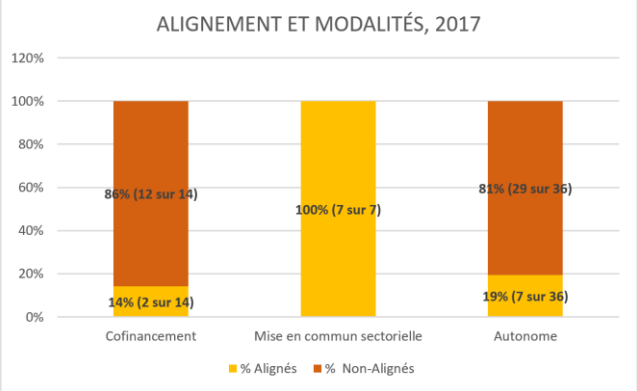
	Total	PFC
Cofinancement de projet	14	7
Mise en commun sectorielle ou aide budgétaire	7	3
Indépendante	36[34]	23
Total	**57**	**33**

Tableau 17 : ESPIG alignés/non alignés au cours de l'exercice 17

	Total	PFC
Non alignés	41	23
Alignés	16	8
Total	**57**	**31**

Graphique 5 : Proportion d'ESPIG alignés/non alignés par modalité d'aide au cours des exercices 2016 et 2017





Les financements du GPE qui utilisent des modalités plus alignées ont tendance à obtenir une note moyenne plus élevée[35] de leur CPIA[36] dans leurs évaluations de la gestion et des institutions du secteur public (GISP). La note moyenne des 16 financements alignés du GPE s'établit à 3,18 contre 2,93 pour l'ensemble des ESPIG[37]. Ce résultat est logique : des systèmes plus solides inspireront davantage confiance aux partenaires techniques et financiers et les inciteront à s'en servir. Cependant, on relève plusieurs exceptions au sein de l'échantillon : des pays aux notes GISP/CPIA relativement faibles qui utilisent pourtant des modalités plus alignées (Afghanistan et Nigéria) et des pays aux notes GISP plus élevées, mais qui utilisent des modalités relativement mal alignées (Ghana, Bénin et Mauritanie).

Les partenaires techniques et financiers mobilisent leurs efforts en vue d'accroître l'efficacité de leur aide, notamment en participant davantage aux politiques, aux stratégies et aux systèmes du pays. Il est reconnu que le financement national et les systèmes nationaux constituent des facteurs cruciaux pour le développement durable des systèmes éducatifs. Pourtant, s'agissant des modalités de la mise en œuvre, une majorité de partenaires techniques et financiers et d'agents partenaires – avec l'approbation des gouvernements et de leurs pairs – choisissent de favoriser une approche de projet indépendant (une seule

[34] Ceci exclut l'OECO et le Somaliland (FA) (PFC), dont les modalités sont indépendantes dans chaque cas.
[35] La note correspond à la moyenne des notes de l'évaluation finale de 2016 sur la gestion et les institutions du secteur public.
[36] CPIA : évaluation de la politique et des institutions nationales (Country Policy and Institutional Assessment). Notation des pays en fonction d'un ensemble de 16 critères répartis en quatre groupes : gestion économique, politiques structurelles, politiques d'inclusion sociale et d'équité, et gestion et institutions du secteur public.
[37] Ceci exclut l'OECO, le gouvernement fédéral somalien, le Somaliland et le Puntland, étant donné qu'aucune note n'est disponible pour ces pays.

source de financement, ce qui concerne 63 % des ESPIG opérationnels au cours de l'exercice 17) et un alignement limité sur les systèmes nationaux de gestion des finances publiques nationales.

Tous les agents partenaires du GPE indiquent être en grande partie alignés sur les PSE nationaux. Toutefois, lorsqu'il s'agit de représenter la mise en œuvre de l'aide dans des cadres conjoints de suivi et d'établissement de rapports, cette proportion chute à 74 %. Quant à une intégration significative dans les systèmes nationaux d'exécution du budget, seuls 28 % des ESPIG étaient alignés au cours de l'exercice 17. Un faible nombre d'ESPIG avec mise en commun des financements (12 %, mais représentant un volume plus important de dépenses annuelles, soit 25 %) est à conforme à la modalité optimale du partenariat : totalement harmonisés (capables d'accepter et de fusionner plusieurs sources de bailleurs de fonds) et largement alignés sur les systèmes nationaux.

Il est souvent difficile pour les partenaires techniques et financiers de travailler en dehors de leurs propres systèmes afin de mettre en place des mécanismes de mise en commun des financements susceptibles d'être acceptés par plusieurs bailleurs de fonds. Les approches de gestion du risque dans le cadre des paradigmes existants peuvent également mener à certaines formes de contournement du risque. Il en résulte bien souvent la limitation des financements à des activités qui identifient distinctement les ressources et les livrables (typique des approches de projet d'investissement) contrairement aux mécanismes d'appui sectoriel plus large intégrés dans les systèmes nationaux. Cela signifie que les projets indépendants ont tendance à devenir la modalité par défaut, parce qu'il s'agit de la solution qui suscite le moins de résistance ou qui est la plus évidente pour une réussite à court terme.

Il existe des exemples positifs d'approches innovantes qui améliorent l'efficacité de l'aide. Ce sont notamment les fonds communs alignés où plusieurs bailleurs de fonds parviennent à trouver une base commune et des mécanismes communs. Ils peuvent offrir des plaidoyers forts pour l'investissement parce qu'ils permettent d'attirer une grande variété de sources de financement en appui au développement du secteur de l'éducation. On observe des exemples de mécanismes de financement innovants (Burkina Faso, Éthiopie, Rwanda et le fonds commun pour le Burundi qui a été clôturé au cours de l'exercice 16) qui permettent un alignement sur les systèmes nationaux, tout en gérant de façon adéquate les risques fiduciaires associés et en soutenant le renforcement des capacités des systèmes.

Observations clés

Le Secrétariat travaille avec les pays partenaires pour instaurer le dialogue relatif à l'efficacité de l'aide et à la nécessité d'une meilleure harmonisation et d'un meilleur alignement de l'aide extérieure. Ce dialogue devrait faire partie des processus en amont de l'élaboration de l'analyse sectorielle de l'éducation et du plan sectoriel de l'éducation. Les pratiques en matière de prestation de l'aide doivent être davantage examinées en fonction des objectifs du partenariat afin de mettre en place des modalités mieux alignées. Ceci devrait se retrouver à l'avenir dans les décisions et les processus, y compris dans le choix de la modalité permettant de soutenir l'allocation de financements du GPE et les processus de revue de la qualité des programmes financés par des ESPIG. Les enseignements tirés des fonds communs alignés seront capitalisés afin de mieux informer les pays en développement partenaires et les agents partenaires, en particulier en ce qui concerne la gestion des risques et les stratégies de renforcement des capacités. Les partenaires de développement joueront un rôle essentiel en facilitant les progrès, en remettant en question les pratiques existantes et en encourageant la mise au point d'une aide pouvant combiner de manière adéquate des degrés d'alignement importants sur les systèmes nationaux, des financements à grande échelle et des mesures de sauvegarde fiduciaires appropriées.

3.1.6 Coûts administratifs

Le Secrétariat contrôle, de façon régulière, les coûts liés aux commissions des agents partenaires et aux allocations de supervision, ainsi que les frais directs de gestion et d'administration. Se reporter au tableau 18 pour une description du type de coût.

Tableau 18 : Description du type de coût

Type de coût	Description et objet
Allocation de supervision	• L'agent partenaire utilise ces fonds pour remplir ses rôles et ses responsabilités en matière de supervision d'une allocation approuvée et le montant demandé est inclus dans chaque requête. Les agents partenaires peuvent demander des commissions supplémentaires de supervision en cours de mise en œuvre, en fonction des besoins. • Prenant effet au second cycle de requêtes de 2016, les frais de supervision des agents partenaires sont financés dans le cadre de l'allocation globale du pays et doivent être indiqués dans la proposition de budget. • Pour toutes les requêtes d'ESPIG introduites avant le second cycle de 2016, les agents partenaires remplissant le rôle autrefois désigné sous le nom d'« entité de supervision » étaient admissibles à un financement couvrant leurs frais de supervision en complément de l'allocation nationale pour la période du financement, et pouvaient prétendre à une année supplémentaire afin de couvrir les 6 mois préalables au démarrage de la mise en œuvre du financement et les 6 mois qui suivent la fin de celle-ci.
Commissions de l'agent partenaire	• Les commissions de l'agent partenaire contribuent généralement au défraiement des frais administratifs et autres charges encourues au titre de la gestion et de l'administration des fonds transférés. Dans les requêtes de financement, ces commissions sont distinctes du financement alloué au pays. • Les commissions demandées par les agents partenaires pour gérer les fonds sont déterminées par les règlements internes de l'agent. • Les commissions de l'agent partenaire sont généralement exprimées en pourcentage du financement alloué au pays. Jusqu'à présent, elles étaient de l'ordre de 0 % à 8 %. En ce qui concerne les ONG internationales désormais admissibles, les commissions ont été plafonnées à 7 % du montant du financement (dont les sommes allouées à des bénéficiaires de second rang au titre de commissions de gestion).
Frais directs de gestion et d'administration	• Les frais administratifs directement encourus pour la gestion d'un financement (par exemple le salaire du directeur de programme, etc.) sont imputés au financement lui-même (c'est-à-dire prélevés sur l'allocation au pays), à condition qu'ils ne soient pas déjà inclus dans la commission de gestion et qu'ils ne viennent donc pas s'ajouter au financement approuvé. • Ces frais sont généralement inclus dans la requête de financement et aucune limite n'a encore été fixée, que ce soit en pourcentage ou en valeur du financement auquel ils se rapportent. Cependant, le Secrétariat et le GPC indiquent si les coûts semblent déraisonnablement élevés.

Entre le 1er juillet 2016 et le 30 juin 2017, la valeur totale des ESPIG approuvés s'élève à 127,7 millions de dollars[38]. Ce montant se compose de 124,8 millions de dollars d'allocations maximales par pays (dont 2,3 millions de dollars d'allocations de supervision)[39] et de 2,9 millions de dollars de commissions des agents partenaires. Dans le cas de certains financements, outre les commissions de l'agent partenaire et les frais de supervision, d'autres coûts entrent en ligne de compte, notamment les frais directs de gestion et d'administration du programme encourus par l'agent partenaire et qui sont inclus dans les AMP. Le pourcentage de commissions des agents partenaires, des allocations de supervision et des frais directs de gestion et d'administration du programme encourus par l'agent partenaire pour les quatre ESPIG approuvés en 2017, dont trois des quatre sont des PFC pays, est de 8,8 %.

Au cours de l'exercice 17, 8 des 59 financements actifs (équivalant à plus de 10 millions de dollars) ont nécessité une allocation de supervision supplémentaire, le total de ces allocations s'élevant à 988 215 dollars (voir le tableau 19).

Tableau 19 : Allocation de supervision supplémentaire, approuvée lors de l'exercice 17 (en USD)

Programme national	Montant de la commission de supervision supplémentaire approuvée au cours de l'exercice 17 (en USD)
Madagascar	195 320
Tadjikistan	42 000
Cambodge	99 964
République kirghize	130 000
Haïti	160 000
Ouzbékistan	200 000
Rwanda	61 231
RD Congo	99 700
Total	**988 215**

Entre le mois de décembre 2011 et le 30 juin 2017[40], la valeur totale des ESPIG approuvés équivaut à 2,71 milliards de dollars, dont 2,63 milliards de dollars correspondent aux AMP des pays et 84,4 millions de dollars aux commissions des agents partenaires et aux allocations de supervision[41]. Pour la période allant de décembre 2011 au 30 juin 2017, le montant total des commissions des agents partenaires, des allocations de supervision et des frais directs de gestion et d'administration des programmes encourus par les agents partenaires s'élevait à 219,8 millions de dollars, soit 8,1 % du total des allocations de financement approuvées pour cette même période. Cela représente une augmentation de 0,1 % par rapport aux 8 % déclarés pour l'exercice 16, une augmentation de 0,3 % par rapport aux 7,8 % déclarés pour l'exercice 15, une baisse de 0,5 % par rapport aux 8,6 % déclarés pour l'exercice 2014, et une baisse de 2,9 % par rapport aux 11 % déclarés pour l'exercice 2013. (Voir la Graphique6)

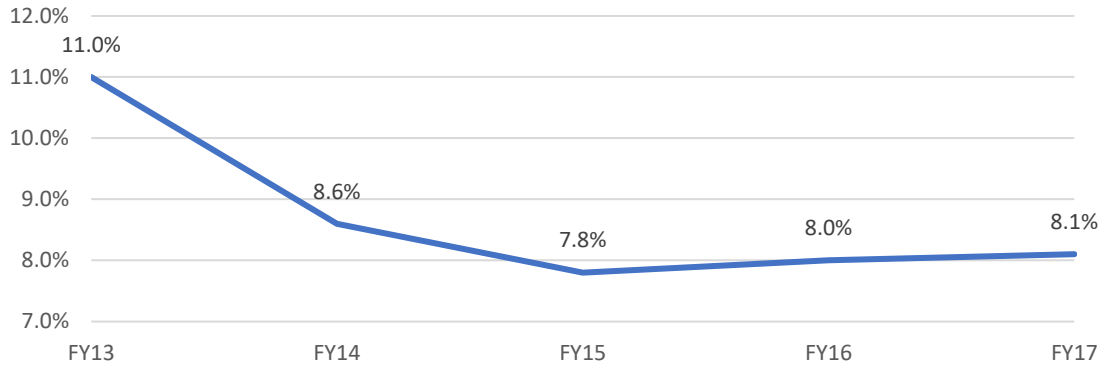
[38] Ce montant inclut le montant du financement, la commission de l'agent partenaire et l'allocation de supervision.

[39] Depuis le second cycle de requêtes de 2016, les frais de supervision des agents partenaires sont financés dans le cadre de l'allocation globale au pays (BOD/2015/10 DOC 06).

[40] Cette analyse a été lancée après la publication du premier examen du portefeuille en 2013 et, pour maintenir la cohérence, décembre 2011 demeure la date de démarrage.

[41] Ce montant inclut les commissions des agents partenaires, les commissions approuvées en sus et les allocations de supervision pour les financements préalablement à la décision du Conseil BOD/2015/10-02, mais n'inclut pas les 2,3 millions de dollars d'allocations de supervision qui sont prélevés sur l'allocation maximale par pays pour les financements approuvés pendant et après le second cycle de financement de 2016.

Graphique 6 : Tendance des frais totaux des agents partenaires pour la période 2013/2017 (en pourcentage)



Généralement, les États fragiles et les financements plus petits continuent à engendrer un pourcentage de frais administratifs plus élevé, tandis que les financements plus importants et les mécanismes de financement conjoint entraînent généralement des frais administratifs réduits lorsqu'ils sont exprimés en pourcentages (voir les tableaux 20 et 21). Les frais ont tendance à être plus élevés lorsque des agences de l'ONU et les ONG internationales agissent en qualité d'agent partenaire, étant donné que leurs commissions sont de l'ordre de 7 % à 8 % de la valeur du financement.

Tableau 20 : Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision, par PFC et par pays autre que PFC

Statut du pays	Valeur totale approuvée de l'allocation (déc. 2011-juin 2017)	% des frais de l'agent partenaire/ de supervision et frais directs de gestion et de supervision
PFC	1,618 milliard USD	9,7 %
Autres que PFC	1,096 milliard USD	5,7 %
Total	**2,714 milliards USD**	**8,1 %**

Tableau 21 : Frais de l'agent partenaire/de supervision et frais directs de gestion et de supervision, par volume de financement

Volume de l'allocation approuvée[42]	Valeur totale approuvée de l'allocation (déc. 2011-juin 2017)	% des frais de l'agent partenaire/ de supervision et frais directs de gestion et de supervision
Moins de 10 millions USD	75 millions USD	16,2 %
Supérieur ou égal à 10 millions USD	2,639 milliards USD	7,8 %
Total	**2,714 milliards USD**	**8,1 %**

[42] Sur les 68 financements utilisés pour calculer les coûts administratifs, 17 sont inférieurs à 10 millions de dollars et 51 y sont supérieurs (compte tenu de la commission de supervision).

3.2 PERFORMANCES

3.2.1 Analyse des décaissements et de l'exécution des financements

3.2.1.1 Aperçu général des tendances

La présente section examine les performances des ESPIG en termes de taux décaissement et d'exécution et attribue les notes *En bonne voie, Léger retard* ou *En retard*. Cette année, en plus d'attribuer des notes aux financements selon leur niveau de décaissements cumulés et d'exécution, les financements sont également évalués selon leur niveau de décaissements annuels prévus. La méthodologie adoptée récemment pour mesurer les décaissements et les premières conclusions qui en sont tirées sont présentées à la section 3.2.1.6.

Trois niveaux d'analyse sont présentés en prenant en compte les quatre années pour lesquelles l'on dispose de données sur les notes attribuées aux performances en termes de taux d'exécution et de décaissement. Le premier niveau d'analyse est relatif aux données relatives aux tendances, qui montre l'évolution des notations du portefeuille de financements actifs de l'exercice 14 à l'exercice 17 ; le second niveau consiste à faire des comparaisons sur le portefeuille de financements actifs de l'exercice 16 à l'exercice 17 ; tandis que le troisième niveau d'analyse examine tous les financements actifs au titre de l'exercice 17 et essaie d'identifier les caractéristiques particulières qui pourraient expliquer les notes qui leur sont attribuées en raison d'un retard, de sortir d'une situation de retard ou de demeurer en retard. Les messages clés découlant des deux premières analyses sont présentés ci-après, tandis que les sous-sections correspondantes fournissent plus de détails.

Principaux messages découlant de l'analyse du portefeuille de financements de l'exercice 14 à l'exercice 17[43]

Chaque année depuis l'exercice 14, au moins 74 % des financements actifs ont obtenu les notes « sur la bonne voie » ou « légèrement en retard » en ce qui concerne les décaissements cumulés ; ainsi, un quart des financements actifs au cours d'une année donnée sont considérés comme « en retard » (Graphique 7).

Quant aux notes attribuées concernant l'exécution des financements, chaque année depuis l'exercice 14, au moins 79 % des financements actifs ont obtenu les notes « sur la bonne voie » ou « légèrement en retard » ; ainsi pas plus de 20,8 % des financements actifs pendant l'exercice 17 sont considérés comme « en retard » concernant le niveau d'exécution (Graphique 8).

Messages clés concernant les financements accordés de l'exercice 16 à l'exercice 17

Comparées à l'exercice précédent, les notations des décaissements pendant l'exercice 17 révèlent des améliorations en ce qui concerne le pourcentage des financements sur la bonne voie, qui est passé de 54 % pendant l'exercice 16 à 63 % pendant l'exercice 17, tandis que le pourcentage des financements en retard reste relativement le même (25 % pour l'exercice 17 et 26 % pendant l'exercice 16).

Les notations du niveau d'exécution révèlent une augmentation du pourcentage des financements évalués comme étant « légèrement en retard » (de 52 % pendant l'exercice 16 à 60 % pendant l'exercice 17) et une diminution des financements sur la bonne voie (de 28 % à 19 %), les financements en retard demeurant à peu près au même niveau, à savoir environ 20,4 % pendant l'exercice 16 et 20,8 %

[43] Le nombre de financements est resté relativement le même pour chaque année, le plus faible niveau du portefeuille de financements actifs à la fin de l'exercice étant de 48 financements pour l'exercice 17 et le niveau le plus élevé enregistré de 58 pour l'exercice 14.

pendant l'exercice 17. Le pourcentage des financements sur la bonne voie ou légèrement en retard se situe à un niveau constant de 79 % durant l'exercice 16 et l'exercice 17.

Le nombre total d'ESPIG actifs a diminué, passant de 54 pendant l'exercice 16 à 48 à la fin de l'exercice 17, tandis que six des 11 financements clôturés qui étaient sur la bonne voie pendant l'exercice 16 ont été retirés de l'échantillon de la fin de l'exercice 17 en raison de leur clôture. La légère augmentation de la proportion de financements en retard et légèrement en retard durant cette année peut être attribuée au nombre et aux notations des nouveaux financements actifs. Une analyse des notations du niveau d'exécution pour les exercices antérieurs (de l'exercice 14 à l'exercice 16) montre que les nouveaux financements sont normalement sur la bonne voie pour ce qui concerne la notation du niveau d'exécution pendant l'année au cours de laquelle ils sont devenus actifs et peuvent ensuite se retrouver légèrement en retard ou en retard au cours des années suivantes. La notation du niveau d'exécution pour l'ensemble du portefeuille de financements est renforcée par les nouveaux financements qui sont devenus actifs durant un exercice donné et cette note en progression est encore plus significative lorsque le nombre de ces financements est important pendant cet exercice. Toutefois, pendant l'exercice 17, ces tendances ne se sont pas manifestées, car on a dénombré moins de nouveaux financements actifs que dans les années précédentes et ces quelques nouveaux financements ont connu des difficultés au démarrage. Sur les cinq nouveaux financements ajoutés au portefeuille de financements pendant l'exercice 17, seul un était sur la bonne voie, tandis que deux étaient en retard et deux légèrement en retard.

3.2.1.2 Évolutions des notations des taux de décaissement et d'exécution, Ex.14-Ex.17

Pour évaluer si les financements des programmes du GPE sont sur la bonne voie en ce qui concerne les décaissements cumulés, les critères suivants ont été utilisés (voir le tableau 22 ci-dessous).

Tableau 22 : Critères de classement des décaissements liés aux financements

État d'exécution	Le pourcentage de la période d'exécution écoulé est de :
En bonne voie	Ne dépasse pas le pourcentage décaissé de plus de 15 %
Léger retard	Dépasse le pourcentage décaissé de 15 % à 25 %
En retard	Dépasse le pourcentage décaissé de plus de 25 % plus élevé

La notation du niveau d'exécution repose sur un barème de trois « feux de circulation » (Tableau 23) liées à 6 catégories de notation (Tableau 24) :

Tableau 23 : Notation du niveau d'exécution au moyen de feux de circulation

Notation du niveau d'exécution au moyen de feux de circulation	
En bonne voie	La dernière notation relative à l'état d'exécution du programme selon le rapport de l'agent partenaire est satisfaisante ou supérieure
Léger retard	La dernière notation relative à l'état d'exécution du programme selon le rapport de l'agent partenaire est moyennement satisfaisante
En retard	La dernière notation relative à l'état d'exécution du programme selon le rapport de l'agent partenaire est moyennement insatisfaisante ou inférieure

Tableau 24 : Catégories de notation du niveau d'exécution

Catégories de notation du niveau d'exécution	
Très satisfaisant (HS)	Le programme devrait réaliser ou dépasser tous les principaux résultats de façon efficace sans lacune significative.
Satisfaisant (S)	Le programme devrait réaliser la quasi-totalité de ses principaux résultats de façon efficace avec seulement des lacunes mineures.
Moyennement satisfaisant (MS)	Le programme devrait réaliser la plupart de ses principaux résultats de façon efficace avec des lacunes modérées.
Moyennement insatisfaisant (MU)	Le programme comporte des lacunes modérées qui limitent ou mettent en péril la réalisation d'un ou de plusieurs résultats, mais la résolution de ces problèmes est probable.
Insatisfaisant (U)	Le programme comporte des lacunes significatives qui limitent ou mettent en péril la réalisation d'un ou de plusieurs résultats et la résolution de ces problèmes est incertaine.
Très insatisfaisant (HU)	Le programme comporte des insuffisances majeures qui limitent ou mettent en péril la réalisation d'un ou de plusieurs résultats et la résolution de ces problèmes est peu probable.

Le Secrétariat évalue les ESPIG actifs en se fondant sur trois déterminants :

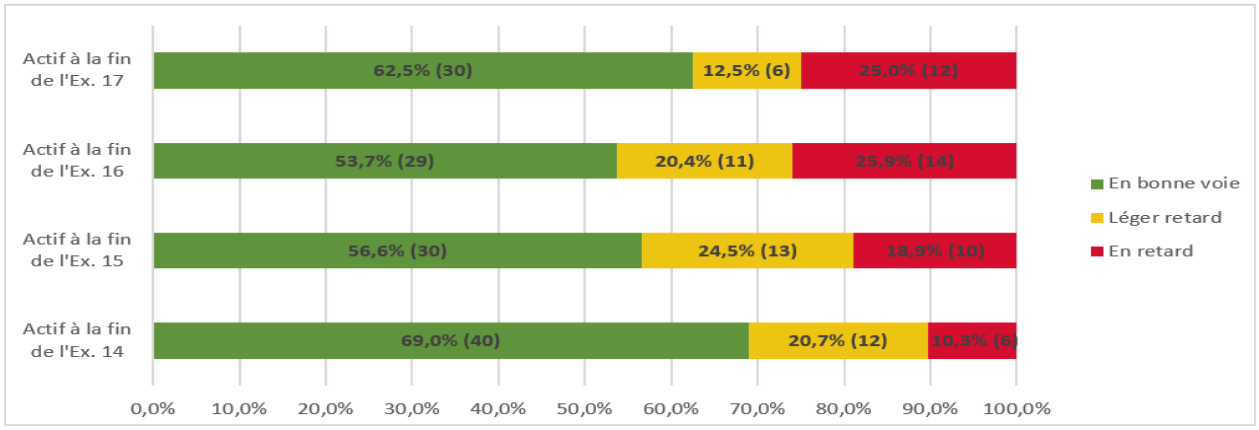
1. les progrès dans l'exécution des différentes composantes du programme ;
2. les mécanismes d'exécution (gestion du programme, gestion financière, passation de marchés, suivi et évaluation, etc.) ;
3. la situation des décaissements telle que déterminée par l'agent partenaire (GA).

Pour évaluer si l'exécution des financements des programmes du GPE est sur la bonne voie, la note fournie par les agents partenaires dans le modèle de rapport sur l'état d'exécution annuel des ESPIG du GPE a été appliquée[44]. Le Secrétariat a triangulé les notations des agents partenaires selon leur expérience du financement et d'autres documents tels que les rapports sur l'état d'avancement des agents partenaires et leurs examens par le Secrétariat, les rapports de mission de suivi des financements effectués par le Secrétariat dans les pays, les aide-mémoires et autres communications avec les agents partenaires.

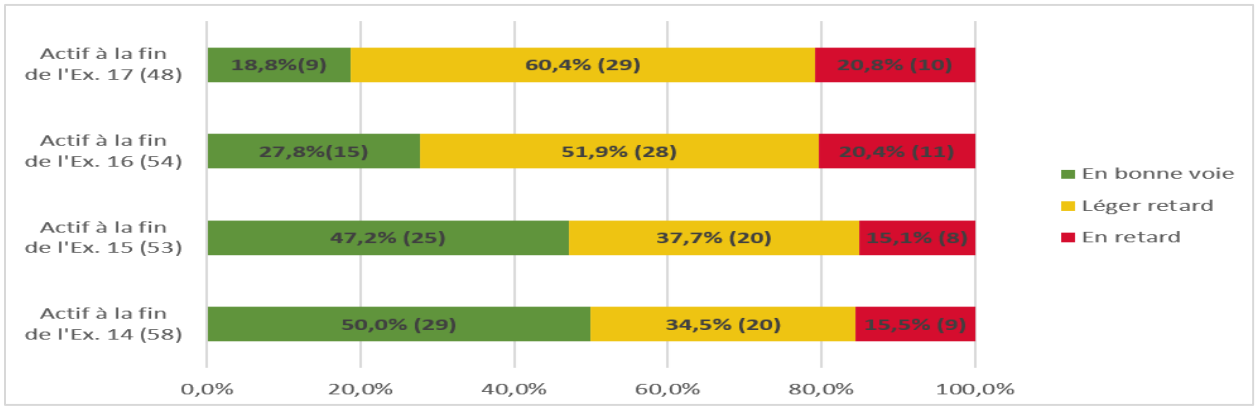
À l'image des exercices précédents, la plupart des ESPIG sont sur la bonne voie pour ce qui est des décaissements, tandis que la plupart des ESPIG sont demeurés légèrement en retard s'agissant des niveaux d'exécution pour les exercices 17 et 16, après avoir été en grande partie sur la bonne voie pendant les exercices 15 et 14. (Figures 7 et 8). Cependant, il convient de noter qu'en ce qui concerne les notations de l'état d'exécution et du niveau de décaissement, le pourcentage de financements en retard depuis l'exercice 14 est toujours demeuré en dessous de 26 %. En d'autres termes, **depuis l'exercice 14, un portefeuille d'ESPIG n'a pas enregistré plus d'un quart de ses financements comme étant en retard**.

[44] Les notations recueillies pour l'exercice 16 et l'exercice 17 pour déterminer *l'état d'exécution* des financements pour les financements autres que ceux de la Banque mondiale sont différentes de celles de l'exercice 15 et de l'exercice 14. Au cours des années précédentes, les financements autres que ceux octroyés par la Banque mondiale n'ont communiqué au Secrétariat aucun rapport sur l'état d'exécution. À partir de l'exercice 16, les programmes non exécutés par la Banque mondiale ont soumis des notations du niveau d'exécution dans le modèle de rapport annuel sur l'état d'exécution des ESPIG du GPE (modèle uniformisé de rapports d'exécution des financements), qui ont servi à déterminer l'état d'exécution des financements.

Graphique 7 : ESPIG : Situation des décaissements, Ex. 14-Ex. 17 (en pourcentage et nombre d'ESPIG)



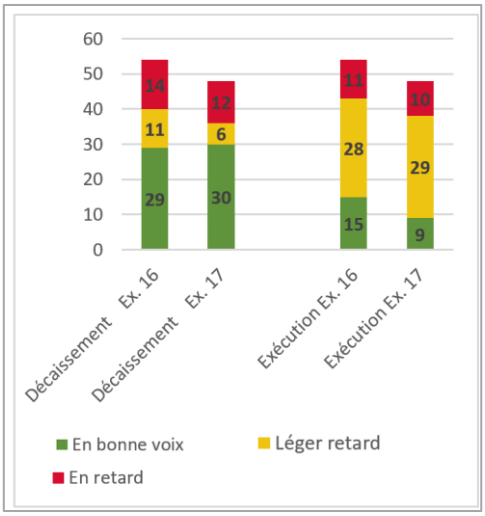
Graphique 8 : ESPIG : État d'exécution, Ex.14-Ex. 2017 (en pourcentage et nombre d'ESPIG)



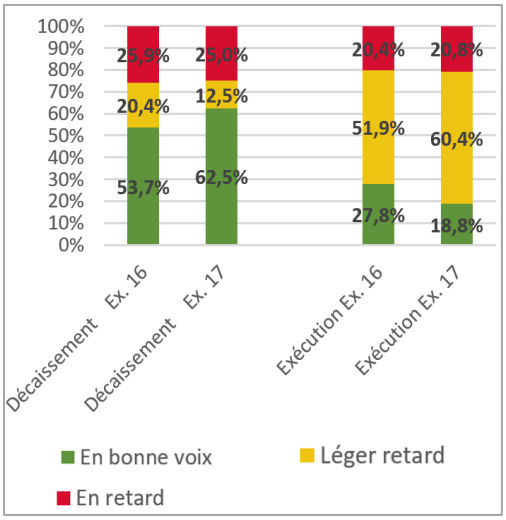
3.2.1.3 Évolution des notations par rapport à l'exercice précédent (comparaison entre l'Ex.16 et l'Ex.17)

Comme l'illustrent les Graphiques 9 et 10, 30 des 48 ESPIG actifs (62,5 %) à la fin de l'exercice 17 sont sur la bonne voie en ce qui concerne les décaissements. Ceci correspond à une augmentation par rapport aux 29 ESPIG enregistrés sur 54 (53,7 %) ESPIG actifs pendant l'exercice 16. Le nombre d'ESPIG en valeur absolue qui sont légèrement en retard ou en retard en ce qui concerne les décaissements ont tous deux diminué par rapport à l'année précédente.

Graphique 9 : ESPIG : État des décaissements et état d'exécution, Ex. 16 et Ex. 17



Graphique 10: ESPIG : État des décaissements et de la mise en œuvre, Ex. 16 et Ex. 17 (en pourcentage)



La proportion d'ESPIG accusant un retard d'exécution n'a pas évolué significativement de l'exercice 16 à l'exercice 17 et tandis que la proportion de financements dont l'exécution est sur la bonne voie a diminué de l'exercice 16 à l'exercice 17, l'augmentation du pourcentage des financements légèrement en retard maintient le pourcentage des financements qui sont soit sur la bonne voie ou légèrement en retard à un niveau constant de 79 % par rapport à l'exercice 16 (Graphique10). Le nombre d'ESPIG en valeur absolue identifié comme accusant un léger retard au niveau de l'exécution a seulement augmenté de 1 entre l'exercice 16 et l'exercice 17 (Graphique 9).

Sept financements identifiés comme accusant un retard dans l'exécution lors du dernier examen du portefeuille ont amélioré leur notation en ce qui concerne le niveau d'exécution et sont aujourd'hui classés dans la catégorie « sur la bonne voie » (1 financement) ou seulement « légèrement en retard » (6 financements). L'exécution des activités de passation de marchés en Tanzanie (continentale), en Érythrée et au Togo s'est améliorée grâce à des processus de passation de marchés plus clair et mieux défini, à l'amélioration de la coordination et à une meilleure définition des priorités. La prorogation des financements en République démocratique populaire lao et en Mauritanie a permis de disposer de plus de temps pour faire face aux retards dans l'exécution des activités essentielles telles que les activités de subvention des écoles en République démocratique populaire lao et la mise en place des SIGE en Mauritanie. En Côte d'Ivoire, après un démarrage timide de la mise en place des systèmes de gestion de projets et des activités de construction d'écoles par les communautés, la mise en œuvre et la gestion du projet ont connu une amélioration. Avec le report de 11 mois de la date de clôture du projet, qui a été repoussée à août 2017, la plupart des objectifs-cibles du projet ont été atteints ou dépassés. En Sierra Leone, l'un des organismes de financement a retiré son financement au projet, ce qui a occasionné des retards dans la mise en œuvre. Le projet a dû être restructuré en vue d'offrir plus de temps pour l'achèvement des activités du projet et l'on note déjà des signes de progression sur la plupart des indicateurs du projet.

Trois financements ont continué d'accuser un retard au niveau de l'exécution. Parmi ceux-ci, les financements à Djibouti et au Yémen ont été évalués comme ayant enregistré un retard pendant trois années successives et le financement en Ouganda a été évalué comme ayant enregistré un retard pendant deux années consécutives. À Djibouti, les retards, qui étaient surtout dus à la faiblesse des

capacités en matière de passation de marchés et à des problèmes internes au sein du ministère de l'Éducation, sont survenus au démarrage du projet et ont eu des répercussions sur la durée de vie du projet. La prolongation de la date de clôture de 12 mois devrait permettre au projet d'atteindre ses objectifs et le changement survenu à la tête du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle après les élections du milieu de l'année 2016 semble avoir stabilisé la coordination et amélioré l'état d'exécution qui pourrait se refléter dans les performances pendant l'exercice 18. En raison du conflit en cours au Yémen, plusieurs activités du programme ont connu des retards importants, en particulier les activités de construction qui ont été suspendues. Le programme a été prorogé d'un an pour permettre à l'UNICEF de lancer les travaux de construction une fois la paix rétablie et des revues programmatiques et des dialogues réguliers se tiennent avec l'agent partenaire et le gouvernement. Bien que l'on n'ait enregistré aucun changement significatif dans la notation globale du niveau d'exécution, l'on a observé de légères améliorations dues au rétablissement de la paix dans quelques régions. En Ouganda, bien que des progrès aient été enregistrés au cours des derniers mois dans des domaines spécifiques du projet sous la direction du nouveau ministère, des problèmes liés à la passation de marchés pour l'achat de biens et services ont persisté, en particulier pour la construction d'écoles et l'achat de manuels. Le projet sera prolongé d'un an, la présentation de la demande de restructuration au GPC étant examinée en septembre 2017.

En outre, sept financements ont été récemment identifiés comme accusant un retard d'exécution (Bangladesh, Guinée, Zambie, Cameroun, Comores, Malawi et OECO). Parmi ceux-ci, deux (Malawi et OECO) sont de nouveaux financements (exercice 17). Ces financements ont connu des retards d'exécution pour de nombreuses raisons, notamment des retards dans le recrutement du personnel à l'étape initiale de l'exécution ; des difficultés liées aux changements au sein de l'équipe de direction du projet et de la direction politique ; des retards dans la passation de marchés ; des retards dans les processus de sélection des écoles et des enseignants ; et des facteurs externes, notamment les conflits en cours, les crises humanitaires et politiques et les grèves d'enseignants.

3.2.1.4 Notations et caractéristiques des financements pendant l'exercice 17

Comme mentionné précédemment, sur les 48 ESPIG actifs à la fin de l'exercice 17, 30 (62,5 %) étaient considérés comme sur la bonne voie en ce qui concerne les décaissements, six (12,5 %) légèrement en retard et 12 (25 %) en retard. Sur les projets en retard, six ont lieu dans des PFC et six dans des pays autres que des PFC.

Tableau 25 : ESPIG : Situation des décaissements dans les PFC et dans les pays autres que les PFC, fin de l'Ex.17

ESPIG accordés à :	En bonne voie	Léger retard	En retard	Total des projets actifs
PFC	18	3	6	27
Pays autres que les PFC	12	3	6	21
Total des projets actifs	**30**	**6**	**12**	**48**

En ce qui concerne le niveau d'exécution, sur les 48 ESPIG actifs à la fin de l'exercice 17, 29 (60,4 %) étaient légèrement en retard, 9 (18,8 %) étaient considérés comme sur la bonne voie en ce qui concerne le niveau d'exécution et 10 (20,8 %) étaient en retard. Parmi les projets en retard, quatre ont lieu dans des PFC et six dans des pays autres que les PFC (Tableau 26).

Tableau 26 : ESPIG : État d'exécution dans les PFC et les pays autres que les PFC, fin de l'Ex.17

Intitulé des lignes	En bonne voie	Léger retard	En retard	Total général
PFC	6	17	4	27
Pays autres que les PFC	3	12	6	21
Total général	**9**	**29**	**10**	**48**

Au total, 15 financements ont été évalués comme étant en retard à la fin de l'exercice 17, aussi bien en ce qui concerne le *niveau de décaissement* que pour le *niveau d'exécution* (Tableau 27). Sur ces 15 financements, 9 étaient également en retard, soit en ce qui concerne le niveau d'exécution ou le niveau de décaissement, pendant l'exercice 16 (Comores, Djibouti, Érythrée, Niger, Ouganda, République démocratique populaire lao, Soudan du Sud, Togo, Yémen), tandis que 6 financements ont pris du retard pendant l'exercice 17 (notamment Bangladesh, Cameroun, Guinée, Zambie).

Tableau 27 : Liste des ESPIG selon la situation des décaissements et l'état d'exécution, financements actifs à la fin de l'Ex.17

Décaissement	Exécution	Nombre d'ESPIG	Liste des ESPIG
En bonne voie	En bonne voie	9	Burundi, Gambie, Guyana, Haïti, République kirghize, Népal, Pakistan (Sindh), Soudan, Tanzanie (continentale)
En bonne voie	Léger retard	18	Bénin, Burkina Faso, Cambodge, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Nicaragua, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie (République fédérale), Somalie (Somaliland), Somalie (Somaliland AF), Tadjikistan
En bonne voie	En retard	3	Comores, Malawi, OECO
Léger retard	Léger retard	6	Kenya, Mozambique, Nigéria, Pakistan (Baloutchistan), Ouzbékistan, Zimbabwe
En retard	Léger retard	5	Érythrée, RPD lao, Niger, Soudan du Sud, Togo
En retard	En retard	7	Bangladesh, Cameroun, Djibouti, Guinée, Ouganda, Yémen, Zambie
Total		**48**	

Six financements qui étaient en retard à la fin de l'exercice 16 ont enregistré une amélioration durant l'exercice 17, soit au niveau des décaissements ou dans l'exécution, à tel point qu'ils sont désormais considérés globalement comme étant soit légèrement en retard ou sur la bonne voie (tant au niveau de l'exécution que des décaissements). Il s'agit des financements accordés à la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Rwanda, la Sierra Leone, le Soudan, la Tanzanie (continentale). Ces financements ont été restructurés et cinq d'entre eux ont été prorogés. Trois financements devraient être clôturés en 2017 (Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sierra Leone) et trois autres financements devraient être clôturés en 2018 (Rwanda, Soudan et Tanzanie).

Financement clôturé pendant l'exercice 17

Comme ce fut le cas pendant l'exercice écoulé, l'analyse des notations du niveau d'exécution et des décaissements pour cette année est basée sur les financements en cours au 30 juin 2017. Cependant, comme le nombre de financements clôturés est relativement important cette année (11 financements clôturés pendant l'exercice 17 contre 5 pendant l'exercice 16), une analyse sommaire de ces financements est présentée séparément ici. **Neuf sur les 11 financements clôturés avaient des notes « en bonne voie » en ce qui concerne les niveaux de décaissement et six sur les onze « en bonne voie » en ce qui concerne les niveaux d'exécution (Tableau 28)**.

Tableau 28 : Liste des ESPIG clôturés à la fin de l'Ex.17, selon le niveau de décaissement et d'exécution

Décaissement	Exécution	Nombre d'ESPIG	Liste des ESPIG
En bonne voie	En bonne voie	5	Tchad (UNICEF), Ghana, Somalie (Puntland), Tanzanie (Zanzibar), Zimbabwe (clôturé)
En bonne voie	Léger retard	4	Afghanistan, RD Congo, Libéria, Sao Tomé et Principe
Léger retard	En retard	1	Tchad (AF)
En retard	En bonne voie	1	Tchad (UNESCO)
Total		**11**	

Remarque : Les notations concernant les financements clôturés couvrent la période de l'exercice et non l'ensemble de la période de mise en œuvre.

Pour le Tchad (AF), la notation "en retard" dans l'exécution est due au fait que l'agent partenaire a mentionné que des travaux continuaient sur plusieurs sites après la date de clôture du projet. Pour le Tchad (UNESCO), les données relatives au décaissement reçues à la date de production de la revue du portefeuille mentionnent des fonds non décaissés.

3.2.1.5 Notations des décaissements pour les projections annuelles

Les examens du portefeuille effectués précédemment ont également mesuré les performances relatives au décaissement sur la base de leurs décaissements cumulés à la date considérée par rapport au temps écoulé dans l'exécution des financements. Pendant l'exercice 16, il a été décidé de compléter l'évaluation des décaissements cumulés comme indicateur de mesure de la performance des financements par une évaluation du montant annuel décaissé par rapport au montant annuel prévu[45]. Les projections sont censées être établies à partir du budget prévu pour l'année civile suivante. L'évaluation du montant annuel prévu permet de prendre en compte le cycle non linéaire des financements, notamment dans les

[45] En 2015, l'exercice de projection des décaissements a démarré. Pendant cette première année, le Secrétariat a enregistré moins de 60 % de participation de la part des agents partenaires. En 2016, la participation a été légèrement supérieure à 70 %. Pour l'exercice 2017, la participation s'établissait à environ 90 %. Partant de ce niveau de participation élevé, il a été décidé de prévoir une analyse préliminaire des projections de décaissement dans l'examen du portefeuille.

cas où des lenteurs sont constatées dans l'exécution durant la phase initiale du projet, alors qu'une grande partie des décaissements a lieu lorsque les grands postes budgétaires tels que les activités de passation de marchés ou de construction sont exécutés. Il convient de noter que cette méthode de notation a été élaborée récemment et qu'il convient d'observer que les résultats ont un caractère préliminaire et doivent servir à aider les pays et les agents partenaires à mieux préparer les prévisions financières.

Tableau 29 : Critères de classification des décaissements annuels au titre des financements

Situation	Comparaison entre le montant annuel prévu et le montant annuel décaissé
En bonne voie	Le montant effectivement décaissé est supérieur ou égal à 85 % du montant prévu pour l'exercice.
Léger retard	Le montant effectivement décaissé représente entre 84 et 85 % du montant prévu pour l'exercice.
En retard	Le montant effectivement décaissé représente moins de 75 % du montant prévu pour l'exercice.

Selon cette nouvelle méthodologie, 25 des 48 financements actifs, soit 52 %, étaient en retard par rapport à leurs prévisions de décaissements annuelles. Cela signifie que la moitié de ces financements ont consommé moins de 75 % que ce qu'ils avaient prévu pour l'exercice. Comme prévu, la plupart des financements (10 des 11 financements) qui ont clôturé pendant l'exercice 17 ont enregistré des niveaux de décaissement correspondant aux prévisions du projet pour l'année (Tableau 30).

Tableau 30 : Décaissements annuels prévus pour l'exercice 17, financements actifs et clôturés

Décaissements annuels, Ex . 2017	Nb d'ESPIG	Liste des ESPIG
Actifs à la fin de l'Ex.17		
En bonne voie	20	Burkina Faso, Burundi, Cambodge, République centrafricaine, Comores, Cote d'Ivoire, Éthiopie, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Malawi, OECO, Rwanda, Somalie (République fédérale), Somalie (Somaliland), Somalie (Somaliland AF), Soudan du Sud, Tanzanie (continentale), Yémen, Zambie
Léger retard	3	Gambie, Kenya, Soudan
En retard	25	Bangladesh, Bénin, Cameroun, Djibouti, Érythrée, Guinée, République kirghize, RPD lao, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan (Baloutchistan), Pakistan (Sindh), Sénégal, Sierra Leone, Tadjikistan, Togo, Ouganda, Ouzbékistan, Zimbabwe
Total	**48**	
Clôturée à la fin de l'Ex.17		
En bonne voie	10	Afghanistan, Tchad (UNICEF), Tchad (UNESCO), Tchad (AF), Ghana, Libéria, Sao-Tomé-et-Principe, Somalie (Puntland), Tanzanie (Zanzibar), Zimbabwe (Closed)
Léger retard	1	RD Congo
En retard	0	s.o
Total	**11**	

Tableau 31 : Liste des ESPIG actifs à la fin de l'exercice 17, par décaissement cumulé et état du décaissement annuel

Décaissement cumulé, Ex.17	Décaissement annuel projeté, Ex.17	Nb d'ESPIG	Liste des ESPIG
En bonne voie	En bonne voie	17	Burkina Faso, Burundi, Cambodge, République centrafricaine , Comores, Cote d'Ivoire, Éthiopie, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Malawi, OECAO, Rwanda, Somalie (République fédérale), Somalie (Somaliland), Somalie (Somaliland AF), Tanzanie (continentale)
En bonne voie	Léger retard	2	Gambie, Soudan
En bonne voie	En retard	11	Bangladesh, Bénin, Cameroun, Djibouti, Érythrée, Guinée, République kirghize, RPD Lao, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan (Baloutchistan), Pakistan (Sindh), Sénégal, Sierra Leone, Tadjikistan, Togo, Ouganda, Ouzbékistan, Zimbabwe
Léger retard	Léger retard	1	Kenya
Léger retard	En retard	5	Mozambique, Nigéria, Pakistan (Baloutchistan), Ouzbékistan, Zimbabwe
En retard	En bonne voie	3	Soudan du Sud, Yémen, Zambie
En retard	En retard	9	Bangladesh, Cameroun, Djibouti, Érythrée, Guinée, RPD Lao, Niger, Togo, Ouganda
Total		**48**	

Concernant les écarts entre les décaissements projetés et les décaissements cumulés, **la moitié des financements (56,7 %) qui sont sur la bonne voie en ce qui concerne les décaissements cumulés sont également sur la bonne voie en ce qui concerne les décaissements annuels prévus** (Tableau 31 ci-dessus). **Toutefois, 36,7 % des financements sur la bonne voie en ce qui concerne les décaissements cumulés sont en retard, s'agissant de leurs décaissements annuels**. Cela signifie qu'un financement peut être décaissé à un rythme semblable au fur et à mesure que s'écoule sa durée d'exécution, mais pourrait néanmoins avoir du mal à réaliser les décaissements annuels prévus et avoir des niveaux de décaissement beaucoup moins élevés que ce qui est prévu.

L'une des raisons pour lesquelles nous observons des écarts entre les deux types de notations des décaissements est liée aux prorogations des financements. Un financement prorogé peut améliorer les décaissements cumulés, mais pas les décaissements annuels projetés, comme c'est le cas pour le Bénin, Madagascar, la République kirghize, le Sénégal et l'Ouzbékistan. Les autres raisons qui expliquent les retards dans les décaissements annuels par rapport aux prévisions sont liées aux retards dans l'exécution d'importantes activités budgétaires telles que la construction d'écoles et la réhabilitation des salles de classe, qui entraînent une surestimation des prévisions annuelles, comme c'est le cas pour les financements au Nicaragua et au Mali. À mesure que les rapports sur les décaissements s'améliorent en ce qui concerne cet indicateur, une analyse plus poussée peut être effectuée afin d'aider les agents partenaires à améliorer les projections financières.

3.2.1.6 Analyse des retards dans l'exécution des ESPIG

Cette section présente un examen des caractéristiques des financements qui semblent entraîner des retards dans l'exécution des ESPIG. Il présente également un aperçu des principales activités qui ont retardé les financements au cours de l'exercice 17. Les points suivants doivent être pris en compte lors de la lecture de cette section : 1) Même si seulement un quart des financements accusent un retard au niveau de l'exécution, il est important d'analyser de façon plus approfondie les causes à l'origine des retards en vue d'en tirer des enseignements et de les intégrer lors de l'élaboration des requêtes de financement ; 2) cet examen ne fournit pas une analyse du niveau des activités – à l'avenir, ce niveau d'analyse sera développé en examinant les demandes de prolongation, les restructurations et les examens à mi-parcours ; plus de travail peut et sera fait pour identifier les activités répétées qui présentent un risque élevé pour l'exécution des financements et les mesures d'atténuation à mettre en œuvre ; 3) les financements qui sont retardés ne sont pas nécessairement des financements dont les performances sont médiocres ; ils devraient plutôt être considérés comme des ajustements nécessaires liés au contexte du pays, des corrections de cap et des leçons apprises pour le développement à venir d'autres financements.

Un examen des caractéristiques des financements des ESPIG qui connaissaient un retard au niveau de l'exécution a abouti au constat qu'il n'existe aucune corrélation claire entre les caractéristiques des financements et les retards dans l'exécution des financements pendant l'exercice 17, comparativement aux trois années précédentes. L'examen a porté, entre autres, sur le montant des financements, l'agent partenaire, la modalité d'aide, le statut de pays PFC/pays autre qu'un PFC et selon l'âge du financement, entre autres. **Les variables qui ont démontré quelques liens avec les retards dans la mise en œuvre sont l'âge du financement et la situation des décaissements cumulés du financement**.

L'âge des financements paraît indiquer une relation avec le fait que les financements accusent un retard au niveau de l'exécution. Le léger accroissement du nombre de financements légèrement en retard cette année peut également s'expliquer par la diminution du nombre de nouveaux financements qui ont démarré leur exécution au cours de cet exercice 17 comparé aux exercices précédents. Les nouveaux financements rajoutés au portefeuille sont le plus souvent sur la bonne voie dans la phase de démarrage et accusent un léger retard ou marquent un retard au fil du temps. Non seulement les nouveaux financements enregistrés étaient moins nombreux, mais ce petit nombre de financements au cours de cet exercice 17 a connu des difficultés au démarrage. (Remarque : même si le Burundi a démarré l'exécution pendant l'exercice 16, il est compté comme un nouveau financement pendant l'exercice 17, car il n'a pas été déclaré comme tel pendant l'exercice 16).

Tableau 32 : Nouveaux financements pour l'Ex.15, l'Ex.16 et l'Ex.17 et évolution des notations du niveau d'exécution

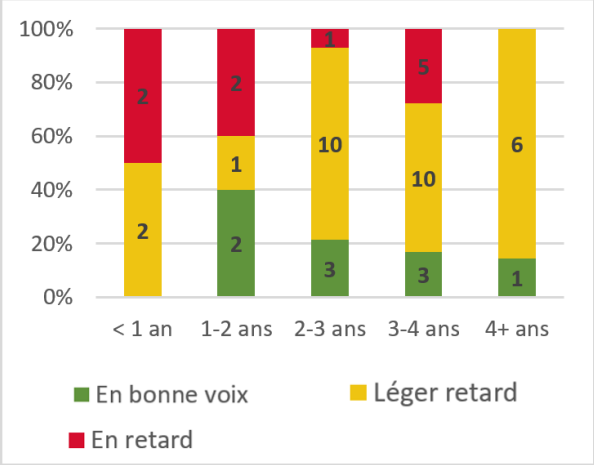
Nouveaux financements, Ex. 2017 (5)	Note IP pendant l'Ex.17
Burundi	En bonne voie
Malawi	En retard
OECO	En retard
Somalie (Somaliland AF)	Léger retard
Zimbabwe	Léger retard

Nouveaux financements, Ex. 2016 (6)	Note IP pendant l'Ex.16	Note IP pendant l'Ex.17
Bangladesh	En bonne voie	En retard
Guinée	En bonne voie	En retard
Mozambique	Léger retard	Léger retard
Népal	Léger retard	En bonne voie
Rwanda	Léger retard	Léger retard
Tchad (AF)	En bonne voie	En retard

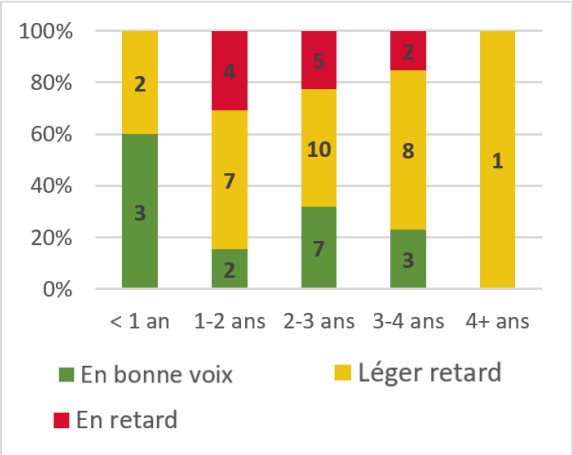
Nouveaux financements, Ex.15 (14)	Note IP pendant l'Ex.15	Note IP pendant l'Ex.16	Note IP pendant l'Ex.17
Guyana	Léger retard	En bonne voie	En bonne voie
Haïti	Léger retard	Léger retard	En bonne voie
Kenya	En bonne voie	Léger retard	Léger retard
Niger	En bonne voie	Léger retard	Léger retard
Nigéria	En bonne voie	Léger retard	Léger retard
Ouganda	Léger retard	En retard	En retard
Ouzbékistan	En bonne voie	Léger retard	Léger retard
Pakistan (Baloutchistan)	En bonne voie	En bonne voie	Léger retard
Pakistan (Sindh)	Léger retard	Léger retard	En bonne voie
République centrafricaine	En bonne voie	En bonne voie	Léger retard
RPD lao	En bonne voie	En retard	Léger retard
Sierra Leone	Léger retard	En retard	Léger retard
Tanzanie (continentale)	En bonne voie	En retard	En bonne voie
Togo	En bonne voie	En retard	Léger retard

L'âge des financements révèle également qu'un plus grand nombre de financements accuse des retards au niveau de l'exécution à mi-parcours et dans la phase finale du projet. Entre les deuxième et quatrième année, une grande proportion des projets est soit en retard ou légèrement en retard (Graphique11 et 12). Dans la quatrième année, 83 % des financements sont soit en retard ou légèrement en retard. Pendant l'exercice 17, la plupart des financements (77,1 %) se situent entre la phase à mi-parcours et la phase finale du financement (2 à 4 ans), une période où les financements commencent à connaître des difficultés.

Graphique 11 : ESPIG : État d'exécution selon la tranche d'âge, financements actifs en fin d'Ex.17 (nombre et pourcentage)



Graphique 12 : ESPIG : État d'exécution selon la tranche d'âge, financements actifs en fin d'Ex.16 (nombre et pourcentage)



L'analyse des décaissements cumulés et du niveau d'exécution révèle une certaine corrélation entre ces deux variables. La plupart des financements qui accusent un retard au niveau des décaissements cumulés sont également soit en retard ou accusent un léger retard au niveau de l'exécution (se reporter au Tableau 33 ci-dessous). Toutefois, **il est difficile de tirer une conclusion concernant la relation de causalité entre les deux variables ;** il se peut que les retards dans les décaissements entraînent un épuisement des ressources nécessaires pour l'acquisition des matériels et des services pour l'exécution des activités liées aux projets. De même, il se pourrait que les retards dans l'exécution des financements entraînent la non-réalisation des DLI et, de ce fait, contraignent à détenir les fonds jusqu'à ce que les DLI soient réalisés.

Tableau 33 : Financements actifs et retards au niveau des décaissements ou de l'exécution pendant l'Ex.17

Pays	Situation des décaissements, Ex.17	État d'exécution, Ex.17
Bangladesh	En retard	En retard
Cameroun	En retard	En retard
Comores	En bonne voie	En retard
Djibouti	En retard	En retard
Érythrée	En retard	Léger retard
Guinée	En retard	En retard
RPD lao	En retard	Léger retard
Malawi	En bonne voie	En retard
Niger	En retard	Léger retard
OECO	En bonne voie	En retard
Soudan du Sud	En retard	Léger retard
Togo	En retard	Léger retard
Ouganda	En retard	En retard
Yémen	En retard	En retard
Zambie	En retard	En retard
Total	**15**	

L'évaluation de chacun des financements inclus dans l'Annexe 4 (fondé sur les informations transmises par les agents partenaires et les responsables-pays du Secrétariat) apporte plus de détails sur les causes des délais, les mesures prises pour lever les obstacles et l'impact de ces actions. Après un examen plus approfondi des causes des retards dans l'exécution des ESPIG, le Secrétariat a pu classer les raisons possibles des retards dans l'exécution en trois catégories principales : 1) difficultés imprévues dans les pays ; 2) difficultés dans la planification et échecs à l'étape du lancement ; et 3) difficultés dans l'exécution pendant la mise en route du projet.

1. **Situations exogènes/difficultés imprévues dans les pays :** cette catégorie concerne les ESPIG qui ont connu des ratés dans l'exécution dus à des événements exogènes qui ont eu un impact négatif sur le financement. Ces événements sont, entre autres, les changements de dirigeants politiques ou dans la politique nationale de l'éducation (Guinée, Djibouti), des conflits en cours ou le manque d'accessibilité dû à des problèmes de sécurité (Yémen, Soudan du Sud, Mali, Cameroun) ou le retrait d'un organisme de financement (Sierra Leone). Si ces événements sont difficiles à prédire ou à maîtriser une fois qu'ils surviennent, le cadre des risques opérationnels permet de gérer les risques en mesurant et en limitant le risque financement au cas par cas.
2. **Situations endogènes/difficultés liées à la préparation et à l'approbation des projets :** la plupart des financements sont en retard ou légèrement en retard pour des raisons endogènes. Ces raisons sont liées en partie aux difficultés rencontrées durant les étapes de préparation et de lancement des projets. Par exemple, de nombreux pays ont accusé des retards dans le recrutement des membres clés du personnel pour la mise en œuvre des activités liées au financement. Ces pays étaient, entre autres, la Sierra Leone, le Bangladesh, les Comores, le Malawi, l'Ouganda et le Zimbabwe. D'autres retards sont dus à la mise en place de l'évaluation des besoins ou des plans d'action (Madagascar, Niger, Bangladesh, Sierra Leone). Ces situations peuvent être considérées comme endogènes au financement et pourraient être éventuellement évitées ou leur impact réduit en apportant les améliorations nécessaires durant la préparation des financements et pendant le lancement initial du projet.
3. **Situations endogènes/difficultés durant la phase de mise en route du projet :** la deuxième catégorie des situations endogènes a trait aux difficultés opérationnelles auxquelles sont confrontés les projets durant la phase d'exécution. La plupart des pays classés dans cette catégorie sont minés par des irrégularités dans la passation des marchés (Madagascar, Mozambique, Togo, OECO, Nicaragua, Kenya, Cameroun, Érythrée), des irrégularités dans le respect des procédures de sauvegarde (Ouganda), des retards en ce qui concerne l'accès à l'appui technique fourni par les partenaires de développement (Nigéria) et des problèmes de coordination entre l'agent partenaire et le gouvernement (Malawi).

La liste de ces situations n'est pas exhaustive, mais elles reviennent souvent parmi les causes à l'origine des retards dans l'exécution des financements (l'Annexe 4 : État de décaissement et d'exécution des financements fournit de plus amples informations sur chaque financement dont l'exécution accuse un retard pour l'exercice 17). Le chapitre Principales observations ci-dessous décrit quelques moyens possibles d'améliorer l'exécution des programmes.

Principales observations

Le Secrétariat continuera à examiner les tendances du portefeuille global des ESPIG afin de recueillir plus d'informations sur les causes des retards. Depuis l'exercice 14, des améliorations notables ont été observées dans la collecte et l'analyse des données liées aux caractéristiques, aux activités et à la performance des financements. Cependant, grâce à de meilleurs processus et à une meilleure collecte de données tout au long de l'année, on pourra et on fera plus de travail pour repérer les activités répétées présentant un risque élevé de retarder l'exécution d'un financement et d'y appliquer des mesures d'atténuation. L'examen des rapports d'étape contribue grandement à documenter les défis et les mesures prises pour les corriger, aide à la détection précoce des restructurations et des extensions de projets et aide le Secrétariat à planifier ses ressources de manière rapide et efficace, permettant ainsi des taux de réponse améliorés et plus rapides lors de la restructuration des financements. À l'avenir, un niveau d'analyse plus approfondi sera élaboré en examinant les demandes de prolongation, les restructurations et les examens à mi-parcours.

L'examen des rapports sur l'état d'avancement peut contribuer grandement à l'élaboration d'un nouveau financement. Il existe des procédures en amont durant les étapes d'examen de la qualité au cours de l'élaboration des financements, au cours desquelles les informations sur les causes des retards peuvent être utilisées pour prévenir des défis similaires lors de l'exécution du projet. Il sera important d'examiner les exemples de pays similaires, mais également de tirer les enseignements des expériences de financement du pays concerné.

Il est important de noter que l'évaluation de la performance des financements à travers les notations du Secrétariat est un double exercice. D'un côté, il attribue des notes aux financements pour donner un aperçu de la performance du portefeuille des ESPIG. De l'autre côté, l'évaluation de la performance des financements est une opportunité pour examiner les défis propres à chaque financement et fournir une orientation stratégique et une correction du cours. Bien que le premier exercice soit pertinent pour avoir une vue d'ensemble, il devrait être utilisé avec d'autres informations pour mesurer la performance des financements, car la note ne permet pas de saisir certains éléments non mesurables qui sont également pertinents dans les financements, comme l'implication des pouvoirs publics, la coordination entre tous les acteurs dans l'exécution des financements, et la qualité des interventions. Ce dernier exercice permet d'identifier les défis récurrents tels que les retards dans le recrutement des postes clés pour les activités de subvention (6 pays) ; irrégularités des marchés (8 pays) ; et les problèmes de sécurité (5 pays), et tirer des enseignements des mesures prises pour les traiter ou les atténuer pour de futurs financements. Des recherches plus approfondies seront menées dans ces défis afin de comprendre quelles activités sont les plus susceptibles de retarder un financement.

Si quelques retards sont prévenus ou réduits grâce aux initiatives mentionnées ci-dessus, il y aura beaucoup d'autres cas où des circonstances imprévues peuvent se présenter sans qu'il ne soit véritablement possible d'en être alerté et peuvent affecter considérablement la performance des financements. Ces retards dans les financements ne doivent pas être analysés comme un indicateur de la faible performance des financements, mais ils devraient plutôt être considérés comme des ajustements nécessaires liés au contexte du pays, des corrections de cap et des leçons apprises pour le développement à venir d'autres financements.

3.2.2 Restructuration

Un programme financé par le GPE peut être révisé pour s'adapter à de nouvelles circonstances, à de nouveaux risques ou à d'autres problèmes liés à l'exécution. Il existe trois types de révisions : mineure, non mineure et substantielle (voir la politique relative aux ESPIG) [46]. Avant d'entreprendre toute révision à un programme, l'agent partenaire doit le notifier explicitement au Secrétariat. Les **révisions mineures** donnent lieu normalement à un niveau de réaffectation des ressources des fonds fiduciaires du GPE équivalant à moins de 10 % du montant total du financement et ne dépassant pas 5 millions de dollars. Ces révisions ne sont pas prises en compte dans le présent rapport. Les **révisions non mineures** sont soumises pour approbation par le Secrétariat. Elles donnent lieu à une des mesures suivantes ou à une combinaison de celles-ci : 1) prorogation de 12 mois ou moins de la date initiale de la fin de la période d'exécution du financement ; 2) réaffectation d'un montant compris entre 5 millions et 10 millions de dollars ou entre 10 et 25 % du montant total du financement, le montant le moins faible étant retenu ; 3) ajout ou annulation de composantes ou de sous-composants ; 4) augmentation ou réduction de plus de 25 % du budget global du programme (lorsque l'ESPIG fait partie d'un programme cofinancé) ; 5) toute modification du cadre de résultats et/ou des modifications de la modalité d'exécution. Les **révisions substantielles** sont gérées par le Comité des financements et performances (GPC). Une révision est considérée comme substantielle si elle se solde par : 1) une prorogation de plus de 12 mois de la date initiale de la fin de l'exécution ; 2) et/ou une réaffectation des ressources des fonds du GPE pour un montant supérieur à 10 millions de dollars ou 25 % du financement total, le montant le moins faible étant retenu ; 3) et/ou des modifications des indicateurs et/ou moyens de vérification relatifs au décaissement de la partie variable.

Le nombre de requêtes non mineures et substantielles approuvées par le Secrétariat a nettement augmenté depuis le premier rapport du Secrétariat sur les révisions. En effet, pendant l'exercice 17, 26 requêtes non mineures ont été approuvées par le Secrétariat, contre 11 durant la période précédente. Ceci représente une augmentation de 136 %. De même, le GPC a approuvé 14 requêtes de révisions substantielles pendant l'exercice 17, contre 5 pendant la période précédente, soit une augmentation de 180 %. Nombre des requêtes de révision portent sur des financements qui ont été approuvés durant la période de l'exercice 13 à l'exercice 14 au cours de laquelle une vague de pays a sollicité des financements pour les ESPIG suite à l'annonce d'allocations indicatives aux pays admissibles en janvier 2012. Durant cette période, la politique sur les ESPIG suggérait une période d'exécution de trois ans. Depuis lors, la politique a été révisée pour offrir une marge de manœuvre plus réaliste en ce qui concerne la période d'exécution.

Les raisons qui motivent la soumission de demandes de révision étaient variables. Le principal facteur à l'origine des demandes de révision était lié aux retards dans l'exécution. Ceux-ci étaient habituellement provoqués par l'instabilité dans le pays, engendrée par des événements tels que les protestations, les grèves et les menaces à la sécurité, ce qui permettait difficilement de lancer le démarrage des projets. Un autre facteur qui explique les demandes de révisions était lié aux besoins de financements supplémentaires. C'était le cas lorsque le pays avait besoin de ressources supplémentaires pour achever le projet et, par ailleurs, lorsque les économies de coûts permettaient de financer de nouvelles activités. La liste complète des décisions de révision ainsi que les explications à celles-ci est disponible à l'Annexe 5.

Les révisions de financements (prorogation et restructuration) restent un mécanisme largement utilisé par les pays en situation de fragilité et de conflit. Sur les 40 révisions non mineures et substantielles

[46] Voir Politique relative au financement de la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation.

approuvées au total par le Secrétariat et le GPC pendant la période considérée, 28 (70 %) ont été soumises par des pays PFC.

3.2.2.1 Révisions non mineures

Sur les 26 demandes de révision non mineures des ESPIG approuvées par le Secrétariat pendant l'exercice 17, 19 comportaient une demande de prorogation. Douze des 19 demandes de prorogation ont été soumises par des pays classés dans la catégorie PFC[47] (l'Annexe 5-A montre clairement que dans la plupart des cas, étant donné le temps nécessaire à la signature de l'accord de financement et au démarrage des activités, il est plus réaliste de prévoir une période de 4 ans pour l'exécution.

La durée moyenne de prorogation demandée est de 9,2 mois et la fourchette de temps est comprise entre 1 à 12 mois. Cette fourchette prend en compte le Somaliland qui a soumis deux demandes de prorogation non mineures distinctes de cinq mois et d'un mois.

Sur les 26 demandes de révisions non mineures approuvées par le Secrétariat, 18 (69 %) visaient une restructuration. Sur ce nombre, 13 (72 %) ont été soumises par des pays classés dans la catégorie PFC. Onze demandes (61 %) ont eu un impact sur le budget et la plupart (89 %) ont eu un impact sur les indicateurs et les objectifs-cibles (pour la liste détaillée des demandes de restructuration non mineures, se reporter à l'Annexe 5-A). La Banque mondiale sert d'agent partenaire dans 72 % des demandes et l'UNICEF dans 28 %.

3.2.2.2 Révisions substantielles

Sur les 14 demandes substantielles approuvées par le Comité des financements et performances pendant l'exercice 17, 12 (86 %) comprenaient une prorogation. La Banque mondiale fait office d'agent partenaire pour six financements (50 %) et l'UNICEF pour quatre (33 percent). Sur les 12 demandes de prorogation, 9 (75 %) ont été soumises par des pays classés dans la catégorie PFC[48]. Se reporter à l'Annexe 5 pour la liste des prorogations substantielles.

Une demande de prorogation est considérée comme substantielle si le cumul des demandes pour un pays donné dépasse 12 mois. Pour cette raison, nombre des demandes, même si elles sont individuellement de moins de 12 mois, ont été traitées comme étant substantielles.

Sur les 14 révisions substantielles approuvées par le GPC, neuf sont des demandes de restructuration. Sept demandes de restructuration (78 %) ont été soumises par des pays classés dans la liste des PFC. Les neuf demandes ont toutes eu un impact sur les indicateurs et les objectifs-cibles. Se reporter à l'Annexe 5-B pour la liste des révisions substantielles.

3.2.3 Financements clôturés

Entre le 1er juillet 2016 et le 30 juin 2017, 11 ESPIG ont clôturé, pour un montant total de 357 355 170 dollars (Tableau 34). Ces clôtures concernaient les ESPIG exécutés dans les pays suivants : Afghanistan, Tchad 3) [49], République démocratique du Congo, Ghana, Libéria, Sao Tomé-et-Principe, Somalie-Puntland, Tanzanie-Zanzibar et Zimbabwe. La durée moyenne de ces 11 ESPIG était de 3,8 années. Parmi les ESPIG clôturés, des rapports d'achèvement sont disponibles pour le Ghana, le

[47] La liste des pays du GPE connaissance une situation de fragilité et de conflit est basée sur la Liste harmonisée des situations fragiles pendant l'exercice 2017 de la Banque mondiale et sur la Liste des États touchés par des conflits pour l'exercice 2016 de l'UNESCO.
[48] Il faut noter qu'un pays peut avoir soumis plusieurs requêtes. Dans pareil cas, chaque requête est comptée individuellement
[49] Pour le Tchad, trois ESPIG ont été clôturés, dont un a était un financement accéléré approuvé pendant l'exercice 16.

Libéria, la Somalie-Puntland et le Zimbabwe. Selon les directives internes de la Banque mondiale, les rapports d'achèvement sont normalement dus six mois après la date de clôture du projet ; tandis que d'autres agents partenaires n'ont pas un calendrier cohérent pour la soumission du rapport d'achèvement.

La Banque mondiale était l'agent partenaire pour les ESPIG du Ghana et du Libéria et l'UNICEF était l'agent partenaire pour la Somalie-Puntland et le Zimbabwe. Dans le rapport sur l'achèvement et les résultats de la mise en œuvre soumis par la Banque mondiale, l'ESPIG pour le Ghana a été jugé **satisfaisant** et le financement pour le Libéria a été jugé **moyennement satisfaisant** en ce qui concerne les réalisations globales. Aucune notation concernant la Somalie-Puntland et le Zimbabwe n'a été fournie dans les rapports d'achèvement soumis par l'agent partenaire (UNICEF), car le format des rapports de l'UNICEF est davantage narratif.

Tableau 34 : ESPIG clôturés en 2017

Pays	Afghanistan	Congo, Rép. dém. du	Ghana	Liberia	Sao-Tomé-et-Principe	Somalie (Puntland)	Tanzanie (Zanzibar)	Tchad (UNICEF)	Tchad (UNESCO)	Tchad (AF)	Zimbabwe
Montant du financement (en million de dollars)	55,7	100	75,5	40	1,1	2,1	5,2	40,1	7,1	7	23,6
Agent partenaire	UNICEF	Banque Mondiale	Banque Mondiale	Banque Mondiale	Banque Mondiale	UNICEF	Sida	UNICEF	UNESCO	UNICEF	UNICEF
Accord de financement /Date début	3-août-12	15-mai-13	22-nov-12	29-sep-10	6-fév-14	1-juin-13	1-août-13	1-jan-13	30-avr-13	5- fév-16	1-jan-14
Date de fin	30-juin-17	28- fév-17	31-août-16	31-oct-16	30-juin-17	31-oct-16	31-jan-17	30-juin-17	30-juin-17	30-juin-17	31-déc-16
Durée du financement	4,9 ans	3,8 ans	3,8 ans	6,1 ans	3,4 ans	3,4 ans	3,5 ans	4,5 ans	4,2 ans	1,4 an	3 ans
Modalité du financement	Financement autonome	Financement autonome	Financement autonome	Financement autonome	Financement de projets groupés	Financement autonome	Financement autonome	Financement autonome	Financement autonome	Financement autonome	Financement autonome
PFC	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Catégorie de revenu	Faible	Faible	Intermédiaire	Faible	Intermédiaire	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Rapport de clôture reçu	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

3.3 FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME SECTORIEL DE L'EDUCATION PAR COMPOSANTE THEMATIQUE ET OBJECTIF

3.3.1 ESPIG par activités sous-sectorielles et thématiques

Principales observations

- Afin de mieux comprendre les types d'activités soutenues par les ESPIG et leur alignement sur les buts stratégiques du GPE 2020, il a été réalisé un travail amélioré de codage par composante sous-sectorielle et thématique des 41 ESPIG actifs à la clôture de l'exercice 17.
- Les résultats du codage par sous-secteur ont montré que les ESPIG de l'exercice 17 privilégient l'enseignement primaire (40 ESPIG), viennent ensuite le secondaire (24 ESPIG), la protection et l'éducation de la petite enfance (22 ESPIG), et enfin l'éducation et la formation des adultes (5 ESPIG).
- Selon les résultats du codage par activité thématique, les objectifs stratégiques ont été bien représentés dans les ESPIG de l'exercice 17. S'agissant des activités soutenant l'objectif d'apprentissage, la formation des enseignants (40 ESPIG) et l'élaboration des programmes/fourniture de matériel pédagogique (35 ESPIG) sont les plus codés. S'agissant de l'équité, la plupart des financements codés (30 ESPIG) ont privilégié la construction/rénovation/l'agrandissement des écoles et des salles de classe ainsi que l'égalité des sexes. Les 41 ESPIG comportaient des activités de renforcement du système, qui ont majoritairement concerné le Système d'information pour la gestion de l'éducation (33 ESPIG).

3.3.1.1 Introduction

Lors de l'exercice 16, le Secrétariat a réalisé un travail pilote de codage afin de mieux comprendre les investissements réalisés dans le cadre des ESPIG visant les sous-secteurs de l'éducation et les activités thématiques clés pertinents pour le GPE 2020. Suite aux recommandations de l'exercice 16, ce travail de codage a été amélioré lors de l'exercice 17 en vue d'un meilleur alignement avec les procédés de codage des autres partenaires (comme l'OCDE et la Banque mondiale) ainsi qu'avec les activités thématiques clés basées sur les buts stratégiques du GPE **:** apprentissage, équité et efficacité. Le codage par niveau d'éducation couvre la protection et l'éducation de la petite enfance, l'enseignement primaire, secondaire, post-secondaire et l'éducation des adultes[50]. Quarante-et-un ESPIG (24 dans les pays PFC) actifs dans les pays et États fédéraux soutenus par le GPE au 30 juin 2017, ont été analysés. On trouvera les dictionnaires de codage révisés utilisés dans les annexes 7-A pour le domaine des sous-secteurs de l'éducation et 7-B pour celui des activités thématiques.

Les 41 financements analysés dans cette section ne comprennent pas les sept financements sectoriels mis en commun (Bangladesh, Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique, Népal, Rwanda et Zambie), également actifs lors de l'exercice 17. Le présent travail de codage est principalement consacré aux investissements ESPIG prévus. Étant donné la multiplicité des bailleurs de fonds participant à des financements sectoriels mis en commun, une approche analytique différente s'avère nécessaire dans leur cas. Il est important de noter qu'un financement peut couvrir plusieurs activités sous-sectorielles et

[50] Le GPE se base sur CITE 2011 pour les niveaux d'éducation. La CITE 2011 définit l'« enseignement primaire » comme le niveau 1, le « premier cycle du secondaire » comme le niveau 2 et la « protection et l'éducation de la petite enfance (PEPE) » est défini comme le niveau 0. Le Secrétariat du GPE emploie souvent le terme « protection et éducation de la petite enfance » soit pour couvrir le développement éducatif de la petite enfance et l'enseignement préscolaire, soit de manière interchangeable avec l'enseignement préscolaire.

thématiques. En outre, le travail de codage ne comprend toujours pas d'approche pondérée puisque les chiffres par activités thématiques et par sous-secteur ne peuvent pas être systématiquement attribués dans l'ensemble du portefeuille.

Tableau 35 : Résumé des activités thématiques soutenues par le portefeuille de financements actifs pour l'exercice 17

Buts du GPE 2020	Activités thématiques	PFC	Autres pays	Total
Apprentissage	Gestion des enseignants	19	7	**26**
	Formation des enseignants	23	17	**40**
	Normes/programmes/matériels d'apprentissage	19	16	**35**
	Systèmes d'évaluation de l'apprentissage	17	12	**29**
	Utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage	1	4	**5**
Équité	Installations et infrastructures scolaires	20	10	**30**
	Égalité des sexes	17	13	**30**
	Transferts monétaires/autres incitations ciblées sur les élèves	2	2	**4**
	Accès pour les enfants non scolarisés	12	5	**17**
	Apprentissage des adultes	4	1	**5**
	Programmes de bien-être	7	5	**12**
	Appui aux enfants présentant un handicap et des besoins spéciaux	5	5	**10**
Systèmes	Renforcement des systèmes : au niveau central	24	17	**41**
	Renforcement des systèmes : au niveau décentralisé	15	10	**25**
	Renforcement des systèmes : au niveau des écoles	18	11	**29**
	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation	20	13	**33**

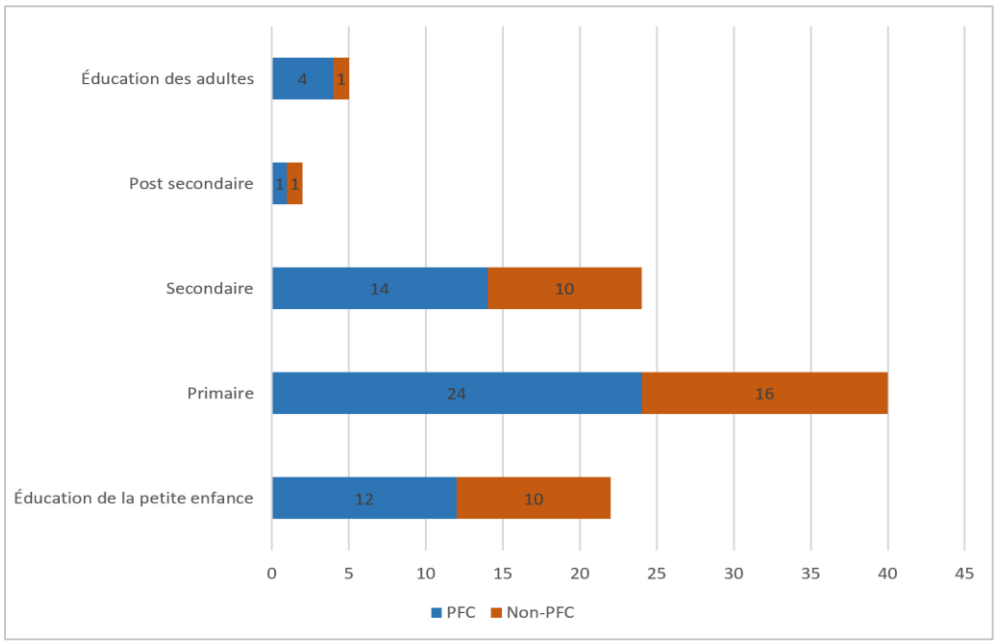
3.3.1.2 ESPIG codés par niveau d'éducation

Les financements du GPE privilégient l'éducation de base, définie comme le préscolaire, le primaire, le premier cycle du secondaire et les opportunités d'apprentissage de la deuxième chance. Dans les pays où la promotion de résultats d'apprentissage équitables est bien avancée aux différents niveaux de l'éducation de base, le GPE peut investir davantage dans la protection et l'éducation de la petite enfance (ECCE)et le deuxième cycle du secondaire. Le portefeuille de financements actifs du GPE codés dans le cadre de l'exercice 17 continue de refléter ces priorités.

Sur les 41 financements actifs de l'exercice 17 ayant été codés, 40 investissent dans l'enseignement primaire, à l'exception de l'ESPIG du Nicaragua qui privilégie la protection et l'éducation de la petite enfance et le premier cycle du secondaire. Cependant, il existe un projet non soutenu par le GPE (mais avec le même agent partenaire, la Banque mondiale) axé sur l'enseignement primaire au Nicaragua. Parmi les ESPIG couvrant l'enseignement primaire, neuf d'entre eux sont exclusivement axés sur le primaire tandis que les 31 autres couvrent au moins un sous-secteur supplémentaire en plus de l'enseignement primaire. Les neuf ESPIG exclusivement axés sur l'enseignement primaire concernent le Kenya, le Malawi, l'OECO, le Somaliland (financement accéléré), le Burundi, Madagascar, la Somalie (gouvernement

fédéral), les Comores et le Soudan du Sud. Le graphique 13 ci-dessous montre les sous-secteurs de l'éducation couverts par les 41 financements actifs codés pour l'exercice 17. Comme indiqué précédemment un financement peut couvrir plus d'un sous-secteur.

Graphique 13 : Sous-secteurs de l'éducation couverts par les ESPIG de l'exercice 17 codés, ventilés par Pays PFC/autres pays



La protection et l'éducation de la petite enfance ainsi que l'enseignement secondaire sont également bien représentés dans le portefeuille d'ESPIG actifs. Les financements couvrant d'autres sous-secteurs que le primaire, comprennent généralement des composantes dédiées à la protection éducation de la petite enfance et/ou à l'enseignement secondaire. Treize financements (huit dans des pays PFC et cinq dans d'autres pays) soutiennent simultanément les sous-secteurs de la protection et l'éducation de la petite enfance, de l'enseignement primaire et du secondaire. Deux ESPIG (Sierra Leone et Tadjikistan) soutiennent l'enseignement post secondaire à travers le développement des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation visant la prise en compte des données concernant le niveau post secondaire. Cinq ESPIG (Érythrée, Guinée, Soudan du Sud, Togo et Yémen) soutiennent l'apprentissage des adultes. Voir l'Annexe 7-A pour une liste des pays/États fédéraux et des sous-secteurs couverts par leur ESPIG respectif, ventilée par pays PFC/autres pays.

3.3.1.3 Composantes des ESPIG codées sur la base des buts stratégiques du GPE 2020 : apprentissage, équité et systèmes

Les 41 ESPIG codés au 30 juin 2017 comprennent des composantes d'apprentissage, d'équité et de systèmes (voir tableau 35). Cependant, en raison du contexte et des besoins de chaque pays, certains ESPIG sont davantage axés sur l'un, ou plus, de ces buts stratégiques. Voir l'Annexe 7-C pour plus d'informations sur les activités codées par pays/État fédéral.

3.3.1.4 Buts stratégiques du GPE 2020 - Apprentissage

L'engagement du GPE pour des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité dans les PDP est fortement soutenu par le portefeuille d'ESPIG actifs. Cinq thèmes ont été associés au but stratégique d'apprentissage (tableau 35). Quatre de ses cinq domaines thématiques font partie des 10 premiers thèmes recensés dans les ESPIG (voir Annexe 7-B). En outre, comme montrés dans le graphique 14, 31 financements soutiennent au moins trois thèmes associés au but d'apprentissage. On trouve une combinaison des trois principales catégories relevant de l'apprentissage (formation des enseignants, normes/programmes/matériel d'apprentissage et Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation) dans 70 % des ESPIG. Cela montre qu'il existe d'importantes synergies et un fort accent porté sur les activités contribuant à de meilleurs résultats d'apprentissage dans les ESPIG codés. Le tableau 36 présente la liste des pays par nombre de thèmes couverts par les ESPIG.

Graphique 14 : L'apprentissage dans les ESPIG codés de l'exercice 17

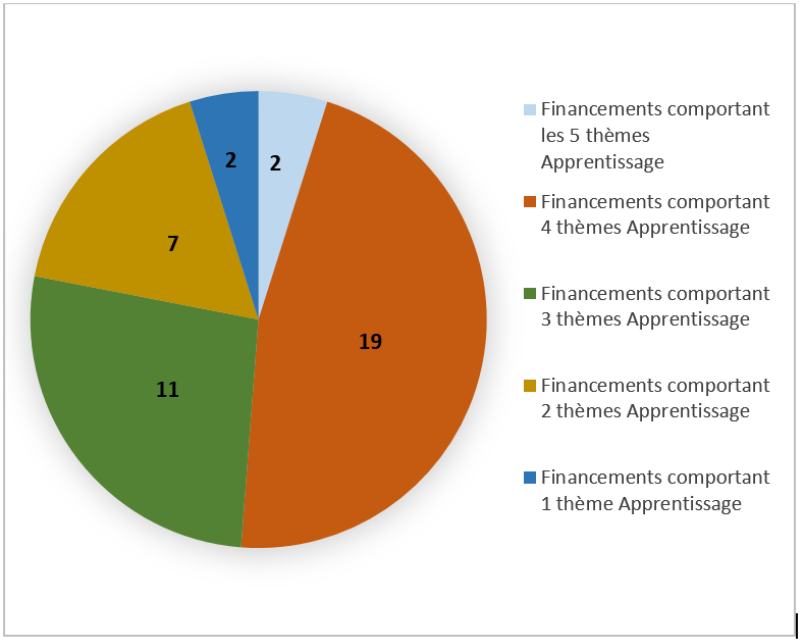


Tableau 36 : L'apprentissage dans les ESPIG codés de l'exercice 17

Financements comportant les 5 thèmes Apprentissage	2	Gambie, Tanzanie (partie continentale)
Financements comportant 4 thèmes Apprentissage	19	Bénin, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Érythrée, Guinée-Bissau, Kenya, Sierra Leone, Soudan du Sud, Soudan, Togo, Ouganda, Sénégal, Zimbabwe, Pakistan (Balouchistan), Yémen, Ouzbékistan, RDP Lao
Financements comportant 3 thèmes Apprentissage	11	Cambodge, Tadjikistan, OECO, Somaliland (AF), Nigéria, Nicaragua, Niger, Mauritanie, Mali, Madagascar, Comores
Financements comportant 2 thèmes Apprentissage	7	Burundi, Somaliland, Somalie (gouvernement fédéral), Djibouti, Guyane, Haïti, République kirghize
Financements comportant 1 thème Apprentissage	2	Pakistan (Sindh), Malawi

La gestion des enseignants

La gestion des enseignants,[51] comprenant le recrutement, le versement des salaires et les incitations, est soutenue par 26 ESPIG (19 dans des pays PFC). Les ESPIG investissant d'importants montants[52] dans cette catégorie concernent le Cameroun (31,4 millions de dollars) et Madagascar (22,3 millions de dollars). Au Cameroun, l'ESPIG augmente la disponibilité des enseignants dans les écoles primaires à travers le processus de contractualisation des « maîtres des parents »[53] fondé sur des critères de sélection rigoureux ainsi qu'à travers le recrutement d'enseignants contractuels, en particulier dans les zones défavorisées et surtout dans les zones rurales. À Madagascar, l'ESPIG subventionne les salaires des enseignants communautaires pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes scolarisées dans l'enseignement primaire, qui est passé de 2,4 millions en 2001 à 4,31 millions en 2010.

La formation des enseignants

Dans le portefeuille actuel de financements actifs, 40 ESPIG (23 dans des PFC) investissent dans la formation des enseignants. Il s'agit du thème le plus codé au sein du but d'apprentissage. Dans les ESPIG, on trouve une grande variété de sous-thèmes dans les activités de formation des enseignants. On peut citer entre autres : la formation des enseignants (notamment l'enseignement à distance), la formation initiale, la formation continue, la formation à des méthodes spécifiques, la restructuration des systèmes de formation des enseignants, la fourniture d'infrastructures et/ou d'équipements destinés à la formation des enseignants, l'habilitation et la certification des enseignants, la formation des formateurs, l'élaboration de cadres de formation des enseignants, et l'amélioration des méthodes pédagogiques. **Avec 25 ESPIG, la formation continue est le type de formation des enseignants le plus courant dans les ESPIG.** Cependant le type de formation des enseignants varie d'un financement à l'autre, en fonction des besoins du pays. Certains ESPIG privilégient un type de formation en particulier tandis que d'autres en comprennent deux ou davantage. En Guinée-Bissau par exemple, une composante à 2,7 millions de dollars associe trois types d'activités codées sous la catégorie de formation des enseignants. Le projet soutient simultanément le développement des capacités nationales des institutions de formation des enseignants à travers la construction et l'équipement de trois nouveaux établissements de formation des enseignants pour une capacité totale de 464 élèves, la mise en place d'un système de formation continue des enseignants et une formation avant-emploi destinée aux nouveaux enseignants contractuels. L'autre type principal de formation des enseignants est la formation par modules à des méthodes spécifiques. Au Togo par exemple, l'introduction d'un programme fondé sur une approche par compétences a permis une bonne préparation des enseignants et une mise en œuvre sans heurts. Ce financement soutient donc un type de formation fondé sur une approche par compétences et l'utilisation de matériel d'apprentissage.

Les normes/programmes/matériels d'apprentissage[54]

Trente-cinq ESPIG (19 dans des pays PFC) soutiennent l'élaboration des programmes et/ou le matériel d'apprentissage. Dans cette catégorie, l'activité la plus codée est celle de la passation des marchés et de la distribution de matériel d'apprentissage aux élèves. Le thème relatif aux normes/programmes/matériel d'apprentissage vise à identifier les activités traitant du contenu délivré

[51] Il convient de noter que les systèmes d'information de gestion des enseignants sont codés sous l'activité thématique « SIGE » et que le recrutement d'enseignantes est codé sous l'activité « égalité des sexes ».
[52] Les chiffres précis ne sont pas disponibles pour l'ensemble du portefeuille. Dans le reste de l'analyse, dans la mesure du possible, la revue du portefeuille fournit des exemples de financements comportant des montants identifiables associés aux thèmes abordés. Les chiffres sont fournis par l'agent partenaire sur la base de ses propres calculs, et non sur une approche qui serait systématique pour l'ensemble du portefeuille.
[53] Enseignants financés par les communautés/parents.
[54] Il convient de noter que le matériel d'apprentissage comprend des manuels et des guides pédagogiques pour les enseignants.

dans les établissements d'enseignement, notamment les normes d'apprentissage, les programmes, les manuels scolaires et autre matériel d'apprentissage. Les types de matériel fournis comprenaient des kits de fournitures scolaires, des manuels de mathématiques, des livres de lecture, des cahiers d'exercices et des manuels de langue maternelle. Les deux autres activités les plus courantes sont la révision ou l'élaboration de normes/programmes et la fourniture de matériel pédagogique aux enseignants. La plupart des ESPIG comprennent simultanément ces trois sous-thèmes principaux.

Les pays avec de hauts niveaux d'investissements dans la catégorie relative aux normes/programmes/matériel d'apprentissage sont le Soudan (25,8 millions de dollars), Madagascar (14,9 millions de dollars), l'Ouganda (14 millions de dollars) et le Cameroun (13 millions de dollars). Au Soudan, l'ESPIG soutient la production, la passation des marchés et la distribution de 9,85 millions de manuels, de guides pédagogiques ainsi que du matériel d'apprentissage supplémentaire qui sera distribué à près de 15 000 écoles publiques. À Madagascar, cette sous-composante finance la fourniture de kits scolaires contenant des fournitures de base essentielles aux élèves d'écoles primaires publiques dans 12 régions (pour un total d'environ 1 816 560 élèves). En Ouganda, les fonds sont affectés à l'impression/fourniture de matériel d'apprentissage et à la fourniture de programmes et de guides pédagogiques destinés aux écoles publiques et privées. Au Cameroun, le projet finance les manuels de première, deuxième et troisième années couvrant les langues française et anglaise et les mathématiques, surtout dans les zones d'éducation prioritaires.

On trouve également dans cette catégorie un sous-thème beaucoup moins fréquent, relatif aux campagnes de promotion de la lecture, qui n'en est pas moins intéressant. En Sierra Leone par exemple, le projet soutient une campagne de lecture menée via plusieurs canaux par exemple les émissions du Talking Drum Studio à l'échelon communautaire et les entretiens et présentations bimensuels traitant de l'importance de la lecture et de la manière dont les parents et les écoles œuvrent ensemble à la réussite des enfants.

Les systèmes d'évaluation de l'apprentissage (SEA)[55]

L'élaboration ou l'amélioration des systèmes d'évaluation de l'apprentissage concernent 29 ESPIG (17 dans des pays PFC). Les activités y contribuant font généralement partie d'un ensemble plus large relevant des composantes « Enseignement et apprentissage » ou « Renforcement des capacités » des ESPIG. Environ 70 % des ESPIG qui soutiennent les systèmes d'évaluation de l'apprentissage le font à travers les évaluations de la lecture (EGRA) et des mathématiques (EGMA) dans les petites classes au niveau national. Dix financements soutiennent simultanément les EGRA et EGMA : Cambodge, Cameroun, Djibouti, Gambie, Haïti, Pakistan (Balouchistan), Sierra Leone, Soudan du Sud, Ouzbékistan et Yémen.

Certains financements privilégient également les programmes d'évaluations au niveau de la classe, au niveau régional ou international. En Mauritanie par exemple, l'ESPIG soutient la participation au Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) et à l'évaluation internationale en mathématiques et en sciences (TIMMS) en premier cycle du secondaire. L'évaluation de l'apprentissage dans l'ESPIG de l'OECO (l'Organisation des États insulaires des Caraïbes) présente plusieurs facettes : évaluation au niveau de la classe, au niveau régional, au niveau national. L'ESPIG finance également l'élaboration de directives relatives à l'utilisation des normes d'apprentissage et de l'évaluation formative en classe par le biais de : i) la fourniture de services de consultants, ii) consultations au niveau régional et au niveau des pays, et iii) l'adaptation des normes d'apprentissage et de l'évaluation formative au contexte des pays membres.

[55] Il convient de noter que les systèmes de gestion des informations concernant les acquis scolaires sont codés sous cette activité thématique et non sous celle des SIGE.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage

L'activité relative à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage n'est pas très répandue à ce stade dans les projets financés par le GPE. Seuls cinq ESPIG soutiennent cette activité, la plupart dans des pays ne relevant pas des PFC : Gambie, Nicaragua, Sénégal, Tanzanie (partie continentale) et Ouzbékistan. En Gambie, les financements soutiennent l'élaboration de contenus de programmes numériques en mathématiques, sciences et langue anglaise pour les 7-12e années. En Tanzanie, les programmes de cours sont numérisés et diffusés sur téléphone portable dans 600 écoles en utilisant le programme « Bridge – IT » déjà testé à titre expérimental. Ce dernier peut être adapté et fournit des vidéos axées sur des compétences spécifiques dans certaines matières. Il offre également l'infrastructure technologique nécessaire pour que les enseignants puissent accéder au contenu en classe. En Ouzbékistan, les établissements d'enseignement secondaire général qui en ont le plus besoin sont équipés de matériel informatique. Au Sénégal, le financement fournit une assistance technique pour l'utilisation de technologies de l'information et de la communication efficaces et à bas prix comme des tableaux et des applications pour les cours de sciences et de mathématiques. Au Nicaragua, des laboratoires de TIC ou des activités de TIC en classe sont proposés en premier cycle du secondaire.

3.3.1.5 Buts stratégiques du GPE 2020 — Équité

Sept activités thématiques ont été identifiées comme étant principalement liées au but de renforcer l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion. Les deux principales catégories relevant du but stratégique d'équité concernent la fourniture d'installations scolaires et le renforcement de l'égalité des sexes. Les catégories les moins codées sont celles qui concernent les transferts monétaires/autres incitations ciblées sur les élèves et l'apprentissage des adultes. Comme le montre la figure 15, la majorité des financements couvrent deux thèmes relatifs à l'équité ou plus. Le tableau 37 énumère les pays par nombre de thèmes relatifs à l'équité couverts par les ESPIG.

Graphique 15 : L'Équité dans les ESPIG actifs de l'exercice 17

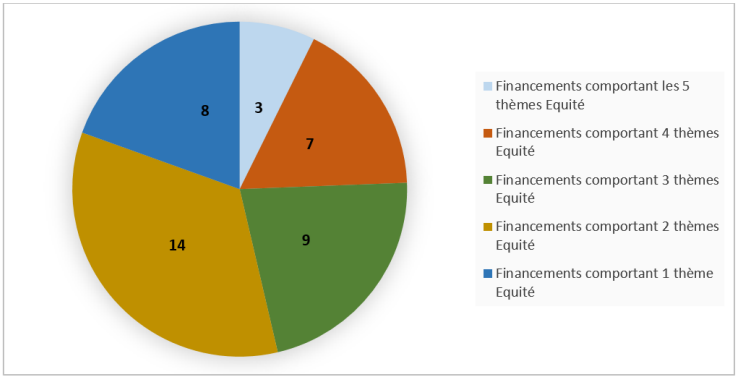


Tableau 37 : L'Équité dans les ESPIG actifs de l'exercice 17

Financements avec au moins 5 activités thématiques relevant du but Équité	3	Érythrée, Cambodge, Guinée
Financements avec 4 activités thématiques relevant du but Équité	7	Mali, Niger, Soudan du Sud, Tanzanie (partie continentale), Ouganda, Yémen, Zimbabwe
Financements avec 3 activités thématiques relevant du but Équité	9	Bénin, République centrafricaine, Comores, Côte D'Ivoire, Djibouti, Somaliland (AF), Togo, Pakistan (Balouchistan), Tadjikistan
Financements avec 2 activités thématiques relevant du but Équité	14	Burundi, Cameroun, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, République kirghize, Madagascar, Malawi, Nicaragua, Nigéria, Sénégal, Somalie (Somaliland), Somalie (gouvernement fédéral), Soudan
Financements avec 1 activité thématique relevant du but Équité	8	RDP Lao, Kenya, Mauritanie, Sierra Leone, Pakistan (Sindh), Guyane, OECO, Ouzbékistan

Les installations et infrastructures scolaires

Les installations et infrastructures scolaires sont l'activité la plus codée relevant du but stratégique d'équité. En tout, ce sont 30 ESPIG (20 dans les pays PFC) qui soutiennent cette activité. Sur ces 30 ESPIG, environ 75 % investissent principalement dans la construction et/ou rénovation d'écoles et de salles de classe dans des zones défavorisées des pays partenaires respectifs. La construction de nouvelles salles de classe s'accompagne généralement de la construction d'infrastructures connexes comme des toilettes et des points d'eau. Les financements les plus importants soutenant la construction ou la rénovation de salles de classe concernent le Niger (40 millions de dollars), le Soudan (31,2 millions de dollars), le Yémen (29,6 millions de dollars) et le Nicaragua (26,5 millions de dollars). Au Niger, l'ESPIG vise à offrir une éducation de base à 75 000 enfants supplémentaires dont au moins 70 % d'entre eux proviendront de zones rurales et 20 % à 30 % de districts ayant les taux nets de scolarisation les plus faibles. Cela implique la construction d'environ 1245 salles de classe de primaire équipées de bancs pour les élèves et de bureaux pour les enseignants, de toilettes et de points d'eau, lorsque cela est possible, et la construction et l'équipement d'environ 330 salles de classe de premier cycle du secondaire avec toilettes. Au Soudan, la composante de financement correspondante soutient la construction d'environ 2 000 salles de classe (avec les installations connexes comme des toilettes et des bureaux) pour les écoles primaires des zones ciblées à travers la fourniture de biens, travaux et services (une assistance technique sera notamment fournie aux communautés pour leur permettre de participer à la construction des salles de classe). Au Yémen, la contribution soutient la construction de 600 nouvelles salles de classe avec murs, toilettes et salles de direction dans le cadre de la rénovation de 420 regroupements scolaires. Au Nicaragua, l'ESPIG finance la construction et/ou la rénovation de salles de classe de premier cycle du secondaire ainsi que des installations scolaires et complémentaires dans 43 municipalités sélectionnées.

On trouve également d'autres sous-activités thématiques, moins fréquentes, mais également codées dans cette catégorie : construction de bibliothèques et de centres de ressources (Nicaragua), programmes d'entretien des écoles (Somalie (gouvernement fédéral) et Djibouti), installations scientifiques et technologiques (Sénégal).

Égalité des sexes

Sur les 41 ESPIG codés actifs, 30 (17 dans des pays PFC) soutiennent la parité hommes-femmes. Deux approches sont principalement privilégiées parmi ces 30 ESPIG. La moitié d'entre eux adoptent une approche ciblée en soutenant spécifiquement les interventions du côté de la demande ou du côté de l'offre visant améliorer l'accès des filles à l'éducation, en particulier à l'enseignement primaire et secondaire. L'autre moitié prend en compte la sensibilisation aux inégalités entre les sexes à travers ou dans des composantes spécifiques du projet. Des exemples pour chacune de ces approches sont donnés ci-dessous.

Approche ciblée de l'égalité des sexes

Sur les 30 ESPIG soutenant l'égalité des sexes, 15 d'entre eux adoptent une approche ciblée. Ces ESPIG concernent le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, la Guinée-Bissau, le Niger, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Nigéria, le Pakistan (Balouchistan), la Somalie (gouvernement fédéral), le Somaliland, le Togo et le Yémen. Cette approche privilégie exclusivement l'amélioration des taux de scolarisation et de rétention scolaire des filles à travers des interventions du côté de la demande et du côté de l'offre. Cinq types d'activités soutenant l'éducation des filles ont été identifiés dans le cadre du codage : fourniture de matériel d'apprentissage destiné aux filles, investissements accrus dans le personnel enseignant et administratif féminin, initiatives de communication stratégique visant la sensibilisation à l'éducation des filles, dispositifs d'incitations, fourniture d'installations scolaires prenant en compte les problématiques hommes-femmes. Le tableau 38 présente ces activités dans les pays/États fédéraux cités précédemment.

Tableau 38 : Initiatives ciblées en faveur de l'éducation des filles

Initiatives ciblées soutenant l'éducation des filles dans les financements du GPE	Pays
Fourniture de matériel d'apprentissage destiné aux filles	Bénin, Mali, Mauritanie, Yémen
Investissements accrus dans le personnel enseignant et administratif féminin	Nigéria, Somalie (gouvernement fédéral), Somaliland, Yémen
Initiatives de communication stratégique visant la sensibilisation à l'éducation des filles	Côte d'Ivoire, Cameroun, Érythrée, Niger, Togo
Dispositifs d'incitations destinés aux filles (bourses par exemple)	Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Nigéria
Fourniture d'installations scolaires prenant en compte les problématiques hommes-femmes	Malawi, Togo, Pakistan (Balouchistan), Guinée-Bissau

Approche intégrée de l'égalité des sexes

Sur les 30 ESPIG investissant dans l'égalité des sexes, 15 d'entre eux intègrent la problématique hommes-femmes dans leur projet. Ces ESPIG concernent les pays suivants : les Comores, Djibouti, la Guinée, le Kenya, le Cambodge, RDP Lao, le Nicaragua, l'OECO (Organisation des États insulaires des Caraïbes), le Pakistan (Sindh), le Soudan, la Sierra Leone, le Soudan du Sud, le Tadjikistan, la Tanzanie (partie continentale) et l'Ouganda. Au lieu de financer des activités isolées ciblant les filles, ces ESPIG comportent des composantes prenant en compte la problématique hommes-femmes. Au Tadjikistan par exemple, le projet finance un programme basé sur les compétences prenant en compte la problématique hommes-femmes, avec un enseignement intégré en compétences pratiques. En Guinée, le programme de formation initiale soutenu par des financements du GPE a été élaboré en prenant en compte les leçons

de l'expérience acquise au cours de la mise en œuvre du programme Filles Éduquées Réussissent financé par un autre bailleur de fonds.

Les transferts monétaires et autres incitations ciblées sur les élèves[56]

Quatre ESPIG soutiennent actuellement les transferts monétaires et autres incitations ciblées sur les élèves : République centrafricaine, Cameroun, Cambodge et Haïti. En République centrafricaine et au Cambodge, les ESPIG financent des programmes de bourse pour des populations ciblées afin de réduire les coûts d'opportunité directs de la fréquentation scolaire. Au Cameroun et en Haïti, l'ESPIG réduit les frais de scolarité pour les parents grâce au plan pour l'exemption des frais de scolarité.

L'accès à l'éducation pour les enfants non scolarisés

Le codage montre que 17 ESPIG (12 dans des pays PFC) ont ciblé des initiatives pour les enfants non scolarisés. Ces dernières se présentent généralement sous la forme de de nouveaux programmes éducatifs, de centres d'apprentissage non formels, ou de systèmes d'écoles communautaires. Le Soudan du Sud a par exemple élaboré des programmes pour les 1,2 million d'enfants d'âge scolaire qui n'ont pas d'accès à l'éducation, qui ont abandonné l'école ou qui ont été déplacés à l'intérieur du pays. Après une évaluation au niveau de l'État et des comtés, le programme du GPE contribue à la mise en œuvre d'un système d'éducation alternative (Alternative Education System) ainsi que des mesures spéciales visant à encourager les enfants non scolarisés à revenir dans le système formel. Au Mali, l'ESPIG soutient la réadmission de 20 000 élèves du Nord à travers une offre de cours de rattrapage et de kits scolaires leur permettant de disposer du matériel nécessaire aux études.

Programmes de bien-être

Douze ESPIG (7 dans des PFC) soutiennent ce type d'activités. Cela concerne plusieurs programmes de nutrition et de santé intégrés dans les composantes d'équité du projet et qui visent à optimiser les niveaux de scolarisation. Ces activités peuvent par exemple concerner les repas en milieu scolaire, les traitements de déparasitage, les examens de la vue/lunettes, les programmes de lavage des mains ou encore l'aide psychologique. Au Bénin, le projet appuie 396 cantines scolaires existantes gérées par les communautés dans les districts défavorisés en fournissant chaque année au moins un repas par jour à près de 128 000 élèves. Cette approche, qui a été mise en œuvre avec succès lors du précédent projet FTI s'appuie sur un système non formel de préparation et de service de repas réalisés par des mères de famille. Le financement ESPIG accéléré en République centrafricaine contribue à la mise en place de cantines scolaires et à l'augmentation de leurs capacités afin de pouvoir fournir des rations à 150 000 enfants. En Côte d'Ivoire, l'ESPIG finance la remise en place de repas en milieu scolaire et des programmes de nutrition ainsi que l'acquisition et la fourniture de comprimés de micronutriments et de déparasitage, en collaboration avec d'autres institutions des Nations unies présentes sur le terrain (par exemple l'Unicef ou le PAM) afin de veiller à un 'état de santé minimum acceptable pour les élèves du pays. Le financement ESPIG accéléré au Somaliland permet d'augmenter l'accès à l'eau potable, de fournir des repas en milieu scolaire et de promouvoir de meilleures pratiques d'hygiène dans les communautés touchées par la sécheresse. Au Zimbabwe, l'ESPIG aide à améliorer les services psychologiques scolaires, pour tous les niveaux et toutes les écoles, à travers le renforcement de la formation et des systèmes de référence.

[56] Les dispositifs d'incitations et les transferts monétaires destinés aux filles sont comptabilisés dans l'activité « égalité des sexes ». Les transferts monétaires aux écoles sont codés dans l'activité « renforcement des systèmes au niveau décentralisé ».

L'appui aux enfants présentant un handicap et des besoins spéciaux

Dix ESPIG (5 dans les pays PFC) soutiennent la catégorie « Enfants présentant un handicap et des besoins spéciaux ». Trois types d'activités sont couverts par cette catégorie : interventions ciblées ou matériel destinés à aider les élèves/enseignants présentant un handicap, formation des enseignants, initiatives stratégiques et de recherche. La plupart des ESPIG privilégient des interventions et des aides matérielles comme la scolarisation des enfants malvoyants ou malentendants, l'appui à ces derniers, la fourniture de prothèses auditives pour les enfants malentendants, la promotion d'activités de santé scolaires, le dépistage des enfants présentant un handicap et la formation des enseignants à la manière d'enseigner aux enfants présentant des handicaps. À Djibouti sont financées des formations spécifiques destinées aux enseignants d'enfants malentendants ou malvoyants, comme des formations au langage des signes ou au braille. Au Cambodge, l'ESPIG soutient les enfants et les enseignants. Il finance la distribution de kits de dépistage de problèmes de vue dans des écoles déterminées situées dans des zones où existe une forte prévalence d'enfants présentant des problèmes de vue et d'audition. Les enfants de primaire (ou secondaire) jusqu'à l'âge de 8 ans ainsi que les enfants non scolarisés du même âge font l'objet d'un dépistage. Les enfants qui en ont besoin reçoivent alors des lunettes et des prothèses auditives. Les élèves ayant besoin de passer des examens médicaux sont envoyés dans des hôpitaux spécialisés. Les enseignants présentant des problèmes de vue ou d'audition similaires se voient également remettre des lunettes ou des prothèses auditives dans certaines écoles.

L'apprentissage des adultes

Cinq ESPIG (Érythrée, Guinée, Soudan du Sud, Togo et Yémen) soutiennent l'apprentissage des adultes à travers les activités suivantes : formation du personnel d'alphabétisation des adultes, création de salles de lecture communautaires, création et distribution de matériel d'alphabétisation, réalisation d'études diagnostiques et campagnes d'alphabétisation. Elles concernent des pays PFC. En Érythrée, cette composante vise à aider 30 000 adultes à passer trois niveaux des programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation. Cette composante est dirigée par le gouvernement érythréen, le financement du GPE apportant un complément en fournissant du matériel pédagogique et en mettant à disposition des animateurs de formation. Au Togo, le projet finance deux campagnes d'alphabétisation dont les principales caractéristiques sont les suivantes : i) 400 heures de formation, ii) 25 participants en moyenne par enseignant, iii) une visite d'inspection par mois, et iv) un programme de huit mois pour chaque groupe.

3.3.1.6 Buts stratégiques du GPE 2020 - Systèmes

Quatre activités thématiques associées au but Systèmes ont été identifiées dans le cadre du codage des ESPIG (voir tableau 35). Il convient de noter que les chevauchements entre les activités associées au but Systèmes sont inévitables. Cependant, des catégories distinctes ont été créées afin d'identifier les interventions qui visent spécifiquement à renforcer différents niveaux de l'administration du secteur de l'éducation. Ces quatre activités font partie des dix activités principales recensées dans les ESPIG. En outre, comme illustrés ci-dessous (graphique 16), presque tous les financements comprennent au moins deux activités de la catégorie Systèmes. Le tableau 39 présente les pays par nombre d'activités thématiques relatives aux systèmes dans les ESPIG.

Graphique 16 : Renforcement des systèmes dans le portefeuille actif de l'exercice 17

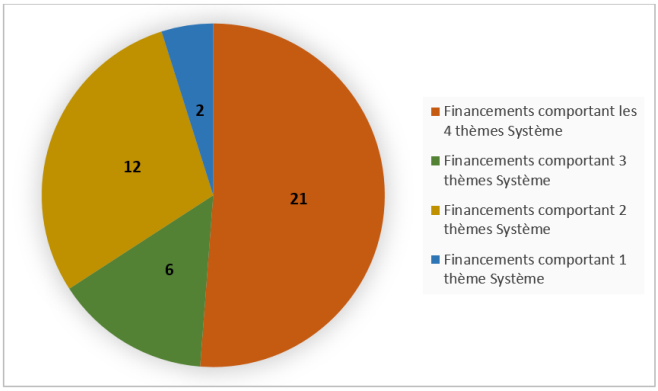


Tableau 39 : Renforcement des systèmes dans le portefeuille actif de l'exercice 17

Financements comportant les 4 activités associées au but Systèmes	21	Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie (Somaliland), Somalie (gouvernement fédéral), Soudan, Tanzanie (partie continentale), Togo, Ouganda, Zimbabwe, Yémen, Tadjikistan, Cambodge, RDP Lao
Financements comportant 3 activités associées au but Systèmes	6	République centrafricaine, Érythrée, Gambie, Guinée-Bissau, Niger, Pakistan (Balouchistan)
Financements comportant 2 activités associées au but Systèmes	12	Burundi, Cameroun, Comores, Mauritanie, Somaliland (AF), Soudan du Sud, Pakistan (Sindh), Djibouti, Guyane, Haïti, OEOS (Organisation des États insulaires des Caraïbes), Ouzbékistan
Financements comportant 1 activité associée au but Systèmes	2	Nicaragua, République kirghize

Dans une grande majorité de cas, les financements destinés à cette composante sont proportionnellement largement inférieurs à ceux qui sont destinés aux activités thématiques associées à l'apprentissage et à l'équité. Il convient cependant de noter que les activités associées aux systèmes sont également incluses dans les composantes d'apprentissage et d'équité (par exemple, l'évaluation de la recherche associée à un thème donné comme l'égalité des sexes est codée sous ce thème). Les activités de renforcement des systèmes en sont généralement rassemblées dans l'une des composantes du projet [57] appelée « renforcement de la gestion du secteur de l'éducation », « renforcement des capacités de gestion », « renforcement des systèmes et suivi et évaluation », ou autres formulations similaires.

[57] Les ESPIG comptent généralement trois ou quatre composantes du projet regroupant des activités thématiques.

Le renforcement des systèmes au niveau central

Les 41 ESPIG codés (24 dans des pays PFC) comportent au moins une activité contribuant à ce thème. Les activités de cette catégorie sont plutôt d'ordre général et comprennent entre autres : la formation à la planification et à la gestion de l'éducation, le renforcement des capacités de gestion logistique, la réalisation d'études de faisabilité, d'études d'impact, la gestion de projet et le suivi et évaluation (S&E) des progrès et des résultats du projet. Le renforcement des systèmes au niveau central comprend les activités de planification et de suivi et évaluation au niveau du gouvernement central (généralement les ministères de l'Éducation), qu'il s'agisse de privilégier la gestion du projet en particulier ou plus généralement celle du secteur de l'éducation. Cependant, comme indiqué précédemment, il n'est pas toujours évident de faire une distinction nette entre les différentes activités de renforcement des systèmes. Si, par exemple, il existe une activité de formation destinée aux administrateurs de niveau central, il n'est pas impossible que les participants proviennent également d'un niveau décentralisé. Dans de telles situations, l'activité pourrait concerner les deux thèmes.

Le renforcement des systèmes au niveau décentralisé

On trouve 25 ESPIG (15 dans des pays PFC) soutenant le renforcement des capacités de gestion au niveau décentralisé. Dans ces ESPIG, les activités comprennent la gestion des ressources techniques et matérielles dans les échelons inférieurs de gestion de l'éducation (comme les communautés, les municipalités, les districts et les régions). Le renforcement des systèmes au niveau décentralisé comportait deux sous-thèmes : activités générales de décentralisation et subventions aux écoles.[58] Sur les 25 financements codés sous cette catégorie, 15 d'entre eux soutiennent des activités générales de décentralisation et 17 d'entre eux soutiennent spécifiquement les subventions aux écoles.[59] Certains financements ne privilégient que l'un ou l'autre de ces sous-thèmes tandis que d'autres contribuent aux deux. En Côte d'Ivoire, l'ESPIG soutient le rétablissement des capacités au niveau régional afin d'administrer les responsabilités incombant aux régions en clarifiant les mandats respectifs des niveaux central et régional. En Sierra Leone, le financement contribue à l'embauche de personnel au niveau des districts et finance des subventions aux écoles fondées sur les résultats avec une composante de 5,1 millions de dollars.

Le renforcement des systèmes au niveau des écoles

Le renforcement des systèmes au niveau des écoles a été associé à 29 ESPIG (18 dans des pays PFC). Les activités codées sous ce thème visent à améliorer la gestion des écoles et/ou la participation de parties prenantes locales au niveau des écoles. Dans le domaine de la gestion des écoles par exemple, en Sierra Leone, le financement soutient une formation destinée à environ 1200 directeurs d'école) présentant les avantages des programmes de lecture et les manières de diffuser l'utilisation des livres de lecture et du matériel d'apprentissage en dehors de la salle de classe. En ce qui concerne la participation des communautés, au Togo, le financement soutient la formation des comités de gestion au niveau des écoles (COGEP) afin d'assurer une bonne mise en œuvre des activités du projet, par exemple la construction d'écoles. La formation se présente sous forme de modules portant sur : i) l'organisation et la communication communautaires, ii) la gestion financière, iii) la passation des marchés, iv) le suivi et évaluation, et (v) l'entretien des bâtiments.

[58] Lorsque les fonds destinés aux écoles passent par un niveau décentralisé de l'administration, le renforcement des capacités administratives à ce niveau sont nécessaires pour les subventions aux écoles.
[59] Il convient de noter que ces deux sous-thèmes ne s'excluent pas mutuellement.

Les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation

On trouve 33 ESPIG (20 dans des pays PFC) soutenant les SIGE. On entend par SIGE un système destiné à la collecte, l'intégration, la gestion et la diffusion de données et d'information visant à éclairer la prise de décision, l'analyse et la formulation des politiques, la planification ainsi que le suivi et la gestion à tous les niveaux du système éducatif. Les activités codées concernent généralement le soutien à l'élaboration ou à l'amélioration du système lui-même, ou à la fourniture d'une assistance technique à l'utilisation de systèmes déjà en place. Dans certains cas (comme au Tadjikistan et en Sierra Leone), le financement soutient l'extension du SIGE à d'autres niveaux de l'enseignement que le primaire.

Observations clés

L'appui financier est en phase avec le Plan stratégique GPE 2020. Concernant les activités thématiques appuyant le but d'apprentissage, 40 des 41 financements codés comprennent des activités de formation des enseignants, 35 l'élaboration de programmes ou la fourniture de matériel d'apprentissage et 29 soutiennent l'amélioration des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages. Afin de promouvoir un accès équitable à l'éducation, 30 financements appuient la construction ou la rénovation de salles de classe, 30 appuient l'égalité entre les sexes, 17 soutiennent des programmes pour les enfants non scolarisés, 12 financements appuient les programmes de bien-être et 10 soutiennent les enfants présentant un handicap. S'agissant du renforcement des systèmes éducatifs, les 41 financements appuient un large éventail d'activités de renforcement des capacités de gestion et 33 soutiennent spécifiquement les activités SIGE. En ce qui concerne le niveau d'instruction, 40 financements appuient des activités au niveau primaire, 24 au niveau secondaire et 22 au niveau préscolaire.

Il convient de noter que les données de cette année ne sont pas comparables aux données de l'année dernière, étant donné que la méthodologie a été révisée et différents logiciels ont été utilisés pour cet exercice. À l'avenir, l'analyse des tendances sera prise en compte. L'amélioration du cadre de codage avec une rubrique claire et un guide opérationnel a permis un meilleur travail de codage. Cependant, la configuration actuelle des documents de projet ne permet toujours pas d'associer systématiquement des montants aux activités thématiques codées. Les montants en dollars ont été, dans la mesure du possible, intégrés à l'analyse sur la base des montants financiers fournis par les agents partenaires, mais il n'est pour l'instant pas possible d'appliquer une méthode formelle à l'ensemble du portefeuille afin d'extraire ces montants. Il faudrait idéalement se mettre d'accord avec les agents partenaires pour coder les financements à l'aide d'une typologie commune dans les budgets et les requêtes des financements de façon à ce que le Secrétariat puisse déterminer les montants en dollars pour les activités sous-sectorielles et thématiques.

4 APPUI AUX PAYS TOUCHÉS PAR LA FRAGILITÉ ET LES CONFLITS

Plus du tiers des pays qui accueillent les réfugiés ne reconnaissent pas leur droit à l'éducation, et plus de 60 % des enfants réfugiés vivent à l'intérieur des frontières des pays partenaires du GPE[60]. Rien que dans les 65 pays en développement partenaires du GPE, 136 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et le premier cycle du secondaire vivent dans des situations de conflit et de fragilité[61]. La garantie d'un accès à l'éducation en période de conflit et de crise protège les droits des enfants, insuffle un sentiment de normalité, favorise la résilience, l'inclusion et la tolérance et appuie ainsi le processus de reconstruction et de consolidation de la paix.

Le GPE continue de mettre l'accent sur les pays touchés par la fragilité et les conflits, et il concentre de plus en plus ses financements ESPIG sur de telles situations. Au cours de l'exercice 2017, 28 des 54 (52 %) pays en développement partenaires bénéficiant d'ESPIG actifs étaient classés comme touchés par la fragilité et les conflits. Les financements de l'exercice 17 sont donc parfaitement alignés sur les modalités de soutien du plan GPE 2020 à ces pays.

Le GPE pose les bases d'une coordination et d'une concertation entre les acteurs du développement et de l'aide humanitaire dans des pays/États fédéraux aussi différents que l'Afghanistan, le Burundi, la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Liberia, Madagascar, le Népal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen. Il ne s'agit là que de quelques pays en développement partenaires qui ont connu une crise à un moment donné au cours de l'exercice 2017 ou ont continué de ressentir l'impact direct d'une crise de grande envergure survenue auparavant.

Pour aider les PFC, le GPE fait appel à trois modalités en vue de contribuer à répondre à leurs besoins en fonction de la situation. Les mécanismes sont présentés dans une note de politique intitulée *L'action du GPE dans les pays touchés par la fragilité et les conflits* publiée par le Secrétariat en septembre 2016[62]. Ils peuvent se résumer comme suit :

1. **Les financements du GPE peuvent être restructurés pour faire face à des besoins urgents** et déployés pour la fourniture directe de services afin de répondre dans l'urgence à des besoins au titre du *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux états fragiles et touchés par un conflit* du GPE, adopté en 2013[63]. En outre, grâce à son mécanisme de financement accéléré, les pays bénéficiant d'une allocation maximale par pays non encore utilisée peuvent tirer jusqu'à 20 % de cette allocation par le biais d'un processus de requête de financement accéléré afin de répondre aux besoins immédiats lorsqu'une crise les frappe[64].
2. **Le GPE finance les plans sectoriels de l'éducation (PSE) et les plans de transition de l'éducation (PTE) qui améliorent la disponibilité, la préparation et la planification** par le biais de financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG).

[60] Partenariat mondial pour l'éducation : pays touchés par la fragilité et les conflits (juillet 2017), http://www.globalpartnership.org/fr/focus-areas/countries-affected-fragility-and-conflict.
[61] Pays fragiles touchés par un conflit, http://www.globalpartnership.org/fr/data-and-results/education-data. Estimation du GPE fondée sur les données de l'ISU.
[62] Voir la note politique «L'action du GPE dans les pays touchés par la fragilité et les conflits » : http://www.globalpartnership.org/fr/content/laction-du-gpe-dans-les-pays-touches-par-la-fragilite-et-les-conflits.
[63] Cadre opérationnel pour un appui efficace aux états fragiles et touchés par un conflit : http://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-operationnel-appui-efficace-etats-fragiles.
[64] Cadre directeur pour l'accélération de l'appui dans les situations d'urgence et de reconstruction (actualisé en août 2015), http://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-directeur-acceleration-appui-situations-durgence.

3. **Le GPE appuie les plans de transition pour le secteur de l'éducation, qui offrent un point de départ unique pour la coordination des politiques lorsque les pays sortent d'une crise** — reconnaissant particulièrement la nécessité d'établir des liens entre les acteurs du développement (organisés au sein d'un groupe local des partenaires de l'éducation) et les acteurs humanitaires (par le biais du Cluster Éducation)[65].

Les paragraphes qui suivent rendent compte de la manière dont chaque mécanisme fonctionne, en mettant l'accent sur l'exercice 17 et des exemples illustrés par une sélection de descriptions de pays/États fédéraux précis.

Modalité 1 : Les financements du GPE peuvent être restructurés pour faire face à des besoins urgents et déployés pour la fourniture directe de services afin de répondre à ces besoins.

Les restructurations des financements constituent le mécanisme d'intervention d'urgence le plus largement utilisé et au cours de l'exercice 17, 20 restructurations de ce type ont été effectuées dans les PFC. Ce chiffre représente 77 % de toutes les restructurations enregistrées au cours de l'exercice 17. Sur ces 20 restructurations d'ESPIG dans les PFC, huit (40 %) ont indiqué des crises précises comme étant la justification de la restructuration. Ces pays en développement partenaires ont reconnu la souplesse que permet le GPE pour réaffecter les financements ou modifier les indicateurs afin de les adapter aux besoins résultant d'une crise. Grâce au processus de restructuration, ces partenaires ont été en mesure de répondre rapidement et convenablement à des situations en évolution.

Un exemple de restructuration s'est présenté en Haïti lorsque l'ouragan Matthew a frappé en octobre 2016, provoquant la plus vaste situation d'urgence humanitaire dans le pays depuis le tremblement de terre de 2010. Plus de 2 millions de personnes ont été touchées, dont près de 900 000 étaient estimées être des enfants. Certes, les partenaires de la communauté internationale ont répondu à l'appel d'aide financière du pays, mais les besoins immédiats étaient devenus de plus en plus urgents. Pour faire face à ces préoccupations pressantes, le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a demandé une réaffectation d'un million de dollars EU de la composante « évaluation des compétences en mathématiques dans les petites classes » au programme d'alimentation scolaire, dans le cadre du financement du GPE. La restructuration a été approuvée le 28 octobre. Seulement 24 jours après la catastrophe, le GPE a été en mesure d'aider le gouvernement à répondre aux nouvelles demandes induites par la situation.

Tout en étant moins fréquent que la restructuration du financement, le financement accéléré est utilisé par le GPE pour aider les pays/États fédéraux à accéder rapidement aux fonds, ce qui représente une nécessité en temps de crise. La République centrafricaine, le Tchad, le Gouvernement fédéral de Somalie, le Somaliland et le Yémen ont tous profité de cette disposition depuis 2014, le Somaliland étant le seul dont le financement accéléré a été approuvé au cours de l'exercice 2017.

Pour faire face à cette crise humanitaire immédiate, le Somaliland a formé un partenariat avec le GPE en vue d'utiliser la modalité de financement accéléré, qui a été approuvée en avril 2017 pour un programme de 10 mois, allant du 1er juin 2017 au 31 mars 2018. L'accroissement récent de la fréquence des crises liées aux sécheresses récurrentes a touché plus de 2,9 millions de personnes dans toute la Somalie, dont le Somaliland où 118 écoles ont été fermées[66] et 30 % % des 378 741 enfants inscrits dans

[65] L'action du GPE dans les pays touchés par la fragilité et les conflits : Note d'orientation (septembre 016), http://www.globalpartnership.org/fr/content/laction-du-gpe-dans-les-pays-touches-par-la-fragilite-et-les-conflits.

[66] *Appui accéléré à l'éducation pour les communautés touchées par la sécheresse au Somaliland: rapport annuel (juillet 2017).*

des écoles situées dans les zones touchées par la sécheresse se trouvent exposés à un risque immédiat d'abandonner l'école[67]. Le projet, soutenu par le financement accéléré, vise environ 7 800 enfants d'âge scolaire. Il permettra aux écoles touchées de répondre à leurs besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage, d'alimentation et d'eau et contribuera au renforcement des capacités des communautés cibles. D'après le rapport sur l'état de mise en œuvre de juillet 2017, les premières activités de coordination et d'évaluation ont commencé et l'état d'avancement est noté « modérément satisfaisant »[68].

Au cours de l'exercice 17, le Soudan du Sud a fait l'expérience d'un changement de modalité de financement, le seul exemple de cette forme de restructuration qui s'est produite au cours de l'exercice. Le projet GPE du Soudan du Sud a perdu, en décembre 2016, le financement de l'USAID, son unique partenaire de cofinancement. Il s'agissait d'une fin prévue du financement du programme comme il avait été indiqué dans le rapport de révision du projet d'avril 2016. Le projet est désormais intégralement financé par le GPE et exécuté directement par l'UNICEF en tant que projet autonome. Les activités du projet ont repris progressivement après un arrêt complet imputable au déclenchement d'un conflit en juillet 2016. Les agents de l'Agence ont rejoint leurs postes et les entrepreneurs ont repris le travail lorsque la situation sécuritaire est revenue à la normale vers la fin de l'année. Les cibles révisées du programme, conformément à la restructuration d'avril 2016, devraient être atteintes. La restructuration du projet, la supervision constante de la haute direction de l'UNICEF au Soudan du Sud et l'excellente planification des interventions d'urgence et la planification de la rotation du personnel ont contribué aux progrès satisfaisants enregistrés dans un contexte caractérisé par l'insécurité, l'instabilité économique et des conditions météorologiques difficiles. La possibilité de modifier la modalité de financement a permis au GPE de continuer à fournir de l'aide au Soudan du Sud en dépit de l'évolution des circonstances sur le terrain.

Modalité 2 : Le GPE appuie les plans de l'éducation qui améliorent la disponibilité, la préparation et la planification par le biais de ses financements des plans sectoriels (ESPDG).

Depuis 2014, 24 sur 29 (83 %) PSE et PTE évalués ont des composantes portant sur la disponibilité, la préparation et la planification, dont 16 (soit 67%) étaient appuyés par un ESPG[69]. Ces résultats étaient déterminés par un examen de tous les plans sectoriels dont la crédibilité a été évaluée par le Secrétariat du GPE, au titre du processus d'assurance de la qualité du GPE. Compte tenu d'un nouvel examen des activités qui sont financées par les ESPDG, il a été établi que, durant l'exercice 17, certaines de ces activités consistaient à réaliser des analyses sectorielles de l'éducation et d'autres études (par ex., sur la vulnérabilité) et des PSE et à procéder à des évaluations indépendantes des PSE, en vue de promouvoir la disponibilité, la préparation et la planification.

Par exemple, le GPE aide actuellement le ministère afghan de l'Éducation par le biais d'un financement ESPDG accordé après l'établissement du Troisième Plan stratégique national de l'éducation 2017-2021. Approuvé en juillet 2016, le financement appuie un processus d'évaluation en deux étapes du document et son plan opérationnel, ainsi que la préparation du plan opérationnel triennal pour la planification et l'établissement de rapports à court terme. Jusqu'en avril 2017, le financement ESPDG était décaissé à 90 %, avec les seules activités restantes dans le cadre de la finalisation du plan opérationnel triennal, et il est bien parti pour être achevé à la date de clôture prorogée de novembre 2017. L'appui apporté à

[67] *Garder les enfants en sécurité, groupe éducation, sécheresse # 2 (Keeping Children Safe, Education Cluster, Drought #2)* (décembre 2016).
[68] Appui accéléré à l'éducation pour les communautés touchées par la sécheresse au Somaliland: rapport annuel (juillet 2017).
[69] Voir la section EPDF pour plus de détails sur le soutien du GPE aux PFC grâce au financement pour l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation.

l'évaluation et l'opérationnalisation du plan améliorera sa qualité et sa mise en œuvre, qui représentent des éléments essentiels dans une situation aussi complexe.

Sur les 29 PSE/PTE évalués par le GPE depuis 2014, 10 (34 %) identifient spécifiquement les « réfugiés et les personnes déplacées » ou les « enfants touchés par les conflits et les crises » comme constituant un groupe défavorisé ou marginalisé. Ces pays sont les suivants : Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, République centrafricaine, Mali, Pakistan (Baloutchistan), Somalie (Puntland), République du Congo, République démocratique du Congo, et Kenya.

Certes ces PFC reconnaissent ces groupes comme étant défavorisés, mais la République centrafricaine est le seul pays qui identifie ces enfants comme le groupe vulnérable le plus important dans son plan. Plus précisément, le PTE qui couvre la période 2015-2017 considère les enfants déplacés comme le groupe le plus marginalisé. Pour ramener la situation actuelle à la normale, le PTE prévient que le retour des populations déplacées à leurs lieux d'origine/endroits sûrs devrait être retardé, d'où la nécessité de répondre à leurs besoins immédiats et de les accompagner vers un processus normal. En outre, les trois scénarios qui ont été élaborés pour le PTE se fondent sur des situations tenant compte des personnes déplacées[70].

Modalité 3 : Le GPE appuie les plans de transition pour le secteur de l'éducation

Lorsque l'évolution de la situation d'un pays rend l'élaboration d'un plan sectoriel de l'éducation à long terme impossible ou inopportune, le GPE aide à élaborer des PTE. Le *Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation* a été publié en mai 2016 pour renforcer les PTE et proposer les principales étapes et ressources qui doivent être adaptées au contexte des différents pays[71]. Le Secrétariat du GPE donne des orientations techniques tout au long du processus, notamment à travers des mécanismes formels et informels de retour d'information, ainsi que par des ESPDG. Seuls quatre PTE dans les pays partenaires/États fédéraux ont été endossés depuis 2014 : République centrafricaine (RCA), Mali, Guinée et Somalie (gouvernement fédéral de). Depuis 2012, la RCA, le Burundi, la Somalie (gouvernement fédéral de), la Guinée et les Comores ont reçu des ESDPG pour l'élaboration d'un PTE, processus encore en cours au Burundi et aux Comores.

L'élaboration du PTE du Burundi se poursuit, grâce à l'appui d'un ESPDG approuvé en juin 2017. Le financement permettra au gouvernement de préparer un PTE, en tenant compte des recommandations du groupe local des partenaires de l'éducation et du ministère concernant la réalisation d'études supplémentaires (par ex., les études de vulnérabilité) pour permettre de remédier au manque de données et de renforcer l'analyse sectorielle. Dans le cadre de ces études, il a été proposé de tirer parti des compétences locales, le cas échéant, et de consolider les aspects de renforcement des capacités locales. C'était la première fois que le Secrétariat du GPE examinait une requête de financement ESPDG depuis la publication du *Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation.* Il sera nécessaire de rendre compte de ce processus à l'avenir. Lors de l'examen de la requête, le Secrétariat du GPE a constaté la solidité du processus participatif faisant intervenir un large éventail de parties prenantes, ainsi que la bonne préparation de la requête et son degré de détail. La date de clôture escomptée de ce financement est le 30 juin 2018.

[70] *Plan de Transition 2015-2017* (2014). République Centrafricaine : Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique.
[71] Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation (mai 2016)

5 GESTION DES RISQUES

5.1.1 Cadre des risques opérationnels

En octobre 2015, le Conseil a approuvé un certain nombre de recommandations pour renforcer le modèle opérationnel du GPE, y compris l'élaboration d'un cadre des risques opérationnels. L'objectif de ce cadre est de faire en sorte que le Secrétariat comprenne et appuie la gestion des risques pays par pays et financement par financement. Ce faisant, le Secrétariat sera à même de veiller à ce qu'une approche appropriée soit adoptée pour soutenir l'élaboration du plan sectoriel dans chaque pays, pour garantir la qualité des nouvelles requêtes de financement et pour suivre les progrès des programmes. L'important est que le cadre des risques opérationnels n'est pas conçu pour répliquer les politiques et procédures de gestion des risques de l'agent partenaire. Il devrait plutôt permettre au Secrétariat de recouper l'évaluation des risques des agents partenaires avec les risques contextuels globaux (lorsqu'il évalue les requêtes de financement) et d'améliorer la cohérence de la gestion des risques en cherchant systématiquement à atténuer les risques au niveau du pays, du secteur et du financement. Il vient donc compléter la matrice des risques institutionnels actuelle.

La première version préliminaire du Cadre des risques opérationnels a été endossée par le Conseil à sa réunion de juin 2016[72]. Depuis lors, le Secrétariat a piloté le Cadre dans son portefeuille de financements et mis en œuvre des plans de gestion des risques pour 58 situations de pays.

Au cours de la première moitié de l'exercice 17, le Secrétariat a évalué le risque opérationnel dans 58 pays/États fédéraux et élaboré des plans de gestion des risques pour des situations à risque critique et à haut risque. Les notations ont montré que 34 % des pays/États fédéraux sont classés à un niveau de risque sectoriel global élevé ou critique (une moyenne des notes pour une sélection de trois sous-risques liés à des domaines essentiels de l'action du GPE). Le risque de global de 28 % des ESPIG actifs a été noté critique ou élevé (une moyenne des notes pour une sélection de trois sous-risques). Du point de vue du risque contextuel qui était fondé sur la note du Fonds mondial, le portefeuille évalué du GPE est réparti entre les situations à risque faible ou moyen (52 %) et celles à risque élevé ou très élevé (48 %). Les deux sous-risques les plus élevés étaient que les objectifs du financement ne soient pas réalisés dans les limites de la période de mise en œuvre prévue et que les pays en développement partenaires du GPE qui présentent une requête de financement ESPIG n'augmentent pas les dépenses publiques consacrées à l'éducation ou ne maintiennent pas les dépenses à 20 % ou plus.

Dans l'ensemble, le Secrétariat du GPE a évalué 19 pays/États fédéraux qu'il a considérés comme présentant un risque de financement élevé ou un risque sectoriel critique dans les domaines essentiels de l'action du GPE. Il s'agit de : Afghanistan, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Djibouti, République démocratique du Congo, Érythrée, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Sierra Leone, Somalie (gouvernement fédéral de), Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Yémen. Les pays qui ont le niveau le plus élevé de risque de financement et sectoriel combinés dans le portefeuille actuel des ESPDG du GPE sont le Nigéria et le Yémen.

Après le processus initial d'évaluation des risques opérationnels, le Secrétariat a adopté une approche axée sur les risques en matière d'assurance de la qualité pour les requêtes de financement ESPIG et les projets de plans sectoriels de l'éducation. En se fondant sur les évaluations des risques contextuels, le Secrétariat dote en effectif les équipes d'examen en fonction du niveau de risque déterminé. La

[72] Voir « Rapport de gestion des risques nº 3 du comité de gouvernance, d'éthique, du risque et des finances », http://www.globalpartnership.org/fr/rapport-gestion-des-risques-3.

différenciation en matière de déploiement des ressources limitées du Secrétariat et du niveau et de l'intensité de l'assurance de la qualité permettra de s'assurer que les mesures d'atténuation et l'ampleur des efforts soient proportionnées au risque. Ainsi, dans des situations à faible risque, des ressources pourront être libérées, le cas échéant, pour s'ajouter à celles allouées à des situations à risque élevé afin de mieux gérer celles-ci.

Au cours de la seconde moitié de l'exercice 17, le Secrétariat a établi et mis en œuvre des plans de gestion des risques pour les situations à risque moyen et à faible risque[73]. Il a également examiné les plans de gestion des risques pour toutes les situations à risque critique et élevé avec un financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation actif (29 situations) et évalué l'impact des mesures prises pour atténuer les risques, pour déterminer si une évaluation de risque devait être actualisée, et si d'autres mesures d'atténuation sont nécessaires.

Concernant l'impact des mesures d'atténuation dans les 19 situations où intervient le GPE, le Secrétariat a eu un impact considérable en matière de gestion du risque lié à la réalisation des objectifs des financements. Toutefois, le Secrétariat n'a pas été bien placé pour avoir un impact sur l'atténuation du risque lié aux financements internes, sauf durant l'application du modèle de financement en amont. Le cadre de financement et d'allocation de ressources adopté récemment définit les mécanismes de mobilisation de ressources accrues et de renforcement du suivi et de l'éthique de responsabilité concernant les engagements de financement interne, lesquels une fois conçus devraient renforcer la gestion de ce risque.

Concernant les prochaines étapes, le Secrétariat réévaluera les risques opérationnels du portefeuille des financements ESPIG sur une base annuelle. Pour son examen de l'exercice 18, le Secrétariat reliera les données des examens du portefeuille de financements et les analyses par pays du cadre de résultats au Cadre de risques opérationnels. Par exemple, pour enrichir les évaluations de risques sectoriels, on utilisera l'indicateur 10 du cadre de résultats du GPE (proportion de pays en développement partenaires qui ont augmenté leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation ou maintenu les dépenses sectorielles à 20 % ou plus), l'indicateur 16a (la proportion de PSE endossés ou de PTE répondant aux normes de qualité), l'indicateur 17 (la proportion de pays en développement partenaires avec une stratégie en matière de données qui répond aux normes de qualité) et l'indicateur 18 (la proportion de JSR répondant aux normes de qualité). L'indicateur 25 (la proportion de financements de programmes du GPE évalués qui sont sur la bonne voie pour la mise en œuvre) permettra de déterminer le niveau de risque pour un sous-risque du risque au niveau du financement. Le Secrétariat continuera d'examiner l'efficacité des mesures d'atténuation des risques et rendra régulièrement compte de l'état d'avancement à la direction, en particulier pour les pays et financements considérés comme présentant un risque critique ou élevé. Les révisions de la méthodologie d'évaluation des risques opérationnels seront finalisées et présentées au Conseil lorsque des spécialistes de la gestion des risques auront été recrutés au Secrétariat.

5.1.2 Analyse des rapports d'audit

L'exercice 17 est la deuxième année au cours de laquelle le Secrétariat a examiné les rapports d'audit pour les programmes financés par le GPE. Cette fonction fait partie intégrante du rôle renforcé de supervision fiduciaire du Secrétariat, qui découle du mandat reçu du Conseil à sa réunion du 15 octobre 2015. Le processus consiste en une collecte systématique des rapports d'audit des agents partenaires, l'identification des problèmes importants qui pourraient présenter un risque de réputation pour les

[73] Pour en savoir plus, voir http://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-des-risques-operationnels-juin-2017-7.

programmes financés par le GPE, et le suivi par le Secrétariat pour s'assurer que les problèmes importants ont été réglés de manière satisfaisante.

Le processus d'examen des audits a pour objet de suivre et de rendre compte au Conseil, par le biais du cadre de résultats, de l'efficacité des mesures prises par les agents partenaires pour atténuer les risques identifiés par les audits annuels des programmes financés par le GPE. Les agents partenaires sont chargés d'assurer la supervision fiduciaire des programmes financés par le GPE en appliquant leurs propres politiques et procédures. Cette responsabilité consiste notamment à veiller à ce que des audits annuels soient réalisés pour tous les programmes financés par le GPE et que les problèmes importants soient réglés par le pays en temps opportun.

Tous les programmes devraient faire l'objet d'un audit annuel, mais un agent partenaire, sous réserve de ses politiques, peut ne pas établir de rapport d'audit pour un financement qui a un faible niveau de décaissement ou dont la mise en œuvre est retardée. Au cours de l'exercice 17, l'agent partenaire (Banque mondiale) n'a pas établi de rapports d'audit de première année pour de nouveaux financements au Nigéria et au Togo en raison de faibles niveaux de décaissement. Les financements qui ont pour agents partenaires des agences de l'ONU (UNICEF et UNESCO) ne sont pas soumis aux audits annuels des programmes considérés individuellement en raison du principe de l'audit simple[74]. Une exception au cours de l'exercice 17 a été le programme financé par le GPE en Afghanistan, dans lequel l'UNICEF en tant qu'agent partenaire jouait le rôle d'entité de supervision, au lieu du rôle habituel d'entité de gestion, aussi le programme a-t-il été soumis aux audits annuels.

D'une manière générale, un rapport d'audit par programme et par an devrait être soumis au Secrétariat. Cependant, au cours de l'exercice 17, certains pays ont soumis de multiples rapports d'audit pour un seul exercice. Il en a été ainsi pour deux types de raisons. Tout d'abord, certains pays où les programmes du GPE utilisent les mécanismes de fonds communs ou d'appui budgétaire ont présenté des rapports d'audit distincts pour chaque entité qui a reçu des financements plutôt qu'un seul rapport d'audit portant sur les états financiers consolidés. Un exemple est offert par le Burkina Faso qui a présenté 94 rapports d'audit distincts pour l'exercice 14 et 51 rapports d'audit distinct pour l'exercice 15. Ensuite, certains pays ont établi, en plus des états financiers de base, d'autres rapports financiers, comme l'état des dépenses et l'état de compte désigné, et des rapports d'audit distincts ont été établis sur ces autres rapports financiers. Au nombre d'exemples de tels pays figurent le Nicaragua et le Sénégal.

Aux fins de rendre compte du cadre de résultats du GPE, des rapports multiples par programme et par an sont considérés comme un seul rapport et il y a eu sept cas de rapports multiples au cours de l'exercice 17. Conformément à la politique du GPE, les agents partenaires sont tenus de présenter chaque année des copies de rapports d'audit au Secrétariat, dans les six mois suivant la clôture de l'exercice budgétaire des pays en développement partenaires. Compte tenu de la diversité des dates de clôture des exercices budgétaires des pays en développement et de leurs calendriers d'audit, le Secrétariat reçoit des rapports d'audit tout au long de l'exercice budgétaire du GPE et privilégie l'examen des rapports sur les programmes à risque élevé, conformément au Cadre des risques opérationnels du GPE.

Au cours de l'exercice 17, le Secrétariat a reçu 42 rapports d'audit jusqu'à la date limite, contre 37 au cours de l'exercice précédent. Sur les 42 rapports reçus au cours de l'exercice 17, 29 étaient établis par

[74] Le principe selon lequel le Règlement financier de l'ONU donne aux commissaires aux comptes de l'ONU (le Comité des commissaires aux comptes) le droit exclusif de procéder aux audits des comptes et des états financiers des Nations Unies. Ces audits se fondent sur le propre modèle de risque et programme d'audit de l'ONU.

des cabinets d'audit indépendants tiers, 12 par les offices de l'auditeur général des pays en développement partenaires et un par un bureau de l'audit interne.

Le Secrétariat a examiné 42 rapports d'audit, soit 100 % des rapports d'audit reçus à la date limite. La plupart des rapports d'audit examinés au cours de l'exercice 17 étaient assortis d'opinions satisfaisantes. Sur les 42 rapports d'audit examinés, 27 étaient assortis d'une opinion sans réserve (satisfaisante), 5 d'une opinion avec réserve, 2 d'une opinion défavorable, 7 d'opinions multiples et 1 sans opinion, car il s'agissait d'un rapport d'audit interne. Une opinion sans réserve signifie que les états financiers ne comportent pas d'inexactitudes significatives. Une opinion avec réserve signifie que les états financiers soit comportent une inexactitude significative (par exemple, l'inexactitude des financements scolaires) soit l'auditeur n'a pas reçu l'information nécessaire pour tester un élément significatif (par exemple, les financements scolaires) des états financiers. Une opinion défavorable signifie que les états financiers contiennent soit une seule inexactitude importante (par exemple, l'inexactitude des dépenses consacrées à la construction de salles de classe) soit de multiples inexactitudes qui se traduisent par des états financiers qui ne sont pas fiables. Un refus de certifier est formulé lorsque l'auditeur n'a pas reçu suffisamment d'informations pour être en mesure d'exprimer une opinion sur les états financiers. Les opinions multiples sont liées à des programmes qui ont fait l'objet de multiples rapports d'audit au cours d'un exercice, les rapports étant assortis d'opinions diverses. Un exemple est offert par l'audit de 2014 pour le Burkina Faso (reçu et examiné au cours de l'exercice 17) dans lequel l'auditeur a exprimé, sur 94 jeux différents d'états financiers, des opinions dont huit sans réserve, 16 avec réserve et opposé un refus de certifier pour 70 états financiers.

Les types de problèmes importants identifiés dans les rapports d'audit examinés au cours de l'exercice 17 peuvent être globalement classés en problèmes techniques et problèmes systémiques. Les délais de résolution satisfaisante par les agents partenaires et de compte rendu au Secrétariat varient, en fonction du type de problème, les problèmes techniques étant généralement résolus dans les six mois alors que les problèmes systémiques sont habituellement plus longs à résoudre. La plupart des problèmes identifiés dans les rapports d'audit de l'exercice 17 étaient techniques, comme l'inexactitude des états financiers, les dépenses non autorisées, les dépenses non justifiées ou d'autres types d'opérations non conformes à la réglementation. Certains rapports faisaient état de problèmes systémiques comme les lacunes des systèmes de passation de marchés, les lacunes des systèmes de gestion financière, les insuffisances des capacités au niveau du ministère de l'Éducation ou d'autres problèmes posés par les ressources humaines et les systèmes en place pour la mise en œuvre des programmes.

L'exercice 17 est la deuxième année de suite au cours de laquelle le Secrétariat a atteint à 100 % (tant globalement que concernant les PFC) l'indicateur de la proportion de problèmes d'audit importants traités de manière satisfaisante. Environ 60 % du total des 42 audits examinés, soit 25 rapports d'audit (13 PFC et 12 non-PFC) avaient des problèmes importants nécessitant le suivi par le Secrétariat. Un problème important est considéré traité de manière satisfaisante soit lorsqu'il est résolu (par exemple, le remboursement par un pays en développement partenaire d'une dépense non autorisée) soit lorsque l'agent partenaire présente au Secrétariat la preuve que des mesures sont prises pour résoudre un problème important (par exemple, un plan de remboursement formel entre le pays en développement partenaire et l'agent partenaire pour le remboursement d'une dépense non autorisée). Dans ce dernier cas, le Secrétariat suit les mesures convenues et s'assure de leur état d'avancement grâce à l'examen des rapports d'audit ultérieurs pour les financements actifs ou à des suivis avec les agents partenaires pour les financements clos.

ANNEXE 1-A : FINANCEMENTS POUR LA PREPARATION D'UN PLAN SECTORIEL DE L'EDUCATION

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays				Période du PSE/PTE actuel (intérim)	Montant total du financement approuvé (USD)	Montant de l'analyse sectorielle de l'éducation (USD)	Montant du ESPDG (USD)	Date d'approbation	Agent partenaire	Date de démarrage	Date de clôture[75]	Statut
Afrique subsaharienne														
Bénin	2007				PFR	2015-2017[76]	428 794	273 927	154 867	4-mars-16	DDC	7-mars-16	31-déc-17	Actif
Burkina Faso	2002				PFR	2017-2030	208 041	0	208 041	9-nov-16	UNICEF	9-nov-16	31-juil-17	Actif
Burundi	2012	PFC			PFR	2012-2020	416 927	280 291	136 636	13-juin-17	UNICEF	15-juin-17	30-juin-18	Actif
Cabo Verde	Éligible		P	PEID	PRITI		234 775	140 000	94 775	26-août-14	UNICEF	1-juil-14	1-jan-17	Clôturé
Comores	2013	PFC	P	PEID	PFR	2013-2017	444 274	238 286[77]	205 988	12-mai-16	UNICEF	13-mai-16	30-juin-17	Clôturé
Côte d'Ivoire	2010	PFC			PRITI	2016-2025	220 219	0	220 219	25-fév-16	UNICEF	26-fév-16	30-juin-17	Clôturé
Érythrée	2013	PFC			PFR	2013-2017	500 000	300 000[78]	200 000	24-fév-17	UNICEF	24-fév-17	28-fév-18	Actif
Éthiopie	2004	PFC			PFR	2015/16-2019/20	187 170	0	187 170	4-fév-16	UNICEF	4-fév-16	30-sept-16	Clôturé
Gambie	2003	PFC	P		PFR	2014-2022	320 732[79]	228 592	92 140	23-nov-16	Banque mondiale	1-déc-16	30-oct-17	Actif
Guinée	2002				PFR	2015-2017	219 401	219 401	0	7-mars-17	UNICEF	7-mars-17	7-mars-18	Actif
Guinée-Bissau	2010	PFC	P	PEID	PFR	2011-2013	190 999	14 280	176 719	9-fév-17	UNICEF	9-fév-17	30-mars-18	Actif
Libéria	2007	PFC			PFR	2017-2021	500 000	308 000	192 000	15-jan-16	Banque mondiale	15-jan-16	30-sept-17	Actif
Mali	2006	PFC			PFR	2015-2016	442 604	192 742	249 862	15-juin-16	UNICEF	15-juin-16	30-avr-18	Actif

[75] Date escomptée de clôture pour les financements actifs, la date effective de clôture étant enregistrée pour les financements clôturés.

[76] Le dernier PSE qui couvrait la période 2013-2015 a été prorogé pour couvrir 2015-2017 en attendant l'achèvement du prochain.

[77] La ventilation des allocations entre les analyses sectorielles de l'éducation et les ESPDG mentionnée dans la décision prise par le Comité d'examen des requêtes liées aux financements pour les Comores est légèrement différente de ce qui est indiqué dans la requête de financement initiale et les documents budgétaires. Ce dernier, comme cela est indiqué dans cette annexe, est plus précis et a été utilisé pour l'exercice de codage des ESPDG dans le cadre de cette revue du portefeuille.

[78] La ventilation des allocations entre les analyses sectorielles de l'éducation et les ESPDG n'est pas mentionnée dans la décision prise par le Comité d'examen des requêtes liées aux financements, mais figure dans la requête de financement initiale.

[79] La ventilation des allocations entre les analyses sectorielles de l'éducation et les ESPDG n'est pas mentionnée de manière spécifique dans la décision prise par le Comité d'examen des requêtes liées aux financements, mais elle figure dans la requête de financement.

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays				Période du PSE/PTE actuel (intérim)	Montant total du financement approuvé (USD)	Montant de l'analyse sectorielle de l'éducation (USD)	Montant du ESPDG (USD)	Date d'approbation	Agent partenaire	Date de démarrage	Date de clôture[75]	Statut
Rwanda	2006	PFC			PFR	2013-2018	323 570	148 433	175 137	29-mars-17	DFID	1-avr-17	31-mars-18	Actif
Sao Tomé-et-Principe	2007		P	PEID	PRITI	2012-2022	236 600	236 600	0	29-mars-17	Banque mondiale	1-avr-17	28-fév-18	Actif
Sénégal	2006				PFR	2013-2025	250 000	35 550	214 450	6-avr-16	Banque mondiale	8-avr-16	31-déc-17	Actif
Sierra Leone	2007	PFC			PFR	2014-2018	361 000	132 000	229 000	18-avr-17	UNICEF	18-avr-17	30-sept-17	Actif
Somalie (gouv. fédéral)	2012	PFC			PFR	2013/14-2015/16	462 552	280 945	181 607	27-jan-17	UNICEF	27-jan-17	30-oct-17	Actif
Somalie (Puntland)	2012	PFC			PFR	2017-2021	483 327	233 327	250 000	8-fév-16	Save the Children	11-fév-16	30-juin-17	Clôturé
Somalie (Somaliland)	2012	PFC			PFR	2012-2016	488 868	244 520	244 348	23-sept-16	UNICEF	23-sep-16	30-nov-17	Actif
Soudan	2012	PFC			PRITI	2015/16–2016/17	499 900	249 950	249 950	9-mars-16	Banque mondiale	10-mars-16	30-juin-18	Actif
Soudan du Sud	2012	PFC			PFR	2012-2017	467 079	233 477	233 602	21-oct-15	UNESCO	21-oct-15	31-mars-17	Clôturé
Tanzanie (continentale)	2013				PFR	2008-2017	245 541	0	245 541	11-déc-15	UNESCO	16-déc-15	30-sept-16	Clôturé
Tchad	2012	PFC			PFR	2013-2016	250 000	0	250 000	11-août-16	UNESCO	11-août-16	31-déc-17	Actif
Zambie	2008				PRITI	2011-2015	498 391	272 929	225 462	29-avr-16	UNICEF	3-mai-16	31-juil-17	Actif
Amérique latine et Caraïbes														
Honduras	2002				PRITI	2014-2018	500 000	263 500	236 500	2-oct-15	Banque mondiale	2-oct-15	30-sept-17	Actif
Nicaragua	2002				PRITI	2011-2015	500 000	250 000	250 000	26-jan-15	Banque mondiale	9-fév-15	31-août-17	Actif
Asie de l'Est et Pacifique														
Cambodge	2006				PRITI	2014-2018	61 945	61 945	0	20-juil-16	UNICEF	22-juil-16	31-oct-16	Clôturé
Kiribati	Éligible	PFC	P	PEID	PRITI		200 000	0	200 000	16-mars-15	UNICEF	16-mars-15	30-oct-16	Clôturé
Micronésie	Éligible	PFC	P	PEID	PRITI		231 988	231 988	0	27-oct-15	BAD	1-fév-16	1-août-17	Actif

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays				Période du PSE/PTE actuel (intérim)	Montant total du financement approuvé (USD)	Montant de l'analyse sectorielle de l'éducation (USD)	Montant du ESPDG (USD)	Date d'approbation	Agent partenaire	Date de démarrage	Date de clôture[75]	Statut
PEID de la région du Pacifique[80]	Éligible	PFC	P	PEID	Voir note[80]		200 000	110 000	90 000	3-mars-17	BAD	6-mars-17	31-mars-18	Actif
République des îles Marshall	Éligible	PFC	P	PEID	PRITS		204 814	204 814	0	23-mars-16	BAD	1-avr-16	30-sept-17	Actif
Timor-Leste	2005		P	PEID	PRITI	2011-2030	250 000	250 000	0	22-déc-16	Banque mondiale	22-déc-16	30-sept-17	Actif
Viet Nam	2003				PRITI	2003-2015	233 650	233 650	0	26-jan-15	UNESCO	1-mai-15	1-août-17	Actif
Asie du Sud														
Afghanistan	2011	PFC			PFR	2017-2021	154 250	0	154 250	20-juil-16	Banque mondiale	21-juil-16	1-nov-17	Actif
Népal	2009	PFC			PFR	2016-2023	387 608	144 038	243 570	26-mars-15	UNICEF	1-avr-15	1-mars-16	Clôturé
Népal[81]							78 166	78 166	0	11-mars-16	UNICEF	1-avr-15	15-juil-16	Clôturé
Europe et Asie centrale														
République kirghize	2006				PRITI	2012-2020	500 000	250 000	250 000	18-jan-17	Banque mondiale	18-jan-17	30-juin-18	Actif
Moyen-Orient et Afrique du Nord														
Djibouti	2006	PFC	P		PRITI	2010-2019	212 517	0	212 517	24-fév-17	UNICEF	24-fév-17	31-déc-18	Actif

[80] ESPDG régional visant à améliorer le cadre régional d'éducation pour les îles du Pacifique. Le GPE soutient huit des PEID les moins avancés de la région du Pacifique. Ces PEID présentent des classifications par revenu variées, allant des catégories de revenu intermédiaire de la tranche inférieure à la catégorie de revenu intermédiaire de la tranche supérieure et ils comprennent : Kiribati (PRITI), Îles Marshall (PRITS), Micronésie (PRITI), Samoa (PRITS), Îles Salomon (PRITI), Tonga (PRITS), Tuvalu (PRITS) et Vanuatu (PRITI). Trois de ces PEID ont reçu des ESPDG individuels au cours de l'exercice 16 (Kiribati, îles Marshall et Micronésie).

[81] Les deux ESPDG du Népal sont comptabilisés comme un seul. Le pays a reçu un financement supplémentaire de 78 116 dollars approuvé en mars 2016.

ANNEXE 1-B : FINANCEMENTS POUR LA PREPARATION DU PROGRAMME

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays			Période du PSE/PTE actuel	Montant total du financement approuvé (USD)	Date d'approbation	Date de clôture[82]	Agent partenaire	Statut
Afrique subsaharienne										
Congo, Rép. dém. du	2012	PFC		PFR	2016-2025	321 750	21-oct-15	31-déc-16	Banque mondiale	Clôturé
Côte d'Ivoire	2010	PFC		PRITI	2016-2025	200 000	15-mars-17	16-mars-18[83]	Banque mondiale	Actif
Éthiopie	2004	PFC		PFR	2015/16-2019/20	199 000	7-juil-16	30-juin-17	Banque mondiale	Clôturé
Gambie	2003	PFC	P	PFR	2014-2022	199 800	8-fév-17	5-jan-18	Banque mondiale	Actif
Guinée-Bissau	2010	PFC	P PEID	PFR	2011-2013	200 000	28-sept-16	31-oct-17	Banque mondiale	Actif
Lesotho	2005		P	PRITI	2016-2026	250 000	2-juin-16	3-déc-17	Banque mondiale	Actif
Libéria	2007	PFC		PFR	2017-2021	200 000	9-nov-16	1-nov-17	Banque mondiale	Actif
Madagascar	2005	PFC		PFR	2018-2022	336 420	13-avr-17	30-avr-18	Banque mondiale	Actif
Somalie (Puntland)	2012	PFC		PFR	2017-2021	184 131	22-déc-16	30-nov-17	UNICEF	Actif
Somalie (Somaliland)	2012	PFC		PFR	2012-2016	166 194	16-fév-17	31-déc-17	Save the Children	Actif
Tanzanie (Zanzibar)	2013			PFR	2017/18-2021/22	144 434	19-oct-16	31-déc-17	Sida	Actif
Tchad	2012	PFC		PFR	2013-2016	199 605	18-oct-16	31-oct-17	UNICEF	Actif
Asie de l'Est et Pacifique										
Cambodge	2006			PRITI	2014-2018	154 325	16-nov-16	31-déc-17	UNESCO	Actif
Amérique latine et Caraïbes										
Organisation des États des Caraïbes orientales[84]	2016		P	PEID PRITS	2012-2021	316 000	26-nov-14	15-juil-16	Banque mondiale	Clôturé
Asie du Sud										
Afghanistan	2011	PFC		PFR	2017-2021	200 000	4-avr-17	31-mars-18	Banque mondiale	Actif

[82] Date escomptée de clôture pour les financements actifs, la date effective de clôture étant enregistrée pour les financements clôturés.

[83] Bien que le document d'approbation du financement indique une date de clôture au 15/3/2018, elle est fixée au 16/03/2018 dans la lettre de notification envoyée au pays.

[84] Le GPE appuie quatre États des îles des Caraïbes avec une allocation multipays. Ces États sont la Dominique, la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et les Grenadines. Les allocations ESPIG à ces quatre pays sont comptabilisées comme un financement.

ANNEXE 1-C : FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'EDUCATION

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays				Période du PSE/PTE actuel	Montant total du financement approuvé (USD)	Modalité de financement	Date d'approbation	Agent partenaire	Date de l'accord de financement/ Date de démarrage	Date de clôture[85]	Décaissement cumulatif (USD)	Statut du financement[86]	Décaissement et statut	Statut de mise en œuvre	Statut des fonds (au 30 juin 2017)[87]
Afrique subsaharienne																	
Bénin	2007				PFR	2015-2017[88]	42 300 000	Fonds commun de projet	22-mai-13	Banque mondiale	21-mars-14	30-avr-18	36 567 035	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Burkina Faso	2002				PFR	2017-2030	78 200 000	Fonds commun sectoriel	22-mai-13	AFD	14-nov-13	31-déc-17	69 800 000	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif
Burundi	2012	PFC			PFR	2012-2020	20 100 000	Autonome	15-juin-16	UNICEF	27-avr-16[89]	21-juin-18	8 120 164	Actif	En bonne voie	En bonne voie	Actif
Burundi							32 800 000	Autonome	20-nov-12	CTB	18-juin-13	17-juin-16[90]	32 800 000	Clôturé[90]	-	-	Clôturé
Cameroun	2006				PRITI	2013-2020	53 300 000	Autonome	19-nov-13	Banque mondiale	11-mars-14	30-sept-18	21 323 920	Actif	En retard	En retard	Actif
Comores	2013	PFC	P	PEID	PFR	2013-2017	4 600 000	Autonome	22-mai-13	UNICEF	1-sept-13	30-août-17	3 984 071	Actif	En bonne voie	En retard	Actif
Congo, Rép. dém- du	2012	PFC			PFR	2016-2025	100 000 000	Autonome	20-nov-12	Banque mondiale	15-mai-13	28-fév-17	100 000 000	Clôturé	Léger retard	Léger retard	Actif
Congo, Rép. dém. du							100 000 000	Autonome	15-juin-16	Banque mondiale	28-nov-16	28-fév-21	-	En attente	-	-	En attente
Côte d'Ivoire	2010	PFC			PRITI	2016-2025	41 400 000	Autonome	15-déc-11	Banque mondiale	16-juil-12	30-août-17	40 909 620	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif
Érythrée	2013	PFC			PFR	2013-2017	25 300 000	Autonome	19-nov-13	UNICEF	28-mars-14	31-déc-17	9 546 267	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Éthiopie	2004	PFC			PFR	2015/16-2019/20	100 000 000	Fonds commun sectoriel	19-nov-13	Banque mondiale	9-mai-14	16-fév-18	89 464 166	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif
Éthiopie							99 500 000[91]	Fonds commun sectoriel	2-déc-16	Banque mondiale	15-mars-17	30-juin-19	-	En attente	-	-	En attente

[85] Date escomptée de clôture pour les financements actifs, la date effective de clôture étant enregistrée pour les financements clôturés.

[86] La détermination du statut du financement (clôturé ou actif) provient de la date de clôture.

[87] Un financement peut rester financièrement actif au-delà de la date de clôture indiquée.

[88] Le dernier PSE qui couvrait la période 2013-2015 a été prorogé pour couvrir 2015-2017 en attendant l'achèvement du prochain.

[89] Conformément aux recommandations de l'UNICEF nous avons mis le 27 avril 2016 comme date de démarrage (en dépit du fait qu'elle se situe avant la date d'accord du financement du 15 juin 2016), car le processus de passation des marchés a commencé à cette date.

[90] La mise en œuvre du financement du Burundi a pris fin le 17 juin 2016, mais a été clôturée sur le plan financier le 31 décembre 2016.

[91] Ce financement a été approuvé pendant ou à la suite de la réunion du Conseil de novembre/décembre 2016. Par conséquent, l'allocation de supervision a été déduite du montant du financement.

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays			Période du PSE/PTE actuel	Montant total du financement approuvé (USD)	Modalité de financement	Date d'approbation	Agent partenaire	Date de l'accord de financement/ Date de démarrage	Date de clôture[85]	Décaissement cumulatif (USD)	Statut du financement[86]	Décaissement et statut	Statut de mise en œuvre	Statut des fonds (au 30 juin 2017)[87]
Gambie	2003	PFC	P	PFR	2014-2022	6 900 000	Fonds commun de projet	19-nov-13	Banque mondiale	9-avr-14	28-fév-18	6 238 926	Actif	Léger retard	En bonne voie	Actif
Ghana	2004			PRITI	2010-2020	75 500 000	Autonome	31-juil-12	Banque mondiale	22-nov-12	31-août-16	75 500 000	Clôturé	-	En bonne voie	Clôturé
Guinée	2002			PFR	2015-2017	37 800 000	Fonds commun de projet	16-déc-14	Banque mondiale	21-juil-15	1-juil-18	13 860 919	Actif	En retard	En retard	Actif
Guinée-Bissau	2010	PFC	P PEID	PFR	2011-2013	12 000 000	Autonome	15-déc-11	UNICEF	4-sept-12	30-sept-17	11 114 085	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif
Kenya	2005			PRITI	2013-2018	88 400 000	Autonome	16-déc-14	Banque mondiale	4-juin-15	31-mars-19	32 587 258	Actif	Léger retard	Léger retard	Actif
Lesotho	2005		P	PRITI	2016-2026	2 100 000[92][91]	Autonome	7-juin-17	Banque mondiale	-	-	-	En attente	-	-	En attente
Libéria	2007	PFC		PFR	2017-2021	40 000 000	Autonome	6-mai-10	Banque mondiale	29-sept-10	31-oct-16	40 000 000	Clôturé	-	Léger retard	Clôturé
Madagascar	2005	PFC		PFR	2018-2022	85 400 000	Autonome	22-mai-13	Banque mondiale	24-oct-13	31-déc-17	75 128 221	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Malawi	2009			PFR	2008-2017	44 900 000	Autonome	15-juin-16	Banque mondiale	22-sept-16	31-déc-20	6 000 000	Actif	En bonne voie	En retard	Actif
Mali	2006	PFC		PFR	2015-2016	41 700 000	Autonome	7-fév-13	Banque mondiale	27-mai-13	31-déc-17	37 114 828	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Mauritanie	2002			PRITI	2011-2020	12 400 000	Autonome	22-mai-13	Banque mondiale	18-fév-14	31-oct-17	9 513 419	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Mozambique	2003			PFR	2012-2019[93]	57 900 000	Fonds commun sectoriel	23-mai-15	Banque mondiale	16-sept-15	30-juin-19	18 000 000	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Niger	2002			PFR	2014-2024	84 200 000	Fonds commun de projet	19-nov-13	Banque mondiale	19-juil-14	30-sept-18	35 110 210	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Nigéria	2012	PFC		PRITI	Voir note[94]	100 000 000	Autonome	16-déc-14	Banque mondiale	22-mai-15	29-juin-19	28 047 320	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Ouganda	2011	PFC		PFR	2010-2015	100 000 000	Autonome	19-nov-13	Banque mondiale	19-août-14	30-juin-18	40 932 118	Actif	En retard	En retard	Actif
République centrafricaine	2008	PFC		PFR	2014/15-2017	15 510 000	Autonome	16-déc-14	UNICEF	17-déc-14	31-déc-17	13 361 927	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif
Rwanda	2006	PFC		PFR	2013-2018	25 200 000	Fonds commun sectoriel	23-mai-15	DFID	30-juin-15	31-mai-18	17 640 000	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif
Sao Tomé-et-Principe	2007		P PEID	PRITI	2012-2022	1 100 000	Fonds commun de projet	19-nov-13	Banque mondiale	6-fév-14	30-juin-17	1 100 000	Clôturé	En bonne voie	Léger retard	Actif
Sénégal	2006			PFR	2013-2025	46 900 000	Fonds commun de projet	22-mai-13	Banque mondiale	22-nov-13	31-mai-18	36 011 032	Actif	En retard	Léger retard	Actif

[92] Ce financement a été approuvé pendant ou à la suite de la réunion du Conseil de novembre/décembre 2016. Par conséquent, l'allocation de supervision a été déduite du montant du financement.

[93] La durée du PSE du Mozambique (2012-2016) a été prorogée avec un plan opérationnel (2015-2019).

[94] Les périodes des PSE du Nigéria sont : Jigawa 2013-2022 ; Kaduna 2006-2015 ; Kano 2009-2018 ; Katsina 2011-2020 ; et Sokoto 2011-2020.

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays			Période du PSE/PTE actuel	Montant total du financement approuvé (USD)	Modalité de financement	Date d'approbation	Agent partenaire	Date de l'accord de financement/ Date de démarrage	Date de clôture[85]	Décaissement cumulatif (USD)	Statut du financement[86]	Décaissement et statut	Statut de mise en œuvre	Statut des fonds (au 30 juin 2017)[87]	
Sierra Leone	2007	PFC		PFR	2014-2018	17 900 000	Fonds commun de projet	19-nov-13	Banque mondiale	1-août-14	31-déc-17	13 547 148	Actif	En retard	Léger retard	Actif	
Somalie (Somaliland) (FA)						1 920 000	Autonome	28-avr-17	Save the Children	1-juin-17	31-mars-18	0	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif	
Somalie (gouv. fédéral)	2012	PFC		PFR	2013/14-2015/16	8 200 000	Autonome	19-nov-13	UNICEF	7-oct-13	31-déc-17	7 648 671	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif	
Somalie (Puntland)	2012	PFC		PFR	2017-2021	2 100 000	Autonome	22-mai-13	UNICEF	1-juin-13	31-oct-16	1 906 330	Clôturé	En bonne voie	En bonne voie	Actif	
Somalie (Somaliland)	2012	PFC		PFR	2012-2016	4 200 000	Autonome	22-mai-13	UNICEF	1-juin-13	30-sept-17	4 200 000	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif	
Soudan	2012	PFC		PRITI	2015/16–2016/17	76 500 000	Fonds commun de projet	20-nov-12	Banque mondiale	11-avr-13	28-fév-18	63 817 763	Actif	Léger retard	En bonne voie	Actif	
Soudan du Sud	2012	PFC		PFR	2012-2017	36 100 000	Autonome	20-nov-12	UNICEF	1-jan-13	30-nov-17	17 681 973	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif	
Tanzanie (continentale)	2013			PFR	2008-2017	94 800 000	Autonome	19-nov-13	Sida	1-juil-14	31-déc-18	76 490 492	Actif	En bonne voie	En bonne voie	Actif	
Tanzanie (Zanzibar)	2013			PFR	2017/18-2021/22	5 200 000	Autonome	22-mai-13	Sida	1-août-13	31-jan-17	5 194 966	Clôturé	En bonne voie	En bonne voie	Actif	
Tchad (UNESCO)						7 060 000	Fonds commun de projet	20-nov-12	UNESCO	30-avr-13	30-juin-17	5 209 140	Clôturé	En bonne voie	En bonne voie	Actif	
Tchad (FA)	2012	PFC		PFR	2013-2016[95]	6 955 170	Fonds commun de projet	2-fév-16	UNICEF	5-fév-16	30-juin-17	5 851 949	Clôturé	En bonne voie	En bonne voie	Actif	
Tchad (UNICEF)						40 140 000	Fonds commun de projet	20-nov-12	UNICEF	1-jan-13	30-juin-17	40 030 041	Clôturé	En bonne voie	En bonne voie	Actif	
Togo	2010	PFC		PFR	2014-2025	27 800 000	Autonome	28-juin-14	Banque mondiale	5-mars-15	30-sept-18	11 120 000	Actif	En retard	Léger retard	Actif	
Zambie	2008			PRITI	2011-2015	35 200 000	Fonds commun sectoriel	22-mai-13	DFID	15-nov-13	15-mars-18	17 664 000	Actif	En bonne voie	En retard	Actif	
Zimbabwe	2013	PFC		PFR	2016-2020	18 980 000[96]	Autonome	2-déc-16	UNICEF	9-déc-16	31-déc-19	535 721	Actif	En retard	Léger retard	Actif	
Zimbabwe						23 600 000	Autonome	22-mai-13	UNICEF	1-jan-14	31-déc-16	22 202 335	Clôturé	En bonne voie	En bonne voie	Actif	
Amérique latine et Caraïbes																	
Guyane	2002		P	PEID	PRITS	2014-2018	1 700 000	Autonome	16-déc-14	Banque mondiale	5-juin-15	30-sept-18	1 353 665	Actif	En bonne voie	En bonne voie	Actif
Haïti	2008	PFC		PEID	PFR	2013-2016	24 100 000	Fonds commun de projet	28-juin-14	Banque mondiale	7-nov-14	30-juin-18	23 266 643	Actif	En bonne voie	En bonne voie	Actif

[95] Le PSE du Tchad pour la période 2013-2015 a été prorogé, en attendant l'achèvement du prochain.

[96] Ce financement a été approuvé pendant ou à la suite de la réunion du Conseil de novembre/décembre 2016. Par conséquent, l'allocation de supervision a été déduite du montant du financement.

Pays	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays				Période du PSE/PTE actuel	Montant total du financement approuvé (USD)	Modalité de financement	Date d'approbation	Agent partenaire	Date de l'accord de financement/ Date de démarrage	Date de clôture[85]	Décaissement cumulatif (USD)	Statut du financement[86]	Décaissement et statut	Statut de mise en œuvre	Statut des fonds (au 30 juin 2017)[87]
Nicaragua	2002				PRITI	2011-2015	16 700 000	Fonds commun de projet	31-juil-12	Banque mondiale	20-avr-13	15-nov-17	16 700 000	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Organisation des États des Caraïbes orientales [97]	2016		P	PEID	PRITS	2012-2021	2 000 000	Autonome	15-juin-16	Banque mondiale	27-juil-16	30-sept-19	411 400	Actif		En retard	Actif
Asie de l'Est et Pacifique																	
Cambodge	2006				PRITI	2014-2018	38 500 000	Autonome	19-nov-13	Banque mondiale	16-mai-14	31-juil-17	38 500 000	Actif	En bonne voie	Léger retard	Actif
République démocratique populaire lao	2009				PRITI	2011-2015	16 800 000	Fonds commun de projet	16-déc-14	Banque mondiale	4-juin-15	15-juil-19	1 779 918	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Asie du Sud																	
Afghanistan	2011	PFC			PFR	2017-2021	55 700 000	Autonome	15-déc-11	UNICEF	3-août-12	30-juin-17	55 700 000	Clôturé	En bonne voie	Léger retard	Actif
Bangladesh	2015				PRITI	2011-2017	100 000 000	Fonds commun sectoriel	23-mai-15	Banque mondiale	5-jan-16	30-juin-18	20 000 000	Actif	En retard	En retard	Actif
Népal	2009	PFC			PFR	2016-2023	59 300 000	Fonds commun sectoriel	23-mai-15	Banque mondiale	22-jan-16	15-juil-18	36 687 006	Actif	En retard	En bonne voie	Actif
Pakistan (Baloutchistan)	2012	PFC			PRITI	2013-2018	34 000 000	Autonome	28-juin-14	Banque mondiale	25-mars-15	30-mars-19	13 068 017	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Pakistan (Sindh)	2012	PFC			PRITI	2014-2018	66 000 000	Autonome	28-juin-14	Banque mondiale	25-mars-15	29-sept-17	56 000 000	Actif	En retard	En bonne voie	Actif
Europe et Asie centrale																	
Ouzbékistan	2013				PRITI	2013-2017	49 900 000	Autonome	28-juin-14	Banque mondiale	29-oct-14	31-jan-18	28 787 571	Actif	En retard	Léger retard	Actif
République kirghize	2006				PRITI	2012-2020	12 700 000	Autonome	19-nov-13	Banque mondiale	10-mai-14	30-juin-18	9 747 588	Actif	En retard	En bonne voie	Actif
Tadjikistan	2005				PRITI	2012-2020	16 200 000	Autonome	22-mai-13	Banque mondiale	1-oct-13	30-sept-17	15 415 827	Actif	En retard	Léger retard	Actif
Moyen-Orient et Afrique du Nord																	
Djibouti	2006	PFC	P		PRITI	2010-2019	3 800 000	Autonome	19-nov-13	Banque mondiale	13-avr-14	30-juin-18	1 640 124	Actif	En retard	En retard	Actif
Yémen, Rép. du	2003	PFC			PRITI	2013-2015	72 600 000	Autonome	22-mai-13	UNICEF	28-mars-14	3-mars-19	21 127 634	Actif	En bonne voie	En retard	Actif

[97] Le GPE appuie quatre États des îles des Caraïbes avec une allocation multipays. Ces États sont la Dominique, la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et les Grenadines. Les allocations ESPIG à ces quatre pays sont comptabilisées comme un financement.

ANNEXE 1-D : ELIGIBILITE AU FINANCEMENT ET A L'ALLOCATION MAXIMALE PAR PAYS

Pays	ESPIG actuel[98]	Allocation maximale par pays approuvée	Membre du GPE	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays			
Pays éligible pour un ESPIG[99]								
Afghanistan	Oui	Oui	Oui	2011	PFC			PFR
Bangladesh	Oui	Non	Oui	2015				PRITI
Bénin	Oui	Oui	Oui	2007				PFR
Bhoutan	Non	Oui	Oui	2009		P		PRITI
Burkina Faso	Oui	Oui	Oui	2002				PFR
Burundi	Oui	Oui	Oui	2012	PFC			PFR
Cabo Verde	Non	Oui	Non	Éligible		P	PEID	PRITI
Cambodge	Oui	Oui	Oui	2006				PRITI
Cameroun	Oui	Non	Oui	2006				PRITI
Comores	Oui	Oui	Oui	2013	PFC	P	PEID	PFR
Congo, Rép. dém. du	Oui	Non	Oui	2012	PFC			PFR
Côte d'Ivoire	Oui	Oui	Oui	2010	PFC			PRITI
Djibouti	Oui	Non	Oui	2006	PFC	P		PRITI
Dominique[100]	Oui	Non	Oui	2016		P	PEID	PRITS
Érythrée	Oui	Oui	Oui	2013	PFC			PFR
Éthiopie	Oui	Oui	Oui	2004	PFC			PFR
Gambie	Oui	Oui	Oui	2003	PFC	P		PFR
Ghana	Oui	Non	Oui	2004				PRITI

[98] Certains pays éligibles pour un ESPIG bénéficiaient également de financements actifs pendant l'exercice 17, d'autres non.

[99] Ces pays sont éligibles pour recevoir un ESPIG. Certains ont une allocation maximale par pays basée sur la décision du Conseil de mars 2017, d'autres non.

[100] La Dominique est l'un des quatre petits États insulaires du groupe régional de l'OECO qui reçoit une allocation multipays. Les autres sont la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et les Grenadines. Les allocations ESPIG à ces quatre pays sont comptabilisées comme un financement.

Pays	ESPIG actuel[98]	Allocation maximale par pays approuvée	Membre du GPE	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays			
Grenade	Oui	Non	Oui	2016		P	PEID	PRITS
Guinée	Oui	Non	Oui	2002				PFR
Guinée-Bissau	Oui	Oui	Oui	2010	PFC	P	PEID	PFR
Guyane	Oui	Non	Oui	2002		P	PEID	PRITS
Haïti	Oui	Oui	Oui	2008	PFC		PEID	PFR
Îles Marshall	Non	Oui	Non	Éligible	PFC	P	PEID	PRITS
Îles Salomon	Non	Oui	Non	Éligible	PFC	P	PEID	PRITI
Kenya	Oui	Non	Oui	2005				PRITI
Kiribati	Non	Oui	Non	Éligible	PFC	P	PEID	PRITI
Lesotho	Oui	Oui	Oui	2005		P		PRITI
Libéria	Oui	Oui	Oui	2007	PFC			PFR
Madagascar	Oui	Oui	Oui	2005	PFC			PFR
Malawi	Oui	Non	Oui	2009				PFR
Maldives	Non	Oui	Non	Éligible		P	PEID	PRITS
Mali	Oui	Oui	Oui	2006	PFC			PFR
Mauritanie	Oui	Non	Oui	2002				PRITI
Micronésie	Non	Oui	Non	Éligible	PFC	P	PEID	PRITI
Mozambique	Oui	Non	Oui	2003				PFR
Myanmar	Non	Oui	Non	Éligible	PFC			PRITI
Népal	Oui	Non	Oui	2009	PFC			PFR
Nicaragua	Oui	Oui	Oui	2002				PRITI
Niger	Oui	Non	Oui	2002				PFR
Nigéria	Oui	Non	Oui	2012	PFC			PRITI
Ouganda	Oui	Non	Oui	2011	PFC			PFR
Pakistan (Baloutchistan)	Oui	Non	Oui	2012	PFC			PRITI
Pakistan (Sindh)	Oui	Non	Oui	2012	PFC			PRITI
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Non	Oui	Oui	2010	PFC		PEID	PRITI

Pays	ESPIG actuel[98]	Allocation maximale par pays approuvée	Membre du GPE	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays			
République centrafricaine	Oui	Non	Oui	2008	PFC			PFR
République démocratique populaire lao	Oui	Non	Oui	2009				PRITI
Rwanda	Oui	Non	Oui	2006	PFC			PFR
Sainte-Lucie	Oui	Non	Oui	2016		P	PEID	PRITS
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Oui	Non	Oui	2016		P	PEID	PRITS
Samoa	Non	Oui	Non	Éligible	PFC	P	PEID	PRITS
Sao Tomé-et-Principe	Oui	Oui	Oui	2007		P	PEID	PRITI
Sénégal	Oui	Non	Oui	2006				PFR
Sierra Leone	Oui	Oui	Oui	2007	PFC			PFR
Somalie (gouvernement fédéral)	Oui	Oui	Oui	2012	PFC			PFR
Somalie (Puntland)	Oui	Oui	Oui	2012	PFC			PFR
Somalie (Somaliland)	Oui	Oui	Oui	2012	PFC			PFR
Soudan	Oui	Non	Oui	2012	PFC			PRITI
Soudan du Sud	Oui	Oui	Oui	2012	PFC			PFR
Syrie	Non	Non	Non	Éligible	PFC			PRITI
Tanzanie (continentale)	Oui	Oui	Oui	2013				PFR
Tanzanie (Zanzibar)	Oui	Oui	Oui	2013				PFR
Tchad	Oui	Oui	Oui	2012	PFC			PFR
Timor-Leste	Non	Oui	Oui	2005		P	PEID	PRITI
Togo	Oui	Oui	Oui	2010	PFC			PFR
Tonga	Non	Oui	Non	Éligible	PFC	P	PEID	PRITS
Tuvalu	Non	Oui	Non	Éligible	PFC	P	PEID	PRITS
Vanuatu	Non	Oui	Non	Éligible	PFC	P	PEID	PRITI
Yémen, République du	Oui	Non	Oui	2003	PFC			PRITI
Zambie	Oui	Non	Oui	2008				PRITI
Zimbabwe	Oui	Oui	Oui	2013	PFC			PFR

Pays	ESPIG actuel[98]	Allocation maximale par pays approuvée	Membre du GPE	Année d'adhésion au GPE	Caractéristiques du pays	
Pays éligible uniquement pour un ESPDG						
Arménie	Non		Non	Éligible		PRITI
Bolivie	Non		Non	Éligible		PRITI
Cisjordanie et Gaza	Non		Non	Éligible	PFC	PRITI
Congo, République du	Non	Non	Oui	2015		PRITI
Égypte	Non		Non	Éligible		PRITI
El Salvador	Non		Non	Éligible		PRITI
Guatemala	Non		Non	Éligible		PRITI
Honduras	Non	Non	Oui	2002		PRITI
Inde	Non		Non	Éligible		PRITI
Indonésie	Non		Non	Éligible		PRITI
Maroc	Non		Non	Éligible		PRITI
Moldova	Non	Non	Oui	2005		PRITI
Mongolie	Non	Non	Oui	2006		PRITI
Ouzbékistan	Oui		Oui	2013		PRITI
Philippines	Non		Non	Éligible		PRITI
République kirghize	Oui	Non	Oui	2006		PRITI
Sri Lanka	Non		Non	Éligible		PRITI
Swaziland	Non		Non	Éligible	P	PRITI
Tadjikistan	Oui	Non	Oui	2005		PRITI
Tunisie	Non		Non	Éligible		PRITI
Ukraine	Non		Non	Éligible		PRITI
Viet Nam	Non	Non	Oui	2003		PRITI
Membres du GPE non éligible pour un ESPIG ou un ESPDG						
Albanie	Non	Non	Oui	2006		PRITS
Géorgie	Non	Non	Oui	2007		PRITI

ANNEXE 2 : LISTE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT PARTENAIRES DU GPE

Cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder au site du GPE sur les pays (Internet requis)

A
- Afghanistan
- Albanie

B
- Bangladesh
- Bénin
- Bhoutan
- Burkina Faso
- Burundi

C
- Cambodge
- Cameroun
- République centrafricaine
- Comores
- Congo, République démocratique du
- Congo, République du
- Côte d'Ivoire

D
- Djibouti
- Dominique

E
- Érythrée
- Éthiopie

G
- Gambie
- Géorgie
- Ghana
- Grenade
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guyane

H
- Haïti
- Honduras

K
- Kenya
- République kirghize

L
- République démocratique populaire lao
- Lesotho
- Libéria

M
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Moldova
- Mongolie
- Mozambique

N
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigéria

O
- Ouganda
- Ouzbékistan

P
- Pakistan
- Papouasie-Nouvelle-Guinée

R
- Rwanda

S
- Sainte-Lucie
- Saint-Vincent-et-les Grenadines
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Sierra Leone
- Somalie
- Soudan du Sud
- Soudan

T
- Tadjikistan
- Tanzanie
- Tchad
- Timor-Leste
- Togo

V
- Viet Nam

Y
- Yémen, Rép. du

Z
- Zambie
- Zimbabwe

ANNEXE 3 : REPONSES AUX RECOMMANDATIONS A LA REVUE DU PORTEFEUILLE 2016

Recommandations

1. **Observations clés la mise en œuvre des financements a accusé des retards.** Il serait probablement plus facile de remédier à certaines causes de ces retards au stade de la préparation et/ou de la mise en œuvre des financements. Le renforcement des mécanismes d'examen de la qualité et de suivi devrait, à l'avenir, permettre de poursuivre des mesures plus efficaces et rapides pour inverser cette évolution.

L'analyse des rapports d'avancement montre que l'un des principaux obstacles tient à l'insuffisance des capacités disponibles dans les ministères durant la première année de la mise en œuvre face à la complexité de la structure des programmes. Certaines mesures pourraient être prises pour remédier à ce problème.

a) Les AP, conjointement à leurs partenaires des ministères, pourraient associer à leurs requêtes de financement une évaluation des ressources humaines et des équipes techniques et de gestion proposée. Bien que cette manière de procéder ne soit pas une disposition contractuelle, elle pourrait faciliter le recensement et l'évaluation des capacités existantes par rapport aux compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet considéré, et déterminer les domaines pour lesquels un appui externe ou des formations supplémentaires sont nécessaires. Il serait ainsi possible de mettre en relief, lors de la conception du programme, les ressources humaines qui doivent être mobilisées pour assurer la mise en œuvre du programme. De fait, les programmes bénéficiant de financements doivent être ambitieux au regard des objectifs du GPE pour pouvoir soutenir l'amélioration de l'accès, de la qualité et des capacités. Ils doivent donc être complexes au point d'exiger des compétences d'organisation, de gestion et techniques poussées à divers niveaux du système pour pouvoir assurer une mise en œuvre efficace. Même si la conception de tels programmes repose sur des évaluations détaillées des besoins, des insuffisances et des possibilités du système éducatif, il n'existe généralement pas d'évaluation correspondante des compétences et des capacités existantes et disponibles qui sont nécessaires à la bonne mise en œuvre du programme considéré.

b) Les AP et leurs partenaires des ministères pourraient clairement définir les attributions et les responsabilités dans le document de projet, en accordant

Réponse

Le GPE a renforcé l'examen de la qualité et le suivi pour réduire en amont les retards accusés au niveau de la mise en œuvre des financements.

Pour remédier à l'augmentation des retards au niveau de la mise en œuvre des financements et améliorer les résultats de ces derniers, le Secrétariat a renforcé ses processus d'examen de la qualité au stade de la soumission des requêtes de financement et ses mécanismes de suivi durant la mise en œuvre de ces derniers.

1) Renforcement des processus d'examen de la qualité : les changements apportés en ce domaine ont consisté à accroître les capacités (en recrutant des effectifs supplémentaires) et à améliorer les systèmes (en mettant au point des processus formels donnant lieu, notamment, à des réunions d'examen et à l'établissement de calendriers précis de diffusion des documents établis à cette fin, et à l'enregistrement et la diffusion des procès-verbaux de ces réunions). Les modèles et les directives ont été mis à jour et diffusés.
2) Renforcement des mécanismes de suivi : des effectifs ont également été recrutés dans le but de renforcer ce mécanisme, car le Secrétariat ne dispose pas de capacités suffisantes pour assurer un suivi régulier des financements en attente et des financements en cours. Au nombre des activités réaménagées que doivent accomplir les nouveaux effectifs figurent le suivi des dates de clôture et des dates des financements prorogés, la collecte, l'examen et le suivi des recommandations des rapports d'audit, des rapports d'avancement de la mise en œuvre, et des rapports de fin d'exécution.

En réponse aux suggestions formulées sur la manière de remédier aux retards avant la fin de la première année de mise en œuvre d'un financement, différents processus ont été mis en place, dont certains sont présentés ci-après à titre d'exemple :

1) Durant le deuxième processus d'examen de la qualité, l'équipe chargée de l'examen détermine si la structure des équipes de gestion et des équipes techniques proposées ainsi que les capacités de l'équipe de

une attention particulière au processus de prise des décisions et à l'enchaînement de ces dernières. De nombreux projets prennent du retard parce que le pouvoir de décision est mal défini ou centralisé au niveau des hauts fonctionnaires ministériels qui ne sont pas toujours en mesure de réagir comme il le faudrait pour prendre des décisions en temps voulu. La détermination au préalable des personnes qui sont responsables des différents types de décisions contribuera à remédier à ce problème.

c) Il est recommandé de conforter les résultats obtenus par suite de l'attention accrue portée durant l'exercice 16 aux modalités de mise en œuvre et aux capacités au stade de la conception et de la préparation des ESPIG en faisant une plus grande place à l'avenir au suivi de ces dernières, qui revêtent une importance cruciale, durant la première année de la mise en œuvre du projet. Il sera ainsi possible de veiller à ce que les modalités et les capacités proposées produisent les résultats prévus et de fournir le soutien supplémentaire requis. Le Secrétariat devra, à cette fin, collaborer étroitement avec les AP, compte tenu du degré de risque que présente chaque pays, pour appliquer le cadre des risques opérationnels à l'appui d'une approche de l'examen de la qualité et du suivi différenciée selon les risques, en particulier dans le cadre des projets qui ont été récemment approuvés et au titre desquels des accords de financement ont été signés, dont les plans de travail pour la première année devraient prochainement être appliqués.

l'agent partenaire présentent des défaillances quelconques. Les recommandations de l'équipe d'examen de la qualité doivent être formulées en fonction de la situation du pays et prendre en compte les dispositions qui renforceront les capacités internes, notamment le degré de préparation dans les domaines techniques et dans celui de la gestion, et considérer les principes d'harmonisation. Même s'il sait que l'agent partenaire a entrepris cette opération et même s'il a généralement confiance dans les décisions concernant la structure de mise en œuvre que prend ce dernier, le Secrétariat procède toutefois à un examen de la qualité des modalités de mise en œuvre.

2) Le Cadre des risques opérationnels sert à déterminer quels sont les pays et les financements pour lesquels certaines modalités de financement doivent faire l'objet d'une attention particulière, et quels sont les cas dans lesquels le Secrétariat doit consacrer davantage de ressources humaines à la préparation et au suivi des financements.

2. Observations clés : suivi des modalités de financement L'alignement sur les systèmes nationaux s'est légèrement détérioré entre 2015 et 2016. L'amélioration de l'alignement des programmes du GPE sur les systèmes nationaux, compte dûment tenu des capacités et des contrôles fiduciaires, permettrait dans une large mesure de réduire les retards au stade du lancement et de la mise en œuvre des programmes. Il est aussi essentiel de veiller à ce que les ressources du GPE contribuent à renforcer les systèmes éducatifs en utilisant et en renforçant les capacités de ces derniers au lieu de les contourner. Le GPE continuera de recommander d'utiliser les systèmes nationaux, dans la mesure du possible, par le biais du processus de sélection de l'agent partenaire et tout au long du processus d'examen de la qualité lors de la requête de financement. L'établissement de liens avec des partenaires au niveau national et mondial au-delà du secteur de l'éducation pourra aussi contribuer à renforcer l'efficacité de la coopération au service du développement et l'alignement sur les systèmes nationaux, en particulier parce que ces systèmes ne sont pas exclusivement

Les données sur l'alignement durant l'exercice 17 montrent que la majorité des ESPIG ne sont toujours guère alignés sur les systèmes nationaux.

Le Secrétariat collabore avec les partenaires nationaux à la poursuite d'un dialogue sur l'efficacité de l'aide et la nécessité d'accroître l'harmonisation et l'alignement de l'aide extérieure. Ce dialogue devrait faire partie des processus en amont de l'élaboration de l'analyse sectorielle de l'éducation et du plan sectoriel de l'éducation. Les pratiques suivies pour apporter une aide doivent être examinées plus rigoureusement au regard des objectifs du Partenariat qui consistent à constituer des fonds communs plus importants et à harmoniser les modalités. Ceci devrait se retrouver à l'avenir dans les décisions et les processus, y compris dans le choix de la modalité permettant de soutenir l'allocation de financements du GPE et les processus de revue de la qualité des programmes financés par des ESPIG. Les enseignements tirés de l'alignement des fonds

utilisés dans le secteur de l'éducation. La méthode formulée pour le cadre de résultats facilite la décomposition des opérations d'alignement pour privilégier les domaines d'intervention essentiels dans lesquels des progrès sont nécessaires dans différents contextes, notamment le budget, la passation des marchés, la comptabilité et l'audit.	communs permettront de procéder en meilleure connaissance de cause au choix des options qui s'offrent au pays en développement partenaires et aux agents partenaires, en particulier dans le cadre des stratégies de soutien et de gestion des risques.
3. **Observations clés : nécessité d'investir davantage dans l'analyse et l'obtention d'informations du modèle opérationnel et du modèle de financement du GPE.** Il ressort clairement de cette revue du portefeuille que des progrès importants ont été accomplis dans de nombreux domaines durant l'exercice 16, parallèlement à la poursuite d'efforts pour mettre en place le modèle de financement et renforcer le modèle opérationnel. Ce processus fait toutefois ressortir, à l'évidence, outre les points forts, les domaines dans lesquels des améliorations doivent être apportées. Il est important de s'assurer que le GPE est doté d'un solide mécanisme d'analyse et d'apprentissage qui permet de prendre en compte les enseignements et de procéder systématiquement aux ajustements des processus et des exigences.	Aucun forum ou instance ne permet actuellement d'examiner tous les enseignements tirés du modèle opérationnel et du modèle de financement ; ces enseignements sont, en fait, analysés dans le cadre de chaque processus et pris en compte lorsque cela est nécessaire. Par exemple, les leçons tirées par les responsables-pays des neuf financements approuvés au cours des trois dernières années d'application du dispositif de financement basé sur les résultats sont progressivement incorporées dans les processus suivis pour les nouvelles requêtes d'ESPIG. Les consultations tenues pour améliorer les processus d'examen de la qualité ont débouché sur le lancement de processus d'examen à un stade plus précoce dans le but de renforcer et d'améliorer l'analyse sectorielle, de planifier la formulation et la conception des programmes et de faciliter une évaluation et un dialogue plus nuancés tenant compte du contexte centré sur les repères du modèle de financement notamment en ce qui concerne les exigences relatives aux données et aux financements intérieurs. Les enseignements sont recensés dans le cadre des réunions du cluster, des réunions du Comité de coordination, des réunions des équipes de soutien aux pays, des réunions d'examen de la qualité et des réunions de l'équipe de direction, après quoi les directives, modèles, décisions et processus sont ajustés en tant que de besoin. Les leçons ainsi dégagées sont également examinées dans le cadre des réunions habituelles du Secrétariat et des agents partenaires. Un nouveau processus de communication a été adopté aux fins de la mise à jour des directives et des modèles de manière à améliorer la notification à toutes les parties prenantes pertinentes du GPE (agents partenaires, agents de coordination, pays en développement partenaires, etc.) des modifications apportées.
4. **Durant l'exercice 17, le Secrétariat s'emploiera à renforcer sa méthodologie de codage.** Il s'efforcera notamment de déterminer s'il est possible d'aligner plus précisément certaines catégories transversales sur des objectifs stratégiques particuliers. Il donnera de plus amples exemples des gammes d'activités bénéficiant d'un soutien dans chacune des séries d'activités de financement. Il collaborera également avec le CAD de l'OCDE à l'amélioration des rapports	La méthodologie de codage a été améliorée durant l'exercice 17, et l'intégralité des codages effectués pour les ESPIG à ce jour a été ajustée à ce titre. Dans la nouvelle méthodologie, les catégories transversales sont alignées sur les objectifs stratégiques, et certaines des sous-catégories antérieures ont été regroupées de manière à éviter de compter deux fois les mêmes activités. La méthodologie révisée comporte également une liste d'activités par sous-

établis par le GPE sur ses financements par sous-secteur, en appliquant les codes utilisés par le CAD.

catégorie, et une correspondance a été établie dans la mesure du possible entre les codes du CAD de l'OCDE et les différentes sous-catégories de la méthodologie révisée.

L'annexe méthodologique de la section consacrée au codage dans la Revue du portefeuille présente de plus amples détails sur les modifications apportées au cadre de codage.

5. **Observations clés :** le codage est basé sur les documents de proposition du programme et n'inclut pas encore les dépenses inscrites au budget — il n'est donc pas possible d'analyser les investissements prévus par le GPE par objectif stratégique. Les différents modèles utilisés par les agents partenaires pour les dépenses accroissent aussi considérablement la complexité de l'analyse des dépenses effectives par objectif stratégique. Le Secrétariat partira des codes initiaux pour développer sa méthodologie de codage. Il collaborera avec le CAD de l'OCDE à l'amélioration des rapports sur ses financements/dépenses par sous-secteur ; il prendra en compte la proportion/le volume des ressources affectées à différentes sous-composantes des financements ; il précisera les codes, et formulera un guide clair des rubriques et des opérations de codage. L'apport de telles améliorations à la méthodologie de codage, qui exigera probablement la conclusion d'accords avec les agents partenaires de manière à assurer le recours à une typologie unique pour les codages des financements dans le budget et dans les requêtes, permettra d'établir les montants en dollars.

La méthodologie de codage a été révisée en interne (au Secrétariat) dans la mesure du possible. Il convient maintenant de résoudre la question de l'analyse des ESPIG par dépense inscrite au budget. Le système actuel, qui donne lieu à l'établissement de nombreux documents de projet, rend cette opération très difficile, car le degré de détail des dépenses inscrites au budget par composante/sous-composante varie selon les projets et, encore plus, selon les agents partenaires.

Des consultations doivent être tenues avec l'OCDE en octobre 2017 dans le but de mettre en place une méthode normalisée de codage de tous les financements sur la base des normes de l'OCDE, auxquelles se conforment également les AP.

ANNEXE 4 : ETAT D'AVANCEMENT DES DECAISSEMENTS ET DE LA MISE EN ŒUVRE

Financements sortis du rouge depuis l'exercice 16

Côte d'Ivoire

Financement	Montant : 41,4 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 96,79 % Décaissé : 98,82 % Date de clôture : 30-août-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ Légèrement en retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Le projet a démarré lentement, car il a fallu plus de temps que prévu pour mettre en place les systèmes de gestion du projet et entreprendre les activités de construction d'écoles par les communautés. La mise en œuvre et la gestion du projet se sont améliorées au cours de l'année écoulée, et le projet progresse en direction des ODP. Il a néanmoins fallu le restructurer pour réaffecter les ressources entre les catégories de manière à remédier au déséquilibre entre l'allocation actuelle des fonds du projet par catégorie et les activités devant être mises en œuvre durant la période de prorogation. Un document de restructuration a été présenté, puis approuvé en avril 2017 ; la restructuration a donné lieu au transfert d'allocations entre les composantes du programme et à la réduction du nombre de bénéficiaires du projet. Les notes attribuées aux progrès en direction des ODP, à l'état d'avancement de l'exécution et à deux des composantes se sont améliorées pour passer de modérément insatisfaisantes à modérément satisfaisantes. La date de clôture du projet ayant été repoussée de onze mois jusqu'en août 2017, la plupart des cibles ont été atteintes ou dépassées.				

Guinée-Bissau

Financement	Montant : 12 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 95,09 % Décaissé : 92,62 % Date de clôture : 30-sept-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Il a fallu revoir certaines des activités incluses dans le programme et donner la priorité à la remise en état des écoles à cause de l'évolution de la situation dans le pays. Le recrutement de nouveaux cadres n'a plus été jugé constituer une priorité en raison du nombre excessif de fonctionnaires et des difficultés que posent à l'État le paiement des salaires. Il a été nécessaire de restructurer le financement pour répondre aux nouveaux besoins du pays. La demande de restructuration a été approuvée au deuxième trimestre de l'exercice 17, et a donné lieu à une réallocation des fonds d'activités concernant le recrutement de nouveaux cadres à la remise en état des salles de classe inondées à Bissau. La réallocation des financements entre les composantes et les sous-composantes du projet depuis la date du lancement de ce dernier a porté sur un montant représentant 12,6 % du budget total et a permis d'améliorer l'exécution et le décaissement des fonds au troisième et au quatrième trimestres de l'exercice 17.				

Mauritanie

Financement	Montant : 12,4 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 90,97 % Décaissé : 76,72 % Date de clôture : 31-oct-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ Légèrement en retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Les problèmes rencontrés dans le cadre de mise en œuvre d'une activité essentielle relative au SIGE ont retardé l'exécution du projet, et il vient d'être décidé par approbation tacite de repousser sa date de clôture. La mise en place du SIGE au ministère de l'Éducation nationale et dans ses bureaux régionaux a pris énormément de retard parce que le ministère s'est heurté à des problèmes dans le cadre de la gestion de cette opération, et cela a aussi retardé plusieurs activités connexes. La faillite de Maurisbank, qui hébergeait le compte spécial du projet a, par ailleurs, eu des répercussions importantes sur la capacité du projet à régler les sous-traitants et, par conséquent, à accélérer la construction des écoles. En avril 2017, il a été décidé par approbation tacite de repousser la date de clôture du projet de six mois (pour la fixer au 31 octobre 2017) de manière à pouvoir achever les principales activités prévues.				

Rwanda

Financement	Montant : 25,2 millions de dollars AP : DFID	Période écoulée : 68,67 % Décaissé : 70 % Date de clôture : 31-mai-18	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Durant l'exercice 17, les décaissements se sont chiffrés au total à 17,6 millions de dollars, ce qui a amélioré le taux de décaissement et permis d'éliminer les retards antérieurs. Plusieurs des composantes du projet, qui est noté modérément satisfaisant, affichent des retards. C'est le cas, notamment, des composantes concernant l'achat et la distribution de manuels scolaires, l'inscription à l'école des enfants handicapés, le taux de passage du primaire au secondaire et le taux d'achèvement des études primaires. Le dernier rapport indique que les opérations de passation des marchés ont été lancées pour les manuels scolaires et que les manuels déjà achetés n'ont pas encore été tous distribués.				

Sierra Leone

Financement	Montant : 17,9 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 85,34 % Décaissé : 75,68 % Date de clôture : 31-déc-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	L'un des organismes de financement a retiré son financement de 3,1 millions de dollars du projet ; il a donc fallu restructurer le projet de manière à réaffecter les économies réalisées au niveau des coûts à d'autres composantes pour assurer l'achèvement de ses principales activités. La sous-composante relative à la Commission du service des enseignants (TSC) a également pris du retard parce que le barème des salaires proposé n'était pas conforme aux normes nationales, ce qui a ralenti le recrutement des effectifs. L'AP a proposé de procéder à une restructuration qui a été approuvée en février 2017. Le projet a été prorogé jusqu'en décembre 2017, ce qui laisse plus de temps pour achever les activités et atteindre les cibles. La question de la sous-composante de la TSC a été soulevée lors d'une réunion avec le ministre de l'Éducation, de la Science et de la Technologie, qui s'est engagé à régler les problèmes indiqués avant la fin d'avril 2017. Le rapport d'avril				

	2017 indique que des progrès ont été faits en direction de la plupart des indicateurs du projet, mais que les indicateurs des financements des écoles primaires, des résultats de la formation des enseignants, de la gestion des enseignants et des manuels scolaires n'ont pas été atteints.

Soudan

Financement	Montant : 76,5 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 86,43 % Décaissé : 83,42 % Date de clôture : 28-fév-18	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Les principales cibles de résultat ont été dépassées ou devraient être atteintes d'ici la clôture du projet. Le nombre d'écoles bénéficiant de financements à ce jour représente plus du double de la cible finale. Les résultats obtenus pour la fourniture de manuels scolaires et la construction de salles de classe dépasseront également les objectifs. L'amélioration de l'exécution et des décaissements tient au rôle moteur joué par le ministre de l'Éducation, à un déploiement plus efficace du personnel du projet, à une planification et à un suivi de l'exécution plus approfondis par l'Unité d'exécution du projet et à un suivi attentif (réunions mensuelles et missions sur le terrain) de l'équipe du projet.				

Tanzanie (continentale)

Financement	Montant : 94,8 millions de dollars AP : Sida	Période écoulée : 66,67 % Décaissé : 80,69 % Date de clôture : 31-déc-18	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Le rythme d'exécution de l'ensemble des activités s'accélère progressivement, et les fonds du projet sont utilisés. Au 31 décembre 2016, le programme avait dépensé 31 % du montant total du financement, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport aux dépenses cumulées déclarées à la fin de l'exercice 15/16 (18 %). Les activités de passation des marchés se sont déroulées de manière bien plus satisfaisante qu'auparavant, suivant un processus plus clair et mieux établi, et elles sont coordonnées plus étroitement avec d'autres unités pertinentes. Afin d'atténuer les problèmes qui pourraient se poser à l'avenir, le personnel de coordination qui vient d'être recruté pour le programme LANES sera basé au PORALG lorsqu'il se sera familiarisé avec les exigences du programme, et les réunions d'examen trimestriel de l'avancement des activités des ministères et organismes seront coordonnées par la DPP, tandis que le Comité de développement du secteur de l'éducation (ESDC), qui fait également partie du groupe local des partenaires de l'éducation, sera reformé.				

Financements rentrés dans le rouge durant l'exercice 17

Bangladesh

Financement	Montant : 100 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 59,87 % Décaissé : 20 % Date de clôture : 30-juin-18	**Statut** **Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Seulement 14 des 24 indicateurs servant de base aux décaissements pour trois années (quatrième, cinquième et sixième années) ont été atteints à ce stade. Les activités de construction et de remise en état de salles de classe menées dans le cadre du projet ont pris du retard, et 30 725 établissements scolaires de moins que l'objectif sont prêts, selon le dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre. L'écart par rapport à l'objectif concernant le recrutement et la formation d'enseignants est de l'ordre de 1 600 enseignants en raison du retard pris par l'approbation de la proposition de la DPE sur la progression de carrière des enseignants et des retards engendrés par les poursuites judiciaires qui devraient être engagées au titre du recrutement d'environ 36 000 enseignants. Les activités concernant l'éducation de la deuxième chance (SCE) se déroulent lentement parce que la division chargée de cette éducation ne compte qu'un petit nombre d'effectifs dont les attributions sont mal définies et parce que le recrutement de la société chargée de superviser l'exécution a été retardé. Certains problèmes se sont posés au niveau de la conception et de l'impression des manuels scolaires, qui se sont manifestés par des fautes orthographe, des erreurs factuelles et l'apport de modifications non autorisées à certaines parties des textes.				
Mesures prises	La conception du programme de SCE est maintenant terminée et une équipe a été chargée de superviser les procédures de mise en œuvre. Une division de la SCE a également été mise en place. Les erreurs observées dans les manuels ont été signalées aux autorités publiques qui ont accepté de procéder aux modifications requises.				
Situation actuelle	Aucun décaissement n'a été effectué durant l'année, et le montant total décaissé était toujours de 20 millions de dollars (20 %) au 30 juin 2017. Les fonds n'ont pas été décaissés par suite de retards administratifs, et il est peu probable que le solde (80 millions de dollars) puisse être versé avant la date de clôture du financement (décembre 2017).				

Cameroun

Financement	Montant : 53,3 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 72,60 % Décaissé : 40,01 % Date de clôture : 30-sept-18	**Statut** **Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ Légèrement en retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Les retards ont tenu à plusieurs facteurs, dont certains étaient sans rapport avec le projet, comme la crise humanitaire qui a sévi dans les États du Nord, la poursuite des grèves des enseignants et la crise politique dans les États anglophones. Ils ont toutefois aussi tenu au processus de passation des marchés de manuels scolaires et au système de sélection des enseignants avec la participation d'organes régionaux et des ministères centraux.				
Mesures prises	Conformément aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours, l'ESPIG a été restructuré en mai 2017 de manière à permettre au pays de distribuer les manuels scolaires et d'ajuster le cadre de résultats en fonction de la situation en vigueur.				

Situation actuelle	Le nouveau calendrier a permis au Cameroun de distribuer les manuels scolaires, et les modifications apportées au cadre de résultats faciliteront l'exécution des activités prévues. Les décaissements (qui ne représentaient que 35 % du financement en juin 2017) devraient fortement s'accroître étant donné l'ampleur des dépenses au titre du recrutement des enseignants et des manuels scolaires.

Guinée

Financement	Montant : 37,8 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 66,08 % Décaissé : 36,67 % Date de clôture : 1-juil-18	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ Légèrement en retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Le lancement du programme a été retardé par la crise d'Ebola de 2014-2015 et la complexité du processus de mise en place de modalités de fonds communs. Certains problèmes de gestion se sont posés par suite de la modification de la direction du projet ; de l'attribution au coordinateur du projet de la fonction de coordinateur de l'unité chargée du plan sectoriel de l'éducation et du brusque remplacement du ministre et du secrétaire général qui a ralenti la mise en œuvre du programme (en particulier les activités axées sur la réforme). Les opérations de construction et de formation relevant de la première composante ont également été retardées : la construction de salles de classe pour les élèves du primaire n'a que récemment commencé, et le processus de passation de marchés de travaux pour les classes du premier cycle de secondaire n'était pas achevé lors de l'établissement du dernier rapport sur l'avancement de la mise en œuvre (juin 2017).				
Mesures prises	Les activités ont débuté au premier trimestre de 2016, de sorte que les retards tiennent aussi à la lenteur du démarrage du programme. Aucune mesure marquante n'a été prise pour remédier à la situation à l'exception de la préparation d'une demande de prorogation. Les autorités et les membres de la mission ont recommandé, à l'issue de l'évaluation à moyen terme qu'ils ont conjointement réalisée en avril 2017, de prolonger le programme de 14 mois de manière à assurer l'exécution des activités prévues. Il était initialement prévu d'exécuter le programme sur une période de 36 mois.				
Situation actuelle	La sélection des prestataires de services de formation dans le domaine de l'alphabétisation des adultes se poursuit. En raison de l'ampleur des activités de passation des marchés et contrats, qui retardent la mise en œuvre du projet, le taux de décaissement n'est que de 37 %. La demande de prorogation n'a de surcroît pas encore été soumise, de sorte que le retard a été évalué par rapport à la date de clôture actuelle, à savoir le 1er juillet 2018.				

Malawi

Financement	Montant : 44,9 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 18,07 % Décaissé : 13,36 % Date de clôture : 31-déc-20	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE N/D	DÉCAISSEMENT CUMULÉ N/D
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Causes des retards	Il a fallu beaucoup de temps pour trouver un terrain d'entente sur la sélection des écoles devant bénéficier de l'appui du projet.				
Mesures prises	Amélioration des communications et de la coordination entre l'agent partenaire, les autorités publiques et les partenaires de développement.				

Situation actuelle	Un accord a été conclu au titre de la sélection des écoles. Le Comité directeur du projet en a été avisé par les autorités publiques

OECO

Financement	Montant : 2 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 29,22 % Décaissé : 20,57 % Date de clôture : 30-sept-19	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE N/D	DÉCAISSEMENT CUMULÉ N/D
			Ex.17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Causes des retards	Bien que les décaissements s'effectuent selon le calendrier établi, aucune dépense n'a encore été effectuée en vue du recrutement de quatre grands bureaux d'études, qui devrait permettre de poursuivre la mise en œuvre du projet. Les contrats de service de consultants ne sont pas encore finaux et n'ont pas été signés, ce qui retarde la mise en œuvre. Les cibles du projet pourraient être révisées, car elles semblent trop ambitieuses et trop nombreuses pour un financement de montant limité.				
Mesures prises	En ce qui concerne les cibles du projet, il est envisagé de modifier les ODP en fonction des possibilités de mesurer et d'atteindre les cibles. Deux ODP relatifs à l'apprentissage pourraient être éliminés, car il semble que les données nécessaires soient difficiles à collecter et que les résultats ne puissent être atteints qu'après la date de clôture du projet. Le troisième ODP, qui concerne le PAE semble être assorti d'une cible trop faible et pourrait être révisé.				
Situation actuelle	Les contrats de service de consultants devraient être signés en juillet 2017. L'AP prévoit de rencontrer les représentants des OECO en septembre 2017 pour examiner la restructuration du projet.				

Zambie

Financement	Montant : 35,2 millions de dollars AP : DFID	Période écoulée : 83,74 % Décaissé : 50,18 % Date de clôture : 15-mars-18	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	La direction du ministère de l'Éducation générale a été fortement remaniée après les élections de 2016, ce qui a eu des répercussions sur la mise en œuvre de l'ensemble des activités d'éducation en Zambie. Le pays n'a de surcroît pas été en mesure d'atteindre certains indicateurs servant de base aux décaissements convenus entre les autorités publiques et l'AP (DFID) dans le cadre du programme de soutien au budget sectoriel (SBS).				
Mesures prises	Durant l'exercice 17, l'AP et les autorités publiques se sont réunies à plusieurs reprises pour examiner les résultats relatifs aux indicateurs servant de base aux décaissements non encore réalisés. Le responsable du Secrétariat du GPE pour la Zambie a également participé au dialogue et aux réunions.				
Situation actuelle	Le dialogue consacré par l'AP et les autorités publiques à la recherche de solutions aux questions restantes se poursuit.				

Financements demeurés dans le rouge durant l'exercice 16 et l'exercice 17

Comores

Financement	Montant : 4,6 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 95,89 % Décaissé : 86,61 % Date de clôture : 30-août-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Causes des retards	Les activités de construction sont suspendues. Des problèmes se posent également au niveau de la gestion du programme, qui sont liés à la coordination du secteur entre le ministère et les responsables de l'éducation dans chaque île autonome, au manque d'efficacité des communications et des mécanismes de prise de décision par les autorités à l'échelon central et dans les îles, et à la forte rotation des fonctionnaires chargés de la mise en œuvre des activités. La réhabilitation de l'infrastructure du ministère, approuvée lors de la restructuration de septembre 2016, a également été retardée par suite d'une décision du gouvernement disposant qu'aucune aide extérieure ne pouvait être utilisée pour construire ou rénover des installations de l'État. Cette décision n'a été révoquée qu'en mai 2017. La grève des enseignants, qui a duré d'avril à juin 2017, a également eu des répercussions sur la mise en œuvre des activités (l'année scolaire a été prolongée jusqu'en août 2017).				
Mesures prises	Le Secrétariat a mené trois missions durant l'exercice 17 dans le but de rencontrer les représentants de l'État, l'agence de coordination et l'agent partenaire, de suivre la mise en œuvre du financement et d'examiner les goulets d'étranglement. Le Secrétariat a approuvé la restructuration du financement en septembre et novembre 2016, notamment le report de la date de clôture du 30 septembre 2016 au 30 août 2017. L'AP a aussi pris des mesures pour assurer une mise en œuvre satisfaisante qui ont consisté à : actualiser et suivre les activités qui n'ont pas encore été mises en œuvre et les résultats qui n'ont pas encore été atteints ; assurer un suivi attentif en menant une action de sensibilisation auprès des milieux politiques, si nécessaire, pour éliminer les goulets d'étranglement ; accroître la participation du groupe local des partenaires de l'éducation en organisant des réunions ; recourir à différents modes de paiement des entités d'exécution ; assurer les remboursements, les paiements directs et l'exécution directe par l'AP.				
Situation actuelle	Les mesures prises ont permis de faire avancer la mise en œuvre de plusieurs activités, mais certains retards fondamentaux persistent. Le Secrétariat a assuré un suivi de ces retards jusqu'à la fin de l'exercice 17, stade auquel il a décidé avec le groupe local des partenaires de l'éducation qu'une nouvelle demande de prorogation du financement devait être soumise*. Certaines améliorations peuvent être observées dans quelques régions par suite du rétablissement de la paix. (*La demande a été présentée en juillet et approuvée par le Secrétariat en août. L'ESPIG a été prolongé jusqu'au 30 juin 2018.)				

Djibouti

Financement	Montant : 3,8 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 76,35 % Décaissé : 43,16 % Date de clôture : 30-juin-18	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Les retards encourus lors de lancement du projet ont eu des répercussions pendant toute la durée de ce dernier. Ils ont tenu à l'approbation tardive du projet par les autorités publiques, puis au long report du démarrage des activités. Bien que la date d'entrée en vigueur du projet				

	ait été fixée au 13 avril 2014, le projet n'a été lancé qu'en novembre 2014 et les premières activités de mise en œuvre n'ont commencé qu'en janvier 2015. Le premier décaissement n'a de surcroît été enregistré que le 2 mars 2015, soit onze mois plus tard.
Mesures prises	Une demande de restructuration du projet a été soumise et approuvée par le Secrétariat du GPE en avril 2017. Cette restructuration a repoussé la date de clôture du projet de 12 mois (du 30 juin 2017 au 30 juin 2018) de manière à assurer l'achèvement de deux grandes séries d'activités : la construction d'écoles et l'organisation de formations en mathématiques. Les estimations des coûts ont également été révisées de manière à prendre en compte les coûts effectifs de la construction des établissements scolaires et la modification du cadre de résultats due à l'inclusion d'activités supplémentaires. Ces dernières consistent en la mise en œuvre d'une initiative de lecture et d'un programme pilote de développement de la petite enfance dans les écoles primaires (voir les recommandations de l'évaluation à mi-parcours).
Situation actuelle	Le report de la date de clôture permettra au projet d'atteindre son objectif en menant à bien : 1) tous les marchés de construction/rénovation/agrandissement d'établissements scolaires, et 2) toutes les activités visant à améliorer l'enseignement et l'apprentissage en mathématiques. Le changement de ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle après les élections tenues au milieu de 2016 stabilisera les activités de coordination et amélioreront l'avancement de la mise en œuvre dont les résultats pourront être observés durant l'exercice 18.

Érythrée

Financement	Montant : 25,3 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 86,68 % Décaissé : 37,73 % Date de clôture : 31-déc-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Les retards pris par la passation des marchés publics de matériaux de construction pour les écoles ont retardé les activités de construction. Le gouvernement a adopté de nouvelles réglementations et de nouveaux systèmes de permis et d'approbation en vertu desquels les partenaires de développement et de mise en œuvre doivent solliciter l'autorisation de la plus haute autorité de l'État pour pouvoir poursuivre des travaux de construction et des activités de passation de marchés de matériaux de construction.				
Mesures prises	Le ministère de l'Éducation a demandé à maintes reprises à l'organisme central responsable de la passation des marchés en Érythrée de donner la priorité aux matériaux de construction d'écoles. La mission du GPE a présenté la même demande à cet organisme dans l'espoir qu'il prendrait des mesures positives. Des solutions provisoires ont été adoptées, qui consistent à utiliser des installations temporaires et à occuper les salles de classe non utilisées dans les écoles existantes pour héberger 17 596 élèves.				
Situation actuelle	Le ministère de l'Éducation a fait savoir que la demande visant à donner la priorité aux matériaux de construction pour les écoles a été acceptée. Une évaluation a été réalisée dans le but de déterminer les capacités dont disposent les communautés pour achever les travaux de construction d'ici décembre 2017 ; le rapport a déterminé que les capacités disponibles permettront d'achever les travaux de construction en six mois, sous réserve que les matériaux soient disponibles.				

RPD lao

Financement	Montant : 16,8 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 50,47 % Décaissé : 10,59 % Date de clôture : 15-juil-19	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ Légèrement en retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard

Causes des retards	Les retards de l'exercice 16 ont entraîné des répercussions sur la composante 1 (Subventions aux écoles), la composante 2 (EGRA) et la composante 3 (Gestion de projet et capacité) pendant l'exercice 17. Le taux de décaissement est très faible puisqu'il n'était que de 11 % à la fin de l'exercice 17. En effet, 75 % de l'ESPIG (12,7 millions de dollars sur un montant total de 16,8 millions de dollars) devaient soutenir la composante des financements scolaires, qui a été retardée. Le taux de décaissement devrait rapidement augmenter dès que cette activité commencera.
Mesures prises	L'AP et les autorités publiques ont décidé de restructurer le projet au deuxième trimestre de l'exercice 17. Cette restructuration donnera lieu à un prolongement du projet de 18 mois, qui permettra d'achever les activités prévues dans le cadre des trois composantes, mais surtout de la deuxième composante (évaluation des compétences en lecture dans les petites classes). Aucune demande officielle n'avait encore été reçue au 30 juin 2017. La formation en gestion au niveau des écoles (à laquelle sont imputés 75 % des fonds de l'ESPIG) a été simplifiée et réduite de manière à en accroître l'impact et rattraper les retards. Les formations ont commencé durant l'exercice 17.
Situation actuelle	La formation en gestion au niveau des écoles, qui a commencé le 29 mai 2017 et est destinée à tous les directeurs d'écoles primaires, aux comités d'éducation des villages et aux responsables des bureaux de district pour l'éducation et le sport, couvre la gestion des subventions globales octroyées aux écoles, l'auto-évaluation des écoles et la préparation de plans de développement des écoles. Environ 98 % des écoles primaires du pays ont ouvert des comptes bancaires et la première tranche des subventions globales complémentaires sera décaissée vers la fin de juin 2017.

Niger

Financement	Montant : 84,2 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 70,27 % Décaissé : 41,70 % Date de clôture : 30-sept-18	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Les retards sont liés à la réalisation tardive des plans d'actions annuels et des budgets 2017 des ministères de l'Éducation primaire et de l'Éducation secondaire dans le cadre du projet. Bien que ces plans ont été rédigés et validés par le comité directeur du secteur présidé par le Premier ministre pendant l'exercice 17, le projet n'a toujours pas rattrapé ses retards en matière de décaissement.				
Mesures prises	Une évaluation conjointe à mi-parcours est prévue pour juillet 2017, dans le cadre de laquelle l'AP et les partenaires de développement, notamment le GPE, examineront les progrès accomplis et recenseront les obstacles que rencontre encore le programme.				
Situation actuelle	La situation générale est assez difficile au Niger, car le cadre sécuritaire souffre toujours de nombreuses menaces émanant des pays voisins, des populations sont déplacées et l'accroissement des dépenses au titre de la sécurité exerce des pressions sur le budget de l'État.				

Soudan du Sud

Financement	Montant : 36,1 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 91,53 % Décaissé : 48,98 % Date de clôture : 30-nov-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	La situation sécuritaire a empêché la mise en œuvre des activités du programme dans plusieurs États du pays. Certaines régions continuent d'être difficiles d'accès, ce qui ralentit les activités de construction. Par suite du conflit qui sévit dans l'ex-État équatorial oriental, la population de la région s'enfuit vers d'autres lieux, de sorte que le nombre d'élèves inscrits diminue. Les décaissements ont pris du retard,				

	et un montant de 12,5 millions de dollars devra être décaissé durant la courte période allant de juillet 2017 à novembre 2017 qui est la nouvelle date de clôture de l'ESPIG.
Mesures prises	Le rythme de la mise en œuvre des activités du programme s'est accéléré grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire. Il a été décidé, pour réduire les retards pris par les activités de construction, de tenir les entreprises responsables des retards ou de leur accorder un délai sans pénalité si cela était justifié. L'agent partenaire a formulé quatre scénarios de dépenses qu'il a soumises à l'examen du ministère de l'Éducation générale et de l'Instruction ; trois de ces scénarios reposent sur l'hypothèse que les activités seront achevées d'ici le 30 novembre 2017 tandis que le dernier envisage un prolongement de 90 jours sans pénalité pour privilégier la poursuite des activités de formulation des programmes d'enseignement.
Situation actuelle	À la suite de l'adoption de mesures pour remédier à la situation, le projet a pu achever la construction de toutes les écoles (sauf une), et les entretiens avec les groupes de référence pertinents (pour la construction et la formulation des programmes d'enseignement) se poursuivent. Les recommandations doivent être soumises au comité directeur du ministère de l'Éducation générale et de l'Instruction qui procédera un dernier examen.

Togo

Financement	Montant : 27,8 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 65,06 % Décaissé : 40 % Date de clôture : 30-sept-18	**Statut** **Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	Les retards dans les décaissements ont été causé par les boulets d'étranglement au niveau de la passation des marchés qui ont une répercussion sur la mise en œuvre de la réforme du programme.				
Mesures prises	Plusieurs missions de supervision ont été menées dans le but de remédier aux problèmes associés à la passation des marchés et à la mise en œuvre de la réforme des programmes d'enseignement				
Situation actuelle	La réforme des programmes d'enseignement est en cours. La distribution des manuels scolaires devrait s'effectuer en septembre 2017 de manière à assurer la pleine application du nouveau programme en deuxième année d'études. La mise au point des manuels scolaires et des guides de l'enseignant est également en cours.				

Ouganda

Financement	Montant : 100 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 74,20 % Décaissé : 40,93 % Date de clôture : 30-juin-18	**Statut** **Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	La passation de marchés pour l'achat de biens et services, en particulier pour la construction d'école et l'achat de manuels, a été retardée en partie à cause de l'attention insuffisante portée aux mesures de sauvegarde sociales et environnementales, des retards dans l'évaluation des documents de soumission et de la documentation incomplète envoyée pour approbation à l'agent partenaire. La délégation de pouvoir à l'UEP et le recrutement des effectifs de cette dernière ont également pris du retard. Le taux de décaissement est resté faible (41 %) de même que celui des dépenses justifiées (8 %).				

Mesures prises	Une mission de restructuration du projet s'est déroulée en mars 2017, à la suite de laquelle une prolongation d'un an et la rationalisation de plusieurs activités ont été proposées. Une nouvelle équipe ministérielle a de surcroît simplifié la gestion et la gouvernance du projet, ce qui devrait accroître l'efficacité de la passation des marchés et des décisions liées au projet.
Situation actuelle	La restructuration devrait être soumise à l'approbation du GPC en septembre 2017. Les résultats seront présentés dans le prochain rapport

Yémen, Rép. du

Financement	Montant : 72,6 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 66,13 % Décaissé : 29,10 % Date de clôture : 3-mars-19	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
Causes des retards	La mise en œuvre de plusieurs activités du programme a été considérablement retardée par suite du conflit qui règne actuellement. Ce dernier a également des répercussions sur les taux de décaissement. Les activités de construction, en particulier, ont été suspendues.				
Mesures prises	L'AP et les autorités publiques procèdent régulièrement à des examens des programmes et poursuivent un dialogue.				
Situation actuelle	Bien qu'aucune modification notable ne se soit produite, de légères améliorations ont été observées par suite du rétablissement de la paix dans quelques régions.				

Financements clos au 30 juin 2017, sortis du rouge, rentrés dans le rouge ou demeurés dans le rouge

Afghanistan (sorti du rouge)

Financement	Montant : 55,7 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 100 % Décaissé : 100 % Date de clôture : 30-juin-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Les mesures adoptées l'an dernier pour améliorer la performance du financement au niveau des décaissements, notamment l'établissement de prévisions dans le cadre de plans contre-factuels (scénarios de rechange) et la prise de mesures pour remédier aux principaux problèmes liés au non-respect des règles de supervision du programme (absence d'audit externe et de contrôle a priori des décaissements de l'AP) ont permis de clore le financement en temps voulu et d'assurer le décaissement de l'intégralité des fonds à la date de clôture fixée au 30 juin 2017.				

Tchad (sorti du rouge)

Financement	Montant : 7,06 millions de dollars AP : UNESCO	Période écoulée : 100 % Décaissé : 74 % Date de clôture : 30-juin-17	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ N/D

Observations	Les activités d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle (EBNF) se déroulent de manière satisfaisante et devraient être achevées avant la date de clôture fixée au 30 juin 2017. La visite effectuée durant l'une des sessions d'EBNF en mars 2017 a permis d'observer les résultats impressionnants donnés par l'exécution de cette composante du projet. Toutefois, certaines activités n'étaient toujours pas achevées en mars 2017, parmi lesquelles une étude des écoles intermédiaires nomades et un audit de l'APICED. Le rapport de clôture du projet permettra de faire le bilan des accomplissements du projet et des enseignements qui peuvent en être tirés.

Libéria (sorti du rouge)

Financement	Montant : 40 millions de dollars AP : Banque mondiale	Période écoulée : 100 % Décaissé : 100 % Date de clôture : 31-oct-16	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE Légèrement en retard	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Décaissement intégral du montant du financement du projet à la date de clôture				

Zimbabwe (sorti du rouge)

Financement	Montant : 23,6 millions de dollars AP : UNICEF	Période écoulée : 100 % Décaissé : 94 % Date de clôture : 31-déc-16	**Statut Ex. 16**	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En retard
			Ex. 17	MISE EN ŒUVRE En bonne voie	DÉCAISSEMENT CUMULÉ En bonne voie
Observations	Tous les décaissements ont été effectués, et le projet a été clos. Il serait utile de tirer les enseignements de l'application de la nouvelle méthode de décaissement des fonds, qui semble prometteuse ; cette méthode octroie des financements qui varient en fonction du nombre d'enseignants et ne sont donc pas les mêmes pour tous les districts. Le montant accordé pour la formation des enseignants dans le cadre du programme du GPE s'est établi à 15 dollars par enseignant. Le projet a également montré que le renforcement des capacités à l'échelon infranational et la fourniture d'informations et de connaissances pertinentes produisent de bons résultats. Le personnel au niveau du district et du cluster n'a épargné aucun effort pour produire des résultats et a mené les activités de formation et de suivi de manière très efficace. Les districts ont également montré qu'ils pouvaient procéder eux-mêmes à la passation de marchés plus efficacement, plus rapidement et en répondant mieux aux besoins locaux. Il a toutefois été noté, lors de la clôture du projet, que le déroulement de certaines composantes comme les initiatives de l'apprentissage précoce de la lecture (ERI), le programme conçu pour remédier à l'insuffisance des performances (PLAP), et les normes professionnelles des enseignants (TPS) pourrait ralentir ou s'arrêter si l'État ne fournit pas les ressources financières nécessaires. Le projet du GPE II ne comprend pas à l'heure actuelle de mécanisme permettant de financer la poursuite de ces composantes. La situation est encore aggravée par le manque d'effectif du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire.				

ANNEXE 5-A : REVISIONS NON MINEURES APPROUVEES DE PROGRAMMES DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'EDUCATION

i) Liste des demandes de prorogation non mineures approuvées par le Secrétariat pendant l'exercice 17

Pays	PFC	Montant du financement initial (en millions USD)	Agent partenaire	Date de clôture initiale	Nouvelle date de clôture	Durée de la dernière prorogation (en mois)	Période d'exécution
Burkina Faso		78,2	AFD	30/6/17	31/12/17	6	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en novembre 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 1 mois.
Comores	Oui	4,6	UNICEF	30/9/16	30/8/17	11	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en septembre 2013. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 11 mois.
Congo, Rép. dém. du	Oui	100	Banque mondiale	31/8/16	28/2/17	6	Financement approuvé en novembre 2012. Accord signé en mai 2013. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 9 mois.
Djibouti	Oui	3,8	Banque mondiale	30/6/17	30/6/18	12	Financement approuvé en novembre 2013. Accord signé en avril 2014. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 2 mois.
Érythrée	Oui	25,3	UNICEF	31/12/16	31/12/17	12	Financement approuvé en novembre 2013. Accord signé en mars 2014. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 9 mois.
Éthiopie	Oui	100	Banque mondiale	17/2/17	16/2/18	12	Financement approuvé en novembre 2013. Accord signé en mai 2014. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 9 mois.
Haïti	Oui	24,1	Banque mondiale	30/6/17	30/6/18	12	Financement approuvé en juin 2014. Accord signé en novembre 2014. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 7 mois.
Mauritanie		12,4	Banque mondiale	1/5/17	31/10/17	6	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en février 2014. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 8 mois.

Pays	PFC	Montant du financement initial (en millions USD)	Agent partenaire	Date de clôture initiale	Nouvelle date de clôture	Durée de la dernière prorogation (en mois)	Période d'exécution
Mozambique		57,9	Banque mondiale	31/12/18	30/6/19	6	Financement approuvé en mai 2015. Accord signé en septembre 2015. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 9 mois.
Nicaragua		16,7	Banque mondiale	31/10/16	31/8/17	10	Financement approuvé en juillet 2012. Accord signé en avril 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 4 mois.
Pakistan (Baloutchistan)	Oui	34	Banque mondiale	30/3/18	30/3/19	12	Financement approuvé en juin 2014. Accord signé en mars 2015. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans.
République kirghize		12,7	Banque mondiale	30/6/17	30/6/18	12	Financement approuvé en novembre 2013. Accord signé en mai 2014. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 1 mois.
Sénégal		46,9	Banque mondiale	31/5/17	31/5/18	12	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en novembre 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 6 mois.
Sierra Leone	Oui	17,9	Banque mondiale	28/2/17	31/12/17	10	Financement approuvé en novembre 2013. Accord signé en août 2014. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 4 mois.
Somalie (gouv. fédéral)	Oui	8,2	UNICEF	31/12/16	31/12/17	12	Financement approuvé en novembre 2013. Accord signé en octobre 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 2 mois.
Somaliland	Oui	4,2	UNICEF	31/12/16	30/5/17	5	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en juin 2013. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 11 mois.
Somaliland	Oui	4,2	UNICEF	30/5/17	30/6/17	1	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en juin 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans.
Tchad	Oui	6,96	UNICEF	7/2/17	30/6/17	5	Financement approuvé en février 2016. Accord signé en février 2016. La nouvelle période d'exécution est de 1 an et 4 mois.
Zanzibar		5,2	Sida	1/8/16	31/1/17	6	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en août 2013. La nouvelle période d'exécution est de 3 ans et 5 mois.

ii) Liste des demandes de restructuration non-mineures approuvées par le Secrétariat

Pays	PFC	Montant initial du financement (en millions de dollars)	Agent partenaire	Montant de la restructuration (en USD)	Pourcentage du montant initial du financement	Financement additionnel du GPE	Impact sur le dvpt des capacités	Impact sur les indicateurs et les objectifs-cibles	Modification de la portée et de la conception du programme	Ajout/annulation de composantes
Cambodge		38,5	Banque mondiale					X		
Cameroun		53,3	Banque mondiale	4 200 000	7,9 %			X		X
Comores	Oui	4,6	UNICEF					X		
Côte d'Ivoire	Oui	41,4	Banque mondiale	3 740 000	9 %			X		
Djibouti	Oui	3,8	Banque mondiale	330 000	8,6 %			X	X	
Érythrée	Oui	25,3	UNICEF					X		
Gambie	Oui	6,9	Banque mondiale			1 000 000		X	X	
Guinée-Bissau	Oui	12	UNICEF	1 512 000	12,6 %		X	X		
Haïti	Oui	24,1	Banque mondiale	1 000 000	4,1 %			X		X
Haïti	Oui	24,1	Banque mondiale	2 700 000	11,2 %			X		X
Mozambique		57,9	Banque mondiale				X	X		X
Pakistan (Baloutchistan)	Oui	34	Banque mondiale	3 480 000	10,2 %			X		
République kirghize		12,7	Banque mondiale					X	X	
Sénégal		46,9	Banque mondiale	4 200 000	9,0 %					
Sierra Leone	Oui	17,9	Banque mondiale	765 000	4,3 %					
Sierra Leone	Oui	17,9	Banque mondiale					X		
Somalie (gouvernement fédéral)	Oui	8,2	UNICEF	601 906	7,3 %			X		X
Tchad	Oui	6,96	UNICEF	368 952	8 %			X		

iii) Liste des principales demandes de restructuration approuvées par le GPC

Pays	PFC	Montant initial du financement (en millions de dollars)	Agent partenaire	Montant de la restructuration (en USD)	Pourcentage du montant initial du financement	Financement additionnel du GPE	Impact sur le dvpt des capacités	Impact sur les indicateurs et les objectifs-cibles	Modification de la portée et de la conception du programme	Ajout/annulation de composantes
Congo, Rép. dém. du	Oui	100	Banque mondiale					X		
Côte d'Ivoire	Oui	41,4	Banque mondiale	1 500 000	4 %			X		X
Éthiopie	Oui	100	Banque mondiale					X		
Madagascar	Oui	85,4	Banque mondiale					X		
Ouzbékistan		49,9	Banque mondiale	14 700 000	29 %			X		X
Rwanda	Oui	25,2	DFID					X		
Soudan	Oui	76,5	Banque mondiale	10 500 000	14 %			X		
Tanzanie		94,8	Sida	12 000 000	13 %			X		
Tchad	Oui	7,06	UNESCO					X		

iv) Décision et explication des demandes de révisions non mineures

Pays	Décision	Explication de la demande
Prorogation et restructuration		
Comores 4 600 000 dollars AP : UNICEF 23 septembre 2016 et 23 novembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	1re décision : Le GPE a pris une décision par approbation tacite de la demande des Comores de reporter la date de clôture du projet du 30 septembre 2016 au 30 août 2017, et d'ajuster les indicateurs et les objectifs pour les composantes sélectionnées (rénovation des écoles et de l'infrastructure administrative de l'éducation, élaboration de matériels pédagogiques). Le Secrétariat encourage le GPLE à renouveler sa demande en apportant des éclaircissements et des justifications à l'approche proposée concernant les enfants ayant des besoins particuliers (indicateur n°2). Des fonds ont également été réaffectés parmi les composantes, mais dans la mesure où seuls 8 % des fonds étaient concernés, la révision est considérée comme mineure. **2e décision :** Le GPE a pris une décision par approbation tacite de la demande des Comores de modifier les activités de l'indicateur n°2 (nombre d'enfants bénéficiaires) concernant les enfants à besoins particuliers.	Les Comores mettent en œuvre un programme d'éducation provisoire financé par le GPE à hauteur de 4,6 millions de dollars. La mise en œuvre du projet dans les Comores, et celui d'autres projets visant à soutenir le plan d'éducation provisoire 2013-2015, a été caractérisée par d'importantes faiblesses, un manque de cohérence et de synergie entre les différentes interventions de soutien. Ces faiblesses sont liées à des lacunes internes et externes telles qu'une coordination globale insuffisante donnant lieu à des doublons et à un manque de communication et de concertation.
Djibouti 3 800 000 dollars AP : Banque mondiale 16 mai 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le GPE a pris une décision par approbation tacite de la demande de Djibouti de 1) reporter la date de clôture de douze (12) mois, du 30 juin 2017 au 30 juin 2018 ; 2) réaffecter environ 0,33 million de dollars du budget du projet entre les composantes ; et 3) réviser le cadre de résultats conformément à la demande.	Le projet « Accès à une éducation de qualité » financé par le GPE a débuté en avril 2014 et doit durer jusqu'au 30 juin 2017, toutefois les retards subis lors du démarrage du projet ont eu des répercussions. Ces retards ont été engendrés par une approbation tardive du projet par le gouvernement, suivie de retards prolongés dans la mise en route du projet. Ainsi, alors que la date d'entrée en vigueur du projet était le 13 avril 2014, celui-ci n'a été lancé qu'en novembre 2014 et la mise en œuvre initiale du projet n'a commencé qu'en janvier 2015. Le premier décaissement n'a de surcroît été enregistré que le 2 mars 2015, soit onze mois plus tard.

Pays	Décision	Explication de la demande
Érythrée 25 300 000 dollars AP : UNICEF 16 novembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de l'Érythrée concernant une prorogation de douze mois de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), précédemment approuvé pour un montant de 25,3 millions de dollars, pour lequel l'UNICEF agit en qualité d'agent partenaire. La date de clôture du 31 décembre 2016 a été reportée au 31 décembre 2017. Parallèlement à cette prorogation, le Secrétariat répond favorablement à la demande de modifier l'indicateur cible dans le cadre de résultats.	Le Conseil du GPE a approuvé le 19 novembre 2013 le financement d'un programme de trois ans (2014-2016) pour 25,3 millions de dollars. La composante Construction des écoles pose un objectif ambitieux, à savoir la construction de 500 salles de classe, 50 centres d'apprentissage précoce, 150 centres d'éducation novatrice et huit salles de classe adaptées aux besoins particuliers. Cependant, les activités de la composante ont accusé des retards dès le démarrage. Cette prorogation permettra de mener à bien la construction de 407 salles de classe. Il s'agit d'une révision à la baisse par rapport aux 600 salles de classe envisagées dans le document du programme. La réduction tient à l'augmentation du coût engendré par la révision de la conception de l'école, plus adaptée aux conditions géoclimatiques de l'Érythrée et alignée sur les conceptions des écoles au niveau national. La réduction du nombre de classes n'aura aucune incidence sur le nombre total d'enfants bénéficiant du programme dans la mesure où la priorité a été donnée aux classes nécessaires aux étudiants nouveaux arrivants dans les écoles, avant le remplacement des anciennes salles de classe. Le ministère utilisera la période de prorogation pour terminer la distribution des manuels et matériels pédagogiques restants (plus de deux millions). La prorogation réduira les risques au niveau du financement dans la mesure où les objectifs du financement devraient être atteints au cours de la période prolongée.
Haïti 24 100 000 dollars AP : Banque mondiale 26 avril 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande d'Haïti concernant la restructuration de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), comprenant : 1) le report de la date de fin du projet de douze (12) mois, du 30 juin 2017 au 30 juin 2018 ; et 2) la réaffectation de 2,7 millions de dollars pour soutenir le programme d'exonération des frais de scolarité (Tuition Waiver Program).	L'ESPIG de 24,1 millions de dollars a été approuvé comme financement supplémentaire du projet qui est entré en vigueur le 5 février 2015. La mise en œuvre du financement par le GPE évolue comme prévu. Cette demande correspond au deuxième volet de la restructuration du financement GPE EPT-II qui a commencé en octobre 2016 visant à réaffecter environ un million de dollars en faveur des activités de restauration scolaire dans les zones affectées par l'ouragan Matthew. La deuxième restructuration cherche à adapter la portée du projet à ce qu'est devenue la réalité sur le terrain.

Pays	Décision	Explication de la demande
Mozambique 57 900 000 dollars AP : Banque mondiale 25 avril 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le GPE a pris une décision par approbation tacite de la demande du Mozambique concernant la restructuration du plan stratégique du secteur de l'éducation (PSSE) et approuve les révisions suivantes : 1) un financement supplémentaire accordé par l'IDA d'un montant de 50 millions de dollars pour augmenter l'ampleur de certaines activités (distribution des manuels scolaires, le programme de subventions à l'école et interventions pour le développement de la petite enfance) ; 2) l'ajout d'une quatrième composante pour aider le ministère à élaborer de manière stratégique le prochain plan sectoriel de l'éducation ; et 3) des modifications apportées au cadre de résultats pour ajouter ou réviser les indicateurs et adapter les objectifs à l'évolution des activités et du calendrier.	La demande porte sur trois révisions : 1) un financement supplémentaire de l'IDA d'un montant de 50 millions de dollars permettant d'augmenter l'ampleur d'une sélection d'activités ; 2) l'ajout d'une quatrième composante pour aider le ministère à envisager de manière stratégique le prochain plan sectoriel de l'éducation, conformément aux objectifs de développement du projet (ODP) et aux priorités du ministère de l'Éducation et du développement humain ; 3) les modifications apportées au cadre de résultats pour ajouter ou réviser des indicateurs et adapter les objectifs à l'évolution des activités et du calendrier.
Pakistan (Baloutchistan) 34 000 000 de dollars AP : Banque mondiale 17 février 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le GPE a pris une décision par approbation tacite de la demande du Balouchistan concernant la restructuration du projet, notamment par une prorogation de douze mois sans coûts additionnels, des modifications du cadre de résultats et la réaffectation des fonds de son ESPIG précédemment approuvé pour un montant de 34 millions de dollars et pour lequel la Banque mondiale agit en qualité d'AP. La date de fin de mise en œuvre est reportée au 30 mars 2019 (date de clôture au 30 septembre 2019) conformément à la demande. En outre, la réaffectation des fonds approuvée concerne 3,48 millions de dollars, à savoir 10,2 % du budget total, qui seront répartis entre les sous-composantes du programme. Le Secrétariat recommande une surveillance régulière par la Banque mondiale des nominations des enseignants et, pour garantir la viabilité du système, de veiller à la régularisation progressive des effectifs par le gouvernement.	Le financement du GPE est la source la plus importante de financement externe, ce qui a exigé un élargissement considérable de la taille et de la capacité de l'unité de gestion de projet qui jusqu'alors était responsable de mettre en œuvre un projet de la Banque mondiale à dix millions de dollars. La prorogation de la période de mise en œuvre de douze mois se justifie par les défis que représente le renforcement de l'unité de gestion de projet. La restructuration du cadre de résultats du projet traduit une amélioration par la vérification par des tiers et des données de meilleure qualité sur l'école. Il traduit également la volonté du gouvernement du Balouchistan d'améliorer la gestion du secteur éducatif en vue d'une exploitation plus rationnelle des ressources existantes, d'un investissement plus durable et d'assurer la viabilité de la masse salariale des enseignants.

Pays	Décision	Explication de la demande
République kirghize 12 700 000 dollars AP : Banque mondiale 21 décembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de la République kirghize concernant la prorogation de 12 mois de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), pour un montant de 12,7 millions de dollars, de la date initiale de clôture du 30 juin 2017 au 30 juin 2018.	Le programme utilisera les trois millions de dollars nouvellement mis à la disposition du pays suite aux réductions de coûts identifiées pour financer des activités supplémentaires et élargir le champ d'application du projet dans le but de parvenir à des résultats plus solides dans quatre domaines : a) augmentation du nombre de cours d'enseignement préscolaire en vertu du programme de préparation à l'école de 2 229 à 2 779 ; b) élargissement des bases communes de connaissance de 100 à 120 ; c) formation de 550 enseignants préscolaires supplémentaires et d) conception et mise à l'essai d'un modèle de financement par enfant. La prorogation augmentera les chances de parvenir aux résultats susmentionnés du programme.
Sénégal 46 900 000 dollars AP : Banque mondiale 26 mai 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande du Sénégal concernant 1) un report de douze (12) mois de la date de clôture du projet du 31 mai 2017 au 31 mai 2018 ; 2) la réaffectation de fonds entre les composantes/sous-composantes à hauteur de 4,2 millions de dollars ; et 3) des modifications correspondantes des dates de fin de la cible du cadre de résultats.	Le GPE a approuvé un ESPIG de 46,9 millions de dollars pour 2014-2017. En mai 2017, l'évolution de la mise en œuvre était globalement satisfaisante. Le projet est en bonne voie pour atteindre, voire dépasser les objectifs de développement du projet (ODP). Le seul ILD qui reste à atteindre concerne le bloc scientifique et technologique (BST) : « 28 BST fonctionnels » et cela tient à la surestimation du coût de l'activité et à un retard de financement de contrepartie ; cet aspect sera abordé dans le cadre de la restructuration avec l'aide de l'unité de gestion du pays par des analyses approfondies et fera l'objet d'un plan d'action établi en collaboration avec les ministères des Finances et de l'Éducation.

Pays	Décision	Explication de la demande
Sierra Leone 17 900 000 dollars AP : Banque mondiale 27 janvier 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de la Sierra Leone concernant la restructuration du projet, notamment par une prorogation sans coûts additionnels et la réaffectation des fonds de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) précédemment approuvé pour un montant de 17,9 millions de dollars, avec comme agent partenaire la Banque mondiale. L'actuelle date de clôture du 28 février 2017 a été reportée au 31 décembre 2017. La décision d'approuver cette demande a été prise en tenant compte du fait que les révisions préserveront l'efficacité de la mise en œuvre des subventions à l'école fondées sur les résultats et conserveront la composante commission du personnel enseignant telle qu'elle était initialement prévue.	Le financement a été approuvé par le Conseil en novembre 2013, l'accord de financement a été signé en septembre 2014 et la mise en œuvre a été engagée en août 2015. La réaffectation et la prorogation sont dues à 1) l'impact de la crise Ebola qui a retardé le lancement du projet de onze mois, 2) des problèmes de communication entre le ministère et la Banque mondiale et 3) l'annulation de la dernière tranche des financements du DFID. La restructuration du projet liée aux raisons susmentionnées n'a qu'une incidence limitée sur les activités financées par le GPE.
Somalie (gouvernement fédéral) 8 200 000 dollars AP : UNICEF 16 décembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de la Somalie (GFS) concernant une prorogation de douze mois de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), précédemment approuvé pour un montant de 8,2 millions de dollars et pour lequel l'UNICEF agit en qualité d'agent partenaire. L'actuelle date de clôture du 31 décembre 2016 a été reportée au 31 décembre 2017. Parallèlement à cette prorogation, le Secrétariat du GPE approuve également la demande de la Somalie de réaffecter 601 906 dollars entre les sous-composantes du financement et de supprimer les indicateurs connexes qui concernent l'infrastructure scolaire.	Le programme du gouvernement fédéral de la Somalie a été approuvé comme programme triennal avec une date de début en janvier 2014 et une date de fin au 31 décembre 2016. La progression de ce programme s'est révélée globalement positive, en particulier si l'on tient compte de la grande fragilité de la situation. Le programme visait à recruter, former et payer le salaire de 1 000 nouveaux enseignants et à prendre en charge le salaire de 550 enseignants qui étaient auparavant payés par des organisations non gouvernementales internationales (ONGI). Seuls 900 des enseignants nouvellement recrutés ont été diplômés à la suite de la formation, et seuls 350 enseignants ont été transférés depuis des ONGI. Le pays a alors décidé de travailler avec un nombre réduit d'enseignants, en partie car il était impossible de garantir la pérennité du paiement des salaires à un plus grand nombre d'enseignants. Avec moins d'enseignants à payer, le programme peut continuer à les payer plus longtemps.

Pays	Décision	Explication de la demande
Tchad 6 955 170 dollars AP : UNICEF 3 février 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le GPE a pris une décision par approbation tacite de la demande du Tchad concernant la prorogation de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) au-delà de la date de clôture du 7 février 2017 jusqu'au 30 juin 2017 et aux révisions apportées au cadre de résultats, conformément à la demande de l'agent partenaire.	Le 1er janvier 2017, la totalité des fonds a été transférée à l'UNICEF (AP), cependant 2,343 millions de dollars (33,7 %) n'avaient pas encore été dépensés par l'agent partenaire. La mise en œuvre a été retardée en raison de grèves nationales des enseignants concernant à la fois les fonctionnaires et les enseignants des écoles communautaires. Les activités liées aux infrastructures progressent rapidement, toutefois, la construction n'est pas terminée pour toutes les salles de classe.
Restructuration		
Cambodge 38 500 000 dollars AP : Banque mondiale 29 août 2016 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	Le Partenariat mondial pour l'éducation a pris une décision par approbation tacite de la demande du Cambodge concernant la restructuration de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) afin d'intégrer les ajustements du cadre de résultats suivants : • Évolution de la référence et des cibles à 51,50 % et 66,5 % respectivement pour l'indicateur concernant l'évaluation des aptitudes à la lecture dans les petites classes afin de tenir compte de la nouvelle référence nationale. • Utilisation des nouveaux indicateurs environnementaux du programme d'éducation de la petite enfance au lieu de l'échelle internationale pour les normes de qualité des services liés au programme d'éducation de la petite enfance. Ces modifications n'ont aucune incidence budgétaire pour la mise en œuvre du programme.	Les débats concernant une éventuelle révision des indicateurs de résultats ont commencé au cours de la mission de soutien à la mise en œuvre menée par l'agent partenaire à la fin 2015. Il a été décidé de demander les révisions pendant la revue sectorielle conjointe en mars 2016, avec l'appui du groupe local des partenaires de l'éducation. La décision de demander la modification du cadre de résultats repose sur la précédente évaluation du projet. Cette évaluation recommandait que le cadre de résultats soit ajusté pour permettre de mesurer de manière appropriée les résultats et les réalisations du projet. La référence ayant changé, les cibles finales ont fait l'objet d'une révision. Pour un autre indicateur, il a été décidé de mesurer la qualité de l'école par rapport à des normes nationales récentes au lieu des normes internationales. La demande a été approuvée, car 1) le projet affichait de beaux progrès en direction des objectifs de développement du projet et 2) les modifications proposées pour le cadre de résultats restaient mineures et ne supposaient aucune déviation par rapport aux objectifs initiaux de développement du projet ou au concept du programme.

Pays	Décision	Explication de la demande
Cameroun 53 300 000 dollars AP : Banque mondiale 12 mai 2017 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande du Cameroun concernant son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), comprenant :1) des changements du cadre de résultats ; 2) la réaffectation de 4,2 millions de dollars entre les sous-composantes ; 3) la révision des estimations de décaissement ; et 4) des modifications du calendrier de mise en œuvre.	Le Cameroun reçoit du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) une allocation de 53,3 millions de dollars dans le cadre du programme d'amélioration de l'équité et de la qualité de l'éducation (PAEQUE). Des retards dès le début du projet, liés à des difficultés imprévues (concernant le recrutement de personnel ou l'approvisionnement, par exemple), ont engendré des retards considérables qui se sont répercutés sur des activités fondamentales du projet. Cette situation n'a eu de cesse d'être exacerbée par des grèves, l'insécurité dans les régions du nord du pays et les manifestations dans les régions anglophones du pays conduisant parfois jusqu'à des fermetures d'école dans ces zones pendant près de trois mois. Les répercussions sur la mise en œuvre du projet ont été considérables, en particulier en ce qui concerne les activités clés liées aux indicateurs servant de base aux décaissements (DLI).
Côte d'Ivoire 41 400 000 dollars AP : Banque mondiale 12 avril 2017 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de la Côte d'Ivoire concernant la restructuration de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) afin de transférer 3,74 millions de dollars entre les composantes du programme et de réduire le nombre de bénéficiaires du projet de 62 400 à 53 080.	Un ESPIG de 41,4 millions de dollars a été accordé à la Côte d'Ivoire en décembre 2011. Le financement a fait l'objet d'une restructuration en août 2015 pour permettre une prorogation de douze mois, des modifications ont été également apportées au cadre de résultats et des fonds ont été réaffectés entre les composantes. Une deuxième restructuration a ensuite permis une prorogation de onze mois et des modifications supplémentaires au cadre de résultats. La restructuration est nécessaire en raison de deux erreurs induites au cours des demandes précédentes de restructuration.

Pays	Décision	Explication de la demande
Gambie 6 900 000 dollars AP : Banque mondiale 15 juillet 2016 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de la Gambie concernant la restructuration du projet READ concernant : 1) un financement supplémentaire d'un montant de 7,5 millions de dollars accordé par l'IDA afin de contribuer au financement des salaires des enseignants pendant une période de six mois et des subventions aux écoles pendant une période de sept mois ; 2) un financement supplémentaire d'un montant d'un million de dollars provenant du fonds fiduciaire du Partenariat pour un apprentissage précoce (ELP) ; 3) l'annulation de cinq ILD ; 4) la modification du cadre de résultats ; et 5) la réaffectation des fonds entre les composantes du projet. Le Secrétariat relève les difficultés macroéconomiques auxquelles le gouvernement est confronté et s'inquiète donc des conséquences négatives dont pourrait pâtir le secteur de l'éducation. À cet égard, le Secrétariat demande à l'agence de coordination et à l'agent partenaire d'examiner avec le gouvernement la nécessité d'isoler les dépenses consacrées au secteur de l'éducation de base et il surveille de près la capacité du gouvernement à confirmer les améliorations de la qualité présentes dans le projet READ.	Le projet READ est financé conjointement par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) (6,9 millions de dollars) et l'IDA (11,9 millions de dollars). Le projet a été approuvé le 6 mars 2014 en appui au plan stratégique du secteur de l'éducation (PSSE 2014-22). Cette demande de restructuration du projet READ est axée sur quatre révisions : 1) un financement supplémentaire à hauteur de 7,5 millions de dollars de l'IDA pour rémunérer les enseignants pendant six mois et des subventions aux écoles pendant sept mois ; 2) un financement supplémentaire d'un million de dollars du partenariat pour l'éducation des jeunes enfants pour financer les coûts de prestation supplémentaires liées aux activités de développement de la petite enfance ; 3) les indicateurs des objectifs de développement de projet (ODP) demeurent les mêmes à quelques ajustements près pour tenir compte de l'augmentation du nombre de bénéficiaires et pour couvrir les activités supplémentaires ; 4) la cible de l'indicateur de l'ODP se rapportant au test d'évaluation national de la troisième année sera abaissée de 46 % à 43 % pour prendre en compte l'augmentation inattendue du taux d'admission en première année ; 5) l'annulation de deux ILD.
Guinée-Bissau 12 000 000 de dollars AP : UNICEF 8 décembre 2016 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	Le Secrétariat du GPE a pris une décision par approbation tacite de la demande de l'UNICEF concernant la réaffectation de 12,6 % du montant total du financement entre les composantes et les sous-composantes du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, le montant total du budget restant inchangé. Il est recommandé de mettre à jour le cadre de suivi des résultats pour suivre les progrès vers la réalisation des cibles du projet.	La mise en œuvre du projet de soutien à la mise en œuvre du programme Éducation pour tous en Guinée Bissau financé par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a commencé en mai 2013 et sa mise en œuvre est prévue pour le 31 mars 2017. En août 2014, le ministre de l'Éducation a établi de nouvelles priorités, en particulier, la remise en état des écoles inondées à Bissau. Le recrutement de nouveaux professionnels n'était plus considéré comme une priorité, car les fonctionnaires étaient en trop grand nombre et le gouvernement avait de la difficulté à les payer. Au début 2014, la GLPE avait déjà approuvé la réaffectation d'environ 5,7 % du budget total à la distribution de manuels scolaires.

Pays	Décision	Explication de la demande
Haïti 24 100 000 dollars AP : Banque mondiale 28 octobre 2016 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	Le Partenariat mondial pour l'éducation a pris une décision par approbation tacite de la demande de l'agent partenaire concernant une réaffectation budgétaire d'un million de dollars de la composante d'évaluation de la maîtrise du calcul dans les petites classes vers le programme des repas en milieu scolaire.	L'ouragan de catégorie 4 Matthew qui a frappé violemment des parties d'Haïti le 4 octobre 2016 a été à l'origine de la situation d'urgence humanitaire la plus grave depuis le séisme de 2010. L'éducation de 116 100 élèves âgés entre 6 et 14 ans a été interrompue. Le gouvernement a mis en place un plan d'action pour faire face à cette catastrophe. Il collabore avec les partenaires pour répondre aux besoins les plus urgents. Le financement du GPE entre dans le cadre du programme Éducation pour tous 2 (EPT 2) — un ensemble de fonds permettant la coordination entre différents partenaires pour traiter les besoins prioritaires. Les fonds du GPE seront alloués au programme d'alimentation scolaire. L'agent partenaire possède une longue expérience et des connaissances approfondies dans ce domaine.
Sierra Leone 17 900 000 dollars AP : Banque mondiale 3 mai 2017 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite du financement par l'IDA à hauteur de dix millions de dollars consacrés au projet de revitalisation du développement de l'éducation en Sierra Leone (REDiSL) cofinancé par le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation du GPE.	Le projet de revitalisation du développement de l'éducation en Sierra Leone (REDiSL) a été financé conjointement par le GPE (17,9 millions de dollars), le DFID du par le biais d'un Fonds fiduciaire multidonateurs (MDTF) (2,46 millions de dollars) et le fonds fiduciaire pour le rétablissement et la reconstruction après Ebola (ERRTF) (0,95 million de dollars). Le financement supplémentaire proposé a pour objectif de renforcer le soutien par l'IDA à une sélection d'interventions de projet jusqu'en décembre 2019 pour en améliorer l'efficacité du développement et l'impact global. La fin des interventions financées par l'ESPIG est prévue pour décembre 2017, comme il a été approuvé précédemment.
Prorogation		
Burkina Faso 78 200 000 dollars AP : AFD 6 septembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Partenariat mondial pour l'éducation a pris une décision par approbation tacite de la demande du Burkina Faso concernant l'allongement du calendrier de décaissement des fonds de sept mois, jusqu'au 31 juillet 2017 et d'allonger le calendrier d'utilisation des ressources de douze mois, jusqu'au 31 décembre 2017.	Le Burkina Faso a connu un soulèvement à la fin 2014, puis une tentative de coup d'État à la fin 2015. Le pays a été félicité pour la manière dont il a réagi à ces deux événements, toutefois, cela a retardé la mise en œuvre des activités dans le secteur de l'éducation, y compris celles financées par le GPE, plus particulièrement l'audit de 2014. Le pays a demandé un allongement de sept mois du calendrier de décaissement jusqu'au 31 juillet 2017 et douze mois de plus pour utiliser les ressources, jusqu'au 31 décembre 2017.

Pays	Décision	Explication de la demande
Éthiopie 100 000 000 de dollars AP : Banque mondiale 14 février 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de l'Éthiopie concernant la prorogation de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) précédemment approuvé pour un montant de 100 millions de dollars, avec comme agent partenaire la Banque mondiale. L'actuelle date de clôture du 17 février 2017 a été reportée au 16 février 2018, conformément à la demande.	Le financement ESPIG (General Education Quality Improvement Project II) est entré en vigueur en mai 2014. GEQIP II est un projet phare (550 millions de dollars) qui reçoit l'appui de la plupart des bailleurs de fonds en matière d'éducation générale en Éthiopie par le biais d'un mécanisme de mise en commun des financements. Le financement ESPIG est entré en vigueur en mai 2014 et prendra fin le 17 février 2017. La mise en œuvre a bien progressé, de nombreux objectifs ont déjà été atteints. La demande de prorogation ne concernait que le calendrier de décaissement du GPE.
Mauritanie 12 400 000 dollars AP : Banque mondiale 28 avril 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de la Mauritanie concernant une prorogation de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), pour un montant de 12,4 millions de dollars. L'agent partenaire n'a demandé qu'une prorogation de quatre mois, cependant le Secrétariat accorde une prorogation de six mois portant la date de clôture du financement au 31 octobre 2017, afin de laisser le temps nécessaire à la restructuration de l'ESPIG qui en découle.	Le projet de soutien pour le secteur de l'éducation de base (BESSP) en Mauritanie est financé par le GPE à hauteur de 12,4 millions de dollars. Le financement a été approuvé le 21 mai 2013 et est entré en vigueur le 18 février 2014. La date de clôture du projet était le 1er mai 2017. La mise en œuvre a subi certains retards liés à plusieurs raisons : 1) Le projet est entré en vigueur près d'un an après la date d'approbation du financement ; 2) le manque, voire l'absence de SIGE au sein du ministère concernant la conception ou la mise en œuvre de cette activité ; 3) la faillite de la Maurisbank où se trouvait le compte spécial du projet a eu un impact significatif sur la capacité du projet à payer des fournisseurs, et par conséquent sur le rythme de construction des écoles.
Nicaragua 16 700 000 dollars AP : Banque mondiale 19 octobre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande du Nicaragua concernant une prorogation de dix mois de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), précédemment approuvé pour un montant de 16,7 millions de dollars, avec la banque mondiale comme agent partenaire. La date de clôture du 31 octobre 2016 a été reportée au 31 août 2017.	Une fois approuvée la restructuration du programme en mars 2016, le ministère de l'Éducation s'est appliqué avec ardeur à mettre en œuvre le reste du programme, en particulier les investissements en infrastructure dans les salles de classe préscolaires. Initialement, les 35 contrats de construction correspondant au reste des fonds de l'allocation du GPE affectés à la réhabilitation et à la construction d'établissements préscolaires ne donnaient ni la quantité ni la qualité des soumissions attendues pour engager tous les travaux. Treize des contrats déjà attribués et en cours de réalisation subissaient des retards, mais depuis un accord a été trouvé, grâce à la prorogation menant la date de clôture au 31 août 2017.

Pays	Décision	Explication de la demande
RDC 100 000 000 de dollars AP : Banque mondiale 21 juillet 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation de la demande de la RDC concernant la prorogation de six mois de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), pour un montant de 100 millions de dollars, de la date initiale de clôture du 31 août 2016 au 28 février 2017.	La mise en œuvre du projet a démarré en juillet 2013 et devait initialement se terminer le 31 août 2016. L'objectif de la prorogation demandée est de permettre à l'AP de terminer les activités suivantes dans le cadre de l'ESPIG en cours : 1) supervision de la réalisation du programme de génie civil appliqué aux écoles pour permettre la réception définitive d'une part plus importante des travaux ; 2) achèvement du programme de forage pour l'approvisionnement en eau potable ; 3) livraison du lot supplémentaire de manuels scolaires dans tout le pays, en particulier pour les écoles situées dans des régions reculées, afin d'améliorer le rapport élèves/manuel ; 4) totale mise en service des 53 centres de ressources construits et équipés dans le cadre du projet ; et 5) conclusion de l'étude sur l'utilisation des manuels scolaires et analyse des résultats dans le but de mettre en place des actions visant à améliorer l'utilisation des manuels scolaires en classe.
Somaliland 4 200 000 dollars AP : UNICEF 30 novembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande du Somaliland concernant une prorogation de cinq mois de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) précédemment approuvé pour un montant de 4,2 millions de dollars et pour lequel l'UNICEF agit en qualité d'agent partenaire. La date de clôture du 31 décembre 2016 a été reportée au 30 mai 2017.	En mai 2013, le Conseil a approuvé un ESPIG de 4,2 millions de dollars pour le Somaliland, l'UNICEF agissant en tant qu'agent partenaire. Le programme comprend la construction d'un institut de formation des enseignants, qui a été reportée. La construction a désormais commencé, mais elle ne pourra en aucun cas être finalisée avant la date de clôture du 31 décembre 2016. Il s'agit de la deuxième demande de prorogation. Une première demande avait été faite pour garantir que les enseignants seraient intégralement rémunérés pendant trois ans. À l'époque, il avait déjà été signalé qu'une autre prorogation risquerait d'être nécessaire pour la construction de l'institut de formation des enseignants.

Pays	Décision	Explication de la demande
Somaliland 4 200 000 dollars AP : UNICEF 16 mai 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande du Somaliland concernant la prorogation d'un mois sans coûts additionnels de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), pour un montant de 4,2 millions de dollars, de la date de clôture ayant déjà fait l'objet d'un report du 30 mai 2017 au 30 juin 2017.	Une prorogation du programme ESPIG d'un mois supplémentaire est ainsi demandée pour mener à bien les travaux de construction. Il s'agit de la troisième demande de prorogation. Une première demande de prorogation de six mois avait été formulée pour garantir que les enseignants pourraient être intégralement rémunérés pendant trois ans. Une deuxième demande a prolongé le programme au début de la construction de l'institut de formation des enseignants. Cette construction ayant pris plus de temps que ce qui avait été estimé, une prorogation supplémentaire d'un mois est nécessaire.
Zanzibar 5 200 000 dollars AP : Sida 26 juillet 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a pris une décision par approbation tacite de la demande de Zanzibar concernant la prorogation de six mois de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), pour un montant de 5,2 millions de dollars, de la date initiale de clôture du 1er août 2016 au 31 janvier 2017.	Les motivations à cette demande de prorogation de six mois sont les suivantes : 1) Le coup d'envoi au programme a été donné plusieurs mois après la date de début/signature de l'accord en novembre 2013. 2) Zanzibar a connu une période d'instabilité politique qui a eu des conséquences sur la mise en œuvre et la réalisation de certaines activités du programme. 3) L'approvisionnement de la bibliothèque itinérante qui fait partie du projet a relevé de la gageure.

ANNEXE 5-B : REVISIONS SUBSTANTIELLES APPROUVEES DE PROGRAMMES DE FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'EDUCATION

i) Liste des prorogations substantielles approuvées par le GPC

Pays	PFC	Montant initial du financement (en millions de dollars)	Agent partenaire	Date de clôture initiale	Nouvelle date de clôture	Durée de la dernière prorogation (en mois)	Prorogation cumulée (en mois)	Période d'exécution
Afghanistan	Oui	55,7	UNICEF	31/12/16	30/6/17	6	24	Financement approuvé en décembre 2011. Accord signé en août 2012. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 10 mois.
Bénin		42,3	Banque mondiale	31/5/17	30/4/18	11	22	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en mars 2014. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 1 mois.
Congo, Rép. dém. du	Oui	100	Banque mondiale	1/2/17	31/5/17	4	10	Financement approuvé en novembre 2012. Accord signé en mai 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans.
Côte d'Ivoire	Oui	41,4	Banque mondiale	30/9/16	30/8/17	11	23	Financement approuvé en décembre 2011. Accord signé en juillet 2012. La nouvelle période d'exécution est de 5 ans et 1 mois.
Guinée-Bissau	Oui	12	UNICEF	31/3/17	30/9/17	6	17	Financement approuvé en décembre 2011. Accord signé en septembre 2012. La nouvelle période d'exécution est de 5 ans.
Madagascar	Oui	85,4	Banque mondiale	31/5/16	31/12/17	7	7	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en octobre 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 2 mois.
Ouzbékistan		49,9	Banque mondiale	31/1/18	31/7/19	18	18	Financement approuvé en juin 2014. Accord signé en octobre 2014. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 9 mois.
Somaliland	Oui	4,2	UNICEF	30/6/17	30/9/17	3	15	Financement approuvé en mai 2013. Accord signé en juin 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 3 mois.
Soudan	Oui	76,5	Banque mondiale	28/2/17	28/2/18	12	12	Financement approuvé en novembre 2012. Accord signé en avril 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 10 mois.
Tanzanie		94,8	Sida	30/6/17	31/12/18	18	18	Financement approuvé en novembre 2013. Accord signé en juillet 2014. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 5 mois.

Pays	PFC	Montant initial du financement (en millions de dollars)	Agent partenaire	Date de clôture initiale	Nouvelle date de clôture	Durée de la dernière prorogation (en mois)	Prorogation cumulée (en mois)	Période d'exécution
Tchad	Oui	40,1	UNICEF	31/12/16	30/6/17	6	18	Financement approuvé en novembre 2012. Accord signé en janvier 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 5 mois.
Tchad	Oui	7,06	UNESCO	31/12/16	30/6/17	6	18	Financement approuvé en novembre 2012. Accord signé en avril 2013. La nouvelle période d'exécution est de 4 ans et 2 mois.

ii) Liste des principales demandes de restructuration approuvées par le GPC

Pays	PFC	Montant initial du financement (en millions de dollars)	Agent partenaire	Montant de la restructuration (en USD)	Pourcentage du montant initial du financement	Financement additionnel du GPE	Impact sur le dvpt des capacités	Impact sur les indicateurs et les objectifs-cibles	Modification de la portée et de la conception du programme	Ajout/annulation de composantes
Congo, Rép. dém. du	Oui	100	Banque mondiale					X		
Côte d'Ivoire	Oui	41,4	Banque mondiale	1 500 000	4 %			X		X
Éthiopie	Oui	100	Banque mondiale					X		
Madagascar	Oui	85,4	Banque mondiale					X		
Ouzbékistan		49,9	Banque mondiale	14 700 000	29 %			X		X
Rwanda	Oui	25,2	DFID					X		
Soudan	Oui	76,5	Banque mondiale	10 500 000	14 %			X		
Tanzanie		94,8	Sida	12 000 000	13 %			X		
Tchad	Oui	7,06	UNESCO					X		

iii) Décision et explication des demandes de révisions non mineures

Pays	Décision	Explication de la demande
Prorogation et restructuration		
Côte d'Ivoire 41 400 000 dollars AP : Banque mondiale 30 septembre 2016 et 27 octobre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	En septembre, le Comité des financements et performances a approuvé la prorogation de onze mois et en octobre, le Comité a approuvé les révisions techniques qui prévoyaient le retrait des repas en milieu scolaire et du système d'information de gestion de l'éducation (SIGE), et l'ajout d'autres activités.	Initialement prévu pour une période de mise en œuvre de 37 mois au moment de la signature du financement, le PUAEB a pris du retard par rapport au calendrier de mise en œuvre et en septembre 2015, une demande de prorogation de douze mois a été formulée, à laquelle le Secrétariat a répondu par une décision par approbation tacite. Les principales raisons du retard constaté dans la mise en œuvre du PUAEB étaient les suivantes : 1) la mise en route a été lente pour un projet de relèvement d'urgence, la « date de mise en vigueur » n'étant intervenue que dix mois après l'approbation par le Conseil du GPE, et 2) la construction des écoles par les communautés a pris un certain temps. La soumission de septembre et octobre 2016 tient compte des retards persistants et comprend des modifications au cadre de résultats.
Madagascar 85 400 000 dollars AP : Banque mondiale 16 mai 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration, le GPC : 1) approuve la proposition de révision de l'ESPIG accordé à Madagascar : Une prorogation de la date de clôture de 7 mois qui doit permettre de : i) préparer la transition vers un nouveau PSE, tout en atténuant le déficit de financement attendu au cours de la période comprise entre le financement du plan sectoriel provisoire actuel et le lancement du financement du PSE de 2018-2022 ; ii) mettre en œuvre les activités ajoutées grâce à la réduction des coûts ; et iii) mener à bien les trois activités principales dont la mise en œuvre est presque achevée : a) finalisation des activités (validation, communication) liées au PSE 2018-2022, construction d'écoles et distribution de manuels de mathématiques ; b) révisions des composantes du projet et des coûts connexes par composante en tenant compte des activités supplémentaires et de la réaffectation des fonds entre les composantes ; c) modification du cadre de résultats, en ajustant les cibles de l'indicateur par rapport aux activités nouvelles ; et d) réévaluation des estimations de décaissement en tenant compte de la vitesse de mise en œuvre du projet et des prévisions concernant la progression à venir. 2) approuve une allocation supplémentaire de l'agent partenaire pour un montant de 195 320 dollars à la Banque mondiale.	Le projet a permis d'économiser de manière significative sur les coûts au cours des derniers mois. En premier lieu, 7,6 millions de dollars ont été économisés dans l'approvisionnement de manuels et d'équipements scolaires. Ensuite, les fluctuations du taux de change entre le dollar des États-Unis et l'Ariary malgache ont eu pour effet de dégager deux millions de dollars supplémentaires et enfin, des fonds d'un montant d'un million de dollars sont restés sans affectation. Au total ce sont donc 10,6 millions de dollars qui sont désormais disponibles pour être réinjectés dans des activités qui viendront compléter le projet jusqu'à sa clôture. Par ailleurs, la mise en œuvre des trois principales activités a accusé certains retards.

Pays	Décision	Explication de la demande
Ouzbékistan 49 900 000 dollars AP : Banque mondiale 5 septembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le GPC a approuvé la proposition de restructuration du Projet d'amélioration de l'éducation préscolaire et de l'éducation secondaire générale, un financement ESPIG pour un montant de 49,9 millions de dollars financé par le GPE. Conformément à la proposition figurant dans le document de restructuration du 21 juin 2016, l'approbation concerne 1) la réaffectation des économies dégagées sur le financement parmi les composantes pour élargir l'étendue des activités et le nombre de bénéficiaires ; 2) la réaffectation des fonds de la composante 2 (enseignement secondaire) en composante 1 (développement de la petite enfance) ; 3) les ajustements du cadre de résultats du projet afin de rendre compte de la réaffectation du financement et de la diminution du nombre de bénéficiaires ; et 4) une prorogation de 18 mois de la date de clôture du projet.	Une économie de 14,7 millions de dollars a été réalisée sur les coûts à la faveur de l'extension du champ d'action des activités existantes dans le préscolaire et l'enseignement secondaire tout en ajoutant un nombre limité d'activités nouvelles, notamment : 1) l'évaluation des besoins nationaux en matière de préscolaire ; et 2) la préparation de contenu numérique visant à contribuer au développement de l'enfant. L'augmentation du nombre de bénéficiaires et l'ajout d'activités ayant fait évoluer les indicateurs, le cadre de résultats a été modifié pour en tenir compte. Avec la prorogation de 18 mois, le ministère disposera du temps suffisant pour exécuter et mener à bien l'ensemble des activités proposées dans le cadre de la restructuration.
RDC 100 000 000 de dollars AP : Banque mondiale 2 février 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le GPC approuve la prorogation de la date de mise en vigueur de l'ESPIG de la RDC du 1er février 2017 au 31 mai 2017 et, par conséquent, la prorogation de la date de fin du programme de financement au 28 février 2021 ainsi que la révision des indicateurs de part variable de l'ESPIG de la RDC.	Le Conseil a approuvé la requête de la RDC concernant un ESPIG d'une valeur de 100 millions de dollars, comprenant une part fixe de 70 millions de dollars et une part variable de 30 millions de dollars le 15 juin 2016. La date de démarrage de mise en œuvre escomptée était le 1er novembre 2016. Le Secrétariat a décidé par approbation tacite de reporter la date au 1er février 2017. Un changement ayant eu lieu au sein du gouvernement, l'AP compte sur un démarrage du programme au 31 mai 2017.

Pays	Décision	Explication de la demande
Soudan 76 500 000 dollars AP : Banque mondiale 18 janvier 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le GPC a pris une décision par approbation tacite de la demande du Soudan de révision son ESPIG, approuvé précédemment pour un montant de 76,5 millions de dollars. L'approbation de la demande de révision comprend une prorogation de la date de clôture du programme du 28 février 2017 au 28 février 2018. De plus, le GPC approuve l'ajustement des objectifs de développement du projet (OPD) et les cibles provisoires pour rendre compte des coûts réels. Par ailleurs, le GPC approuve la réaffectation de huit millions de dollars de la composante 2 (manuels) à la composante 1 (construction d'écoles) pour tirer profit de la baisse des coûts unitaires des manuels et compenser l'augmentation des coûts unitaires de la construction d'écoles et réaffecter 2,5 millions de dollars de la composante 3 (gestion de projet) à la composante 1 (subventions aux écoles).	L'idée était de 1) compenser les retards accumulés en raison de conflits dans certains États et de certaines contraintes externes. La Bank of Sudan étant sous le joug de sanctions, elle ne pouvait plus héberger le portefeuille de la Banque mondiale et il , a été nécessaire de procéder à un transfert vers la Bank of Khartoum. Le transfert a pris environ six mois, période pendant laquelle les fonds n'étaient pas disponibles. Cela a conduit à un retard de six mois dans la mise en œuvre du projet ; 2) généraliser la formation des enseignants une fois les nouveaux programmes et manuels rédigés, imprimés et distribués ; 3) apporter la dernière touche au PSE, ce qui nécessite des données économiques et sociales ou concernant la pauvreté ; 4) prolonger le soutien au secteur sur une période plus longue dans la mesure où le Soudan n'était pas éligible pour une prochaine allocation de financement de la part du GPE et permettre au pays de chercher un soutien auprès de différents partenaires tandis que les partenaires restent engagés au Soudan par le biais de ce projet.
Tanzanie 94 800 000 dollars AP : Sida 23 novembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	Le GPC a pris une décision par approbation tacite de la demande de la Tanzanie continentale de réviser son ESPIG, approuvé précédemment pour un montant de 94,8 millions de dollars. L'approbation de la demande de révision comprend une prorogation de la date de clôture du programme du 30 juin 2017 au 31 décembre 2018. Le Comité approuve également la réaffectation d'environ 12 millions de dollars et la reprogrammation des gains issus du change de devises d'environ 20 millions de dollars, ainsi que la révision des cibles du cadre de résultats. De plus, le GPC recommande au pays de superviser les efforts engagés pour encourager la participation de la société civile au dialogue sectoriel. Le Comité insiste également sur l'importance de la participation pleine et entière des enseignants et de leurs représentants au développement d'une stratégie nationale concernant la formation des enseignants.	La requête découle d'un retard de six mois au démarrage de la mise en œuvre, du renforcement du dollar des États-Unis (à l'origine d'un financement supplémentaire de plus de 20 millions de dollars) et de tendances sectorielles (ce qui signifie que les cibles de l'indicateur ont dû être ajustées).

Pays	Décision	Explication de la demande
Tchad 7 060 000 dollars AP : UNESCO 22 décembre 2016 et 15 février 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : **Oui**	**1re décision :** Le GPC approuve partiellement la proposition de révision du financement ESPIG accordé au Tchad par l'UNESCO, conformément à ce qui est demandé. Le Comité approuve 1) une prorogation de six mois, se terminant le 30 juin 2017 ; et 2) les révisions qu'il est proposé d'apporter aux cibles en matière de formation des enseignants en école communautaire. La révision proposée pour la cible d'éducation de base non formelle dans le cadre du financement de l'UNESCO ne reçoit pas l'approbation pour l'instant en raison des insuffisances et du manque de réalisme de la notification de la révision du programme. Par ailleurs, l'approbation du premier point énoncé ci-dessus 1) est subordonnée à la présentation par l'agent partenaire d'un rapport satisfaisant dans un délai ne dépassant pas le 20 janvier 2017, tel qu'il en a été décidé par le GPC. Des informations complémentaires devront être fournies concernant la mise en œuvre d'activités d'éducation de base non formelle et d'alphabétisation des adultes, preuve sera ainsi faite qu'ont été mises en place les étapes pour optimiser les chances d'atteindre les cibles prévues ou planifiées. Concernant le financement de l'UNICEF, la prorogation demandée est approuvée sans réserve. **2e décision :** En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration et se référant à la décision, le GPC : 1) Approuve la mise à jour du rapport sur le financement ESPIG accordé au Tchad par l'UNESCO, notamment la proposition de révision des cibles d'activité d'éducation de base non formelle. 2) l'approbation des mises à jour du rapport lève les réserves émises précédemment sur la prorogation de six mois du financement.	Le temps de mise en œuvre était insuffisant et les mesures engagées pour mener à bien la mise en œuvre dans les temps n'ont pas permis de parvenir au résultat attendu

Pays	Décision	Explication de la demande
Restructuration		
Éthiopie 100 000 000 de dollars AP : Banque mondiale 8 mai 2017 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration du GPE, le Comité des financements et performances approuve la proposition de l'Éthiopie concernant une révision de la part variable du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, ayant reçu l'approbation pour un montant de 30 millions de dollars et une période de mise en œuvre de deux ans. Il est ainsi accordé toute la souplesse nécessaire au calendrier de réalisation de ces indicateurs ambitieux, de sorte que les cibles résiduelles, si elles ne sont pas atteintes au cours de l'année 1 de la mise en œuvre du projet, pourraient être reportées à l'année 2. Cette souplesse garantira un résultat favorable pour les cibles cumulées, et ce, en respectant la période de mise en œuvre convenue.	C'est un retard de mise en vigueur du financement qui a donné lieu à la requête. Il a fallu préparer un nouveau programme concernant la part variable indépendamment de la part fixe du programme dans la mesure où la période de mise en œuvre de la part variable va au-delà de celle du Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement général II pris en charge par la part fixe. Compte tenu des retards de traitement, il n'est pas certain que tous les indicateurs puissent être atteints au cours de l'année 1 comme le stipule l'approbation. La mise en vigueur du financement a été retardée par le processus décisionnel. L'Éthiopie a suivi les conseils et le calendrier en se conformant exactement à la proposition du GPC dans la préparation et le traitement des indicateurs de résultats révisés. Toutefois, l'approbation finale n'ayant été donnée qu'à la mi-février 2017, il ne restait que cinq mois pour présenter le premier ensemble de résultats. Le pays n'a donc d'autre choix que d'obtenir tous les résultats de l'année 1 dans les temps impartis.
Rwanda 25 200 000 dollars AP : DFID 13 décembre 2016 Prorogation : Non Restructuration : **Oui**	Le GPC a approuvé la proposition d'une évaluation des acquis en 2e année de l'enseignement primaire pour marquer la réalisation partielle de l'indicateur des acquis scolaires, dans le respect de la proposition d'origine. Le Comité n'a pas approuvé la proposition de remplacer l'évaluation des acquis de la 5e année de primaire par une évaluation en 3e année au titre de l'indicateur des acquis scolaires, car elle n'allait pas dans le sens du principe fondateur qui visait à mesurer les acquis scolaires en fin ou à l'approche de la fin du cycle primaire. Cependant, le Comité accepterait une évaluation en 2e ou 3e année de l'enseignement primaire comme base de décaissement de la proportion de la part variable initialement associée à l'évaluation en 2e année de primaire. Étant donnée la décision du pays de reculer l'évaluation de fin de primaire de la 5e à la 6e année, le Comité a suggéré que la proportion du décaissement initialement associé à l'évaluation en 5e année soit transférée à celle de 6e année. Cela implique un décaissement partiel de la part variable au-delà de la date de fin du financement du 31 mai 2018, ce qui entraînerait une prorogation du financement ou un complément à une future MCA, s'il y a lieu.	Le Rwanda souhaitait aligner ses indicateurs d'acquis scolaires sur le 4e objectif de développement durable (SDG4). C'est pourquoi le pays a remplacé l'évaluation de la 5e année par une évaluation en dernière année de l'enseignement primaire, c'est-à-dire la 6e.

Pays	Décision	Explication de la demande
Prorogation		
Afghanistan 55 700 000 dollars AP : UNICEF 9 décembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Comité des financements et performances (GPC), en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration, a pris une décision par approbation tacite de la demande de l'Afghanistan concernant la révision de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), précédemment approuvé pour un montant de 55,7 millions de dollars. L'approbation de la demande de révision comprend une prorogation de la date de clôture du programme de sa date actuelle du samedi 31 décembre 2016 au vendredi 30 juin 2017.	Cette demande succède à une prorogation de six mois et à une révision substantielle du budget programme en 2014 suivie d'une prorogation de douze mois en 2015. La prorogation cumulée dépasse douze mois consacrés à rendre la révision appréciable. Les activités prévues ont pour axe principal le maintien du soutien aux classes de l'éducation communautaire et du programme d'apprentissage accéléré (ALP) mises en place dans le cadre du programme. L'objectif est de donner aux enfants de ces classes le temps nécessaire à leur transition vers des écoles formelles
Bénin 42 300 000 dollars AP : Banque mondiale 12 mai 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le Comité des financements et performances (GPC), en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration, a pris une décision par approbation tacite de la demande du Bénin concernant la révision de son financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), précédemment approuvé pour un montant de 42,3 millions de dollars. L'approbation de la demande de révision comprend une prorogation de la date de clôture du programme de la date actuelle du 31 mai 2017 au 30 avril 2018.	Les principales motivations à la demande d'une nouvelle révision étaient : retard des activités de construction ; retard à la mise en œuvre d'un système d'apprentissage et d'un système d'information de gestion de l'éducation (SIGE).
Guinée-Bissau 12 000 000 de dollars AP : UNICEF 15 février 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration, le Comité des financements et performances approuve la prorogation de la date de fin de l'ESPIG de Guinée Bissau, la reportant du 31 mars 2017 au 30 septembre 2017.	Le Secrétariat a déjà approuvé une prorogation de la date de fin de l'ESPIG de onze mois le 28 août 2015.
Somaliland 4 200 000 dollars AP : UNICEF 13 juin 2017 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le GPC a pris une décision par approbation tacite de la demande du Somaliland de révision de son ESPIG, approuvé précédemment pour un montant de 4,2 millions de dollars. L'approbation de la demande de révision comprend une prorogation de la date de clôture du programme de la date actuelle du 30 juin 2017 au 30 septembre 2017.	En mai 2013, le Conseil a approuvé un ESPIG de 4,2 millions de dollars pour le Somaliland, l'UNICEF agissant en tant qu'agent partenaire. Une prorogation de trois mois du programme est demandée pour mener à bien les activités de construction. Il s'agit de la quatrième demande de prorogation, conséquence de retards pour la construction de l'institut de formation des enseignants.

Pays	Décision	Explication de la demande
Tchad 40 140 000 dollars AP : UNICEF 22 décembre 2016 Prorogation : **Oui** Restructuration : Non	Le GPC approuve partiellement la proposition de révision du financement ESPIG accordé au Tchad par l'UNESCO, conformément à ce qui est demandé. Le Comité approuve 1) une prorogation de six mois, se terminant le 30 juin 2017 ; et 2) les révisions qu'il est proposé d'apporter aux cibles en matière de formation des enseignants en école communautaire. La révision proposée pour la cible d'éducation de base non formelle dans le cadre du financement de l'UNESCO ne reçoit pas l'approbation pour l'instant en raison des insuffisances et du manque de réalisme de la notification de la révision du programme. L'approbation du premier point énoncé ci-dessus 1) est subordonnée à la présentation par l'agent partenaire d'un rapport satisfaisant dans un délai ne dépassant pas le 20 janvier 2017, tel qu'il en a été décidé par le GPC. Des informations complémentaires devront être fournies concernant la mise en œuvre d'activités d'éducation de base non formelle et d'alphabétisation des adultes, preuve sera ainsi faite qu'ont été mises en place les étapes nécessaires pour optimiser les chances d'atteindre les cibles prévues ou planifiées. Concernant le financement de l'UNICEF, la prorogation demandée est approuvée sans réserve.	Le temps de mise en œuvre était insuffisant et les mesures engagées pour mener à bien la mise en œuvre dans les temps n'ont pas permis de parvenir au résultat attendu

ANNEXE 6 : COMPTES RENDUS SUR LES RECOMMANDATIONS ET PREOCCUPATIONS DU CCF/CGPC

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
Bangladesh	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : allocation des ressources nationales **Recommandation (compte rendu)** Étant donné la faiblesse des ressources nationales consacrées à l'éducation, le Comité a demandé que soit préparé un compte rendu sur le financement national de l'éducation à moyen terme (dépenses engagées et effectives) ainsi que sur les mesures prévues pour progressivement accroître le financement de ce secteur, en vue du nouveau cadre de dépenses à moyen terme.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** La part des dépenses publiques totales du Bangladesh représentée par le budget de l'éducation pour l'exercice 17/18, qui n'est que de 12,6 %, n'évolue toujours pas en direction de la cible de 20 %. Une réunion a été organisée le 21 avril 2017 pour mieux comprendre la situation et élaborer une feuille de route en vue d'améliorer la tendance. Son Excellence Abul Maal Abdul Muhith, ministre des Finances, a rencontré à cette occasion Julia Gillard et Alice Albright. La Présidente du Conseil d'administration du GPE a informé le ministre des Finances que l'engagement de porter à 20 % du budget national la part des ressources intérieures consacrée à l'éducation est l'un des éléments clés de la reconstitution des ressources du GPE, et une condition essentielle à l'obtention du prochain financement. Selon le dernier rapport de mission présenté en juillet 2017, « si le Bangladesh ne parvient pas à porter cette proportion à plus de 12,6 % et à se rapprocher de 20 %, il est très probable que le Conseil d'administration du GPE ne considérera pas la condition relative au financement national remplie. » Les discussions ont porté sur la possibilité pour le Bangladesh de se rapprocher de la cible de 20 % en élargissant la portée de l'enseignement gratuit et obligatoire, jusqu'ici limité aux cinq premières années d'études, jusqu'à la huitième année incluse. Le chef conjoint du ministère de l'Éducation, Quzi Munirul Islam, et son équipe se sont déclarés en faveur de cette option lors de la mission du Secrétariat de juin 2017, jugeant qu'elle contribuerait à assurer la pertinence du niveau des dépenses consacrées à l'éducation et pourrait être considérée comme une bonne stratégie pour accroître leur proportion. Elle permettrait aussi de répondre au souhait du ministre des Finances qui préférerait soutenir l'enseignement secondaire,

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
		même si l'appui financier du GPE ne peut aller que jusqu'au premier cycle du secondaire. Le taux d'exécution budgétaire du Troisième programme de développement de l'enseignement primaire (PEDP 3) s'est amélioré depuis le dernier exercice. Les données sur la mise en œuvre du budget 2016/17 n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du rapport annuel sur la performance du secteur pour 2017, mais le niveau enregistré pour les trois premiers trimestres, soit en mars 2017 (52,1 %) était plus élevé que celui enregistré en mars 2016 (45 %). Le rapport sur la mise en œuvre et sur les résultats du programme de la Banque mondiale de juin 2017 indique que bien que le déblocage rapide d'avances ait toujours été un problème pour le PEDP 3, il ressort de la dernière réunion consultative conjointe que le ministère de l'Éducation primaire et populaire a bénéficié, durant l'exercice, d'un solide soutien de la part du ministère des Finances qui a accru la rapidité avec laquelle les avances ont été approuvées et versées. Malgré ces améliorations, le décaissement des fonds du GPE n'avance guère. Il est très probable que la totalité des fonds ne sera pas débloquée d'ici à la fin 2017, qui marque la fin du PEDP 3. Les montants inutilisés seront établis de manière officielle lors de la réunion consultative conjointe prévue pour octobre ou novembre. Comme aucune prolongation du PEDP 3 n'est envisagée et qu'il serait difficile de restructurer le programme de la Banque mondiale dans les délais considérés, les fonds inutilisés devront être annulés à moins qu'ils ne puissent être réaffectés à d'autres projets.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
Congo, République démocratique du	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : mécanisme de financement commun **Recommandation (compte rendu)** Le projet d'élaboration d'un mécanisme de financement commun est bien accueilli.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Le financement n'est pas encore mis en œuvre et un point sera fait pendant l'exercice 18. Cependant les mesures suivantes sont prévues : La mise en œuvre du programme sera intégrée aux structures de l'État et mettra résolument l'accent sur la gestion publique des activités, pour renforcer les capacités et la prise en charge institutionnelles et soutenir les résultats du projet. L'unité chargée de la passation des marchés au sein du ministère (MEPS-INC) assumera cette fonction avec le soutien du programme, mais une équipe de coordination du projet en assurera la gestion financière, sous la direction du secrétaire général du ministère. Le ministère ne peut pas assumer cette fonction, car il n'est pas doté d'une Direction des affaires financières (DAF). Les bailleurs de fonds ne disposaient pas de nouveaux crédits pouvant être mis en commun avec le financement du GPE pour créer d'un mécanisme de mise en commun des financements.
Congo, République démocratique du	**Question ou préoccupation** Équité : enseignement bilingue **Recommandation (compte rendu)** Le comité encourage le GLPE à s'assurer de la bonne prise en compte de la question de la langue maternelle comme langue d'enseignement.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Le financement n'est pas encore mis en œuvre et un point sera fait pendant l'exercice 18. Cependant les mesures suivantes sont prévues : Le programme pilote de lecture et d'apprentissage en langue maternelle, mis en œuvre dans le cadre de plusieurs projets (Elan, Accelere, UNICEF), sera poursuivi de manière généralisée grâce à la distribution de manuels en langue nationale en première, deuxième et troisième années d'études, dans le cadre du nouveau programme du GPE.
Congo, République démocratique du	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : financement national **Recommandation (compte rendu)** La requête indique une allocation budgétaire de 45 % pour le primaire tandis que l'offre de prêt indique 40 %. Le comité	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** La détermination du gouvernement d'accroître le budget alloué à l'éducation était manifeste lors de la dernière revue sectorielle conjointe tenue en février 2017. La part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales continue d'augmenter, puisqu'elle est passée de 17,8 % en 2014 à 18,2 % en

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
	demande au GLPE d'entamer des discussions sur l'allocation au cycle primaire, en s'attachant plus particulièrement à l'exécution budgétaire ; il demande également que des rapports périodiques soient établis.	2015 pour atteindre 18,8 % en 2016. Le budget de l'éducation n'est pas ventilé par sous-secteur. Il n'est donc pas possible de déterminer la part du budget allouée à l'éducation primaire. La hausse sensible du volume des dépenses du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire et de l'Enseignement et Formation techniques et professionnels (MEPSEP) témoigne toutefois de l'engagement du gouvernement envers ce sous-secteur. La part des dépenses du MEPSEP dans le budget de l'éducation a augmenté pour passer de 71 % en 2013 à 76 % en 2015 et atteindre 79 % en 2016. Les dépenses récurrentes du MEPSEP sont passées dans l'ensemble de 70 % en 2010 à 75 % en 2014, à 73 % en 2015 puis à 77 % en 2016.
Congo, République démocratique du	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : planification financière visant la suppression des dépenses à la charge des ménages **Recommandation (compte rendu)** Le comité prend note du projet du gouvernement de supprimer les droits de scolarité, et en particulier de l'engagement d'assurer la rémunération par l'État des enseignants qu'il ne couvrait pas jusque-là, ainsi que les frais de fonctionnement des écoles et des administrations locales, et de supprimer les droits directs jusqu'à la 6e année sur l'ensemble du territoire, afin de réduire la contribution des ménages aux dépenses d'éducation (73 % actuellement). Le comité demande à être tenu informé des projections et des cibles financières de l'État et de la manière dont il absorbera progressivement la part des dépenses à la charge des ménages dans le budget de l'éducation au cours des prochaines années.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Il a été noté, lors d'une revue sectorielle conjointe tenue en février 2017, que la part des salaires dans les dépenses récurrentes du MEPSEP est passée de 84 % en 2010 à 87 % en 2014, à 90 % en 2015 puis à 95 % en 2016. Cinquante-neuf pour cent du personnel payé par l'État et travaillant dans les écoles ou dans des bureaux décentralisés sont des instituteurs.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
Éthiopie	**Question ou préoccupation** Inclusion de la société civile dans le GLPE et droits des syndicats enseignants. **Recommandation (compte rendu)** Les conditions difficiles dans lesquelles travaillent les organisations de la société civile et le fait qu'elles ne participent pas au Groupe de travail technique (qui assume les fonctions du GLPE) sont jugés préoccupants. C'est également le cas de la situation et des droits des syndicats enseignants. Il conviendrait de suivre les efforts menés pour améliorer l'inclusion au sein du GLPE et d'en faire rapport au Secrétariat.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Suite aux discussions avec le ministère de l'Éducation et le Groupe de travail technique sur l'éducation (ETWG), des représentants des organisations de la société civile et de l'association éthiopienne des enseignants (Ethiopian Teachers' Association) ont été intégrés à l'ETWG depuis le 24 septembre 2016.. Un engagement continu est nécessaire pour garantir une participation active de toutes les parties prenantes.
Lesotho	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : financement national **Recommandation (compte rendu)** Le Comité recommande au Lesotho de préparer une solide stratégie afin de financer totalement le PSE pour remédier au déficit de financement constaté, en particulier pour les dernières années couvrant la période 2021-2025, et de faire le point sur les progrès réalisés à cet égard dans le rapport annuel sur la mise en œuvre.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Le financement ESPIG a été approuvé en mars 2017 et les recommandations du GPC au niveau des pays ont été transmises au GPLE. La mise en œuvre n'avait toujours pas commencé à fin juin 2017 et aucun rapport d'avancement annuel n'était attendu. La mise en œuvre du financement devrait débuter pendant l'exercice 18 et les progrès réalisés au titre de cette recommandation, ainsi que ceux réalisés au titre du financement seront examinés dans le cadre du rapport de l'exercice 18 sur la mise en œuvre.
Lesotho	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation : indicateurs du cadre de résultats **Recommandation (compte rendu)** Les résultats intermédiaires du PSE ne comprennent pas de cibles annuelles, de sorte qu'il est difficile de mesurer les progrès en direction des cibles finales. Il est donc demandé au Lesotho de fixer des cibles annuelles pour les indicateurs intermédiaires dans le cadre de résultats du PSE et de faire le point sur ces cibles dans le rapport annuel sur la mise en œuvre.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Le financement ESPIG a été approuvé en mars 2017 et les recommandations du Comité des financements et performances au niveau des pays ont été transmises au GPLE. La mise en œuvre n'avait toujours pas commencé à fin juin 2017 et aucun rapport d'avancement annuel n'était attendu. La mise en œuvre du financement devrait débuter pendant l'exercice 18 et les progrès réalisés au titre de cette recommandation, ainsi que ceux réalisés au titre du financement seront examinés dans le cadre du rapport de l'exercice 18 sur la mise en œuvre.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
Lesotho	**Question ou préoccupation** Coordination des bailleurs de fonds **Recommandation (compte rendu)** Enfin, étant donné l'importance du suivi et de la coordination à l'échelle du secteur, il est préoccupant qu'aucune revue sectorielle conjointe n'ait eu lieu au cours des dernières années ; le Comité recommande donc fortement au ministère de recommencer à procéder à ces revues sur une base annuelle, en collaboration avec le groupe local des partenaires de l'éducation. Le Comité attend avec intérêt de prendre connaissance des progrès réalisés à cet égard dans le rapport annuel sur la mise en œuvre.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Le financement ESPIG a été approuvé en mars 2017 et les recommandations du GPC au niveau des pays ont été transmises au GPLE. La mise en œuvre n'avait toujours pas commencé à fin juin 2017 et aucun rapport d'avancement annuel n'était attendu. La mise en œuvre du financement devrait débuter pendant l'exercice 18 et les progrès réalisés au titre de cette recommandation, ainsi que ceux réalisés au titre du financement seront examinés dans le cadre du rapport de l'exercice 18 sur la mise en œuvre.
Népal	**Question ou préoccupation** Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes **Recommandation (compte rendu)** Le Comité demande aux autorités publiques de rendre compte de l'avancement de la préparation de la loi amendée sur l'éducation, et des répercussions qu'elle aurait si elle était adoptée.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** La loi amendée sur l'éducation a été approuvée par le Parlement et a été signée par le Président en juin 2016. La loi comprenait la restructuration des écoles, une des réformes clés du PSE (Plan de réforme du secteur scolaire pour la période 2009-2016), qui permet à davantage d'enfants d'achever les huit années du périscolaire et d'éducation de base.
Népal	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : allocation des ressources nationales **Recommandation (compte rendu)** Le Comité est préoccupé par la baisse des crédits budgétaires affectés au secteur de l'éducation, et notamment des répercussions de cette baisse sur les mesures proposées en matière d'efficacité et d'équité. Ces dernières, qui sont liées à deux indicateurs concernant la tranche variable, produiront de bons résultats si des ressources suffisantes sont disponibles pour absorber les élèves supplémentaires poursuivant leurs études. Le Comité demande à être tenu au courant des	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Le nouveau plan sectoriel du Népal (plan de développement du secteur scolaire pour la période 2016-2023) a été finalisé et mis en œuvre au cours de l'exercice 17. Ce plan indique qu'au moins 15 % du budget national doit être alloué au secteur de l'éducation, ce qui constitue une légère augmentation par rapport au taux d'allocation inscrit dans la matrice des besoins en 2015 (14,65 %). Le Népal est en train de mettre en place une structure fédérale ce qui, d'après le GPLE, pourrait avoir des répercussions sur la détermination de la part du budget national alloué à l'éducation pendant la période de transition et dans

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
	progrès concernant l'établissement du plan sectoriel de l'éducation, que le ministère prévoit d'achever en 2016, notamment en ce qui concerne le financement national de l'éducation à moyen terme (dépenses engagées et effectives).	une structure fédérale caractérisée par une forte décentralisation du budget, qui pourrait donner lieu à la répartition des allocations entre différents ministères et départements. Les données présentées lors de la réunion de l'examen du budget en mars 2017 montrent que, bien que le budget alloué au secteur de l'éducation continue d'augmenter en termes réels, conformément aux engagements mondiaux adoptés pour le programme du plan de développement du secteur scolaire, la part du budget de l'éducation en pourcentage du budget total national continue de baisser et est tombée de 12,05 % (Ex. 16-17) à 10,85 % (Ex. 17-18). L'on peut donc se demander si l'État a les capacités requises pour atteindre les cibles nationales fixées dans le plan de développement du secteur scolaire et augmenter progressivement la part du budget pour atteindre la cible de 20 % et s'il est réellement déterminé à accroître le pourcentage du budget national alloué à l'éducation. Les partenaires conviennent de la nécessité de clarifier la situation du budget de l'éducation. Il a été décidé que le ministère de l'Éducation et les partenaires donateurs réaliseront conjointement une analyse de l'évolution de la part du budget de l'éducation dans le budget national dans le contexte de la structure et des caractéristiques particulières du budget du Népal. Cette tâche devrait être achevée en octobre 2017 et ses résultats communiqués au Secrétariat.
Rwanda	**Question ou préoccupation** Suivi et évaluation **Recommandation (compte rendu)** Le comité prend note de l'engagement pris par le ministère d'examiner la question de la disponibilité des données et demande un compte rendu sur le plan ou la stratégie de renforcement de la collecte des données.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Le pays recueille maintenant des données de manière régulière et les communique à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Cependant, certaines des dernières données datent de 2015. Dans le cadre de l'indicateur 14, inclu dans les 12 indicateurs clé identifiés par le GPE, le Rwanda a fait rapport sur sept des 12 indicateurs clé recensés dans l'indicateur 14 du GPE pour 2015, notamment sur tous les indicateurs concernant l'éducation primaire ; il a également présenté des informations sur deux indicateurs pour 2015 et 2016 (taux brut de scolarisation primaire et ratio élèves-enseignant dans le primaire). Aucune donnée sur les trois indicateurs relatifs au premier

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
		cycle du secondaire n'a été communiquée à l'ISU pour l'une ou l'autre de ces années.
Rwanda	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation : financement national **Recommandation (compte rendu)** Le comité demande un compte rendu sur le financement national de l'éducation (dépenses engagées et effectives), en particulier sur le montant du financement national consacré à l'éducation à moyen terme (trois années précédentes et projections pour les trois années suivantes), hormis l'aide au développement alignée.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Au cours de l'année écoulée, les missions ont toutes mis l'accent sur le problème posé par l'évolution à la baisse de la part du budget consacré à l'éducation. Des entretiens ont été organisés entre les partenaires donateurs, le ministère de l'Éducation et le ministère des Finances. Des réunions ont été tenues à l'occasion des dernières Réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI entre le ministre des Finances et la direction du Secrétariat du GPE. Ces entretiens commencent à porter leurs fruits. Les données provenant d'une récente revue sectorielle conjointe indiquent une évolution à la hausse. Atteindre la cible des 20 % reste un objectif lointain. Le plus important est l'adhésion totale du ministère des Finances. Des mesures correctives devraient être prises durant la période du prochain plan. Le Rwanda a entrepris de préparer le troisième plan stratégique sectoriel de l'éducation et la troisième stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (EDPRS 3). Ces deux documents doivent être établis d'ici la fin de 2017 et, il faut l'espérer, témoigner de la prise de conscience des faibles niveaux de financement intérieur dont bénéficie l'éducation. Malgré la faiblesse des investissements, le Rwanda enregistre toutefois de bons résultats si l'on considère les taux de scolarisation, d'achèvement et d'éducation de la petite enfance en raison de sa grande efficience.
Zimbabwe	**Question ou préoccupation** Financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le comité s'inquiète de la part élevée du revenu des ménages consacrée à l'éducation, et espère que le plan sectoriel de l'éducation couvrira cette question.	**Statut :** en cours **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Les difficultés économiques et budgétaires continuent d'avoir des répercussions sur le volume des ressources publiques qui peuvent être consacrées à l'éducation. La quasi-totalité du financement public de l'enseignement primaire et secondaire émane du ministère de l'Enseignement primaire, mais la plus grande partie des fonds inscrits au budget et engagés couvrent les dépenses salariales, ce qui ne laisse guère de ressources pour répondre aux autres besoins du secteur.

Pays	Questions ou préoccupations et recommandations	Point sur l'exercice 17
		Le ministère travaille sur une politique de financement des écoles, telle qu'indiquée dans le plan stratégique du secteur de l'éducation, qui vise à simplifier et préciser l'utilisation des fonds au niveau des écoles, y compris les procédures de gestion et d'exploitation, et à garantir une utilisation transparente et responsable de ces fonds. Cette politique s'appuiera sur les travaux déjà réalisés dans le domaine de la planification scolaire ainsi que sur les modalités existantes, telles que le mécanisme de subvention à l'amélioration des écoles. Son élaboration est appuyée dans le cadre du financement ESPIG actuel.
Zimbabwe	**Question ou préoccupation** Inclusion de la participation de la société civile et des enseignants **Recommandation (compte rendu)** Encourager la participation de la société civile et des enseignants au GLPE, y compris aux processus de revue sectorielle conjointe et à l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation. La participation des enseignants revêt une importance particulière pour la promotion d'une approche équilibrée des besoins de formation des enseignants.	**Statut :** achevé **Mesures prises à ce titre durant l'exercice 17** Des acteurs non étatiques ont participé à l'élaboration du PSSE et à la planification des opérations et sont membres du Groupe de coordination de l'éducation (équivalent zimbabwéen du GLPE). Les organisations d'enseignants sont représentées par la coalition nationale ECOZI au sein du groupe de coordination sur l'éducation (ECG), et sont conviées à la revue sectorielle conjointe. Un engagement continu est nécessaire pour garantir une participation active de toutes les parties prenantes.

ANNEXE 7-A : DICTIONNAIRE DE CODAGE ESPIG POUR LES SOUS-SECTEURS DE L'EDUCATION

Codage par niveau d'éducation aligné sur la taxonomie de la Banque mondiale et les codes du CAD-OCDE

Ces codes sectoriels sont issus du rapport de la CITE 2011, de la taxonomie et définitions des codes sectoriels de la Banque mondiale et des codes de l'OCDE/CAD .

Définition GPE (d'après la CITE)	**Correspondance avec la Taxonomie et les définitions des codes sectoriels de la Banque mondiale**	**Correspondance avec l'OCDE/CAD**
Éducation et développement de la petite enfance (EDPE) — CITE niveau 0		
Cette catégorie est utilisée lorsque le projet ESPIG et les activités sont axés sur le développement de l'Éducation de la petite enfance (0 à 2 ans)/niveau d'éducation préscolaire (de l'âge de 3 ans à l'âge de l'enseignement primaire).	***Éducation de la petite enfance (EPE) :*** s'adresse aux enfants avant l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire. Ces programmes correspondent à bien des égards au développement de la petite enfance, aux jardins d'enfants ou à l'accueil préscolaire. Ce sous-secteur correspond à la classification internationale type de l'éducation (CITE) niveau 0. Il peut intégrer deux phases : 1) développement éducatif de la petite enfance, qui est conçu pour les plus jeunes enfants de la tranche d'âge 0 à 2 ans ; et 2) l'éducation préscolaire, pour les enfants de 3 ans jusqu'au début de l'enseignement primaire.	Code **11240** Appelé *éducation de la petite enfance* et défini comme « Éducation préscolaire formelle et non formelle »
Enseignement primaire — CITE niveau 1		
Cette catégorie est utilisée lorsque les activités se concentrent sur le niveau primaire. L'âge est généralement la seule condition d'accès à ce niveau. L'âge habituel ou l'âge légal pour accéder à ce niveau se situe généralement entre cinq et sept ans. Ce niveau dure généralement six ans, bien que cette durée varie parfois entre quatre et sept ans. L'enseignement primaire dure généralement jusqu'à dix à 12 ans.	Le sous-secteur de l'**enseignement primaire** correspond au niveau 1 de la classification internationale type de l'éducation (CITE). Pour les programmes d'enseignement primaire, il arrive que l'on parle d'éducation élémentaire ou éducation de base, mais concernant l'éducation de base, l'enseignement primaire ne correspond qu'à la première phase, à savoir les premiers niveaux. L'éducation de base peut être classée sous le code des deux sous-secteurs d'enseignement primaire et secondaire dans la mesure où elle court généralement du primaire aux premières années de secondaire.	Code **11220** Appelé *enseignement primaire* et défini comme « Enseignement primaire formel et non formel pour les enfants ; enseignement élémentaire général ; fournitures scolaires. »
Enseignement secondaire – Niveaux 2 et 3 de la CITE, Enseignement et formation techniques et professionnels (ETFP) secondaire et secondaire non spécifié		
Premier cycle du secondaire. Il correspond à l'école secondaire ou au collège. Les dernières années des programmes d'éducation de base font également partie du premier cycle du secondaire. Le premier cycle se termine généralement huit à	***Le premier cycle du secondaire*** est classé au niveau 2 de la classification internationale type de l'éducation (CITE), ce qui correspond à l'école secondaire ou au collège. Les dernières années des programmes d'éducation de base font également partie du premier cycle du secondaire. Le premier cycle se termine généralement huit à onze ans	Code **11320** appelé *enseignement secondaire* et

onze ans après le début de l'enseignement primaire, le plus souvent la durée cumulée est de neuf ans . À la fin du premier cycle, les élèves ont généralement entre 14 et 16 ans.	après le début de l'enseignement primaire, le plus souvent la durée cumulée est de neuf ans . À la fin du premier cycle, les élèves ont généralement entre 14 et 16 ans.	défini comme « Éducation secondaire généralisée pour les premiers et derniers cycles. »
Deuxième cycle du secondaire. Il peut s'agir de l'école secondaire ou du lycée. Le deuxième cycle du secondaire commence huit à onze ans après le début de l'enseignement primaire, lorsque les élèves sont généralement âgés de 14 à 16 ans. Le deuxième cycle se termine 12 à 13 ans après le début de l'enseignement primaire, vers l'âge de 17 à 18 ans, le plus souvent la durée cumulée est de 12 ans.	Le ***deuxième cycle du secondaire*** est classé au niveau 3 de la CITE et correspond à l'école secondaire ou lycée. Ces programmes sont de manière générale conçus pour préparer les étudiants à l'enseignement post-secondaire ou enseigner des aptitudes pertinentes pour exercer un emploi, ou les deux. Les programmes de ce niveau offrent aux élèves un enseignement plus varié, plus spécialisé et approfondi que les programmes du premier cycle du secondaire. Ils sont davantage différenciés et proposent un éventail plus large d'options et de filières. Les enseignants sont souvent hautement qualifiés dans le domaine de spécialisation dans lequel ils enseignent – en particulier dans les dernières années d'étude du niveau.	
Secondaire (niveau non spécifié). Cette catégorie est utilisée lorsque les activités se concentrent sur le secondaire sans qu'il soit spécifié s'il s'agit du premier ou du deuxième cycle (par exemple l'enseignement secondaire général) Cette catégorie n'est **pas** utilisée par la CITE ni par la Banque mondiale ; le Secrétariat l'a créée pour son propre exercice de codage	Aucun équivalent	**Aucun équivalent**
Secondaire (EFTP) : cette catégorie est utilisée lorsque les activités du projet relèvent de la formation professionnelle au niveau secondaire	Aucun équivalent	Code **11330** appelé *formation professionnelle* et défini comme « Formation professionnelle élémentaire et enseignement technique au niveau secondaire ; formation sur le tas ; apprentissage ; y compris la formation professionnelle informelle »
Post-secondaire — Niveaux 4 à 8 de la CITE		
Post-secondaire (Enseignement non-supérieur/EFTP) : cette catégorie est utilisée lorsque		Code **11430** appelé

les activités sont axées sur : l'enseignement post-secondaire non-supérieur tel que l'enseignement professionnel ; le niveau 4 de la CITE correspond généralement à des programmes professionnels et terminaux visant à préparer les étudiants au marché du travail.	Les activités de ***perfectionnement de la main d'œuvre*** prennent en charge les politiques et institutions qui concernent l'offre et la demande en matière de compétences. Les programmes de formation professionnelle sont conçus pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les qualifications et les compétences spécifiques à une profession ou un métier particulier ou à un ensemble de professions ou métiers. L'achèvement complet de ces programmes permet d'obtenir des certifications professionnelles utilisables sur le marché du travail et reconnues comme une orientation professionnelle par les instances nationales compétentes et/ou le marché du travail. L'***enseignement supérieur*** comprend ce que l'on qualifie habituellement d'enseignement académique, mais il comprend également l'enseignement professionnel avancé (par exemple dans les domaines du droit, de la médecine ou du commerce). Il comprend les niveaux 4 à 8 de la classification internationale type de l'éducation (CITE), nommés comme suit : enseignement post-secondaire non-supérieur (CITE 4), enseignement supérieur de cycle court (CITE 5), niveau licence ou équivalent (CITE 6), niveau master ou équivalent (CITE 7) et niveau doctorat ou équivalent (CITE 8).	*enseignement supérieur* défini comme « Diplômes universitaires, de l'enseignement supérieur, de technologie ; bourses d'études. »
Post-secondaire (enseignement supérieur/Licence, Master, Doctorat) L'enseignement supérieur comprend ce que l'on qualifie habituellement d'enseignement académique, mais il comprend également l'enseignement professionnel avancé (par exemple dans les domaines du droit, de la médecine ou du commerce). Il comprend les niveaux 5 à 8 de la classification internationale type de l'éducation (CITE).		Code **11420** *Enseignement supérieur* défini comme « Diplômes universitaires, de l'enseignement supérieur, de technologie ; bourses d'études. »
Formation des adultes		
L'**éducation des adultes** cible spécifiquement les individus considérés comme adultes (âgés de plus de 18 ans) en vue d'améliorer leurs capacités de lecture et de calcul, de développer leurs qualifications techniques ou professionnelles, d'enrichir leurs connaissances dans le but d'achever un niveau de l'enseignement formel ou d'acquérir, rafraîchir ou mettre à jour des connaissances, des aptitudes et des compétences dans un domaine particulier. Elle comprend également les programmes qualifiés de	L'éducation des adultes cible spécifiquement les individus considérés comme adultes (âgés de plus de 18 ans) en vue d'améliorer leurs capacités de lecture et de calcul, de développer leurs qualifications techniques ou professionnelles, d'enrichir leurs connaissances dans le but d'achever un niveau de l'enseignement formel ou d'acquérir, rafraîchir ou mettre à jour des connaissances, des aptitudes et des compétences dans un domaine particulier. Elle comprend également les programmes qualifiés de « formation continue », « éducation récurrente » ou « éducation de seconde chance ».	Code **11230 :** *éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes*[101] *et les adultes* et définie comme « éducation formelle et non formelle pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes (éducation des adultes) ; alphabétisation et apprentissage du calcul. »

[101] Remarque : les définitions de la CITE et de la Banque mondiale indiquent que ce type de formation est proposée aux adultes (18 ans ou plus), alors que la définition de l'OCED/CAD comprend les jeunes, c'est-à-dire des personnes âgées de 15 ans ou moins.

« formation continue », « éducation récurrente » ou « éducation de seconde chance ».		

Pays qui mettent en place l'EDPE, l'enseignement secondaire, la formation des adultes et l'enseignement post-secondaire, répartis en PFC ou non PFC

Pays	Statut des PFC	EDPE	Primaire	Secondaire	Post-secondaire	Formation des adultes
Bénin			√	√		
Burundi	PFC		√			
Cambodge		√	√	√		
Cameroun		√	√	√		
Comores	PFC		√			
Côte d'Ivoire	PFC		√	√		
Djibouti	PFC	√	√			
Érythrée	PFC	√	√	√		√
Gambie	PFC	√	√	√		
Guinée		√	√	√		√
Guinée-Bissau	PFC	√	√			
Guyane		√	√			
Haïti	PFC	√	√	√		
Kenya			√			
Madagascar	PFC		√			
Malawi			√			
Mali	PFC		√	√		
Mauritanie			√	√		
Nicaragua		√		√		
Niger			√	√		
Nigéria	PFC	√	√			
OECO			√			
Ouganda	PFC	√	√	√		

Ouzbékistan		√	√	√		
Pakistan (Baloutchistan)	PFC	√	√	√		
Pakistan (province du Sindh)	PFC		√	√		
République centrafricaine	PFC		√	√		
République kirghize		√	√			
RPD lao		√	√			
Sénégal			√	√		
Sierra Leone	PFC	√	√	√	√	
Somalie (Somaliland, FA)	PFC		√			
Somalie (gouv. fédéral)	PFC		√			
Somalie (Somaliland)	PFC		√	√		
Soudan	PFC		√	√		
Soudan du Sud	PFC		√			√
Tadjikistan		√	√	√	√	
Tanzanie (continentale)		√	√			
Togo	PFC	√	√			√
Yémen, Rép. du	PFC	√	√	√		√
Zimbabwe	PFC	√	√	√		

ANNEXE 7-B : DICTIONNAIRE DE CODAGE ESPIG POUR LES DOMAINES THEMATIQUES[102]

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU GPE : APPRENTISSAGE	**Gestion des enseignants** Ce thème comprend les activités visant à recruter, à déployer et à motiver les enseignants. Voici quelques exemples d'activités codées : Systèmes de versement des salaires des enseignants, recrutement et déploiement des enseignants, prestations (ou allocations) aux enseignants communautaires, aux syndicats enseignants et associations professionnelles, autres types de motivations aux enseignants (par exemple l'aide à l'hébergement). Remarque : Lorsque les activités sont spécifiques aux enseignantes ou aux administratrices, elles sont codées sous égalité des sexes ; les systèmes d'information de gestion des enseignants sont codés sous SIGE.
	Formation des enseignants Ce thème comprend les activités visant à former, encadrer et renforcer les capacités des enseignants. Exemples de sous-thèmes codés sous cette catégorie : formation pré-emploi, formation continue, restructuration des systèmes de formation des enseignants, mentorat/observation/accompagnement, accréditation et certification des enseignants, développement de cadres de formation des enseignants, formation à des thèmes et méthodologies spécifiques, infrastructures et équipements pour la formation des enseignants, formation des enseignants à distance. Remarque : lorsque les activités de formation sont spécifiques aux enseignantes, celles-ci sont codées sous « égalité des sexes » ; la formation des enseignants pour des groupes cibles doit être codée sous le groupe cible pertinent (p. ex. la formation des enseignants en alphabétisation des adultes).
	Normes, programmes et matériels d'apprentissage Ce thème comprend les activités d'élaboration du contenu fourni dans les institutions éducatives, notamment les normes d'apprentissage, les programmes, les manuels et autres matériels d'apprentissage ou didactiques. Les types d'activités codées sont : développement de nouvelles normes d'apprentissage, programmes ou manuels, renforcement/révision des normes, des programmes et des manuels, fourniture et distribution de supports d'apprentissage et de matériels pédagogiques Remarque : la fourniture de support d'apprentissage et de matériels pédagogiques pour les groupes cibles doit être codée sous le groupe cible pertinent (par exemple « production de support pour l'apprentissage de la lecture et du calcul pour les enfants avec des besoins particuliers » est codée sous « soutien aux enfants handicapés et avec des besoins spéciaux »).

[102] Ce livre de codes présente les types d'activités codées en fonction du thème abordé dans le chapitre de codage. Pour la plupart, les catégories thématiques on été harmonisées avec ceux de la dernièretaxonomie thématique de la Banque mondiale . Certaines catégories ne figurent pas dans la taxonomie de la Banque mondiale et sont spécifiques au travail du GPE concernant l'équité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU GPE : APPRENTISSAGE	**Systèmes d'évaluation de l'apprentissage** Ce thème comprend les activités qui renforcent les capacités du pays, des enseignants et des écoles à recueillir et utiliser des informations sur les acquis à l'aide d'évaluations telles que : les évaluations des étudiants au niveau international (PISA, TIMSS, PIRLS), les évaluations des étudiants au niveau régional (PASEC, WAEC, LLECE SACMEQ), les évaluations des étudiants au niveau national (y compris les évaluations des aptitudes à la lecture dans les petites classes et les évaluations des aptitudes aux mathématiques dans les petites classes), évaluations et examens au niveau des classes, évaluations au niveau des écoles, évaluation de la formation et contrôle continu, systèmes de gestion des informations sur l'apprentissage. Remarque : les activités visant à améliorer la collecte de données et d'informations sur l'ensemble du système éducatif doivent être codées sous SIGE, le recueil des données consacré spécifiquement aux acquis scolaires doit être codé sous « Systèmes d'évaluation de l'apprentissage » .
	Utilisation des TIC pour l'apprentissage Ce thème comprend les activités liées à l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage, telles que : Utilisation des technologies dans ou à l'extérieur de la salle de classe (par exemple fourniture d'ordinateurs portables aux élèves ; accès à du contenu pédagogique en ligne pour les enseignants ; équipement de laboratoires informatiques) ; utilisation des téléphones portables pour l'éducation, numérisation d'un programme. Remarque : les activités faisant usage des technologies dans le cadre de la gestion ou l'administration du projet doivent être codées sous « renforcement des systèmes au niveau central », par exemple la fourniture d'ordinateurs à l'unité de coordination du projet.
OBJECTIF STRATÉGIQUE DU GPE : ÉQUITÉ	**Équipements et infrastructure pour l'éducation** Ce thème comprend la construction ou la réhabilitation des établissements d'enseignement et des infrastructures correspondantes : construction/réhabilitation/extension des écoles ou des salles de cours, construction de bibliothèques et centres de ressources, hébergements/internats/moyens de transport pour les enseignants et les étudiants, installations pour l'administration de l'éducation, programmes d'entretien des écoles, construction d'approvisionnement en eau et assainissement. Remarque : La construction d'établissements éducatifs destinés à l'éducation générale est codée sous cette catégorie ; en revanche, la construction d'établissements destinés à un usage spécifique est codée sous l'autre thème pertinent. Par exemple, la construction d'instituts de formation des enseignants est codée sous « formation des enseignants ». Il arrive, exceptionnellement, que des établissements scolaires, si la question du genre y fait l'objet d'un traitement particulier, soient codés sous « égalité des sexes »
	Égalité des sexes Ce thème a été utilisé pour divers initiatives et programmes visant à améliorer la scolarisation des filles. C'est le cas des activités suivantes : recrutement d'enseignantes, campagnes de sensibilisation auprès des communautés pour expliquer l'importance de la scolarisation des filles, autres programmes ciblés, notamment les groupes de discussion dans les communautés afin de mieux comprendre ce qui s'oppose au maintien des filles à l'école, etc. Il peut également s'agir de projets caractérisés par une approche intégrée de l'égalité des sexes (p. ex., promotion d'une éducation qui prend en compte les problématiques hommes-femmes).

	Transferts monétaires et autres incitations ciblées sur les étudiants Cette catégorie comprend les activités telles que l'indemnisation des familles des enfants qui travaillent pour compenser les coûts engendrés par l'opportunité d'envoyer leurs enfants à l'école primaire, versements monétaires sous condition aux familles les plus pauvres pour garantir que les enfants sont inscrits et restent à l'école, allocations et bourses pour les étudiants défavorisés, exonération des frais de scolarité et autres incitations ciblées Remarque : les transferts d'argent et incitations pour les écoles sont codés sous « Subventions aux écoles », les transferts monétaires et incitations à l'attention des filles sont codés sous « Égalité des sexes ».
	Accès à l'éducation pour les enfants non scolarisés Ce thème s'applique aux initiatives s'adressant spécifiquement aux enfants non scolarisés, y compris les systèmes éducatifs non formels et les interventions auprès des réfugiés et enfants déplacés. Les activités d'éducation non formelle telles que la transmission de programmes éducatifs par la radio ou la télévision, l'utilisation des mosquées dans le cadre de l'éducation au niveau local sont également codées sous cette catégorie. Remarque : il arrive que des programmes d'éducation non formelle soient également ouverts aux adultes ; dans ces cas, la formation des adultes est également codée.
	L'apprentissage des adultes Ce thème comprend des initiatives visant à améliorer l'alphabétisation/la formation des adultes. Remarque : dans certains cas, la formation des adultes est dispensée dans le cadre de programmes d'éducation non formelle également ouverts aux enfants non scolarisés ; dans ces cas, les deux thèmes sont codés.
	Programmes de bien-être Ce thème s'applique aux interventions en matière de santé et nutrition (y compris les programmes consacrés à l'hygiène et à la santé psychologique) organisées dans le cadre des projets visant à améliorer la scolarisation. Ces activités concernent par exemple : alimentation en milieu scolaire, la vermifugation, le dépistage des troubles visuels et la fourniture de lunettes, le lavage des mains, etc. Remarque : les constructions liées à l'approvisionnement en eau et aux sanitaires sont classées sous le code des équipements éducatifs.
	Appui aux enfants présentant un handicap ou des besoins spéciaux Ce thème s'applique aux activités qui visent spécifiquement à soutenir les enfants handicapés et ceux qui présentent des besoins particuliers. Les types de besoins particuliers couverts comprennent en général l'intégration de malvoyants et malentendants, l'assistance aux étudiants souffrant de problèmes de vision et d'audition, des assistances auditives pour les malentendants ; sont comprises également les initiatives politiques ou de recherche telles que le recensement des enfants handicapés. Remarque : les activités telles que la formation des enseignants à une éducation particulière sont codées ici..

OBJECTIF STRATÉGIQUE DU GPE : SYSTÈME	**Renforcement [103]des systèmes au niveau central (quel que soit le niveau du gouvernement, à moins que ce soit spécifique à un niveau particulier)** Ce thème s'applique à toutes les grandes activités qui entrent dans la planification, le suivi et l'évaluation du financement au niveau centralisé du gouvernement (ministère de l'Éducation). Il comprend également la planification, le suivi et l'évaluation de la politique de l'éducation, la recherche et la politique éducative (p. ex., recherche sur les politiques, les études d'impact, etc.), stratégie et politique TIC (p. ex., les TIC pour le suivi, stratégie nationale concernant les TIC, etc.) et autres types d'activités de renforcement des capacités (par exemple la formation des dirigeants et les systèmes de motivation pour les responsables de programme) Remarque : l'utilisation de SIGE dans la planification stratégique et la prise de décisions est codée « Systèmes d'information de gestion de l'éducation (SIGE) » ; Si l'activité politique est immédiatement connectée à une autre catégorie existant dans ce livre de codes, elle doit être codée sous la catégorie concernée. Par exemple, une étude d'inventaire scolaire pour identifier les domaines pour lesquels enfants handicapés ont besoin de soutien serait codée « Soutien aux enfants handicapés/avec des besoins particuliers ».
	Renforcement des systèmes au niveau décentralisé Ce thème concerne le renforcement des capacités de gestion des politiques éducatives par des acteurs différents au niveau régional ou sous-régional, selon la structure du pays (fédéral ou non fédéral ; par province ou par région, y compris les municipalités, les communautés, etc.). Il comporte des sous-catégories : décentralisation-général et décentralisation-subventions aux écoles. ***Décentralisation-général*** se concentre sur le renforcement institutionnel au niveau régional (p.ex. augmenter les capacités d'encadrement et de gestion des responsables de l'éducation au niveau régional). ***Décentralisation-subventions*** aux écoles s'intéresse aux subventions versées directement aux écoles. Remarque : les subventions aux écoles ne sont actuellement pas codées comme renforcement des systèmes au niveau de l'école, car ce code est axé sur les activités de gestion et de renforcement des capacités au niveau de l'école ; toutefois, nous sommes conscients de ce que ces deux catégories ont beaucoup en commun et il n'est pas impossible qu'elles ne fassent plus qu'une à l'avenir..

[103] Il existe inévitablement des recoupements entre les thèmes du système, mais ces différents thèmes ont tout de même été créés pour rendre compte des types d'activités qui insistent sur différents niveaux de l'administration du système éducatif.

	Renforcement des systèmes au niveau de l'école Ce thème correspond au renforcement de la capacité de gestion des écoles par les différents acteurs, tels que les communautés, les inspecteurs, les enseignants, les parents, les directeurs d'écoles, les agents d'assurance de la qualité ; il a été appliqué pour des activités telles que : les visites de contrôle ou le suivi dans les écoles, renforcement de la direction au niveau de l'école, comités de gestion d'école, formation des directeurs d'école, rôle académique des directeurs d'école, mise en place et suivi d'un plan de développement scolaire (SDP) efficace. Remarque : remarques identiques que pour les deux catégories précédentes.
	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) Par SIGE, on entend un système de personnes, technologies, modèles, méthodes, processus, procédures, règles et règlements qui fonctionnent ensemble dans le but de fournir des dirigeants pour l'éducation, des décideurs et des responsables à tous les niveaux avec un ensemble complet et intégré de données et informations pertinentes, fiables, précises et actuelles qui les assistera dans l'exercice de leurs responsabilités. Ce thème comprend des activités telles que : le renforcement de la capacité de production de données (collecte de données, processus de validation, rapport et analyse), le développement, l'amélioration, l'institutionnalisation des systèmes de gestion des informations (p.ex. Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation ; système de gestion de l'information du personnel enseignant ; Systèmes d'information géographique) ; il comprend également l'assistance technique/le renforcement des capacités pour l'utilisation du SIGE (p.ex. la formation du personnel à l'utilisation du SIGE) et l'utilisation du SIGE dans la planification stratégique et la prise de décision Remarque : les systèmes d'information de gestion de l'apprentissage sont classés sous le code Système d'évaluation des acquis ; les systèmes de gestion du personnel enseignant et les systèmes d'information pour les ressources humaines sont classés sous le présent code.

10 principales activités thématiques de l'exercice 17 codées et classées par nombre d'ESPIG actifs

	Activités thématiques	Objectif stratégique	Nombre d'ESPIG
1	Renforcement des systèmes : au niveau central	SYSTÈME	41
2	Formation des enseignants	Apprentissage	40
3	Normes/programmes/matériels d'apprentissage	Apprentissage	35
4	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation	SYSTÈME	33
5	Installations et infrastructures scolaires	Équité	30
6	Égalité des sexes	Équité	30
7	Systèmes d'évaluation de l'apprentissage	Apprentissage	29
8	Renforcement des systèmes : au niveau des écoles	SYSTÈME	29
9	Gestion des enseignants	Apprentissage	26
10	Renforcement des systèmes : au niveau décentralisé	SYSTÈME	25

ANNEXE 7-C : ACTIVITES THEMATIQUES PAR OBJECTIF STRATEGIQUE, PAYS/ETAT FEDERAL

Apprentissage

Pays	Statut des PFC	Gestion des enseignants	Formation des enseignants	Les normes/programmes/matériels d'apprentissage	Systèmes d'évaluation de l'apprentissage	Utilisation des TIC pour l'apprentissage
Bénin		√	√	√	√	
Burundi	PFC		√	√		
Cambodge			√	√	√	
Cameroun		√	√	√	√	
Comores	PFC		√	√	√	
Côte d'Ivoire	PFC	√	√	√	√	
Djibouti	PFC		√		√	
Érythrée	PFC	√	√	√	√	
Gambie	PFC	√	√	√	√	√
Guinée		√	√	√	√	
Guinée-Bissau	PFC	√	√	√	√	
Guyane			√	√		
Haïti	PFC		√		√	
Kenya		√	√	√	√	
Madagascar	PFC	√	√	√		
Malawi			√			
Mali	PFC	√	√	√		
Mauritanie			√	√	√	
Nicaragua			√	√		√
Niger			√	√	√	
Nigéria	PFC		√	√	√	
OECO			√	√	√	
Ouganda	PFC	√	√	√	√	
Ouzbékistan			√	√	√	√
Pakistan (Baloutchistan)	PFC	√	√	√	√	
Pakistan (province du Sindh)	PFC	√				
République centrafricaine	PFC	√	√	√	√	
République kirghize			√	√		

RPD lao		√	√	√	√	
Sénégal			√	√	√	√
Sierra Leone	PFC	√	√	√	√	
Somalie (gouvernement fédéral)	PFC	√	√			
Somaliland	PFC	√	√			
Somaliland (financement accéléré)	PFC	√	√	√		
Soudan	PFC	√	√	√	√	
Soudan du Sud	PFC	√	√	√	√	
Tadjikistan		√	√	√		
Tanzanie (continentale)		√	√	√	√	√
Togo	PFC	√	√	√	√	
Yémen, Rép. du	PFC	√	√	√	√	
Zimbabwe	PFC	√	√	√	√	

Équité

Pays	Statut des PFC	Équipements et infrastructure pour l'éducation	Égalité des sexes	Transferts monétaires et autres incitations ciblées sur les étudiants	Accès à l'éducation pour les enfants non scolarisés	L'apprentissage des adultes	Programmes de bien-être	Appui aux enfants présentant un handicap et des besoins spéciaux
Bénin		√	√				√	
Burundi	PFC	√			√			
Cambodge		√	√	√	√		√	√
Cameroun			√	√				
Comores	PFC	√	√					√
Côte d'Ivoire	PFC	√	√				√	
Djibouti	PFC	√	√					√
Érythrée	PFC	√	√		√	√	√	√
Gambie	PFC	√			√			
Guinée		√	√		√	√	√	
Guinée-Bissau	PFC	√	√					

Guyane					√			
Haïti	PFC			√			√	
Kenya			√					
Madagascar	PFC	√					√	
Malawi	PFC	√	√					
Mali	PFC	√	√		√		√	
Mauritanie			√					
Nicaragua		√	√					
Niger		√	√				√	√
Nigéria	PFC		√		√			
OECO			√					
Ouganda	PFC	√	√		√			√
Ouzbékistan		√						
Pakistan (Baloutchistan)	PFC	√	√		√			
Pakistan (province du Sindh)	PFC		√					
République centrafricaine	PFC	√		√	√			
République kirghize		√						√
RPD lao			√					
Sénégal		√			√			
Sierra Leone	PFC		√					
Somalie (gouvernement fédéral)	PFC	√	√					
Somaliland	PFC	√	√					
Somaliland (financement accéléré)	PFC	√			√		√	
Soudan	PFC	√	√					
Soudan du Sud	PFC	√	√		√	√		
Tadjikistan		√	√					√
Tanzanie (continentale)			√		√		√	√
Togo	PFC	√	√			√		
Yémen, Rép. du	PFC	√	√		√	√		
Zimbabwe	PFC	√			√		√	√

SYSTÈME

Pays	Statut des PFC	Le renforcement des systèmes : au niveau central	Le renforcement des systèmes : au niveau décentralisé	Le renforcement des systèmes : au niveau des écoles	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation
Bénin		√	√	√	√
Burundi	PFC	√			√
Cambodge		√	√	√	√
Cameroun		√			√
Comores	PFC	√			√
Côte d'Ivoire	PFC	√	√	√	√
Djibouti	PFC	√		√	
Érythrée	PFC	√		√	√
Gambie	PFC	√	√		√
Guinée		√	√	√	√
Guinée-Bissau	PFC	√	√		√
Guyane		√		√	
Haïti	PFC	√	√		
Kenya		√	√	√	√
Madagascar	PFC	√	√	√	√
Malawi	PFC	√	√	√	√
Mali	PFC	√	√	√	√
Mauritanie		√			√
Nicaragua		√			
Niger		√	√		√
Nigéria	PFC	√	√	√	√
OECO		√		√	
Ouganda	PFC	√	√	√	√
Ouzbékistan		√			√
Pakistan (Baloutchistan)	PFC	√		√	√
Pakistan (province du Sindh)	PFC	√			√

République centrafricaine	PFC	√		√	√
République kirghize		√			
RPD lao		√	√	√	√
Sénégal		√	√	√	√
Sierra Leone	PFC	√	√	√	√
Somalie (gouvernement fédéral)	PFC	√	√	√	√
Somaliland	PFC	√	√	√	√
Somaliland FA	PFC	√		√	
Soudan	PFC	√	√	√	√
Soudan du Sud	PFC	√		√	
Tadjikistan		√	√	√	√
Tanzanie (continentale)		√	√	√	√
Togo	PFC	√	√	√	√
Yémen, Rép. du	PFC	√	√	√	√
Zimbabwe	PFC	√	√	√	√

Bref commentaire concernant la méthodologie

Des catégories sous-sectorielles et thématiques ont été élaborées, en s'appuyant sur les définitions de l'OCDE/CAD pour l'aide publique au développement (APD)[104] et sur la taxonomie de la Banque mondiale. Des ajustements ont été apportés au schéma de codage à la suite d'un exercice de codage pilote mené pendant l'exercice 16 et de consultations internes avec le personnel du GPE travaillant sur des domaines thématiques spécifiques. À l'aide d'un processus itératif de codage, les activités prévues ont été regroupées selon les thèmes présentés ci-dessus, qui sont associés aux objectifs stratégiques du GPE (Apprentissage, Équité, Système). En ce qui concerne l'assurance qualité, les documents du projet ont été codés par deux membres différents de l'équipe et en partie vérifiés par un troisième membre de l'équipe. Concrètement, pour le codage il s'est agi de parcourir chaque document de projet[105]à la recherche d'activités spécifiques qui vont être financées et de marquer les passages pertinents pour les thèmes correspondant dans le logiciel utilisé[106]. L'ensemble du codage a été fait manuellement (c'est-à-dire, en lisant ligne par ligne les sections pertinentes du document du projet). Les sections des documents de projet apportant des informations contextuelles telles que la situation dans le pays n'ont pas été codées. Une fois le codage terminé dans Nvivo, les résultats du codage ont été extraits de Nvivo dans des tableurs Excel avant d'y être organisés et analysés. L'approche actuelle a été améliorée par rapport à l'exercice de l'année dernière, cependant, il reste certaines limitations. Les ESPIG sont gérés par différents agents partenaires, et chacun utilise son propre format de présentation pour la requête de financement.

[104]Consultez le site http://www.oecd.org/dac/stats/education.htm pour lire des informations supplémentaires concernant les codes de l'OCDE.

[105] Les données ont été extraites simplement en codant les documents de projet. Par conséquent, aucune modification liée à la restructuration n'apparaît. Les données financières ne faisant l'objet d'aucun suivi, les modifications reposant sur la restructuration n'affectent généralement pas les résultats du codage par activité sous-sectorielle ou thématique.

[106] Une base de données Nvivo a été créée pour réaliser l'exercice de codage au cours de l'exercice 17. Nvivo est un logiciel permettant l'organisation systématique d'une grande quantité de données de texte.

Ils offrent différents niveaux de précision concernant les composantes de financement ; par conséquent, la qualité du codage repose sur la qualité des documents de projet. De la même manière, la disponibilité des détails concernant les données financières varie d'un document de projet à l'autre ; le codage ne peut donc pas assurer le suivi de ces données de façon systématique dans tout le portefeuille. Enfin, les documents correspondant aux financements communs sectoriels ont été codés mains ne figurent pas dans ce portefeuille dans la mesure où ils impliquent une approche analytique différente.

ANNEXE 8 : LISTE DES INDICATEURS D'EQUITE, D'EFFICIENCE ET D'APPRENTISSAGE POUR LA TRANCHE VARIABLE

A : indicateurs d'équité

Pays	Indicateur
Mozambique	Nombre de districts dont le ratio élèves-enseignant est supérieur à 80.
Népal	Poursuite d'interventions ciblées dans les dix districts *les plus défavorisés* selon l'indice d'équité récemment mis au point.
	Réduction de 20 % du nombre d'enfants non scolarisés dans ces dix districts.
Rwanda	Passage du taux brut de scolarisation du niveau moyen de 10 % enregistré en 2014 à 17 % en 2017 dans les 22 districts affichant les moins bons résultats (c'est-à-dire les districts dont le taux brut de scolarisation était inférieur à 17 % en 2014).
Malawi	Augmentation de 10 % du ratio enseignantes/enseignants pour la sixième à la huitième année d'études dans les huit districts les *plus défavorisés*.
République démocratique du Congo	Inclusion de 1 600 instituteurs du primaire jusque-là non rémunérés par l'État dans les *provinces les plus pauvres* (pour réduire les frais de scolarité acquittés par les ménages les plus pauvres).
	Abaissement à moins de 5 % en 2017-18 du pourcentage d'élèves tenus d'acquitter la contribution du SERNIE[107] et la prime minerval[108].
	Abaissement à moins de 5 % en 2019 du pourcentage d'élèves tenus d'acquitter des droits pour passer le TENAFEP[109].
	Réduction de 10 % en moyenne, et de 20 % pour les ménages appartenant au *quintile le plus pauvre*, des montants payés au titre de l'éducation.
Éthiopie	Prise de mesures pour réduire le déséquilibre entre les hommes et les femmes aux postes de direction des écoles par le biais d'un accroissement du nombre de directrices d'école primaire formées.
	Favoriser des environnements éducatifs plus inclusifs en augmentant l'allocation pour les subventions aux écoles dans le but d'aider les écoles dont certains élèves présentent des besoins spécifiques.

B : indicateurs d'efficience

Pays	Indicateur
Malawi	Réduction des taux de redoublement de la première à la quatrième année d'études dans les huit districts les plus défavorisés grâce à la formulation et à l'institutionnalisation d'une stratégie nationale de prévention des redoublements.
Mozambique	Nombre de directeurs d'écoles primaires participant aux formations en gestion.
	Pourcentage des directeurs d'écoles primaires formés (année n-1) évalués sur la base des performance (année n).
Rwanda	Disponibilité dès mars 2017 des statistiques de l'éducation pour 2016 ventilées par district.
République démocratique du Congo	Diffusion de l'étude sur la mise en application de la stratégie du secteur de l'éducation et de la formation pour lutter contre les abandons scolaires, et mise en œuvre de certaines stratégies pour lutter contre les abandons
	Réduction de 25 % du taux d'abandon à fin de la première année d'études dans les provinces caractérisées par une faible efficience (avant la fin de la deuxième année de mise en œuvre).

[107]Service national de l'Identification des élèves.
[108]Un paiement mensuel de 4 500 francs (5 USD) par enfant pour couvrir les coûts des primes des enseignants, un uniforme scolaire et le matériel d'apprentissage.
[109]Test national de fin d'études primaires.

Népal	Application du système de certification par sujet pour l'examen de fin d'études secondaires et approbation de ce système pour les examens du deuxième cycle du secondaire.
Éthiopie	Réduction du taux d'abandon en première année d'études dans la région affichant le taux d'abandon le plus élevé à ce niveau.

C : Indicateurs des résultats d'apprentissage

Pays	Indicateur
Malawi	Réduction de 20 % du ratio élèves-enseignant qualifié pour la première et la deuxième année d'études dans les huit districts les plus défavorisés.
Mozambique	Nombre d'enseignants ayant participé aux nouveaux programmes de formation en cours d'emploi privilégiant l'application de méthodes d'enseignement en classe adéquates pour permettre aux élèves d'apprendre à lire, à écrire et à parler le portugais.
Rwanda	Réalisation en 2016 d'une évaluation nationale à partir d'un échantillon des résultats d'apprentissage en lecture, écriture et calcul en deuxième et en cinquième année d'études, et utilisation des résultats obtenus pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage[110].
Congo, République démocratique du	Amélioration des résultats des élèves en deuxième et en quatrième année d'études aux examens des compétences en lecture, en français et dans les langues nationales, mesurées par des évaluations de l'apprentissage normalisées réalisées par les enseignants et supervisées par le comité des parents d'élèves.
Népal	Tenue d'évaluations standardisées des compétences en lecture dans les petites classes en la présence des parents en tant qu'observateurs dans les salles de classe, communication des résultats aux parents et tenue de discussions avec les parents dans 3 000 écoles/communautés.
Éthiopie	Réduire la proportion d'écoles primaires peu performantes (niveau 1 dans les normes d'inspection) dans la région qui présente la proportion la plus forte d'écoles peu performantes.
	Amélioration du cadre de l'apprentissage des classes préprimaires dans deux régions émergentes grâce à l'accroissement des capacités que possèdent les animateurs de ces classes pour suivre le programme d'éducation de la petite enfance.

[110] Indicateur initial. L'indicateur révisé vise à mesurer les compétences en lecture, écriture et calcul en deuxième (ou en troisième) et en sixième année d'études.

PARTENARIAT MONDIAL
pour L'ÉDUCATION

Adresse du bureau :
1850 K Street N.W.
Suite 625
Washington D.C., 20006
États-Unis

Adresse postale :
Global Partnership for Education
MSN IS6-600
1818 H Street NW
Washington D.C., 20433
États-Unis

www.globalpartnership.org/fr

facebook.com/globalpartnership

twitter.com/gpforeducation